

L'angoisse des marchés

■ Forte baisse des Bourses asiatiques, lundi, et inquiétudes à l'ouverture des places européennes

■ A Washington, le G7 insiste sur la solidité des économies

■ Nouveau succès des manifestants anti-mondialisation

Lire pages 2, 22 et 23, la chronique de Pierre Georges p. 38 et « Le Monde Économie »

Shoah : la France reconnaît sa dette

- La commission sur la spoliation des juifs de France remet son rapport au premier ministre
- Sous Vichy, la privation des biens fut la première étape de la solution finale
- La spoliation est évaluée à 8,8 milliards de francs
- Les fonds non restitués iront à une Fondation pour la mémoire

LA MISSION d'étude sur la spoliation des juifs de France, présidée par Jean Mattéoli, rend, lundi 17 avril, son rapport final à Lionel Jospin. Dans ce document dont *Le Monde* livre l'essentiel, elle évalue la spoliation des juifs par le régime de Vichy à 5,2 milliards de francs de l'époque, soit 8,8 milliards de francs actuels. Ce chiffre comprend la spoliation financière opérée par les établissements financiers, qui représente un peu plus de 2 milliards de francs de l'époque, le produit de l'« aryanisation » des entreprises et des biens (3 milliards de francs de l'époque) et les confiscations effectuées auprès des juifs internés à Drancy et dans les autres camps français (215 millions de francs de l'époque). Selon la mission, 90 à 95 % de ces sommes auraient été restituées après la Libération.

Parallèlement à ces spoliations financières, les juifs ont été victimes de pillages commis majoritairement par les Allemands : œuvres d'art, or et devises prélevées dans les coffres, appartements



vidés. La plupart ont été indemnisés par l'Allemagne à partir de 1957. Selon la mission, 100 000 objets ont été volés, dont 61 000 sont retournés en France après 1945 et dont 45 000 ont été rendus à leurs propriétaires. La mission souligne que 2 000 tableaux issus de ce pillage sont toujours déposés dans les musées nationaux.

Les fonds en déshérence qui n'ont pas pu être restitués parce que leurs propriétaires ont été victimes du génocide viendront doter une Fondation pour la mémoire. Le montant des avoirs juifs encore détenus par l'Etat s'éleverait à 1,4 milliard de francs actuels et ceux détenus par les établissements financiers à un milliard. La mission souhaite que cette fondation ait une mission « d'histoire, d'éducation et de solidarité ». Les demandes d'indemnisation individuelles seront, elles, étudiées par une commission présidée par l'ancien premier président de la Cour de cassation, Pierre Drai.

Lire pages 8 et 9



À LILLE

Une bavure policière

Le policier qui a tué d'une balle dans la nuque, pendant la nuit du samedi 15 au dimanche 16 avril à Lille, un Algérien de vingt-cinq ans lors d'une tentative de vol de voiture a été mis en examen pour « homicide volontaire ». La thèse de la légitime défense a été écartée par le juge d'instruction. Le calme semblait revenu, lundi matin, dans le quartier de Lille-Sud (photo) où résidait la victime, théâtre d'incidents au cours du week-end.

p. 10 et notre éditorial p. 17

Le Zimbabwe dans la violence

UN FERMIER blanc du Zimbabwe a été tué, samedi 15 avril, et plusieurs autres blessés par des anciens combattants de la guerre d'indépendance, les « vétérans », qui occupent depuis février un millier de grandes propriétés appartenant à des Blancs. Le même jour, deux militants de la principale formation d'opposition ont été tués par des partisans du président Robert Mugabe. La situation continue inexorablement de se dégrader. Le président Mugabe encourage les « vétérans » à poursuivre leur mouvement, contredisant le vice-président et la Haute Cour de justice, qui ont ordonné l'évacuation des propriétés occupées.

Lire page 4

Malgré la pluie, malgré l'attente, le triomphe des arts premiers au Louvre

FAUT-IL présenter au Louvre des œuvres venues d'Afrique, d'Océanie ou de la côte ouest des Etats-Unis ? Les « primitifs » – comme on s'obstine à dire – ont-ils leur place près de la *Venus de Milo* et non loin des *Noces de Cana* ? Après deux journées portes ouvertes au pavillon des Sessions, dans les nouvelles salles consacrées à ces civilisations et inaugurées jeudi 13 avril, le doute n'est plus guère possible : samedi et dimanche, 7 000 visiteurs s'y sont pressés pour fêter l'entrée des Fang, des Aztèques et des Inuit – autant que les normes de sécurité permettaient d'en recevoir.

Dimanche, les premiers visiteurs avaient pris position à 8 h 30, une demi-heure avant l'ouverture des portes. Sage précaution : en début d'après-midi, il fallait patienter deux heures pour franchir le seuil de la Porte des Lions, deux heures sous une pluie obstinée, deux heures qui, à l'évidence, ne décourageaient pas ceux qui sont là. « Des gens patients, faciles à vivre, observe un responsable de la sécurité, plus faciles que ceux qui font la queue à la pyramide. »

De tous âges, de tous milieux, de toutes origines géographiques, pourquoi sont-ils venus si nombreux ? Pour profiter de la gratuité de l'entrée ? Parce qu'ils ont vu des affiches dans le métro ? L'attitude de ces visiteurs dans les salles incite à une autre explication : ils sont venus mûs par une très forte curiosité, pour découvrir et pour apprendre.

Dès samedi, il est apparu qu'il n'y avait pas suffisamment de fiches didactiques dans les présentoirs : deux exemplaires de chacune d'elles, ce n'est vraiment pas assez. Dès qu'un visiteur ou un groupe a fini de lire, un autre s'approche pour se saisir du document. Les postes de consultation du catalogue multimedia sont eux aussi pris d'assaut. De temps en temps, un autre grief s'exprime : les légendes sont éloignées des vitrines, ce qui complique lecture et visite.

Celle-ci dure plus d'une heure en moyenne, ce qui allonge d'autant la queue à l'extérieur. Là encore, l'explication est simple : elle tient à l'attention des spectateurs. Les haltes sont longues devant les œuvres, toutes cultures confondues. On s'agglutine devant le poteau

de maison païwan venu de Taïwan, comme devant les trois figures masculines de l'île de Pâques ou le masque à transformation kwak'waka qui appartient à Claude Lévi-Strauss. Les agents de surveillance ne parviennent pas toujours à empêcher les plus curieux de monter sur le socle de métal où est posé le grand tambour à fente yangere en forme de buffle.

Pour autant, peu de bruit, étonnamment peu pour une telle foule : il y a ceux qui consultent le catalogue ou ses succédanés, ceux qui prennent des notes dans d'énigmatiques petits carnets et ceux qui dessinent, comme ces deux fillettes qui se sont installées par terre pour travailler à leur aise au pied de l'admirable urne nok. A la librairie, les vendeuses ne sont pas loin d'être débordées.

Voilà. C'est fait. Les « primitifs » sont entrés au Louvre. Ce n'a pas été sans mal, ni sans retard. Mais l'accueil qu'ils y ont reçu du public, du « grand public » comme on dit, suffirait à justifier l'obstination de ceux qui ont lutté pour que justice leur soit rendue.

Philippe Dagen



ARTS

Hommage à Brassai

Brassai, surtout connu pour ses photographies du Paris des années 30, n'avait jamais eu droit à une rétrospective englobant l'ensemble de son œuvre, dessins, collages et sculptures compris. A Paris, trois expositions, dont une à volonté encyclopédique au Centre Pompidou, s'attellent à l'immense tâche.

p. 33

Un président intouchable



K. R. NARAYANAN

EN VISITE D'ÉTAT à Paris jusqu'au jeudi 20 avril, le président indien est le premier intouchable, la plus basse des castes, à accéder à ce poste. K. R. Narayanan se déssole qu'un tel parcours soit encore l'exception en Inde.

Lire le portrait page 16 et nos informations page 7

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 418 - 7,50 F



« ... est-ce bien la règle applicable au cas qui m'occupe ? Ai-je tous les éléments nécessaires (textes, jurisprudence, etc.) ? Mes informations sont-elles encore d'actualité ?... »

Si vous n'avez pas les réponses à ces questions au moment de conseiller vos clients, vous courez tout simplement le risque de vous tromper.

Vous n'avez pas le droit.

RECUEIL

EDITIONS
LÉGISLATIVES

L'Ouest ménage Vladimir Poutine

EN POLITIQUE extérieure, à coup sûr, Tony Blair marche sans complexe sur les traces de Margaret Thatcher. Malgré son anti-communisme, la « Dame de fer » avait été, en 1985, le premier dirigeant occidental à recevoir Mikhaïl Gorbatchev. Malgré sa croisade lancée pour les droits de l'homme à propos du Kosovo et la guerre en Tchétchénie, son successeur travailliste est le premier à accueillir Vladimir Poutine.

« Quelqu'un avec qui vous pouvez faire des affaires », avait déclaré Margaret Thatcher à propos du numéro un soviétique. Tony Blair reprend aujourd'hui l'expression à propos du président russe. Ce qui fait dire à un ancien responsable américain : « Je ne peux plus entendre cette phrase ; je ne connais pas de Russe avec qui vous ne puissiez pas faire d'affaires. »

En n'hésitant pas à s'afficher avec Vladimir Poutine à Saint-Pétersbourg, en pleine campagne électorale, le chef du gouvernement britannique a en tout cas pris une longueur d'avance sur ses collègues européens qui essaient de se rattraper en multipliant les conversations téléphoniques avec Moscou.

Car le nouveau maître du Krem-

lin est très courtisé et il en profite. Il a commencé son offensive de charme auprès des ministres des affaires étrangères qui lui ont rendu visite. Que ce soit avec Madeleine Albright (Etats-Unis), Hubert Védrine (France) ou Joschka Fischer (Allemagne), il a su pour chacun trouver les mots qui plaisent. Le résultat n'a pas toujours été à la hauteur de ses attentes. Certains de ses interlocuteurs ont été frappés par sa froideur. Il ne joue pas sur la cordialité, voire la familiarité, comme son prédécesseur ; il agit avec une claire conscience de ses intérêts.

Son objectif immédiat est simple : essayer de diviser les Américains des Européens, et les Européens entre eux, en attaquant d'abord ce qui paraît être le maillon le plus faible de l'opposition à la politique de Moscou dans le Caucase : la Grande-Bretagne. Pour Vladimir Poutine, la visite à Londres, dans le berceau du parlementarisme et du *rule of law*, est une consécration.

Daniel Vernet

Lire la suite p. 17, nos informations p. 6 et le point de vue de Jacques Sapir p. 18



FOOTBALL

Monaco déjà champion

Alors qu'il reste trois journées à disputer, les footballeurs de l'AS Monaco sont devenus champions de France de première division, samedi 15 avril. Si l'on note la présence déterminante de quelques joueurs expérimentés, tel l'Italien Marco Simone (photo), l'équipe de la principauté est une des plus jeunes jamais sacrées.

Les sports, p. 28 à 30

International.....	2	Aujourd'hui.....	28
France-Société.....	8	Météorologie.....	31
Carnet.....	14	Jeux.....	31
Régions.....	15	Ann. immo.....	32
Horizons.....	16	Culture.....	33
Entreprises.....	22	Guide culturel.....	35
Communication.....	24	Kiosque.....	36
Emploi/annonces.....	24	Abonnements.....	36
Tableau de bord.....	25	Radio-Télévision.....	37

MONDIALISATION Plusieurs milliers de personnes ont manifesté dans les rues de Washington, dimanche 16 avril, à l'occasion de l'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Ils voulaient dénoncer les méfaits de la mondialisation et l'impuissance des institutions face à la pauvreté. ● LORI WALLACH, avocate

américaine, directrice de l'ONG Global Trade Watch, explique au Monde pourquoi elle critique le FMI. ● LE CONGRÈS américain, dans un rapport récent, critique sévèrement les deux institutions et demande une réforme drastique. ● LES 182 PAYS ACTIONNAIRES ont refusé de réviser les missions générale du FMI et de la Banque mondiale. Mais ils ont admis qu'elles péchaient par manque de transparence. ● UN OFFICE d'évaluation indépendant a été créé pour rendre compte des actions du FMI aux responsables politiques.

Le FMI et la Banque mondiale devront faire preuve de plus de transparence

Plusieurs milliers de manifestants ont dénoncé les méfaits de la mondialisation, dimanche à Washington, où se réunissaient les assemblées générales des deux institutions. Les responsables ont refusé de changer leurs missions mais ont admis qu'elles devaient mieux rendre compte de leurs actions

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Les milliers de manifestants qui ont perturbé, dimanche 16 avril, la réunion de printemps du Fonds monétaire international (FMI) à Washington n'auront pas le dernier mot. Pas plus que la commission Meltzer à laquelle le Congrès américain avait demandé de réfléchir sur l'avenir des institutions de Bretton Woods. Les premiers, venus d'horizons divers, demandant la suppression du FMI et critiquant les politiques de la Banque mondiale dans les pays en développement. La seconde plaide pour un cantonnement des tâches des deux institutions, qui doit conduire de fait à une contraction de leurs activités et à la perte de leur influence (*Le Monde* du 15 et du 16 avril). Les 182 actionnaires du FMI en ont décidé autrement. Leurs 24 représentants au Comité financier et monétaire inter-

national (CFMI), qui est l'organe politique de l'institution, ont au contraire réaffirmé, dimanche, le rôle « unique » du FMI pour la stabilité du système monétaire et financier mondial et sa capacité, de par son caractère universel, à aider tous ses membres.

« RELATIVE OBSCURITÉ »

« Le FMI doit aider tous les pays, en particulier les plus pauvres, à accéder à un développement durable (...). Ce soutien doit être universel. Je sais qu'une tentation existe chez certains d'agir autrement et, au prétexte d'une rationalisation, de vider peu à peu de sa substance l'action du FMI en faveur des plus pauvres. Telle n'est pas la position de la France », a déclaré le nouveau ministre français des finances, Laurent Fabius.

Tout ne va pourtant pas si bien au pays de Bretton Woods, comme l'a rappelé le ministre des finances ca-

nadien, Paul Martin : « En cinquante ans d'existence, les deux institutions ont fonctionné dans une relative obscurité et les événements de ce week-end ont montré que la période de douce indifférence du grand public envers les activités du FMI et de la Banque mondiale est probablement finie pour de bon. » Et si, depuis deux ans, certains efforts ont été faits pour améliorer la transparence et la capacité de réaction du FMI, la société civile et les populations, dans les pays en développement, demandent désormais des comptes : où va l'argent ? Comment sont définis les programmes imposés aux pays en contrepartie d'une assistance financière ? Tient-on assez compte des conséquences sociales qu'ils entraînent ? Qui contrôle ces institutions ?

Le FMI est dirigé tout au long de l'année par un conseil d'administra-

tion formé de hauts fonctionnaires représentant les pays membres. L'organe politique du FMI est composé des ministres des pays membres – anciennement « comité intérimaire », désormais « comité financier et monétaire international ». Il ne se réunit que deux fois par an, au printemps et en septembre lors des assemblées générales annuelles.

GARDE-FOUS

Pour renforcer le contrôle du politique sur la technocratie de l'institution, une décision majeure a été prise : la création d'un office d'évaluation indépendant qui rendra compte au CFMI. « L'idée est que les responsables élus qui siègent dans cette instance se voient rendre compte de l'action telle qu'elle est menée et que les choses ne se passent pas uniquement au sein du FMI », a expliqué M. Fabius en insistant sur l'at-

tachement des ministres des finances à la visibilité et à la responsabilité politique.

Encore faut-il donner au FMI une feuille de route claire. Le CFMI a entériné une simplification de l'éventail d'outils de prêts du FMI et adopté le principe d'une révision de la ligne de crédit d'urgence pour qu'elle soit plus facilement utilisée, tandis que l'usage répété des crédits à plus long terme sera rendu plus difficile. Les crédits aux pays pauvres n'ont pas été remis en cause, contrairement à ce que souhaitait la commission Meltzer.

L'institution devra, en outre, adopter une série de règles pour assurer un suivi plus sûr de l'usage de ses fonds, en demandant aux banques centrales bénéficiaires d'effectuer des audits réguliers pour éviter les dérapages qui ont eu lieu en Russie et en Ukraine. Elle devra également œuvrer pour mieux im-

plier le secteur privé dans la résolution des crises. Le FMI doit, enfin, poursuivre ses efforts de transparence en publiant plus largement l'examen des économies des pays ainsi que l'état trimestriel de ses comptes et le plan de travail de son conseil d'administration.

En revanche, le comité n'a pas voulu s'attaquer à la mise en place d'un nouveau mécanisme pour désigner le patron du FMI, désiré par les Américains et les pays en développement après la crise intervenue pour nommer l'Allemand Horst Köhler comme successeur de Michel Camdessus. M. Köhler prendra ses fonctions le 1^{er} mai pour piloter cette série de réformes techniques. Si un certain nombre de garde-fous et de directives ont été donnés au FMI, aucune remise en question de son travail n'est apparue sur le fond.

Babette Stern

Des ONG soutiennent la Banque mondiale

Plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) américaines ont apporté, samedi 15 avril, leur soutien à la Banque mondiale (BM), violemment dénoncée par les manifestants comme étant un instrument de la mondialisation. « Nous sommes profondément préoccupés par l'impression donnée par certains de nos confrères que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international seraient engagés dans une confrontation avec l'ensemble de la communauté des bénévoles », ont indiqué ces associations dans un communiqué. Les signataires, qui partagent avec les protestataires la conviction que la BM pourrait faire plus pour lutter contre la pauvreté, estiment que l'institution a récemment infléchi de manière positive son action. « La mondialisation est là, que nous l'aimions ou non. Des slogans et des pancartes ne la feront pas partir. » La liste comprend 22 signataires, dont Save the Children et Overseas Development Council. – (AFP)

A la fête des « anti » : marionnettes géantes, déguisements ou torsos nus

WASHINGTON

de notre correspondant

Les réunions du printemps 2000 resteront dans les annales du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Dix à trente mille manifestants (selon les estimations de la police ou des organisateurs) se sont rassemblés, dimanche 16 avril, autour des deux institutions, formant une chaîne humaine le long des cordons de police, paraissant avec marionnettes géantes,

placards, banderoles, déguisements ou tout simplement assistant au grand meeting avec orateurs et musique – dont un chœur d'Indiens de l'Oklahoma – dans l'« ellipse », une étendue de gazon faisant face à la Maison Blanche.

Ils avaient aussi annoncé que leur manifestation pour la justice mondiale serait non violente. A deux exceptions près, quand la police a chargé à la matraque et lancé du gaz au poivre, tout s'est déroulé dans le calme. Les contestataires étaient pour la plupart très jeunes. La chaleur ayant remplacé le crachin de la veille, l'ambiance était festive. Des défenseurs des animaux appelaient à boycotter la viande rouge. Des socialistes révolutionnaires – dont un prof français installé aux Etats-Unis – prônaient la révolution par le

bas. Des écologistes côtoyaient des syndicalistes ou des anarchistes en noir qui, finalement, n'ont pas provoqué de casse comme à Seattle. Des femmes paraissaient torse nu avec, collées sur la pointe des seins, une affiche déclarant : « Dépouillez-vous de toute rhétorique. »

SIX HEURES D'ATTENTE

Dure journée pour Laurent Fabius que ce dimanche 16 avril. Le ministre français de l'économie et des finances aura attendu plus de six heures avant de rejoindre ses collègues à l'intérieur du périmètre de sécurité qui englobait tout le quartier du FMI et de la Banque mondiale. Après une longue attente sur un parking du Watergate, il a fini par se frayer un chemin dans l'après-midi. Entre-temps, il s'était

dirigé, en compagnie de son garde de sécurité, vers les manifestants pour engager le dialogue, mais sans réussir à les convaincre de le laisser passer.

D'ordinaire calme, le ministre français a, selon des témoins, été saisi d'une colère froide devant ces contretemps et manifesté sa surprise qu'il soit si difficile d'organiser une réunion internationale dans un pays comme les Etats-Unis. Le commandant de la police de la capitale, Chief Ramsey, a expliqué que si des ministres avaient été bloqués, c'est qu'ils étaient en retard. Ce ne fut pas le cas de l'Allemand Hans Eichel, arrivé pile-poil à l'heure et reparti avant d'avoir vu Laurent Fabius.

Les opposants à la mondialisation se sont donnés rendez-vous pour une nouvelle journée de manifestation, lundi 17 avril. De nombreuses administrations resteront fermées. A plus long terme, les organisateurs donnent rendez-vous pour la réunion annuelle du Fonds et de la Banque en septembre à Prague. S'ils tiennent parole, l'irruption en force d'une fraction de la société civile hypermotivée bouleversera la routine de ces conférences. Les cafouillages d'organisation du FMI et de la Banque mondiale, leur déficience catastrophique de communication, leur incapacité de réagir en temps réel face à des événements prévus de longue date détonnent avec l'efficacité faite de bouts de ficelle et d'ordinateurs des manifestants.

Patrice de Beer

« Dix raisons » pour supprimer le FMI

Réunis à l'appel d'un collectif intitulé Mobilisation pour la justice mondiale, les manifestants avaient accès, sur Internet (www.a16.org), à un argumentaire complet dénonçant l'action des institutions de Bretton Woods.

- Les politiques d'ajustement structurel imposées par le FMI contraignent les pays pauvres à réduire les dépenses d'éducation et de santé.
- Les pays riches disposent d'un pouvoir démesuré au sein du Fonds.
- Le modèle de développement fondé sur les exportations appauvrit les productions locales.
- Le Fonds travaille dans l'opacité.
- Il défend les intérêts des entreprises multinationales.
- Le Fonds s'en prend aux intérêts des travailleurs.
- Les femmes sont les premières victimes des « politiques d'ajustement structurel ».
- L'environnement n'est pas pris en compte.
- Le FMI permet toujours aux investisseurs de se rembourser.
- Il accentue les crises au lieu de les résoudre.

« Nous sommes plus multinationalistes que les multinationales »

WASHINGTON

de notre correspondant

Derrière le folklore et les slogans des manifestations, travaillent des théoriciens comme Lori Wallach, directrice de Global Trade Watch, avocate d'affaires. Lori Wallach aime les formules-chocs contre ce qu'elle appelle par dérision le « commerce international über alles ». « C'est à tort qu'on nous accuse d'être isolationnistes ou nationalistes, explique-t-elle. Nous sommes plus multinationalistes que les multinationales car nous les piégeons au niveau mondial en proposant des règles globales. La seule réponse à la mondialisation débridée, ce sont des règles internationales qui créent des espaces pour prendre des décisions sur le plan national. »

Ces règles sont la non-discrimination et la clause de la nation la plus favorisée afin d'empêcher les transnationales d'« imposer de nouvelles discriminations, comme leur conception de la propriété industrielle qui viole le libre-échange en leur garantissant vingt ans de monopole sur les semences, les cellules humaines ou les médicaments. Les décisions devraient être ramenées au niveau des Etats pour des questions comme les médicaments, la sécurité alimentaire et le principe de précaution, les organismes génétiquement modifiés (OGM) ou le bœuf aux hormones ».

Les slogans des manifestants de Washington – « Privez le Fonds de ses fonds, Mettez la Banque en banqueroute, Annulez la dette ! » des pays les plus pauvres – s'expliquent ainsi : « Le Fonds monétaire international doit revenir à sa mission d'origine qui est de fournir aux pays qui en ont besoin des prêts à court terme sans s'arroger le droit d'exiger en contrepartie

une réorganisation de leur économie. Sur ce plan, je suis encore plus sévère que le rapport Meltzer (*Le Monde* du 15 et du 16 avril). Concernant l'Organisation mondiale du commerce, il ne doit y avoir ni nouveau cycle commercial ni admission de la Chine. Notre nouveau slogan, c'est "l'OMC doit dégonfler ou sombrer". »

UN SYMBOLE

La lutte contre l'entrée de la Chine à l'OMC est devenue un symbole. « Les multinationales qui ne sont pas parvenues à étendre les activités de l'OMC [à Seattle] tentent de l'élargir à la Chine, la principale économie qui n'en fasse pas encore partie. Elle symbolise les implications sur l'environnement, les droits des travailleurs et de l'homme pour les pays les moins développés. Elle implique que l'OMC sera encore moins ouverte avec la Chine, qui a déjà dit qu'une fois dans on n'y parlerait plus de droits ni d'environnement. »

M^{me} Wallach est persuadée que sans réforme de fond en comble, l'OMC est vouée à disparaître. Elle rappelle que la défaite des démocrates en 1994 a été en partie causée par la ratification de l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain) et considère l'OMC comme la meilleure propagandiste de la lutte contre la mondialisation car elle montre aux gens l'impact négatif qu'elle peut avoir sur leur vie de tous les jours, jusque dans leur assiette, au mépris de leurs propres institutions démocratiquement élues.

P. de B.

BOMBARDIER
AÉRONAUTIQUE

Marques de commerce de Bombardier Inc.
et/ou de ses filiales



Changez de vie!

Bombardier Aéronautique, le 1^{er} constructeur d'avions d'affaires au monde, a inventé pour vous Flexjet®:

Un nouveau concept qui vous offre l'accès, où et quand vous le souhaitez, à notre flotte d'avions Learjet® et Challenger®. Avec un préavis de seulement 6 à 10 heures, Flexjet met un avion à votre disposition et s'occupe de tout.

Vous êtes à bord de votre avion privé sans les inconvénients de la propriété.

Pour plus de renseignements, contactez-nous au **01 42 99 96 25** ou par e-mail à info@flexjeteurope.com

FLEXJET
LE TEMPS MAÎTRISÉ

www.flexjeteurope.com

Les élections régionales italiennes confirment le regain de Silvio Berlusconi et de ses alliés

Sévère avertissement pour le gouvernement de centre-gauche

Avec le renfort des régionalistes de la Ligue du Nord et de la droite nationale, le magnat de l'audiovisuel italien, Silvio Berlusconi, chef de

l'opposition de centre droit, a remporté un succès indéniable aux élections régionales du dimanche 16 avril en Italie. A quelques mois des

prochaines législatives, c'est un coup sévère pour le gouvernement de centre-gauche et son président, Massimo D'Alema.

ROME

de notre correspondant

Même si les bulletins de vote étaient loin d'avoir été tous dépouillés lundi en fin de matinée, il ne fait pas de doute que le centre droit de Silvio Berlusconi, allié à la Ligue du nord d'Umberto Bossi (droite régionaliste), a largement remporté les élections régionales qui se sont déroulées dimanche 16 avril en Italie. Le Pôle de la liberté, coalition regroupant Forza Italia, la formation de M. Berlusconi, et l'Alliance nationale (post-fasciste) de Gianfranco Fini, a conservé les trois régions du nord (Piémont, Lombardie et Vénétie), poumon économique du pays. Mais il a aussi conquis la région de Rome, le Latium, ainsi que la Ligurie, sur la côte occidentale, et s'est facilement maintenu dans les Pouilles. En Calabre, dans les Abruzzes et en Molise, les candidats de droite et de gauche étaient lundi matin au coude-à-coude.

Le centre droit pourrait donc contrôler sept, voire huit régions alors que le centre-gauche conserverait pour l'essentiel la zone centrale du pays et notamment ses bastions de Toscane et d'Emilie-Romagne. Si Antonio Bassolino, maire de Naples, l'a largement emporté en Campanie, les autres personnalités de la gauche, Massimo Cacciari, maire démissionnaire de Venise, et Livia Turco, ministre de la solidarité sociale, n'ont pas pu véritablement mettre en difficulté les candidats de la droite. Le centre-gauche, qui l'avait emporté en 1995 dans neuf régions sur quinze, en dirigeait onze à la suite de renversements d'alliances.

La prise de contrôle des administrations régionales est importante

car les nouveaux présidents, élus pour la première fois au suffrage direct, auront un rôle accru. Ils disposeront d'une autonomie élargie, notamment en matière financière, et auront pour mission de mettre en place « la constitution » de leur région. Ils seront de véritables gouverneurs dans l'attente de la mise en place d'un système fédéral - actuellement à l'état de projet de loi - dont les modalités n'ont pas encore été adoptées par le Parlement.

RISQUES DE SURENCHÈRE

La revanche est nette pour le magnat de l'audiovisuel, écarté du pouvoir en décembre 1994 à la suite de la défection de son allié, Umberto Bossi, avec lequel il a de nouveau pactisé aux régionales pour s'assurer de conserver le nord de l'Italie. Opération réussie donc, même si celle-ci comporte des risques indéniables en raison de la surenchère que ne va pas manquer de pratiquer le chef de file de la Ligue du Nord. M. Bossi a déjà réclamé la dévolution au Nord de certaines compétences nationales comme l'éducation, la police et la santé. Officiellement, la Ligue n'est

plus sécessionniste et le mot « indépendance » a été supprimé de l'appellation du mouvement, mais ses revendications sur une autonomie très prononcée demeurent.

Umberto Bossi a été le premier, après le scrutin, à réclamer des élections anticipées. Silvio Berlusconi ne manquera pas également de le faire, comme il l'avait annoncé précédemment. Il est resté prudent en attendant les résultats définitifs. Le chef du gouvernement de centre-gauche, Massimo D'Alema, exprimera sans doute le vœu de poursuivre jusqu'à la fin de la législature, au printemps de l'an prochain. Mais après dix-huit mois d'exercice du pouvoir, sa position est désormais inconfortable. Le président du conseil avait prédit un résultat égal sinon supérieur à celui de 1995 pour les forces de gauche. Il s'est trompé. Et le fait d'être monté en première ligne dans cette bataille des régionales affaiblit sa position. Pourra-t-il conduire la coalition de gauche lors des élections générales ? Les primaires, dont il est beaucoup question, semblent désormais inévitables. Il conviendra donc de décider quel

peut être le meilleur candidat susceptible de faire échec à Silvio Berlusconi.

Allié au gouvernement pour cette consultation, Fausto Bertinotti, secrétaire de Rifondazione comunista, a déjà commencé à tirer les premières salves. Il a dénoncé la tentative d'ouverture de Massimo D'Alema en direction des radicaux de Marco Pannella et de l'ancienne commissaire européenne Emma Bonino. Après avoir tenté de négocier avec Silvio Berlusconi, ceux-ci avaient cependant maintenu leurs candidats et Emma Bonino a obtenu une bon score dans le Piémont. « D'Alema a transformé une compétition régionale en une confrontation entre lui et Berlusconi. Et avec l'ouverture à Emma Bonino, il a désorienté l'électorat de centre-gauche », a estimé M. Bertinotti.

Le centre-gauche et tout particulièrement les Démocrates de gauche vont devoir opérer une « révision politique urgente », comme l'a souligné Piero Fassino, ministre du commerce extérieur. « Ce vote, a-t-il ajouté, est l'illustration d'un problème sérieux : le rapport entre le centre-gauche et le Nord. » La gauche ne parvient pas à s'y renforcer. Telle est la grande leçon de ce scrutin qui risque de coûter très cher à Massimo D'Alema. Silvio Berlusconi, fort de son succès, ne manquera pas de marteler une nouvelle fois que l'actuel gouvernement est le fruit d'un simple retournement d'alliances politiques et qu'il est nécessaire et urgent de retourner devant les électeurs. A Massimo D'Alema de décider !

Michel Bôle-Richard

Joschka Fischer, ministre allemand des affaires étrangères

« L'union politique de l'Europe est le défi de notre génération »

BERLIN

de notre correspondant

« Dans deux ans, avec le premier élargissement de l'Union européenne à l'Est, l'Europe sera-t-elle revenue à une zone de libre-échange ?

- Ce serait un grand recul en arrière. Les peuples français et allemands, si différents qu'ils soient, ont en commun de vouloir une Europe capable d'agir, qui ne soit pas une simple zone de libre-échange. Il s'agit du cœur de la vision franco-allemande de l'Europe. L'enjeu est de savoir si, nous, Européens, allons trouver, dans la mondialisation, notre propre voie, notre forme de justice sociale, notre forme de démocratie, de culture. Séparés, nous n'y parviendrions pas. La recherche de cette voie exige, dans la foulée de l'élargissement de l'Europe aux pays de l'Est, une union politique. C'est le défi de notre génération.

- L'Europe ne souffre-t-elle pas d'un manque de vision de ses dirigeants, y compris de Gerhard Schröder, Jacques Chirac et Lionel Jospin, pour réussir ce challenge ?

- Non. Ses dirigeants s'engagent beaucoup pour l'avenir de l'Europe. Nous avons eu un changement de génération, en France et en Allemagne, avec les départs de François Mitterrand et Helmut Kohl. Le reproche d'un manque de vision n'est pas fondé, mais celle-ci est plus exigeante. Nous ne parlons plus seulement aujourd'hui de la monnaie, mais de l'Europe politique, de la dernière pierre de l'unité européenne. Nos deux capitales réfléchissent intensément à avoir une vision stratégique, qui soit réalisable et apporte une réponse concrète aux déficits de l'Union. Je pense que nos deux pays pourrons apporter au cours des mois à venir les premières réponses et perspectives politiques.

- Comment espérer atteindre une Union politique quand les Länder allemands, emmenés par le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber, demandent une régionalisation de la politique européenne ?

- Il ne s'agit pas d'une volonté de régionalisation. Les Etats fédéraux sont insatisfaits de ce que de plus en



JOSCHKA FISCHER

plus de pouvoirs soient transférés à Bruxelles sans que leurs droits de codécision soient garantis. C'est une question de légitimité démocratique. Alors que nous nous apprêtons à prendre l'essentiel de nos décisions à la majorité qualifiée, la question est de savoir qui, des Länder, des Etats, de l'Union, décide quoi. Jacques Delors lui-même a estimé que l'Union n'avait pas besoin de cent quatre directives par an et qu'elle devait se concentrer sur l'essentiel. Mais aucun Land allemand ne remet en cause l'intégration européenne. Chacun sait, y compris le ministre-président de Bavière, que nous ne vivons pas seulement pour l'Europe, mais aussi de l'Europe, comme en témoigne la balance commerciale de l'Allemagne et de la Bavière.

- Le président de la Commission, Romano Prodi, ne parvient pas à insuffler un second souffle à Bruxelles.

- La manière dont Romano Prodi est traité est très injuste et n'est pas intelligente. La Commission s'est trouvée dans un nouveau rôle après la démission de l'équipe précédente. Il faut lui laisser le temps et la chance de se trouver. L'attitude de la presse allemande qui tire à boulets rouges ne nous facilite pas les choses, car il y a toujours le soupçon que nous soyons derrière, ce qui n'est pas le cas. Nous le soutenons complètement dans son travail.

- La réforme des institutions européennes, qui sera entérinée au sommet de Nice en décembre, devra-t-elle donner à l'Allemagne, pour tenir compte de ses 82 millions d'habitants,

30 % de voix de plus qu'à des pays comme la France, l'Italie ou la Grande-Bretagne lors des prises de décision de l'Union ?

- Notre souhait est d'arriver à une représentation proportionnelle. Mais cette question contient aussi une dimension psychologique. Nous devons parvenir, en accord avec nos partenaires, à un accord global, qui porte aussi sur le nombre de commissaires et le vote à la majorité qualifiée.

- Faut-il de nouveau réformer les finances européennes ?

- Pour l'heure, je ne vois pas l'intérêt de débattre du sujet avant le prochain rendez-vous de 2006. Mais quand nous voyons nos principaux concurrents, les Etats-Unis et le Japon, je me demande si l'union ne devra pas plus consacrer son budget aux nouvelles technologies et à la recherche. A l'avenir, il faudra définir une nouvelle répartition, même si je connais les sensibilités sur le budget agricole.

- Comment lever les sanctions contre l'Autriche, alors que vous êtes, avec le chancelier Schröder, complètement isolés en Allemagne sur le sujet ?

- La Constitution nous fait le devoir de défendre les intérêts de l'Allemagne. Ceux-ci étaient de ne pas laisser Haider diviser l'Union européenne sur la conception qu'elle a d'elle-même. Je comprends parfaitement la réaction française. Si les quatorze n'avaient pas réagi ensemble, les uns plus durement, les seconds plus mollement, les troisièmes pas du tout, nous nous trouverions dans une situation tout autre : l'Autriche aurait été confrontée à une réaction beaucoup plus dure de la part d'Israël, des Etats-Unis ou d'autres pays. En considérant qu'il s'agissait d'une affaire de famille, ce qui était le cas, nous avons servi les intérêts de l'Union, mais aussi de l'Autriche. Je souhaite que le chancelier Schüssel parvienne à ramener Haider dans le camp démocratique. Nous devons maintenant laisser calmement se dérouler le processus de clarification en Autriche. Nous ne ferons pas cependant l'erreur de laisser Haider devenir un problème allemand. Si nous avons fait comme

M. Stoiber, qui a soutenu une coalition entre les conservateurs et le FPÖ de Haider, nous aurions une discussion totalement autre en Europe, vous le savez très bien.

- On vous entend sur Haider mais pas beaucoup sur la Tchétchénie. Avez-vous mis en sommeil votre politique des droits de l'homme ?

- A Moscou, je suis considéré comme le plus dur, tandis qu'on me reproche en Allemagne de défendre la Russie, car je ne veux pas l'isoler. En procédant ainsi nous attendrions le résultat contraire à celui recherché. Nous avons intérêt à la stabilité dans le Caucase. Il ne s'agit pas seulement des droits de l'homme. Nous craignons que la politique de Moscou risque de conduire à une déstabilisation de toute la région et de la Russie elle-même. J'ai toujours pensé que la solution ne pouvait passer que par un accord politique qui inclue toutes les parties prenantes de Tchétchénie et pas par une guerre dans laquelle il y a une violation massive des droits de l'homme. Nous condamnons très clairement les méthodes inacceptables de Moscou contre les Tchétchènes, qui ne peut pas prétendre qu'il s'agit d'une guerre contre des terroristes.

- Le gouvernement allemand est soupçonné d'avoir inventé le fameux plan "Fer à cheval" de Milosevic, prévoyant la déportation massive des Kosovars, pour justifier sa participation à la guerre. Qu'en dites-vous ?

- Certains tentent de réécrire l'histoire. Pour connaître avec certitude l'existence de ce plan, il faudrait que les archives de Belgrade soient ouvertes. Il nous a été révélé par une information que nous avons reçue d'un gouvernement ami alors que les combats avaient déjà commencé : il n'a servi à rien dans le déclenchement de la guerre, et au moment de sa révélation, début avril 1999, il n'y avait nul besoin de convaincre l'opinion. Une telle manipulation aurait pu être utile en mai, par exemple, si la guerre s'était éternisée. Ce n'était pas le cas. »

Propos recueillis par Arnaud Leparmentier

Premier séjour de Salman Rushdie en Inde depuis douze ans

REVENU en Inde, son pays de naissance, après douze ans d'absence, l'écrivain Salman Rushdie a affirmé, vendredi 14 avril, qu'il espérait que cette visite marquerait un nouveau départ dans ses relations avec un pays qui avait été parmi les premiers à interdire, en 1989, son livre controversé *Les Versets sataniques*. L'écrivain figurait parmi les prétendants au prix littéraire du Commonwealth, qui a été attribué, vendredi, au Sud-Africain J. M. Coetzee, pour *Disgrace*. Serré de très près par une nuée de gardes du corps, lors d'une brève conférence de presse, Salman Rushdie a, en réponse aux quelques manifestations d'hostilités d'organisations musulmanes, affirmé : « Mon message aux musulmans indiens est que je n'ai jamais été leur ennemi et s'ils lisent mon livre, ils le verront. » En Inde, incognito depuis une semaine, M. Rushdie a visité sa maison familiale de Solan, près de Shimla en Himachal-Pradesh et s'est rendu avec son fils à Agra pour revoir le Taj Mahal. Plusieurs associations musulmanes avaient protesté contre l'octroi d'un visa à Salman Rushdie accusant le gouvernement dirigé par les nationalistes hindous du Parti du peuple indien de heurter les sentiments des 130 millions de musulmans indiens. - (Corresp.)

Le président ukrainien sort renforcé d'un référendum contesté

KIEV. Les Ukrainiens ont voté massivement (75,28 % des inscrits), dimanche 16 avril, en faveur du renforcement des pouvoirs de leur président Léonid Koutchma au détriment de ceux du Parlement. Elu en 1994, reconduit en novembre 1999, le président Koutchma, un libéral modéré, a toujours entretenu des relations houleuses avec le Parlement. « Beaucoup de nos députés sont à la fois des politiciens, des entrepreneurs véreux et des criminels », a-t-il estimé. Ce référendum est contesté par l'opposition qui le juge anticonstitutionnel et par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe qui juge ses mécanismes d'application trop vagues. - (AFP)

DÉPÊCHES

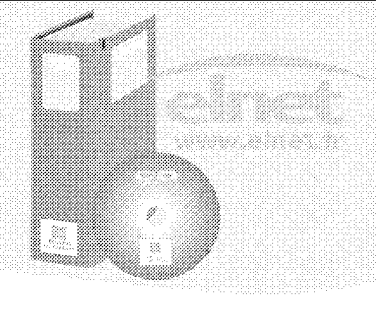
■ SERBIE : « Il n'y aura pas d'élections législatives anticipées », a déclaré, samedi 15 avril à Belgrade, le ministre de l'information Aleksandar Vucic, ajoutant que « les élections au Parlement de la République auront lieu en 2001, comme prévu ». L'opposition avait rassemblé, vendredi 14, plus de 70 000 personnes pour soutenir sa revendication d'élections anticipées. Ses demandes s'étaient déjà heurtées à autant de fins de non-recevoir des autorités. - (AFP).

■ ISRAËL : la police a recommandé, dimanche 16, des poursuites judiciaires contre le ministre des transports, Itzhak Mordehai, accusé de harcèlement sexuel. Selon l'équipe d'enquêteurs qui vient de rendre ses conclusions au bureau du procureur général de Jérusalem, le ministre des transports se serait rendu coupable de harcèlement sexuel contre sa secrétaire, âgée de 23 ans, et auparavant contre deux autres femmes. - (AFP).

■ LIBAN / ISRAËL : les autorités pénitentiaires israéliennes ont annoncé, dimanche 16, le report, pour la seconde fois en quelques jours, de la libération de treize Libanais, détenus depuis plus de dix ans, pour servir de monnaie d'échange contre des soldats israéliens disparus. Les treize Libanais auraient dû retrouver la liberté lundi matin, la Cour suprême israélienne ayant jugé illégal leur maintien en détention administrative dans l'espoir d'un échange contre des soldats portés disparus. Leur libération a été retardée parce que la famille d'un aviateur israélien disparu au Liban, Ron Arad, a déposé un recours contre leur remise en liberté auprès de la Cour. - (Reuters.)

■ IRAK : Bagdad a refusé, samedi 15 avril, un plan de l'ONU visant à reprendre les inspections du désarmement, en dépit des garanties d'objectivité adoptées par le nouvel organisme international chargé de cette mission, l'Unmovic. Par ailleurs, le ministre irakien de la défense, Sultan Hachem Ahmad, a été reçu à Moscou par son homologue russe, Igor Sergueïev, durant une visite du 14 au 16 avril tenue secrète, a indiqué, dimanche, le ministère russe de la défense. - (AFP Reuters.)


■ MAROC : les derniers numéros des hebdomadaires *Le Journal* et *Assahifa*, imprimés en France, ont été interdits d'entrée, samedi 15 avril, pour avoir publié un entretien avec le président du Front Polisario Mohammed Abdelaziz, selon un communiqué du ministère marocain de la communication. Cette interdiction, décidée par le premier ministre, vise « à réaffirmer la détermination (du gouvernement) à faire face avec fermeté à tout traitement léger envers les sentiments du peuple marocain mobilisé derrière le guide de la nation ». - (AFP.)



os juristes experts privilégient la clarté et la rapidité de l'information. Les Dictionnaires Permanents, nos CD-Rom et nos sites Internet vous permettent d'accéder rapidement à la réponse que vous recherchez.

Vous pouvez ainsi conseiller avec pertinence et en sécurité, dans tous les domaines : social, fiscal, affaires, immobilier, droits spécialisés.

Avec les Editions Législatives, vous avez le droit.



EDITIONS
LÉGISLATIVES

GEOPI/ENGENCE

Le Zimbabwe risque d'être entraîné dans une spirale de violence

Un fermier blanc a été assassiné et plusieurs autres molestés par des anciens combattants de la guerre d'indépendance qui occupent des grandes propriétés foncières. Le président Robert Mugabe continue de soutenir le mouvement des « vétérans »

Dès son retour de Cuba, dimanche 16 avril, où il venait de participer au dernier sommet des pays du G 77, le président Robert Mugabe a réaffirmé son soutien aux anciens combattants de la guerre d'indépendance,

les « vétérans », qui occupent les grandes propriétés des fermiers blancs. S'estimant floués depuis l'indépendance du pays, en 1980, ils exigent le démembrement et la redistribution des terres appartenant aux

Blancs. Le mouvement, lancé en février à l'instigation du chef de l'Etat, s'est radicalisé. Un fermier blanc a été assassiné samedi par des « vétérans », tandis que deux militants de la principale formation d'opposition, le

MDC, ont péri carbonisés dans leur voiture, touchée par un cocktail Molotov lancé par des partisans du parti de M. Mugabe. Mardi, le pays devait célébrer le vingtième anniversaire de son indépendance.

HARARE

de notre envoyée spéciale

Plusieurs centaines de militants de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU-PF), le parti au pouvoir depuis l'indépendance du pays en 1980, attendaient, dimanche matin 16 avril, l'arrivée du président Robert Mugabe, de retour de Cuba, où il venait de participer à un sommet du G 77. Dès son arrivée, M. Mugabe a prononcé une courte allocution, qui a immédiatement levé toutes les ambiguïtés sur sa position concernant l'occupation des propriétés appartenant à des fermiers blancs par des anciens combattants de la guerre d'indépendance, les « vétérans ». Alors que le vice-président, Joseph Msika, avait demandé vendredi aux « vétérans » de mettre fin au mouvement, Robert Mugabe les a vivement encouragés à maintenir la pression et à ignorer les décisions de la Haute Cour de justice exigeant l'évacuation des fermes, les assurant au passage de la solidarité de la police.

La situation s'était pourtant considérablement aggravée samedi, après qu'un fermier blanc, David Stevens, eut été tué par des « vétérans » qui l'avaient enlevé la veille au soir avant d'incendier sa ferme, dans la région de Marondera, au sud-est d'Harare. David Stevens a été tué par un coup de feu tiré en pleine face, sous les yeux de cinq autres fermiers qui avaient suivi les ravisseurs jusqu'au poste de police de Murewa (est de Harare) pour lui porter secours. Deux d'entre eux ont été enlevés et retrouvés plus tard dans une grotte, deux autres ont été blessés au moment de l'assassinat de David Stevens. Le chef de la région militaire où se trouve Marondera avait pourtant assuré aux fermiers blancs que leur protection était assurée.

Deux militants du Mouvement pour le changement démocratique

(MDC), formation d'opposition, ont également été tués samedi, au sortir d'une réunion politique, à Buhera, au sud de Harare. Ils ont péri brûlés vifs dans l'incendie de leur voiture, touchée par un cocktail Molotov lancé par des membres du ZANU-PF, sous les yeux de policiers stationnés dans leur véhicule à une centaine de mètres de la scène. Ceux-ci ne sont intervenus qu'après la mort des deux passagers, dont le chauffeur de Morgan Tsvangirai, le chef du MDC. Les assaillants étaient armés de fusils d'assaut AK-47, selon le récit d'un témoin.

SITUATION CONFUSE

Jusqu'aujourd'hui, le mouvement d'occupation des propriétés appartenant à des Blancs - lancé en février - s'était déroulé dans un calme relatif, en dépit de la mort d'un policier tué par des « vétérans » début avril. Mais, ces derniers jours, la nervosité des « vétérans » est devenue perceptible et leur discours s'est radicalisé, en même temps que leurs allées et venues entre les différentes fermes sont devenues plus nombreuses. Le but de cette agitation est de renfor-



cer la détermination des travailleurs agricoles, qui boudent parfois les jonctions des « vétérans », préférant prendre le parti de leurs patrons blancs.

Du côté des institutions, la situa-

tion est extrêmement confuse. Vendredi, après que la Haute Cour de justice a confirmé son ordre d'évacuer les fermes, certaines unités de la police se sont déclarées prêtes à intervenir ; mais, le même jour, la di-

rection de la police a affirmé son intention de ne pas respecter la décision de la justice. Samedi soir, la télévision zimbabwéenne a diffusé l'intervention du vice-président Joseph Msika, faisant alors fonction de président en raison de l'absence de Robert Mugabe, appelant les « vétérans » à cesser leur mouvement. Le présentateur du journal affirmait que des ministres étaient en campagne pour veiller à l'évacuation. Cela ne concernait en fait que six membres du gouvernement, les autres continuant de soutenir le mouvement des « vétérans ».

Mardi, le Zimbabwe célébrera soixante-dixième anniversaire de son indépendance. Seul un discours de Robert Mugabe devrait marquer l'événement. Il avait été décidé d'attribuer l'argent des festivités aux victimes des récentes inondations. Mais, même sans musique et sans défilé, cette journée pourrait être l'occasion pour les « vétérans » de montrer que, dans leur esprit, la guerre de libération ne s'est pas terminée avec l'indépendance du pays.

A. Dz

« Les fermiers blancs perdent courage, continuons le mouvement ! »

GURUWE SOUTH

de notre envoyée spéciale

« Pamberi ne ZANU-PF », on le voit poing. « Pasi na MDC », on le baisse vers le sol. Vive le ZANU, à

REPORTAGE

les visages des Blancs sont fermés, et les regards expriment la peur et l'amertume

rés sur les plateaux de quelques tracteurs. Leurs patrons, les propriétaires terriens, ont été invités au meeting par Shindori Shinenga, candidat ZANU-PF et vice-ministre du tourisme, des mines et du développement du gouvernement Mugabe. Aucun ne s'est présenté. Ils ont tourné autour du champ où étaient réunis leurs travailleurs, sans s'arrêter. L'ambiance est à la fois grave et réfléchie. A chaque passage de la voiture d'un fermier, un lourd 4x4, quelques têtes se retournent, celles du service d'ordre, des hommes armés de bâtons. Parfois, l'une des voitures s'arrête un court moment : personne ne descend, les visages sont fermés, les regards expriment la peur et l'amertume, les fermiers refusent de prononcer un seul mot, même pas de colère. Ces hommes semblent désespérés.

Shindori Shinenga est moins direct que le « vétéran », mais le contenu de son discours est aussi clair. « Le ZANU, dit-il en levant le poing, ne fera jamais alliance avec les grands propriétaires terriens blancs. Le MDC, lui, a choisi cette voie. Ce sont les traités de notre lutte, nous devons les combattre. Ne les laissez pas vous influencer. Ni eux ni vos patrons. Pamberi ZANU-PF, Pasi na MDC. » Toute la fin de la semaine, des meetings de ce genre se sont tenus, dans les fermes commerciales, comme on appelle les grandes propriétés agricoles, ou à leur périphérie, afin de permettre à des petits paysans africains des alentours d'y participer. Ce sont des réunions électorales, mais le thème en est unique : l'occupation des terres et l'alliance du MDC avec les propriétaires terriens.

Toute la journée, dans cette ré-

gion, des groupes de jeunes du ZANU-PF « toy-toyent », marchent d'un pas très cadencé au son des chants de lutte. Ils parcourent ainsi des dizaines de kilomètres, par groupes d'une cinquantaine, qui veillent à ce qu'aucun opposant ne cherche à s'infiltrer dans le district. Mudihdo Business Centre est un ensemble de maisons collectives où petits paysans et ouvriers agricoles se retrouvent. Ce vendredi soir, la musique bat son plein et, entre deux rondes toy-toyantes, les jeunes s'y arrêtent pour reprendre des forces en mangeant le « pap », une boule de farine de maïs cuite à l'eau.

« NOUS CONTRÔLONS TOUT ICI »

Tassi, un jeune militant du ZANU-PF, commente pour ses amis : « Camarades, s'écrie-t-il, les fermiers perdent courage, il faut continuer le mouvement, c'est le seul moyen de les forcer à discuter. Il faut barrer la route au MDC et à Morgan Tsvangirai [son dirigeant], il ne faut pas les laisser s'exprimer dans notre circonscription, il ne faut même pas les laisser entrer ! » Le comportement des jeunes ne laisse aucun doute sur l'inévitabilité de l'affrontement, s'ils rencontraient des opposants.

La circonscription de Guruwesud est un des fiefs du ZANU-PF, assure Shindori Shinenga. « Ce sera plus difficile pour certains de mes collègues, mais moi, ici, je suis sûr de gagner », dit-il. Sur la route, il s'arrête à chaque épicerie-café, où les hommes se rassemblent à la tombée de la nuit. Un appel de phares et deux ou trois personnes viennent lui rendre compte de ce qui s'est passé. Ce rapport n'a qu'une fonction : si-

gnaler la présence de militants du MDC, rendre compte de leurs faits et gestes. Shindori ne cache pas sa fierté, « nous contrôlons tout ici, et nous gagnerons ». Malgré son réseau d'informateurs, il est cependant inquiet. « Les élections devraient avoir lieu fin mai-début juin, nous ne pouvons attendre plus longtemps. La situation est très mauvaise, à la moindre étincelle, une intervention de la police pour chasser les « vétérans » par exemple, et tout peut aller très mal. »

L'étincelle, parfois, semble proche. L'inquiétude, en tout cas, est perceptible. Si des militants du ZANU-PF et du MDC se rencontraient, le choc pourrait être très dur. Impossible en effet de cacher la haine mutuelle qui anime les militants. « Nous avons besoin d'une forte opposition, déclare avec emphase Shindori Shinenga, mais le MDC ne peut être cette opposition, car nous n'avons rien en commun, nous ne pouvons que nous insulter. » On a très vite oublié, au ZANU-PF, que les dirigeants du MDC étaient, il y a peu, ceux du syndicat allié au parti de Robert Mugabe.

Pour Shindori, les occupations de terres ne prendront fin qu'avec les élections. Après le scrutin, il en est convaincu, les négociations s'engageront avec les propriétaires terriens, et les distributions de terres pourront commencer, en toute transparence et honnêteté. Tout se passera alors comme sur du velours, assure-t-il à ses partisans assis dans l'herbe : « Vous serez les gagnants de cette lutte. »

Anne Dissez

Paris se justifie après le rapport de l'ONU sur le génocide rwandais

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante

La communauté internationale a publiquement reconnu vendredi 14 avril (*Le Monde* des 16-17 avril) son « échec absolu et tragique » face au génocide du Rwanda en 1994. Une repentance collective, exprimée lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, qui n'a pas convaincu Ingvar Carlsson : « Je ne peux en aucun cas vous garantir que d'autres génocides n'auront pas lieu », nous a dit l'ancien premier ministre suédois, auteur du rapport de la commission d'enquête sur le rôle de l'ONU au Rwanda. M. Carlsson n'a en effet « rien entendu », ce vendredi, soit six mois après la parution de son rapport, sur « les autres recommandations de la commission, les leçons à tirer de cette tragédie ». Et « aujourd'hui, au Congo, l'ONU entame à nouveau une opération militaire sans les ressources nécessaires ni un mandat clair », pourtant identifiés dans son rapport comme les deux « facteurs clés » de son échec au Rwanda.

La réunion a mis en lumière le double malaise de la communauté internationale face au Rwanda. Tourmentée par son inaction « honteuse », avant et pendant le massacre des 800 000 Tutsis et Hutus modérés, elle reste inhibée, six ans plus tard, devant le régime de Kigali, qui représente les victimes et à qui elle n'ose rien reprocher. L'ambassadeur américain, Richard Holbrooke, qui a fait de la région des Grands Lacs son cheval de bataille au Conseil, a admis « les défaillances » de son pays et brisé un tabou, en exhortant la communauté internationale à « réfléchir ensemble à la démobilitation et à la réhabilitation » des « génocidaires [qui] poursuivent aujourd'hui encore leur terreur à partir du Congo ».

L'action armée des Hutus extrémistes, les Interahamwe, à l'intérieur du Rwanda, sensée « justifier » l'invasion, il y a plus d'un an et demi, de la République démocratique du Congo par le Rwanda, n'a à ce jour jamais fait le sujet d'une réflexion au sein de la communauté internationale.

La France, elle, n'a pas souhaité s'excuser. L'ambassadeur Jean-David Levitte a, dans son intervention, reconnu « la faillite grave » des Nations unies au Rwanda, mais il en a surtout profité pour défendre l'action militaire de Paris à l'époque, l'opération « Turquoise ». « Nous n'ignorons pas les critiques, à notre avis injustifiées, que l'opération a suscitées », a-t-il dit, ajoutant que « face au génocide et constatant les retards et les difficultés rencontrées pour renforcer l'ONU, la France a apporté une aide aux populations menacées ». « Fallait-il, a-t-il demandé, encore une fois rester les bras croisés ? »

Afsané Bassir Pour

REVENU MINIMUM ET INSERTION

MANUEL DES INTERVENANTS DANS LES DISPOSITIFS D'INSERTION

FRANÇOISE AUMONT
FRANÇOISE GLABI
FRANÇOISE-SARIE LORE

AFPU-SODIS 184 p., 195 F

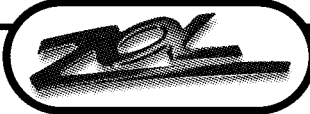
L'essentiel des supports de l'insertion dans un document unique à l'usage des professionnels

Revenu minimum et insertion. Manuel des intervenants dans les dispositifs d'insertion, par F. Aumont, R. Glabi, F.-X. Lore

Disponible en librairie ou auprès des Éditions ENSP



École nationale de la santé publique
Av. du Pr Léon-Bernard - 35043 Rennes cedex
Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84
editions@ensp.fr



Enfin une bonne excuse pour regarder sous le capot d'une BMW



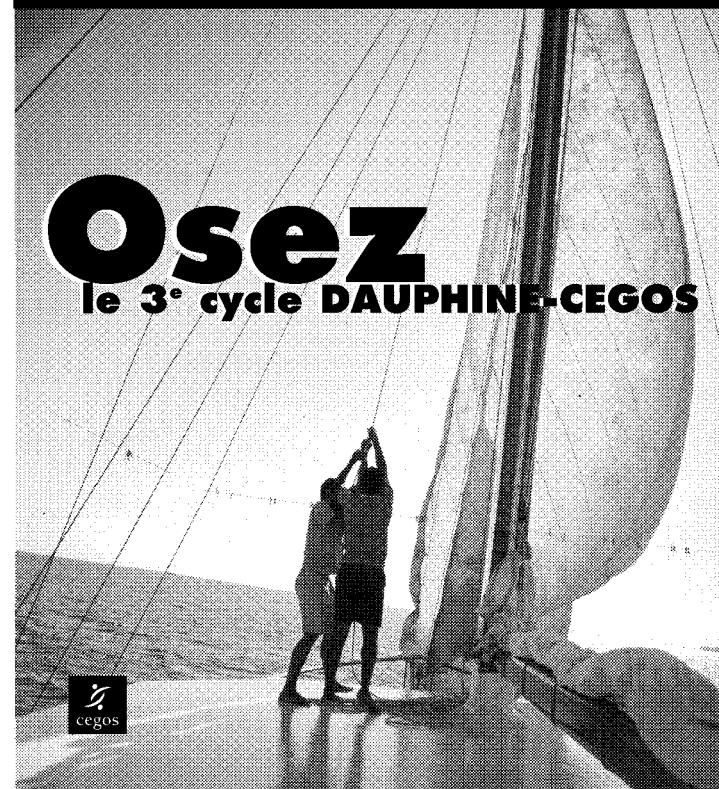
Nouveaux moteurs diesel
520 d - 525 d
530 d

Photo non contractuelle.

44, avenue Edouard Vaillant 92 BOULOGNE
PORTE DE SAINT-CLOUD - 01 46 09 91 63



PROMOTION 2001



Osez le 3^e cycle DAUPHINE-CEGOS !

Vous voulez renforcer votre pratique du management, dynamiser votre carrière sans quitter votre entreprise ? DAUPHINE, l'université spécialiste de la gestion et du management, en partenariat avec la CEGOS, leader européen du management par les compétences, vous propose, en formation continue, MANAGEMENT GLOBAL DES ENTREPRISES.

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE

Renseignements et dossier de sélection :

UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE
Michèle de Boisvilliers
01 44 05 44 76 ou
www.dep.dauphine.fr
CEGOS
Claire de Bechillon
01 46 20 63 09 ou
www.cegos.fr/mge

Le Monde des DEBATS

Au sommaire du numéro d'avril

LA NOUVELLE QUESTION CAPITALISTE

Erik Izraelewicz / Federico Rampini, Richard Sennett, Jean-Louis Beffa, Isaac Johsua, Bernard Maris, Luc Boltanski / Daniel Cohen / Alain Finkielkraut



L'Afrique en dents de scie

Richard Banégas / Béatrice Hibou
Jean-Pierre Dozon

Sociologie allemande: le retour du sujet

Michel Wieviorka

Le cerveau, matière plastique

Alain Berthoz / Jacques Glowinski

Pascal ou l'effroi

François Sureau

Nabokov chasseur de papillons

Patrick Amine

FILLES, FEMMES, MÈRES

Aldo Naouri

Jeanne Fagnani / Élisabeth G. Sledziewski

Mensuel.

En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Oui, je m'abonne au Monde des Débats :

M. M^{me} M^{lle}

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél. : Fax :

1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de: **Le Monde des Débats Service Abonnements**
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Je règle par carte bancaire n°: _____

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Date d'expiration:

Date et signature:

Conformément à la Loi sur l'Informatique et les Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Londres propose à Moscou de servir de « pont » entre la Russie et les Etats-Unis

A Londres, Vladimir Poutine fait sa première visite à l'étranger depuis son élection

Le président russe par intérim, Vladimir Poutine a commencé, lundi 17 avril à Londres, son premier déplacement à l'étranger depuis son élec-

tion le 26 mars. Cette visite, sur fond de guerre en Tchétchénie, est très critiquée. Tony Blair entend établir une « relation forte » avec le nou-

veau maître du Kremlin et les deux hommes « s'apprécient beaucoup », explique-t-on dans l'entourage du premier ministre britannique.

LONDRES

de notre correspondant

Quelle chose plaît beaucoup à Tony Blair, chez le nouveau président russe qu'il a invité à déjeuner lundi 17 avril à sa résidence officielle du 10 Downing Street. Le premier ministre britannique, qui s'est arrangé pour que son hôte reçoive lundi après-midi un hommage appuyé du royaume, c'est-à-dire un thé avec la reine Elizabeth II en son château de Windsor, l'a confié cette semaine à un éditorialiste du *Washington Post*: « la vision du futur de Vladimir Poutine nous satisfait. » Que l'intéressé, qui parle couramment l'allemand et maîtriserait l'anglais, ait choisi Londres pour sa première sortie « ex capacta » dans le vaste monde, n'est pas étranger à cette appréciation et à ces honneurs. « La reine n'étant théoriquement pas du genre à prendre le thé avec des meurtriers qui lui tacheraient les mains de sang, ironise Oleg Gordievski, transfuge du KGB réfugié à Londres, l'invitation est un vrai miracle pour l'image de Poutine... »

A Londres, comme dans les autres capitales européennes, on apprécie évidemment beaucoup que le nouveau maître du Kremlin ait réussi à faire approuver par la Douma (Chambre basse du Parlement) le traité Start II sur la réduction

des arsenaux nucléaires. Il n'est pas certain que, sans cet événement surprise, le thé eût été servi à Windsor. Mais depuis la soirée commune qu'ils ont passé à l'Opéra de Saint-Petersbourg le mois dernier, Tony Blair et Vladimir Poutine « s'apprécient beaucoup », on le dit au bureau du premier ministre, et le tapis rouge aurait quand même été déroulé pour M. Poutine.

« ENGAGEMENT STRATÉGIQUE »

Au moment où l'Europe et, plus durement que les autres, la France et l'Allemagne dénoncent la brutalité du corps expéditionnaire russe en Tchétchénie, Tony Blair est évidemment plus à l'aise avec la « vision du futur » de son interlocuteur qu'avec son présent. Mais de toutes les grandes capitales européennes, c'est clairement à Londres, où l'on donne la priorité à une politique « d'engagement stratégique » avec lui, que le président russe devait entendre la critique, disons la plus « diplomatique », de sa stratégie militaire tchétchène. Menzies Campbell, député libéral-démocrate, peut bien dénoncer, avec les organisations des droits de l'homme comme Amnesty International et Human Rights Watch, « le remplacement, pour M. Poutine, de la dimension éthique de la politique étrangère britannique par une stra-

tégie d'engagement critique précipitée », Tony Blair n'entend pas laisser passer l'occasion pour son pays d'établir « une relation forte » avec le nouveau président russe.

Au moment où l'Amérique a la fièvre préélectorale, et où les grandes capitales européennes renâclent devant le carnage en Tchétchénie, Londres, où l'on se félicite discrètement d'avoir été choisi pour cette première sortie, veut être pour son hôte « comme un pont entre l'Europe et les Etats-Unis. C'est du reste ce qu'il m'a dit à Saint-Petersbourg », a révélé M. Blair, « il nous voit dans ce rôle ». Que Moscou ait besoin d'un « pont » à l'heure d'aujourd'hui pour traiter avec Washington peut laisser perplexe. Mais la diplomatie a ses règles et le premier ministre britannique n'est pas ici à la recherche d'une « troisième voie ». Comme lui, Vladimir Poutine, assure-t-il, « a un programme très clair de modernisation de la Russie. Quand il parle d'une Russie forte, il ne menace personne, il veut dire « forte » au sens politique et économique, ce qui est un objectif parfaitement raisonnable ». En clair, il n'y a pas à craindre la « force » à laquelle M. Poutine fait, en l'occurrence, référence. Tony Blair, qui avait également organisé, pour lundi matin, une rencontre de son hôte avec le

patronat et les investisseurs britanniques, est prêt, pour sa part, à écouter d'une oreille favorable les demandes d'aide économique dont la Russie a besoin.

Pour autant, pressé par ses partenaires européens aussi bien qu'américains et par les défenseurs des droits de l'homme qui entendaient bien se rappeler, lundi dans des manifestations de soutien aux Tchétchènes, au bon souvenir de M. Poutine, le premier ministre britannique avait bien l'intention, dans ses discussions avec l'intéressé, de ne pas faire l'impasse sur la question qui fâche. Le nombre de morts peut être comparable, « il n'y a aucune comparaison à faire entre le problème de sécurité qu'a la Russie en Tchétchénie et le génocide qui s'est produit au Kosovo », répétait, jeudi, Alastair Campbell, le porte-parole de M. Blair. Pour autant, le premier ministre le répétait le lendemain sur son site Internet, il affirmera à son hôte que « la Russie doit laisser libre accès en Tchétchénie aux organisations internationales. J'espère, ajoutait-il, que Moscou comprendra les leçons claires tirées de conflits similaires à travers le monde, à savoir qu'il n'y a pas de solutions purement militaires et que le dialogue politique est essentiel. »

Patrice Claude

Les projets de retour peu glorieux de l'OSCE en Tchétchénie

ZNAMENSKOE (Tchétchénie)

de notre envoyée spéciale

Au nombre des visites organisées ces dernières semaines par les autorités russes dans « leurs » zones en Tchétchénie, celle de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) fut, en toute logique, celle dont le côté « village Potemkine » fut le plus outrancier. L'OSCE, vouée aux compromis avec une Russie qui est membre de cette organisation fonctionnant par consensus, avait installé une mission en Tchétchénie en 1995, qu'elle a retiré fin 1998 en raison, officiellement, de l'insécurité qui y régnait. Aujourd'hui, elle veut y revenir, quitte à avaler toutes les couleuvres du Kremlin.

Alors que son nouveau locataire, Vladimir Poutine, avait refusé de rencontrer la haute commissaire pour les droits de l'homme de l'ONU, Mary Robinson, il a reçu avec faste la présidente en exercice de l'OSCE, Benita Ferrero-Waldner, ministre autrichienne des affaires étrangères. M^{me} Ferrero-Waldner, contrairement à Mary Robinson, n'a pas dénoncé la « violence ordonnée » faite aux civils en Tchétchénie, ni le refus de lui montrer certains camps de détention. Au contraire, elle a pris le parti de faire bonne figure, durant les sept heures qu'ont duré sa visite en Tchétchénie, le 14 avril. Y compris lorsque sa délégation, une vingtaine de personnes gardées par au-

tant de soldats russes armés, fut accueillie au son enjoué d'un orchestre à l'entrée d'un camp de réfugiés entouré de fils de fer barbelés et gardé par des militaires.

« Ils ont osé amener leur musiciens dans ce camp de concentration », gronde Louiza, une mère de quatre enfants qui, comme tant d'autres « personnes déplacées » entassées dans ces tentes, n'a pas de papiers en règle et ne peut donc circuler en Tchétchénie sans risquer de se faire arrêter comme « bandit » ou comme « sniper ». « Les soldats viennent dans nos tentes en pleine nuit, ce sont les mêmes qui nous ont chassés de Grozny, où ils ont brûlé tant de civils », ajoute une autre femme de ce groupe, un de ceux qui observent de loin la tournée de dix minutes, fortement encadrée, à laquelle ont droit les « hôtes étran-

gers » dans ce camp. « Une femme qui avait trop parlé à des Anglais venus la semaine dernière a été convoquée par le commandant du camp, et on ne l'a pas revue depuis », affirme plus loin un vieillard.

C'est pourtant dans la localité de Znamenskoe, qui abrite ce camp dans un climat de peur, que l'OSCE a décidé d'installer sa mission permanente en Tchétchénie. Car Znamenskoe, situé au nord de Grozny en ruine, est considéré par les Russes comme l'endroit le plus « sûr » du pays : c'est une des rares bourgades à n'avoir pratiquement pas été bombardée, car elle est le fief d'un allié de longue date de Moscou, Dokou Zavgaev, qui administre la Tchétchénie pour le compte des Russes durant la première guerre de 1994-1996. C'est d'ailleurs son frère qui vient d'être nommé administrateur de Zna-

menskoe. C'est son adjoint qui louerait une de ses maisons à l'OSCE : elle fut visitée par la délégation, et M^{me} Ferrero a posé pour les photographes devant une bannière de l'Organisation accrochée à une fenêtre, mais rien ne dit que les yeux sont fairs.

Car, d'une part, rien n'est encore négocié sur la possibilité pour la mission de garder ses anciens gardes armés, dont on peut supposer qu'ils n'étaient pas des agents du FSB (ex-KGB). D'autre part, si cette organisation veut réellement « jouer un rôle politique » dans la recherche d'une issue à la guerre en Tchétchénie, comme ce fut réaffirmé lors du sommet d'Istanbul, elle ne peut décemment pas s'afficher de façon aussi intime avec une des parties au conflit.

Elle ne devrait pas non plus continuer à ignorer les appels à la médiation que lui lancent, de leurs montagnes toujours bombardées, les hommes du président tchétchène Aslan Maskhadov. Car M. Poutine lui-même multiplie les contacts indirects avec les « bandits », contacts qu'il interdit à l'OSCE. A force de vouloir se cantonner à un rôle humanitaire pour ne pas « éveiller la méfiance » russe et obtenir l'accès au territoire tchétchène, l'OSCE risque de n'y jouer qu'un rôle de feuille de vigne pour les crimes qui continuent à y être commis.

Sophie Shihab



ATTRIBUTION DE LA BOURSE D'ETUDES „Ernst Jünger“ PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DU BADE-WURTEMBERG

Le président du conseil des ministres du Bade-Wurtemberg a créé une bourse d'études pour les scientifiques, qui travaillent sur les recherches dans le domaine de la littérature et de l'histoire européenne, en considération particulière d'Ernst Jünger.

La bourse d'études Ernst Jünger, dont le statut a été publié dans le journal officiel du Bade-Wurtemberg le 06.11.1995, a été attribuée pour la première fois le 29.03.96. Elle consiste en un montant de DM 20.000,-. De plus, une chambre d'hôte sera mise à disposition pendant 9 mois à la maison collégiale des archives allemandes de littérature à Marbach sur le Neckar.

Des candidatures peuvent être présentées par les chercheurs des lettres, particulièrement ceux des domaines linguistiques, littéraires, historiques ou sociologiques. Un doctorat du 3e cycle ou une qualification universitaire comparable est exigée.

Une présentation de la carrière scientifique, une liste des publications ainsi qu'une description détaillée du projet envisagé, qui doit être réalisé avec la bourse, devront être joints à la candidature. Comme résultat de la bourse, une publication autonome est attendue dans les trois ans.

Un jury décide de l'attribution.

Veillez adresser vos candidatures avant le 31. Mai 2000 (date du timbre de poste) à:

Direktor des Deutschen Literaturarchivs - Herrn Professor Dr. Ulrich Ott - Postfach 1162 - 71666 Marbach Allemagne

Révolution culturelle

Les nouveaux comportements dans l'entreprise

Vers une pédagogie active du savoir-être

Éditions d'Organisation - En librairie

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

LEGRAND

Tailleur sur mesures Depuis 1894 Collections Hommes & Dames

Très grand choix de tissus et de prix

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e Tél : 01.47.42.70.61

HEC-ESSEC-ESCP

► Stages intensifs
Pré-entrée, Noël, février, Pâques
► Classes préparatoires annuelles « pilotes » 1^e et 2^e années, voies S et E
HEC-ESSEC-ESCP-EML : de 90% à 100% d'intégrés en voie S, de 70% 80% d'intégrés en voie E

IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé

La France veut profiter des perspectives du marché libyen après la levée des sanctions

La procédure du juge Bruguière contre Mouammar Kadhafi contrarie ses efforts

Alors que la réhabilitation internationale de la Libye avance à grands pas depuis la suspension des sanctions internationales, la Foire interna-

tionale de Tripoli témoigne de l'intérêt des pays européens pour ce pays pétrolier. La France dis-

pose d'une part de marché modeste et ses efforts sont contrariés par la procédure engagée contre Mouammar Kadhafi par le juge Jean-Louis Bruguière dans l'affaire du DC-10 d'UTA.

TRIPOLI

de notre envoyé spécial

La réhabilitation de la Libye avance à grands pas. Depuis la suspension, il y a un an, des sanctions des Nations unies à la suite de la remise à la justice écossaise par Tripoli des deux Libyens soupçonnés de l'attentat de Lockerbie, la normalisation est à l'ordre du jour et le sommet Euro-Afrique au Caire, début avril, a consacré le retour au premier plan de Mouammar Kadhafi.

Si l'Italie, première partenaire économique de la Libye, a été la plus rapide, la Grande-Bretagne, qui comme les Etats-Unis avait instruit à charge contre Tripoli dans l'affaire de l'explosion du Boeing de la PanAm au-dessus de la ville écossaise, a rétabli au début de l'année ses relations diplomatiques. Washington, qui maintient de son côté ses propres sanctions contre le pays accusé de soutenir le terrorisme, n'en a pas moins dépêché sur place, en mars, une mission consulaire qui pourrait conclure à la levée de l'interdiction signifiée aux ressortissants américains de se rendre en Grande Jamahiriya.

La France s'efforce de ne pas se laisser distancer dans cette véritable ruée vers l'or noir libyen qui en fait l'un des rares pays solvables de la région. La taille du pavillon français à la Foire internationale de Tripoli (le deuxième en importance après le pavillon italien) qui se tient actuellement en témoigne, au même titre que la visite du secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret, qui a effectué, le 10 avril à Tripoli, un véritable marathon politico-économique.

Il s'agissait de la première visite d'un ministre français depuis les

sanctions internationales décrétées en 1992, bien moins lourdes que celles contre l'Irak (le commerce du pétrole libyen n'était pas proscrit), mais qui ont cependant contrarié le développement du pays. M. Pierret n'a pas économisé son énergie pour témoigner des bonnes dispositions françaises à l'égard de la Libye. La bonne volonté a buté, comme s'y attendait un peu la délégation française, sur un obstacle de taille : la procédure instruite par le juge Jean-Louis Bruguière contre Mouammar Kadhafi lui-même, dans le cadre de l'affaire de l'attentat contre le DC-10 d'UTA commis en 1989.

CADRE POLITIQUE IMPRÉCIS

Ce contentieux similaire au dossier de Lockerbie avait été jugé réglé par les deux pays après le procès par contumace, l'an dernier, contre les responsables libyens présumés de cet attentat. L'initiative du juge anti-terroriste, qui pourrait potentiellement déboucher sur un mandat d'arrêt international a plongé les autorités françaises dans l'embarras. La saisine de la Cour d'appel par le Parquet contre le juge et le rappel du principe de la séparation des pouvoirs en France n'a pas suffi à apaiser les Libyens. Devant la délégation française, le vice-ministre libyen des affaires politiques, Saad Moujber, citant le nom du juge, n'a pas dissimulé l'humeur libyenne devant cette mauvaise manière tolérée par la France contre la Libye.

Les dénégations de la France ont du mal à convaincre les Libyens. La plainte pénalise indiscutablement les efforts diplomatiques engagés de part et d'autre. Elle pourrait avoir également des conséquences sur les échanges économiques. La

France dispose actuellement d'une part de marché (5 %) déjà inférieure à celle de l'Italie (17 %), de l'Allemagne (7 %) ou de la Grande-Bretagne (7 %). Si elle a pu profiter pendant un certain temps de positions acquises avant les sanctions, elle s'attend aujourd'hui à une concurrence accrue sur des secteurs qui l'intéressent, outre les hydrocarbures : les télécommunications, les transports, l'eau et l'électricité. Autant de domaines pour lesquels les investissements prévus promettent d'être considérables.

Les efforts de la France s'inscrivent enfin dans un cadre politique et diplomatique libyen encore imprécis. La décision brutale de

Mouammar Khadafi, fin février, de supprimer les trois quarts des ministères (dont celui du pétrole), parfois au profit d'instances locales, les *chaabiyates*, ajoute à l'incertitude ambiante. Comme le résume l'un des exposants français à la foire de Tripoli, « ce qui est vrai un jour ici ne l'est pas forcément le lendemain ». Attaché désormais au rôle de mentor de l'Afrique qu'il voudrait incarner, M. Kadhafi répugne également à inscrire la Libye dans le processus euro-méditerranéen de Barcelone comme l'y invitent les Européens et la France, espérant plutôt se poser, à l'avenir, comme un intermédiaire obligé entre les deux continents.

Gilles Paris

Première visite en France d'un président de l'Inde

Le séjour de K. R. Narayanan, le chef d'Etat de la plus grande des démocraties, illustre l'embellie des relations entre Paris et New Delhi

LE PRÉSIDENT indien, K. R. Narayanan, est arrivé à Paris, dimanche 16 avril, pour une visite de cinq jours, la première dans l'Hexagone d'un chef d'Etat de la « plus grande des démocraties ». Cette visite, qui répond à celle effectuée en Inde par Jacques Chirac en janvier 1998, ne devrait pas, en principe, donner lieu à la signature d'accords majeurs entre les deux pays mais traduit l'embellie en cours dans les relations entre Paris et New Delhi.

Le président Narayanan, âgé de soixante-dix-neuf ans, qui ne dispose pas de pouvoirs exécutifs, est le premier membre de la caste des intouchables à avoir eu accès à la magistrature suprême par son

élection, en juillet 1997. Cet ancien diplomate est connu pour son franc-parler, n'hésitant pas, comme il l'a fait dans un récent discours, à rappeler à ses compatriotes le sort réservé aux plus pauvres dans la république indienne (lire page 16).

« DIALOGUE STRATÉGIQUE »

M. Narayanan devait rencontrer Jacques Chirac, lundi, et s'entretenir avec Lionel Jospin le lendemain. Il est attendu mercredi à Toulouse, où il visitera Aérospatiale-Matra et Airbus qui espère la signature d'un contrat avec Air India. Il se rendra ensuite à Avignon pour une journée consacrée au tourisme.

Les relations franco-indiennes ont longtemps été limitées, surtout sur le plan économique. Après les tests atomiques de mai 1998, la France avait cependant montré une compréhension fort appréciée en Inde et les deux pays ont décidé depuis lors d'entamer un « dialogue stratégique » destiné à élever le niveau des échanges. Le commerce bilatéral entre Paris et New Delhi se monte environ à 2 milliards de dollars, à l'avantage de l'Inde, mais les exportations françaises vers l'Inde ont progressé de 30 % l'an dernier.

La visite de M. Narayanan pourrait ainsi favoriser cette évolution, l'essentiel aujourd'hui étant d'attirer en Inde les PME françaises qui ne montrent pas encore un intérêt suffisant pour les promesses représentées par le gigantesque marché d'un pays qui s'est employé, depuis quelques années, à déréguler une économie longtemps corsetée dans un système de type socialiste.

L'« histoire secrète » de la CIA en 1953 en Iran

LE RÔLE de la centrale de renseignements américaine, la CIA, dans le coup d'Etat qui a renversé, en 1953, le premier ministre iranien, Mohamad Mossadegh, et ramené le shah Mohamad Reza Pahlavi au pouvoir n'est plus un secret pour personne. Mais le *New York Times* publie, lundi 17 avril, une copie de l'histoire secrète du coup, écrite en mars 1954, par Donald Wilber, l'un des principaux planificateurs de l'opération. Cette intervention, dont le succès doit beaucoup à la chance, d'après l'auteur, marqua le début d'autres complots de la CIA visant à déstabiliser des gouvernements étrangers, y compris le coup réussi au Guatemala en 1954 et la désastreuse affaire de la baie des Cochons en 1961, écrit le *NYT*. Ces opérations ont abouti partout à une hostilité tenace à l'égard des Etats-Unis.

L'administration américaine a invoqué des « raisons stratégiques » pour justifier son action, a réécemment déclaré la secrétaire d'Etat Madeleine Albright. Mais « le coup [de 1953] a clairement retardé le développement de l'Iran et il est aisé de comprendre pourquoi tant d'Iraniens continuent d'en vouloir à cette ingérence américaine dans leurs af-

aires intérieures », a ajouté M^{me} Albright. En novembre 1979, après la révolution qui mit fin au régime du shah, des étudiants islamiques prirent d'assaut l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, qualifiée de « nid d'espions », et retinrent en otage pendant 444 jours les diplomates et personnels de la chancellerie.

AU SOMMET DE L'ANTICOMMUNISME

Le pétrole était l'enjeu du coup de 1953, rappelle le *NYT*. Mossadegh ayant pris la décision de nationaliser l'or noir, la Grande-Bretagne sollicita la coopération des Etats-Unis pour le renversement de Mossadegh. Les Américains, qui n'avaient aucune intention de s'en mêler, acceptèrent d'étudier la proposition britannique, ajoute le *NYT*. Un développement inattendu en mars 1953 encouragea la CIA à aller dans cette voie : à un moment où l'anticommunisme avait atteint des sommets aux Etats-Unis, l'antenne téhéranaise de la centrale fut contactée par un officier iranien de haut rang qui sollicitait une assistance américaine pour renverser Mossadegh.

Une nouvelle vision des Sciences de la Vie : De la prévention au traitement par la vaccination

Leader mondial des Sciences de la Vie, Aventis est engagée de

toutes ses forces dans le développement de nouveaux vaccins préventifs pour combattre les nombreuses maladies infectieuses qui menacent encore la vie de millions d'hommes. Parallèlement, grâce à notre savoir-faire en immunologie, nous développons aussi des vaccins thérapeutiques, qui donneront aux médecins de nouveaux moyens pour lutter contre le cancer et d'autres maladies chroniques graves comme les ulcères gastriques ou l'infection par le virus HIV. Pour beaucoup, un monde débarrassé des maladies, c'est un beau rêve. Pour nous, c'est le but que nous poursuivons jour après jour.



VICHY La mission sur la spoliation des juifs de France, présidée par Jean Mattéoli, devait rendre son rapport au premier ministre, Lionel Jospin, lundi 17 avril. Au terme de

trois ans de travail, elle estime la spoliation des juifs à 5,2 milliards de francs 1941, soit 8,8 milliards de francs actuels. ● CETTE SOMME comprend notamment les prélève-

ments sur les comptes bancaires, les contrats d'assurance-vie, l'« aryanisation » des biens et les sommes confisquées aux internés juifs dans les camps français. ● LES FONDOS EN

DÉSHÉRENCE qui n'ont pu être restitués parce qu'ils appartenaient à des victimes du génocide viendront doter une Fondation pour la mémoire, qui aura une « mission d'his-

toire, d'éducation et de solidarité ». ● LA CAISSE DES DÉPÔTS et consignations rend public, lundi 17 avril, son deuxième rapport d'étape sur la spoliation.

La mission Mattéoli estime la spoliation des juifs à 8,8 milliards de francs

Au terme de trois ans de travaux, la mission d'étude présidée par Jean Mattéoli a évalué la spoliation financière des juifs effectuée sous Vichy par les banques et les assurances, mais aussi l'« aryanisation » des entreprises et les confiscations réalisées dans les camps d'internement

UN RAPPORT GÉNÉRAL, sept rapports sectoriels, un guide des archives et un recueil des textes officiels, soit en tout dix volumes : après trois ans de travail, la mission d'étude sur la spoliation des juifs de France, dite « mission Mattéoli » du nom de son président, rend public le résultat final de ses recherches. Installée en mars 1997 par Alain Juppé, alors Premier ministre, c'est à Lionel Jospin qu'elle devait remettre, lundi 17 avril, ses différents rapports et ses recommandations. Le bilan de ses recherches sur les archives de la seconde guerre mondiale et de la Libération confirme ce qui avait déjà été mis en évidence par les deux rapports d'étape, publiés en janvier 1998 et janvier 1999. Il montre l'ampleur de la spoliation des juifs de France sous l'Occupation.

Celle-ci a concerné tous les secteurs économiques, sauf le secteur primaire : industrie, commerce, services, secteur public, patrimoine des particuliers... En tout, la spoliation proprement dite a représenté plus de 5,2 milliards de francs de l'époque (soit 8,8 milliards de francs actuels au taux de conversion de 1,7 retenu par la mission). Sur ce montant, la spoliation financière (banques et assurances) s'élève à un peu plus de 2 milliards de francs. L'« aryanisation », c'est-à-dire la vente ou la liquidation des entreprises, biens immobiliers et valeurs mobilières appartenant à des juifs représente un montant de 3 milliards de francs. Enfin, il convient de prendre en compte les sommes confisquées sur les internés des

camps de Drancy, Pithiviers et Beaune-la-Rolande et des autres camps de province, qui sont estimées à 215 millions de francs (dont 12 millions pour le camp de Drancy).

La mission distingue la spoliation proprement dite, organisée dans le cadre législatif et réglementaire mis en place par le régime de Vichy, du pillage effectué par l'occupant allemand : pillage des œuvres d'art, de l'or et des devises prélevés dans les coffres, appartements vidés dont les meubles et objets divers ont été envoyés en Allemagne par wagons entiers. Ces vols ont en grande partie été indemnisés par la loi Brügg, adoptée en 1957 par le Parlement allemand. L'autre apport essentiel de la mission concerne les restitutions opérées par le gouvernement provisoire à partir de 1944. Bien qu'assez lentes, dans la mesure où elles ont suivi le cadre législatif et réglementaire, leur importance dépasse ce que l'on pensait, puisque 90 % à 95 % de la spoliation auraient été restitués. Spoliations et pillages ont touché une population juive estimée à 330 000 personnes au début de la guerre, dont 160 000 en zone occupée. Parmi elles, 76 000 ont été déportées, et seules 2 500 sont revenues des camps.

Comme le rappelle la mission, « les aspects matériels de la spoliation des juifs de France et de la restitution sont certes capitaux, mais ils n'en constituent pas l'essentiel. Avant d'être une affaire d'argent, la spoliation a été une persécution dont le terme était l'extermination ».

● « **Aryanisation** ». Dans le cadre de l'« aryanisation » des entreprises et des biens immobiliers, 50 000 procédures de vente ou de liquidation ont été engagées, dont moins de la moitié ont abouti avant la fin de la guerre. Trois milliards de francs en actions fran-

coffres ont été bloqués, en application de l'ordonnance allemande du 28 mai 1941 et de la loi du 22 juillet 1941. Les comptes titres bloqués représentaient 6,043 milliards de francs de l'époque (10,27 milliards de francs actuels), et les comptes espèces et livrets

trouvés. « Il n'est pas possible de chiffrer les pertes subies dans le cadre de leurs contrats d'assurances par les victimes de la spoliation », note la synthèse.

● **Spoliations dans les camps**. L'argent pris par les autorités françaises sur les internés des camps et consigné à la Caisse des dépôts et consignations représente un montant de 12 millions de francs (plus de 20 millions actuels), pour le camp de Drancy, et 2 millions (3,4 millions actuels) pour les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Il reste de cet argent plus de 12 millions non revendiqués. L'estimation de la spoliation pour les autres camps de province s'élève à 200 millions de francs (340 millions actuels).

● **Pillages d'œuvres d'art**. Au total, 100 000 objets ont fait l'objet de spoliations, 61 233 ont été retournés en France après 1945 et 45 441 rendus à leurs propriétaires. Le rapport donne la mesure des questions non résolues : 40000 œuvres non localisées et 15500 autres qui n'ont pas été réclamées après leur retour en France. Pour les premières, le rapport recommande d'organiser une coopération internationale en direction de la Russie, de l'Autriche et de l'Allemagne. Pour les secondes, il rappelle leur sort : sur les 15 500 non réclamées, 13 500 ont été vendues par les Domaines en 1954. Restent 2 000 MNR (Musées Nationaux Récupération), œuvres précieuses déposées dans les musées. Pour celles qui seraient définitivement sans ayants-droits, il propose de les laisser dans les musées, et que quelques-

unes soient, à titre de témoignage, déposées au musée d'art de Jérusalem.

● **Œuvres musicales**. A l'instar des quatre autres sociétés d'auteurs françaises, la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) a « cherché toutes les formes d'accommodement avec les autorités allemandes et l'Etat français ». Mais au terme de son étude, la mission conclue que « les préjudices en matière de spoliation ne paraissent pas établis ». Sous l'occupation, la « musique juive » est interdite et en 1941, les Allemands imposent un certificat d'aryanité. Peu de sociétés y répondent. La menace de suspension du paiement des droits « n'est pas suivie d'effets ». Le 19 décembre 1941, le Commissariat général aux questions juives informe la Sacem qu'elle peut payer librement les droits d'auteur. Mais les droits par héritage et les pensions sont sequestrés par la Sacem, et ne seront restitués qu'à la Libération.

Philippe Dagen,
Véronique Mortaigne,
Pascale Santi
et Xavier Ternisien

★ Les différents rapports de la mission Mattéoli sont disponibles sur le site Internet de la Documentation française (www.ladocfrancaise.gouv.fr), lundi 17 avril à partir de 18 heures.

★ **Conversion : 1 franc de 1941 est égal à 1,7 francs d'aujourd'hui. Ce calcul, assez complexe, est basé sur l'indice des prix à la consommation de l'Insee.**

Changements de statuts et prescription

S'agissant des spoliations financières, la mission Mattéoli souligne que « le fait que des fusions, des acquisitions et des changements de statuts soient intervenus depuis la guerre n'autorise pas les établissements financiers, les compagnies d'assurances à se considérer comme déchargés des responsabilités contractées par les sociétés qu'ils ont absorbées ou dont ils sont issus ».

La mission réclame plus de clarté sur la prescription et une meilleure application de la loi concernant les valeurs étrangères et les contenus de coffres. La mission suggère une coordination entre les différents travaux sur la spoliation financière des juifs pendant la seconde guerre mondiale qui ont été conduits dans d'autres pays. La mission demande aussi aux compagnies d'assurances de respecter désormais la règle concernant la durée de conservation des archives (106 ans), ce qu'elles ne font pas toujours.

Banques et compagnies d'assurances : une spoliation évaluée à 3,4 milliards de francs actuels

AU TERME d'un travail minutieux, l'ampleur de la spoliation financière des juifs sous l'Occupation est estimée, par la mission Mattéoli, à quelque 2 milliards de francs de l'époque, soit 3,4 milliards de francs actuels. « La revue des procédures de spoliation et l'examen des modalités de leur application jettent une lumière cruelle sur une société pourtant légataire de siècles de civilisation, souligne le rapport. La rapidité avec laquelle les mesures de spoliation ont été mises en œuvre (...) ne laisse pas de poser question. » Toutes les banques ont adopté le même comportement, notamment les filiales de banques américaines, qui ont « participé comme les autres » à la spoliation.

ASSEZ LENTES À COOPÉRER

Les relations de la mission avec les banques et les compagnies d'assurances n'ont pas toujours été faciles. Elles ont été assez lentes à coopérer. « Les banques, notamment la Banque de France, s'abritaient derrière le secret bancaire, précise un historien qui a participé à ces travaux. Elles n'auraient jamais rien fait sans la pression. » Pression de la mission Mattéoli, qui

est parvenue à instaurer avec les banques un climat de coopération efficace, mais aussi pressions des autorités de tutelle des banques américaines, qui menaçaient les banques françaises de boycott aux Etats-Unis. Sept banques françaises et la Chase Manhattan Bank sont mises en cause par la justice outre-Atlantique, saisie par des descendants de victimes de l'Holocauste.

« Sur un sujet aussi difficile, délicat et difficilement perçu, il faut du temps », reconnaît Claire Andrieu, qui a piloté ces travaux. Le 24 mars 1999, l'Association française des banques (AFB), au nom des 106 banques en activité sous l'Occupation, a rappelé dans un communiqué « la reconnaissance solennelle de la dette morale du monde bancaire français à l'égard de la communauté juive pour son implication dans les actes de spoliation commis durant l'Occupation ». L'AFB s'est engagée à apporter son soutien à la Commission Drai, chargée de recevoir les réclamations individuelles, et à « remettre les avoirs non réclamés à la fondation pour la Shoah et à contribuer à ce fonds ».

Pour sa part, la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) avait déclaré

en septembre 1999 être « pleinement associée aux initiatives prises par les pouvoirs publics et la mission Mattéoli ». Les assureurs ont recherché les contrats en déshérence de déportés. Les contrats en déshérence des déportés représentent 2 millions de francs de 1941 (3,4 millions de francs actuels), mais « avec un manque de connaissance tel qu'il ne serait pas sérieux de proposer une évaluation quelconque », note le rapport de la mission. Ces chiffres ont été calculés à partir d'une étude portant sur 40 % du marché de l'assurance-vie de l'époque. Le montant total se situerait à 11 millions de francs de 1941 (soit 18,7 millions de francs actuels) en ajoutant les contrats de déportés dont l'identification est incertaine.

CONTRATS D'ASSURANCE-VIE

A l'inverse des mesures appliquées en Hollande ou au Luxembourg, les contrats d'assurance-vie n'ont pas été confisqués en France, sous l'Occupation, mais « l'importance des rachats de contrats auxquels les assurés juifs ont été contraints reste ignorée, de même que n'est pas connue la part des réductions de contrats qu'a entraî-

nées l'interruption du paiement des primes par ceux qui étaient en fuite ou internés », explique la mission. Peu de contrats ont été répertoriés. Il faut rappeler que les Français étaient à l'époque peu assurés.

Les compagnies d'assurances ont également pris part à la discrimination. « La revue des procédures de restriction des droits des assurés considérés comme juifs donne une idée de la multiplicité des contrôles auxquels ils ont été soumis de la part des compagnies », indique la note de synthèse de la mission. Autre critique, les compagnies d'assurances, qui gèrent un important patrimoine immobilier « n'ont pas étudié leur participation à la spoliation par achat d'immeuble et par restitution », explique Claire Andrieu. « Sous l'Occupation, souligne le rapport de la mission, certaines ont acquis des immeubles appartenant à des personnes considérées comme juives et ont reloué les appartements et les locaux commerciaux que ces personnes avaient dû abandonner. L'examen de cette participation n'a pas été effectué par les sociétés. »

P. Sa.



JEAN MATTÉOLI



ADY STEG



CLAIRE ANDRIEU



JEAN FAVIER



JEAN KAHN



SERGE KLARSFELD

■ **Président**. Choisi en février 1997 par Alain Juppé comme « haute personnalité » pour présider la mission qui portera son nom, Jean Mattéoli a été ministre du travail de 1979 à 1981 et président du Conseil économique et social (CES) de 1987 à 1999. Ce « gaulliste de gauche » s'est engagé très jeune dans la Résistance et a été déporté à Mauthausen. Ses propos maladroits sur l'indemnisation des juifs, en 1999, et son échec à obtenir un cinquième mandat à la tête du CES l'ont progressivement marginalisé.

■ **Vice-président**. Le professeur Ady Steg s'est très vite imposé comme la cheville ouvrière de la mission, au point que Jean Mattéoli reconnaît avec élégance qu'elle aurait pu s'appeler « mission Steg ». Ancien chef du service d'urologie à l'hôpital Cochin, le professeur Steg est un homme de conviction et une autorité morale. Né en 1925, engagé de longue date dans les instances communautaires du judaïsme français, il a été le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et de l'Alliance israélite universelle.

■ **Membre**. Historienne, Claire Andrieu a été nommée à la mission un an après sa création, en mars 1998. Cette chercheuse rigoureuse et obstinée, qui a travaillé sept jours sur sept, a été en première ligne lors des discussions parfois tendues avec les établissements financiers et les compagnies d'assurance. Auteur d'un ouvrage de référence sur *La Banque sous l'Occupation* (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques), elle est maître de conférences à l'université Paris-I-Sorbonne et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

■ **Membre**. Jean Favier fait partie des personnalités choisies dès l'origine par Alain Juppé, à une époque où la mission Mattéoli ressemblait davantage à un comité de « sages » qu'à un groupe de chercheurs spécialistes de la deuxième guerre mondiale et directement opérationnels, ce qu'elle est progressivement devenue. Spécialiste du Moyen Age, cet historien aguerri et consensuel a été directeur général des Archives de France pendant dix-neuf ans, puis président de la Bibliothèque nationale de France de 1994 à 1996.

■ **Membre**. Jean Kahn, président du Consistoire central israélite de France depuis 1995, est une figure majeure du judaïsme français. Né en 1929 à Strasbourg, il a été président du CRIF de 1989 à 1995. Jean Kahn faisait partie de la commission présidée par l'historien René Rémond, qui était chargée de déterminer la nature et l'origine du « fichier juif » découvert en 1991 dans les archives du secrétariat d'Etat aux anciens combattants. A ce titre, il avait demandé le dépôt du fichier par les Archives nationales au Centre de documentation juive contemporaine.

■ **Membre**. Président de l'Association des fils et filles de déportés juifs de France, l'avocat Serge Klarsfeld avoue qu'il est plutôt « marginal et indépendant à l'intérieur de la mission ». Jouant un rôle d'aiguillon, il a souhaité, sans l'obtenir, que soit prise en compte la perte financière représentée par les interdictions de travail des juifs sous l'Occupation. Il a plaidé avec plus de succès pour le versement d'une indemnité viagère aux orphelins des déportés juifs. Il avait en charge le groupe de travail sur la spoliation dans les camps de province.



Deux mille œuvres d'art en quête d'héritiers

DANS SON RAPPORT, la commission Mattéoli retrace l'histoire du pillage de l'art, en France, sous l'Occupation. « La mise en œuvre du pillage, dans les jours qui suivirent l'occupation de la capitale, fut entamée par l'ambassadeur du Reich à Paris, écrit-elle. Mais dès l'automne 1940, l'instrument principal de cette politique, celui qui en assura la centralisation, c'est l'ERR (Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg für die besetzten Gebiete). Celui-ci emploie les grands moyens pour saisir chez les grands collectionneurs et les marchands juifs un très grand nombre d'œuvres qui sont dirigées vers les salles du Musée du Jeu de paume, véritable gare de triage pour les expéditions vers l'Allemagne. On y retrouve aussi des œuvres provenant du pillage, dans le cadre de la Möbel Aktion, des appartements laissés vacants par les juifs. »

A deux reprises, le rapport de la commission Mattéoli laisse entendre qu'en matière d'œuvres d'art, l'administration française n'a pas été irréprochable. Il qualifie d'abord de « prématurées » les ventes d'œuvres non réclamées auxquelles ont procédé les Domaines en 1953-1954 pour un montant estimé alors à 100 millions de francs. « Hâte surprenante », lit-on à propos de ces opérations fructueuses pour l'Etat. Il souligne ensuite que de 1954 à 1996, « il n'y a pas eu de recherche active » afin d'éclaircir la situation des Musées nationaux récupération (MNR) : « Les musées de France n'ont pas poursuivi, avec la détermination montrée dans les années 1945-1950 pour la restitution de 45 000 objets, les recherches en propriété sur les 2 000 œuvres et objets d'art qui leur avaient été alors confiés. » Mais « depuis 1996 », ces mêmes musées « ont entrepris un travail de recherche approfondi sur l'historique des œuvres de la récupération ».

PEU D'EMPRESSEMENT

En 1995, le journaliste américain Hector Feliciano publie *Le Musée disparu* (Ed. Austral). Dans cette « enquête sur le pillage des œuvres d'art en France par les nazis », il rappelle l'ampleur des vols et dénonce le peu d'empressement que mettent les musées à donner des informations sur les MNR. Il signale des cas dans lesquels une recherche élémentaire suffit pour identifier des ayants droit. Son ouvrage, le développement des interrogations sur les MNR dans la

presse française, les dénégations maladroites de la DMF ont provoqué une polémique publique, et la réouverture de dossiers qui semblaient clos. Des présentations publiques des MNR ont eu lieu dans les musées en 1998, ainsi que leur publication sur Internet. Trente œuvres réputées sans propriétaires en 1995 ont été depuis rendues à leurs héritiers, dont vingt pour la seule année 1999.

GRUPE DE TRAVAIL

Cette accélération est due en grande partie au groupe de travail « Meubles et objets d'art », dirigé par Michel Laclotte, André Larquié et Alain Pierret, qui associe les services du ministère des affaires étrangères à ceux de la culture. Du simple examen des étiquettes figurant sur les châssis des toiles aux recherches dans les archives françaises, allemandes et américaines, la démarche s'est amplifiée – et cela d'autant plus que la polémique sur les MNR a alerté des héritiers qui se sont eux-mêmes mis au travail.

Dans ces recommandations, le rapport appelle naturellement à la poursuite de l'enquête, qui ferait l'objet d'un rapport annuel de la DMF rendu public. Il demande que les MNR pour lesquels aucun ayant droit ne serait identifiable soient présentés accompagnés d'« un cartouche régulièrement actualisé présentant les éléments de connaissance disponibles ». Il suggère le dépôt de « quelques œuvres significatives » au Musée d'art de Jérusalem, afin de porter témoignage des spoliations des collectionneurs juifs de France.

Plus délicate est la proposition qui suggère de confier « définitivement » aux musées les œuvres récupérées en 1945, dont il serait établi qu'elles ne sont pas issues d'une spoliation, c'est-à-dire qu'elles furent en fait acquises sur le marché français par les nazis dans des conditions jugées légales. Qu'en est-il dans une période de persécutions et d'exils où les ventes sous la contrainte ont été évidemment nombreuses ? Qu'en était-il à Paris en 1942 et 1943 alors que de nombreux marchands et commissaires-priseurs prospéraient grâce à l'afflux des capitaux nazis ? Si nécessaire soit-elle, la distinction entre œuvres spoliées et œuvres achetées ne sera pas toujours facile à faire.

Ph. D.

Dépositaire des sommes bloquées, la Caisse des dépôts s'engage à solder sa dette financière et morale

En 1976, elle avait décidé la déchéance des « consignations juives »

LA CAISSE DES DÉPÔTS et consignations (CDC) rend publique le deuxième rapport d'étape de son groupe de travail sur les spoliations et les restitutions le jour même où la mission Mattéoli remet son rapport final au premier ministre. Depuis le début de 1997, la CDC a entamé un long travail de recherche historique sur ses archives, qui pourrait durer jusqu'en juin 2001. Il s'agit, selon Pierre Saragoussi, responsable du projet, d'« un travail de mémoire que la Caisse se devait de faire par respect pour les victimes et pour l'entreprise elle-même et son éthique ». Le groupe de travail emploie l'équivalent de dix-huit personnes à temps plein : archivistes, historiens, informaticiens... Un comité historique, présidé par René Rémond, est chargé de superviser ses travaux. Le groupe de travail de la Caisse a travaillé en liaison avec la mission Mattéoli et devrait collaborer aux recherches de la commission Drai chargée des demandes individuelles d'indemnisation.

« LOI D'ARYANISATION »

La Caisse des dépôts a été au centre du dispositif des spoliations. La loi adoptée par le régime de Vichy le 22 juillet 1941, dite « loi d'aryanisation », prévoyait en effet l'ouverture de deux comptes à la CDC pour enregistrer le versement des fonds issus de la liquidation des « entreprises, biens et valeurs appartenant à des juifs ». Le premier compte a recueilli 90 % des sommes versées au titre des « consignations judiciaires et administratives ». Le deuxième était ouvert au nom du Commissariat général aux questions juives (CGQJ) et alimenté par un prélèvement de 10 % sur le produit des liquidations. Ce montant devait en principe servir à payer les frais d'administration provisoire des entreprises et la constitution d'un « fonds de solidarité destiné à venir en aide aux juifs indigents ». En réalité, il a servi à financer le fonctionnement du CGQJ et celui de l'Union générale des israélites de France

(UGIF), une organisation créée par Vichy sous la pression des Allemands, et placée sous le contrôle du CGQJ.

La Caisse des dépôts a également reçu une partie des « comptes juifs » bloqués dans les établissements financiers, chez les agents de change et les notaires. Elle a centralisé les fonds nécessaires au paiement de « l'amende du milliard », imposée par le commandement mi-

ont été « déconsignées » : soit elles ont été versées à partir de la Libération au Trésor public, qui a alors hérité de la dette ; soit elles ont été rendues à leurs propriétaires ou aux héritiers de ceux-ci. En effet, dès novembre 1944, la CDC a commencé à restituer les consignations dans le cadre légal défini par le gouvernement provisoire. Elle a en outre versé au Trésor les sommes restant sur le compte du Commissariat gé-

la CDC les ont divisées deux fois par cent au lieu d'une. Troisième erreur : les comptes d'un montant supérieur à 1 000 francs arrivés à échéance doivent en principe faire l'objet d'une publication au *Journal officiel* ; cela n'a pas été fait en 1976. Quatrième erreur : le montant de ces consignations n'a pas été entièrement versé au Trésor public.

CONSIGNATIONS DE DRANCY

La grande majorité des consignations issues du camp de Drancy faisaient partie de cette déchéance. La Caisse s'est engagée à réparer ce qu'elle considère comme une dette financière et morale. La déchéance de 1976 devrait donc être régularisée. Les 91 dossiers d'un montant supérieur à 1 000 francs ont fait l'objet d'une publication au *Journal officiel* en août 1999. La CDC va rechercher activement les ayants droit de tous les comptes. Les montants en déchéance devraient être versés au Trésor public.

En outre, le directeur général de la CDC, Daniel Lebègue, a annoncé sa décision de modifier les règles de la déchéance trentenaire : désormais, le seuil de 1 000 francs n'est plus nécessaire pour que la consignation fasse l'objet d'une publication au *Journal officiel*. Un avis général de déchéance devrait être publié dans la presse nationale et locale et mis en ligne sur Internet sur le site de la Caisse. Conformément aux recommandations de la mission Mattéoli, la CDC s'est engagée à restituer les sommes qu'elle a conservées dans ses écritures aux victimes de spoliations ou à leurs ayants droit. Elle apportera également sa contribution à la Fondation pour la mémoire, pour un montant représentant les biens en déshérence, qui reste à déterminer. Quant aux sommes qui ont été déconsignées au profit du Trésor public, elle font désormais partie de la dette de l'Etat à l'égard des victimes des spoliations.

X. T.

Les archives des Domaines introuvables

La plus grande partie des archives des Domaines relatives à l'Occupation n'a pu être retrouvée. L'explication avancée par cette administration, qui dépend du ministère des finances, est qu'un incendie les aurait détruites dans les années 70.

L'administration des Domaines était chargée par Vichy de vendre les titres dans le cadre de l'aryanisation : près des deux tiers des titres qui lui ont été confiés ont ainsi été vendus. Les Domaines ont perçu sur les ventes, comme c'était l'usage, une taxe de 2 % pour frais de régie, en partie distribuée à son personnel au titre de l'intéressement. En décembre 1945, l'Etat a pris à sa charge ces prélèvements.

Les Domaines ont également vendu, à partir de la Libération, les objets pillés restant en possession de l'Etat pour un montant estimé à 96 millions de francs à la date du 15 juin 1953. Ces ventes ont été effectuées prématurément, déplore la mission, et sans distinguer les objets pillés aux juifs et ceux pris dans le cadre des dommages de guerre.

litaire allemand aux juifs de la zone occupée en décembre 1941. Elle s'est portée acquéreur d'un certain nombre de titres « ayanisés » qui lui ont été vendus par l'administration des Domaines. Elle gère également des contrats d'assurance-vie. Enfin, elle a reçu en consignation les comptes individuels ouverts à Drancy au nom des internés, ainsi qu'une partie de ceux ouverts dans les camps d'internement de province.

Au total, 28 000 « consignations juives » ont été ouvertes à la CDC, qui concernaient environ 18 000 personnes physiques ou morales. Le montant total de ces consignations est estimé à un peu plus de 4 milliards de francs de l'époque (soit près de 7 milliards actuels). Ces sommes, dans leur quasi-totalité,

néral aux questions juives.

En ce qui concerne les sommes demeurant en sa possession, 61 millions de francs ont été déchus en 1976, en vertu de la règle de déchéance trentenaire, qui prévoit que les comptes consignés sont versés au Trésor public lorsqu'ils n'ont donné lieu à aucun mouvement, retrait ou versement depuis trente ans. Sur ce point précis, la Caisse est pour le moins responsable de graves erreurs. Première erreur : au lieu d'étaler les déchéances sur plusieurs années, en fonction de la date d'ouverture des comptes ou du dernier mouvement effectué, la Caisse a décidé une déchéance globale pour les « consignations juives » en 1976. Deuxième erreur : en voulant convertir les sommes d'anciens en nouveaux francs, les comptables de

Un « Guide des archives » pour faciliter les recherches individuelles

LA MISSION MATTÉOLI publie un *Guide de recherches dans les archives*, édité par La Documentation française. Cet ouvrage a pour premier objectif de faciliter les recherches individuelles menées par les victimes de la spoliation ou par leur famille. Pour un public de chercheurs, le guide présente également l'état des archives utilisées par la mission, les sources disponibles répertoriées, ainsi que les lacunes constatées.

● **Ouverture des archives.** Les archives françaises peuvent être classées en deux catégories : celles qui sont librement consultables et celles qui sont soumises à dérogation. L'arrêté du 13 mai 1998 a rendu possible l'ouverture des fonds d'archives publiques pour la période 1940-1944. Dans ses recommandations, la mission Mattéoli demande de nouvelles dérogations pour les fonds d'archives publiques non encore ouverts, tels que ceux de la préfecture de police, de la Caisse des dépôts et consi-

gnations et du ministère des affaires étrangères. Elle préconise la numérisation des documents d'archives publiques pour en faciliter la consultation et la conservation. Elle demande également que les archives privées (banques, assurances, Sacem...) soient librement accessibles.

● **Archives librement consultables.** Au premier rang des archives ouvertes figurent celles du Commissariat général aux questions juives, déposées aux Archives nationales : 60 000 dossiers individuels d'aryanisation des entreprises ; 75 000 déclarations de comptes bancaires bloqués.

Le « fichier juif », qui est un fichier de victimes d'arrestations et de déportations, est lui aussi librement consultable aux Archives nationales sous forme de microfilms. Une pièce d'identité suffit pour obtenir un laissez-passer gratuit pour un ou deux jours. Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (Caran), 11, rue des Quatre-

Fils, 75003 Paris. Tél. : 01-40-27-64-19.

Les archives du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC) sont, elles aussi, librement accessibles. Le CDJC possède en particulier les 173 carnets de fouilles qui concernent les personnes internées à Drancy pendant la période d'administration allemande du camp, de juin 1943 à août 1944. Il conserve également les listes de convois de déportation. L'original du « fichier juif » est visible dans la crypte du Mémorial du martyr juif inconnu, attenante au CDJC. Centre de documentation juive contemporaine, 17, rue Geoffroy-l'Asnien, 75004 Paris. Tél. : 01-42-77-44-72.

● **Archives soumises à dérogation.** Les archives de la préfecture de police concernent le camp de Drancy, pendant la période d'administration française, d'août 1941 à juin 1943 : 7 050 fiches de dépôts individuels, des livres de comptes et des « bordereaux de rafles » qui

constituent la comptabilité du camp. Pour les consulter, écrire à la préfecture de police en exposant précisément les conditions et les dates d'internement de la personne concernée. Préfecture de police, service des archives, 1^{er}, rue des Carmes, 75005 Paris. Tél. : 01-44-41-52-52.

Les archives de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) conservent 28 000 dossiers individuels de consignations, qui peuvent correspondre à des dépôts versés par les banques, au produit de la liquidation des entreprises ayanisées ou à des sommes confisquées à Drancy. Pour les consulter, écrire à la CDC en apportant une preuve de lien de parenté avec la victime. La Caisse peut fournir des photocopies des documents et une explication du mécanisme de la spoliation. Caisse des dépôts et consignations, service des archives, Véronique Klein, 15, quai Anatole-France, 75007 Paris. Tél. : 01-40-49-66-32.

Les archives du ministère des affaires étrangères conservent 900 cartons produits par la Commission de récupération des biens artistiques. Pour les consulter, écrire au ministère des affaires étrangères, service des archives, 37, quai d'Orsay, 75007 Paris. Tél. : 01-43-17-53-53.

● **Indemnisation.** Les demandes individuelles d'indemnisation doivent être adressées à la Commission pour l'indemnisation des victimes des spoliations, présidée par l'ancien premier président de la Cour de cassation, Pierre Drai. Après enquête sur la nature et le montant de la spoliation, ainsi que sur les indemnisations éventuellement déjà versées, la commission, composée de neuf membres, statue de manière définitive sur les demandes. Commission d'indemnisation des victimes de spoliations, 66, rue de Bellechasse, 75007 Paris. Tél. : 01-42-75-53-72.

Les demandes concernant les orphelins des déportés juifs doivent être adressées au secrétariat d'Etat aux anciens combattants, 37, rue de Bellechasse, 75007 Paris. Tél. : 01-44-42-10-00.



ALAIN PIERRET



ANTOINE PROST



ANNETTE WIEWIORKA



ANDRÉ LARQUIÉ



CAROLINE PIKETTY

PHOTOS D.R.

■ **Membre.** Ambassadeur de France, Alain Pierret fait partie des « personnalités » retenues par Alain Juppé lors de la composition de la commission Mattéoli. Ambassadeur en Israël de 1986 à 1991, il a ensuite été nommé à Bruxelles, jusqu'en 1993, avant de terminer sa carrière à l'ambassade de France près le Saint-Siège. Né en 1930, entré au Quai d'Orsay en 1958, ce diplomate de carrière a suivi avec attention les travaux de la mission, ne manquant aucune de ses réunions, relisant avec un soin minutieux tous les rapports.

■ **Membre.** Comme Claire Andrieu, Antoine Prost est venu renforcer la mission Mattéoli, un an après sa création, en tant qu'historien. François Furet, désigné dès mars 1997, était mort en juillet de la même année. Considéré comme l'un des meilleurs spécialistes du XX^e siècle, Antoine Prost est surtout connu pour ses travaux sur l'éducation nationale. Membre du cabinet du premier ministre Michel Rocard, en 1988, il avait en charge, au sein de la mission, l'aryanisation économique des entreprises, dont il a retracé tout le processus.

■ **Membre.** Chercheuse au CNRS, Annette Wiewiorka travaille depuis vingt ans sur la Shoah, sa perception et sa mémoire. Elle a publié récemment *Auschwitz expliqué à ma fille* (Seuil). A la mission, elle a dirigé les groupes de travail sur le pillage des appartements, la Sacem et le camp de Drancy. C'est elle qui a retrouvé et exploité, avec l'aide des archives de la préfecture de police, la comptabilité de Drancy. Annette Wiewiorka a rédigé le rapport général qui synthétise les travaux de la mission et retrace l'histoire de la spoliation et de la restitution.

■ **Directeur.** André Larquié a été nommé directeur de la mission Mattéoli en septembre 1998. Sa nomination avait pour but de renforcer l'équipe permanente de la mission, ce qui avait été décidé par Lionel Jospin. Rien ne prédisposait ce haut fonctionnaire du ministère de la culture, spécialiste de la musique et de la danse, président de RFI de 1990 à 1995, à diriger la mission d'étude sur la spoliation. Il a pourtant joué à ce poste un rôle moteur, permettant que les chercheurs « tiennent les délais » et terminent à temps les dix rapports.

■ **Chargée de mission.** Conservateur du patrimoine, Caroline Piketty a été mise à la disposition de la mission Mattéoli par les Archives nationales à partir de juillet 1997, comme chargée de mission pour les archives. Auparavant, elle avait participé à l'inventaire des archives du président Pompidou. Cette chartiste consciencieuse et opiniâtre a été le passage obligé de toutes les recherches de la mission, en recensant tous les fonds disponibles. C'est elle qui a rédigé le guide des recherches dans les archives.

Un policier lillois écroué après avoir tué un jeune Algérien lors d'une interpellation

Le jeune homme, qui tentait de voler une voiture, n'était pas armé. Le fonctionnaire a été mis en examen pour « homicide volontaire ». La nouvelle du décès a provoqué des incidents dans le quartier sensible de Lille-Sud

Un policier a tué d'une balle dans la nuque, dans la nuit de samedi 15 à dimanche 16 avril, à Lille, un Algérien de vingt-cinq ans. Ryad Hamlaoui se trouvait à l'avant d'une voiture dont la porte avait été forcée et qu'il

s'apprêtait à voler, lorsque le gardien de la paix Stéphane Antolinas a fait feu à une distance de deux mètres, le tuant sur le coup. L'enquête a établi que le jeune homme n'était pas armé. Agé de vingt-sept ans, le

policier a été mis en examen, dimanche, pour « homicide volontaire » et écroué en région parisienne. Après le coup de feu, il avait été placé en garde à vue et entendu par l'inspection générale de la police nationale.

Il avait également été suspendu de ses fonctions. La nouvelle du décès a provoqué des incidents dans le quartier sensible de Lille-Sud. Dimanche soir, des jeunes ont jeté des pierres et deux cocktails Molotov sur les

CRS arrivés en renfort. Première adjointe au maire de Lille, Martine Aubry a réclamé des « décisions rapides de la justice pour que les jeunes gardent confiance dans les institutions ». (Lire aussi notre éditorial page 17.)

STÉPHANE ANTOLINAS, le policier auteur du coup de feu qui a tué un Algérien de 25 ans, Ryad Hamlaoui dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 avril, à Lille (Nord), a été mis en examen pour « homicide volontaire » par le juge d'instruction lillois Christophe Ingrain, dimanche 16 avril, et écroué à Osny (Val-d'Oise), une maison d'arrêt de la région parisienne. Malgré quelques incidents épars entre des habitants du quartier et les compagnies républicaines de sécurité (CRS) qui ont investi le quartier de Lille-Sud où résidait la victime, la nuit a été plutôt calme. Bouzid Hamlaoui, le père de Ryad, avait lancé un appel en ce sens dans la journée. Une manifestation devait néanmoins avoir lieu, lundi 17 avril, dans l'après-midi, à proximité du domicile de la famille.

Il est très précisément 0 h 27, samedi soir, lorsqu'un appel parvient au commissariat de Lille. Une personne signale que deux jeunes sont en train de voler une voiture, une Opel corsa, rue Balzac, dans le quartier de Lille-Sud. Une brigade canine, composée de deux policiers, patrouille à proximité. Elle se rend aus-

sitôt sur place. A 0 h 30, les fonctionnaires tentent d'interpeller les deux jeunes qui sont à bord du véhicule. Selon une source proche de l'enquête, le chauffeur obéit à l'ordre qui lui est donné de descendre de l'Opel. Le policier lui passe alors les menottes.

CONTRADICTIONS

Stéphane Antolinas, resté en arrière, en couverture, comme l'exige la procédure d'interpellation, est placé du côté du passager, Ryad Hamlaoui. Celui-ci est encore dans la voiture. Selon la version du policier, recueillie par l'inspection générale de la police nationale (IGPN), sur place dès dimanche, Ryad aurait alors effectué un geste brusque dans sa direction. Pris de peur, le policier, qui avait déposé son arme de service, a tiré une fois à travers la vitre de l'Opel. Le coup de feu a mortellement atteint le jeune homme à la nuque.

Cette version, qui met en avant une forme de légitime défense, n'a pas été retenue par la justice. Selon une source policière, lors de son audition par l'IGPN, dimanche 16 avril, le

témoignage du policier tireur aurait fait apparaître plusieurs contradictions. Stéphane Antolinas était de ce fait aussitôt suspendu administrativement. Circonstance aggravante : les premières constatations effectuées sur place permettaient d'établir que les deux jeunes gens n'étaient pas armés. Cette information a été confirmée par le parquet de Lille, qui indique par ailleurs que Ryad Hamlaoui et son complice tentaient de démarrer l'Opel « avec les fils dénudés du Neiman », au moment de leur interpellation. Ryad n'était pas connu des services de police et s'apprêtait à commencer, lundi 17 avril, un emploi-jeune à la mairie de Lille. Selon ses amis, il avait passé la soirée de samedi à arroser cette bonne nouvelle. Son complice dans la tentative de vol avait, quant à lui, eu à faire à plusieurs reprises à la police, selon une source proche de l'enquête. Il a été placé en chambre de dégrisement après le drame.

Le juge d'instruction Christophe Ingrain, après une audition de plus de deux heures, dimanche dans la soirée, a décidé de mettre Stéphane Antolinas en examen pour « homi-

cide volontaire » et d'ordonner son placement en détention. Pour des raisons de sécurité, le policier a été écroué en région parisienne à la maison d'arrêt d'Osny. Stéphane Antolinas, né en 1973, était un fonctionnaire expérimenté. Entré il y a sept ans dans la police nationale, il a effectué l'essentiel de sa carrière à Paris. Il venait d'arriver à Lille, en septembre 1999, où il avait été affecté à la brigade canine.

Dans le quartier de Lille-Sud, où réside la famille de la victime, des incidents sporadiques ont opposé des habitants aux CRS dans la journée de dimanche. Une centaine d'adolescents ont joué à cache-cache avec la police, lançant des pierres et deux cocktails molotov contre les voitures de police qui passaient. Des jeunes survoltés parlaient d'« un meurtre de sang-froid ». D'autres mettaient en avant la tension avec les policiers plus présents depuis que Lille-Sud, une zone franche frappée par le chômage, a été choisie pour être un site expérimental de la police de proximité. « Les flics, je te le dis, ils vont tous griller, un par un, assurait un jeune du quartier. Cette fois, ils sont allés

trop loin. Ils nous cherchaient. Maintenant que Chevènement les a mis dans le quartier, ils nous cherchent, ils nous filent. Vous croyez que c'est normal. »

« JUSTICE POUR RYAD »

Interrogée par Radio-France, Mme Aubry ajoutait espérer que ce grave incident ne remettrait pas en cause la police de proximité. « Lille-Sud a droit à la sécurité comme les autres quartiers. Quand il y a un vol, il faut que la police puisse intervenir ici comme ailleurs ». Il n'y a eu cependant ni blessé, ni incident grave. Les affrontements ont cessé dans la nuit de dimanche, après trois heures du matin, lorsqu'a été connue la décision de justice prise à l'encontre du policier. Dimanche après-midi, le père de la victime, tout en appelant au calme, avait réclamé que « justice soit faite et rendue ». Dans le même temps, les associations de quartier et la Ligue islamiste, s'efforçaient de calmer les esprits en organisant une manifestation depuis le domicile des parents de la victime jusqu'à la mosquée, aux cris de « Justice pour Ryad ». Ils étaient près d'un millier pour écouter le recteur Amar Lasfar

prôner l'apaisement : « Nous devons leur expliquer que nous, les institutions, les relais du quartier, nous sommes là pour exiger que toute la lumière soit faite sur cette affaire et en même temps, demander à ces jeunes de nous aider par leur calme et leur sang-froid parce que l'on sait très bien que dans pareille situation, les débordements ne feraient qu'alourdir la note. » Le recteur tenait aussi à rappeler que Ryad Hamlaoui était un garçon sans histoire. Il venait régulièrement participer à la prière du vendredi. Et n'avait jamais eu maille à partir avec la police. Jusqu'à ce samedi soir.

Martine Aubry (PS), première adjointe au maire de Lille, Pierre Mauroy, dont elle dirige la succession en 2001, avait demandé, dès dimanche, « des décisions rapides de la justice pour que les jeunes gardent confiance dans les institutions ». De son côté, le syndicat de policiers Alliance, s'est déclaré, lundi 17 avril, « profondément choqué » par l'incarcération du fonctionnaire qu'il tient pour « injustifiée ».

Pascal Ceaux
et Pierre Cherruau (à Lille)

M. Chevènement attend la fin de l'enquête pour s'exprimer

LE MINISTRE de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, n'a pas souhaité réagir sur l'affaire de Lille avant la fin de l'enquête de l'inspection générale de la police nationale (IGPN). Lors de précédentes affaires impliquant des fonctionnaires de police, M. Chevènement s'était parfois montré critique à l'égard des policiers concernés. Ainsi, en décembre 1997, alors qu'un gardien de la paix lyonnais avait tué un homme de 24 ans placé en garde à vue, M. Chevènement avait qualifié cette affaire de « bavure ». « Les policiers ne peuvent tirer qu'en cas de légitime défense », avait rappelé M. Chevènement sur TF 1.

Le ministre avait affirmé vouloir réfléchir aux « conditions dans lesquelles les policiers placés dans des situations de réalité peuvent réagir ». « Je compte, en particulier, multiplier les simulateurs qui permettent aux policiers de réagir dans les situations proches de la réalité », avait-il indi-

qué. Constatant que le policier en question, Jean Carvalho, avait déjà été sanctionné auparavant, M. Chevènement avait déclaré que ces sanctions étaient « insuffisantes ».

Plus récemment, le 2 avril, M. Chevènement s'est exprimé à propos d'un incident mettant en cause un policier d'Evry (Essonne) accusé d'avoir insulté et malmené une jeune femme lors d'un banal contrôle routier (*Le Monde* du 1^{er} avril). Lors du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », le ministre de l'intérieur avait indiqué : « C'est un fait malheureux. Ce policier a eu des mots inacceptables. » A cette occasion, M. Chevènement avait également déclaré : « La police est contrôlée comme aucune institution de la République ne l'est. Il y a eu en 1998 2 300 sanctions dans la police et autant en 1999. Ce ne sont pas des sanctions qui seraient du niveau du blâme et de l'avertissement. Il y en a qui sont des révocations : 70 révocations dans la police l'an dernier. »

Les hésitations de la justice devant les « bavures »

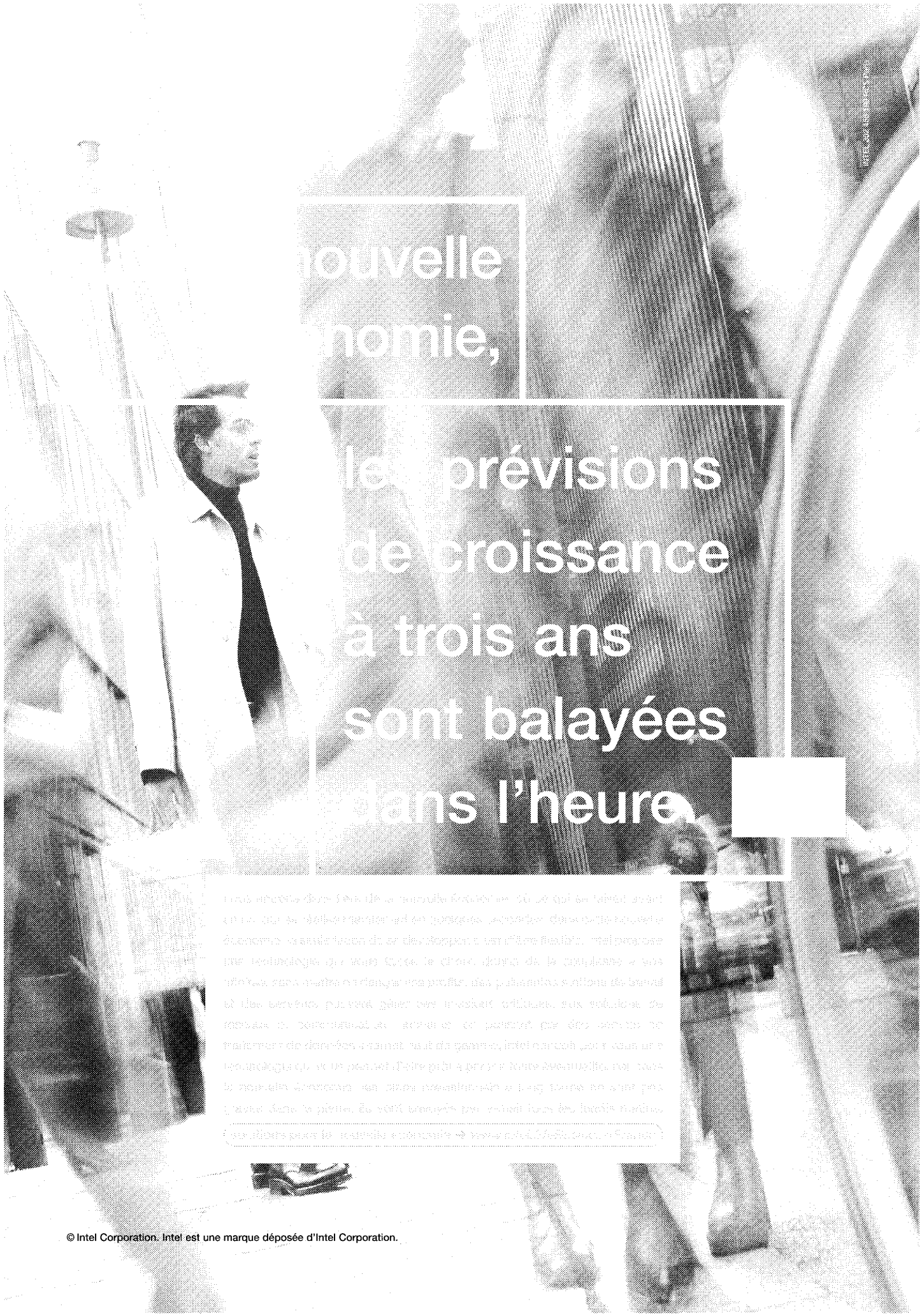
LA QUALIFICATION d'« homicide volontaire », retenue par le parquet de Lille contre l'auteur de la bavure du 16 avril, est rarement choisie par la justice dans les cas de violences policières mortelles. Comme le montrent les principaux dossiers judiciaires des dernières années, d'autres chefs d'accusation sont régulièrement préférés à cette qualification, qui rend les fonctionnaires passibles de trente ans de réclusion criminelle devant une cour d'assises.

● **La mort d'Habib à Toulouse** : le brigadier Henri Bois, qui avait tiré sur un jeune de dix-sept ans, Habib, le 12 décembre 1998, à Toulouse, a été mis en examen pour « homicide involontaire » et laissé en liberté sous contrôle judiciaire. Habib et l'un de ses amis circulaient à bord d'une voiture volée et tentaient de voler un autre véhicule lorsqu'ils ont été interpellés. Le coup de feu serait parti accidentellement, selon la version du policier, au moment où Habib aurait tenté de se dégager de l'emprise du brigadier, qui essayait de le maîtriser à l'intérieur de la voiture volée. Le corps n'avait été découvert que plusieurs heures après, dans la rue. La famille d'Habib avait porté plainte pour « homicide volontaire et omission de porter secours ».

● **La mort de Fabrice à Lyon** : le gardien de la paix Jean Carvalho, qui avait tué, le 20 décembre 1997, un homme gardé à vue dans un commissariat de Lyon, a été condamné, le 10 décembre 1999, à

douze ans de réclusion criminelle pour « violences volontaires avec arme ayant entraîné la mort sans intention de la donner » par la cour d'assises du Rhône. Le policier avait tué Fabrice Fernandez, vingt-quatre ans, d'une balle dans la tête, alors qu'il était menotté et en garde à vue, après son interpellation lors d'une altercation sur la voie publique. En mars 1999, la chambre d'accusation avait décidé de renvoyer le policier devant les jurés pour « homicide volontaire », tandis que le parquet avait soutenu, tout au long de l'instruction, qu'il ne s'agissait que d'une affaire de « coups mortels », sans intention criminelle.

● **La mort d'Abdelkader en Seine-et-Marne** : deux policiers de Dammarie-les-Lys sont mis en cause après le décès, d'une balle dans la nuque, d'Abdelkader Bouziane, seize ans, qui tentait de forcer un barrage au volant d'une voiture et à l'issue d'une course-poursuite, le 17 décembre 1997. Le juge d'instruction saisi du dossier a finalement décidé, le 24 mars 2000, le renvoi devant la cour d'assises des policiers pour « violences volontaires avec arme par personnes dépositaires de l'autorité publique ayant entraîné la mort sans l'intention de la donner ». Le parquet de Fontainebleau avait requis un non-lieu en faveur des policiers, le 1^{er} février, en invoquant la légitime défense. La chambre d'accusation doit se prononcer sur le renvoi des deux fonctionnaires devant la cour d'assises.



nouvelle
économie,

les prévisions
de croissance
à trois ans
sont balayées
dans l'heure

Intel Corporation. Intel est une marque déposée d'Intel Corporation.

Les Verts revendiquent leur différence au sein du gouvernement

Dominique Voynet défend son bilan

CE FUT, pour les Verts, l'un de ces bons moments que l'on garde au chaud, en prévision de jours moins riants. Réunis samedi 15 et dimanche 16 avril, à Paris, les quelque cent vingt délégués du Conseil national interrégional (CNIR) ont accueilli avec une vraie bonne humeur, et sous une haie de caméras, leur nouveau ministre, Guy Hascoët. Arrivée peu après et plus discrètement, Dominique Voynet, souriante, n'a pas manqué de poser avec le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire. L'autre ministrable des Verts, Yves Cochet, est venu, de bonne grâce, féliciter l'heureux élu. Et en témoin omniprésent de l'actualité, aux côtés du couple du jour, un militant qui arborait un tee-shirt intimant « Halte aux OGM », s'est retrouvé sur toutes les photos.

Prenant bien garde de ne pas gêner cette joie toute neuve, M. Hascoët a fait preuve d'un inoxydable optimisme. Alors qu'il ne dispose, pour l'instant, que d'un budget de 13,5 millions de francs - « même pas un salaire de footballeur », s'apitoie un proche de M^{me} Voynet - le secrétaire d'Etat a confié qu'il ne désespérait pas de l'augmenter de plusieurs dizaines de millions à la faveur du collectif budgétaire, pour atteindre « entre 50 et 100 millions de francs ». Il compte aussi étoffer son cabinet, toujours en constitution, pour passer de six à dix membres.

Derrière sa nomination, a expliqué M. Hascoët aux militants, « c'est une crédibilité qui sera au rendez-vous, ou qui n'y sera pas ». Selon lui, elle sera notamment jugée à l'aune du projet de loi concernant le « tiers-secteur », qu'il prépare sur le terrain depuis longtemps. Un premier volet, sur l'épargne éthique et solidaire, pourra être traité à l'occasion du débat sur l'épargne salariale, a exposé M. Hascoët et un deuxième au moment, très proche, où la France devra s'adapter à la directive européenne sur les mutuelles (lire page 12).

M. HASCOËT NE SE TAIRA PAS

Un programme qui ne lui ôtera pas la parole, s'est-il empressé de souligner : « Ce n'est pas parce que je suis devenu ministre que je vais cesser de parler, ou de réfléchir à la façon de faire grandir les Verts. » Sans faire allusion au texte intitulé « Grandir c'est choisir » (Le Monde date 16-17 avril) qui posait les exigences de ses amis et de ceux de Noël Mamère, diffusé aux militants pour signature, M. Hascoët a également martelé qu'il ne s'agissait plus de « s'interroger tous les quatre

matins pour savoir si l'on va sortir de là où l'on vient d'entrer ». Une manière de signifier à une partie de la gauche des Verts qui avait demandé la sortie du gouvernement que ce débat était complètement hors-jeu.

Stéphane Pocrain, porte-parole et signataire du texte Mamère-Hascoët, s'est montré beaucoup plus virulent lors de son discours introductif au débat de politique générale. « Derrière une apparence de changement liée au remaniement, c'est bien la même séquence politique qui se prolonge. Et les risques, pour les Verts (...) sont bien vivaces. » Leur rôle pour la période à venir ? « Tout faire pour que la gauche gouverne à gauche. » Selon le porte-parole, assez applaudi, « c'est la méthode Jospin qui doit être remise en cause : la "gauche plurielle" n'est pas une caserne, mais la caisse de résonance des débats qui traversent le camp de la transformation sociale ». M. Mamère, au Forum « RMC-Le Figaro », a mis en doute, dimanche 16 avril, la volonté réformatrice du gouvernement en expliquant que Lionel Jospin avait « décidé de constituer un gouvernement apte à gagner les prochaines élections législatives [et non] pas un gouvernement qui engage de grandes réformes ».

SOLDER LA MARÉE NOIRE

Pour M^{me} Voynet, l'heure était au bilan. « Le moment est venu de prendre en compte les acquis de ces trois ans, sans être exagérément pessimistes », a-t-elle souligné. La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a voulu aussi conforter ses troupes et solder définitivement la marée noire : « Je sors d'une période un peu agitée, a-t-elle reconnu, mais je souhaite vous rassurer sur ma capacité à mener mon travail d'une manière offensive et à être proche du quotidien des Français. » M^{me} Voynet a prévenu qu'elle s'attendait à une « pression forte » lors du débat sur les OGM. Elle s'est aussi félicitée de « l'aide apportée par le mouvement contre l'enfouissement des déchets nucléaires » (lire ci-dessous), brocardant le secrétaire national du PS, François Hollande, qui était « pour au niveau national et contre dans le Limousin ». Puis, lors d'un discours fleuve d'une heure et demie, elle est allée défendre son action devant France nature environnement (FNE) demandant à cette puissante fédération d'associations tout son soutien pour les actions à venir.

Béatrice Gurrey

La mobilisation contre les déchets nucléaires se renforce

DES MANIFESTATIONS ont eu lieu, samedi 15 et dimanche 16 avril, contre le projet du gouvernement de créer un laboratoire souterrain d'étude de stockage des déchets radioactifs. Environ 10 000 personnes ont défilé à Quintin (Côtes-d'Armor) à l'appel des opposants au nucléaire, de plusieurs syndicats, de partis de gauche dont le Parti socialiste et de droite dont le RPR, et de l'Union démocratique bretonne (UDB), mouvement autonomiste. Cinq à six mille personnes ont participé, dimanche, à la manifestation organisée à Athis-de-l'Orne (Orne) à l'appel notamment du Comité régional de lutte antinucléaire, de la CFDT et des Verts. D'autres manifestations se sont déroulées, ce week-end, à Lascaux, près de la commune de Montignac (Dordogne), et à Glénat (Cantal).

La mobilisation se déroule alors que quinze sites ont été retenus en France, dont quatre en Bretagne. L'un d'eux pourrait accueillir un laboratoire souterrain en sol granitique. Ce laboratoire pourrait ensuite déboucher sur un site de stockage. Au nom du gouvernement et de l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs

(Andra), trois émissaires de la mission Granite doivent expliquer aux populations locales les conséquences de l'implantation d'un tel laboratoire. Ils se heurtent sur le terrain à une vive opposition (Le Monde du 5 avril) et ne sont pas assurés de pouvoir rendre leur rapport au gouvernement en juin, comme initialement prévu. Un site en terre argileuse a déjà été sélectionné à Bure (Meuse).

APRÈS L'« ERIKA »

En Bretagne, la marée noire de l'Erika, les problèmes récurrents de l'eau ont aiguisé le sentiment de rejet de la population contre un nouveau danger potentiel de pollution. Le 19 mars, à Brennilis (Finistère), une manifestation avait rassemblé 5 000 personnes.

Les manifestants qui défilaient, samedi, dans les Côtes-d'Armor ont fréquemment dénoncé la promesse de 60 millions de francs faite aux municipalités qui accepteraient l'édification du site. « Le prix consenti à l'achat des consciences est révélateur du caractère inacceptable du projet », soulignait la coordination régionale contre l'enfouissement des déchets radioactifs.

Béatrice Jérôme

Municipales : les désaccords entre socialistes provoquent une crise ouverte à Strasbourg

Le bureau fédéral du PS demande la démission de son premier secrétaire

Les socialistes du Bas-Rhin continuent de se déchirer à l'occasion de la préparation des élections municipales. Huit des quinze membres du

bureau fédéral, dont Catherine Trautmann, demandent la démission du premier fédéral, Jean-Claude Petitdemange, soutenu par le maire Ro-

land Ries. L'ancienne ministre a également retiré ses délégations à M. Petitdemange à la Communauté urbaine de Strasbourg, vendredi 14 avril.

STRASBOURG

de notre correspondant

Un premier fédéral mis en minorité, un bicéphalisme délicat à l'hôtel de ville de Strasbourg, des réunions houleuses, des mots cruels... Le Parti socialiste (PS) bas-rhinois est pris dans une vraie tourmente dont l'objet est la mairie de Strasbourg, à onze mois des élections municipales. Dernier épisode en date : vendredi 14 avril, Catherine Trautmann, présidente de la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS), a suspendu les délégations, à la Communauté urbaine, de Jean-Claude Petitdemange, qui est aussi adjoint au maire et premier fédéral du PS dans le Bas-Rhin. Cet ancien chef de cabinet de Michel Rocard s'était déjà vu priver de sa délégation aux finances en janvier. Désormais, il ne siège plus à la tribune des vice-présidents. L'ancienne ministre de la culture a ainsi riposté aux propos acides tenus, huit jours plus tôt, par M. Petitdemange. Celui-ci l'avait accusée, dans la presse, de « rouerie, elle qui se drape volontiers dans la toge de la vertu et de la dignité », et lui avait

reproché de « prendre la très grave responsabilité de diviser et de fragiliser son camp ».

L'acrimonie entre les dirigeants socialistes du Bas-Rhin s'est nourrie du parcours récent de M^{me} Trautmann. Redevenue simple conseillère municipale de Strasbourg après son entrée au gouvernement, en 1997, elle avait cédé le fauteuil de maire et de présidente de la CUS à son premier adjoint, Roland Ries. Entre les deux élus, la règle semble posée : si M^{me} Trautmann quitte le gouvernement, M. Ries s'effacera. Au fil des mois, celui-ci prend de l'étoffe. Et il commence à se dire qu'au retour de la ministre, tout ne pourra pas recommencer exactement comme avant. Commencent alors des mois de tension entre le ministère et la mairie, qui font sourire en ville mais font mal dans les deux équipes. L'opposition fait son miel de chaque maladresse.

Un armistice est signé le 6 décembre. M^{me} Trautmann reprend pied à Strasbourg en se faisant réélire présidente de la Communauté urbaine. M. Ries reste maire jus-

qu'en 2001. Aux municipales, conviennent les intéressés, la ministre conduira la liste, mais le partage des fonctions sera reconduit après le scrutin. Cahin-caha, l'accord passe l'hiver. Les compétences bien distinctes des deux collectifs fixent une frontière entre les deux élus. M. Petitdemange, qui avait appuyé M. Ries avec quelques formules férocées à l'égard de la ministre, est privé de ses principales compétences financières.

GÉRER SON RETOUR

Le départ de M^{me} Trautmann du gouvernement vient gripper le mécanisme. Comment gérer son retour ? Son suppléant à l'Assemblée nationale, Armand Jung, propose de démissionner, mais le PS ne souhaite pas de législation partielle. Dans un premier temps, l'ancienne ministre assure qu'elle « entend maintenant exercer pleinement [ses] fonctions de présidente de la Communauté urbaine et d'élue municipale ». Huit jours plus tard, le PS strasbourgeois débat de la future tête de liste. La séance est houleuse, on conteste le nombre

d'adhérents dans une section, finalement M^{me} Trautmann est désignée avec 87 % des suffrages exprimés. Devant la presse, quelques jours plus tard, elle prend ses distances avec l'accord du 6 décembre. « Il s'inscrivait dans la perspective de la prolongation de ma présence au gouvernement », juge-t-elle.

Cette attitude fait bondir M. Petitdemange. M. Ries refuse de lui emboîter le pas. Il accepte que le tandem de décembre puisse éventuellement s'inverser en 2001. D'ailleurs, M^{me} Trautmann devrait devenir sa 18^e adjointe en mai, avec une délégation générale de signature et des compétences financières. Mais le PS accuse le contrecoût de ces tensions : le bureau fédéral du parti du Bas-Rhin demande à son secrétaire fédéral, M. Petitdemange, par 8 voix contre 6, de « tirer les conclusions de son isolement » en démissionnant. « L'autoritarisme peut être le pire ennemi de l'autorité », rétorque celui-ci, en poste théoriquement jusqu'au congrès de novembre.

Jacques Fortier

Nouvelle ligne non-stop Paris-Los Angeles. Une étoile est née.

United Airlines ouvre une nouvelle ligne non-stop Paris-Los Angeles, au départ de Paris-CDG, tous les jours, à 14h. Vous voyagez dans le B777, disposant de nombreux aménagements et un grand espace en cabine. Ainsi vous comprendrez pourquoi il faudra désormais, laisser le confort vous emmener à Los Angeles.

UNITED AIRLINES

MEMBRE DU RESEAU STAR ALLIANCE

www.paris-los-angeles.com

Les candidats RPR à la Mairie de Paris se mesurent dans les studios et sur les marchés

Philippe Séguin a commencé sa campagne par le 12^e arrondissement

La compétition bat son plein entre les candidats à l'investiture RPR pour les élections municipales à Paris, qui ont occupé tout le week-end les pla-

teaux de télévision et les marchés de la capitale. Edouard Balladur, Françoise de Panafieu, Philippe Séguin et Jean Tiberi mobilisent leurs par-

tisans. Le maire sortant a répété son exigence d'une consultation des militants gaullistes pour les départager.

OFFENSIVES médiatiques et travail de « terrain » : à quelques semaines du choix décisif, la campagne interne fait rage au RPR entre les quatre candidats à l'investiture pour les élections municipales de mars 2001 à Paris. Au cours du week-end, Jean Tiberi, Edouard Balladur et Françoise de Panafieu ont multiplié les interventions, notamment à la télévision. Quant au député des Vosges, Philippe Séguin, dont le retour du Québec était attendu lundi matin, il avait laissé à ses partisans le soin de lancer sa campagne sur les marchés parisiens.

Samedi 15 avril, rue Clerc, dans le 7^e arrondissement, Claude-Annick Tissot, élue du 12^e arrondissement et adjointe du maire de Paris, faisait circuler des pétitions en faveur du député des Vosges portant les slogans : « Avec Philippe Séguin, le printemps de Paris » et « Avec Séguin, faisons le Paris du renouveau ». Le 15 mars, après la décision de la direction de RPR de le suspendre de ses fonctions de secrétaire départemental du parti gaulliste, M^{me} Tissot s'était immé-

diatement désolidarisée du maire de Paris en déclarant qu'elle « n'entrerait pas en dissidence avec le RPR » et en dénonçant « le climat de violence extrême » qui, selon elle, régnait à l'Hôtel de ville. L'élue du 12^e s'est forgée une réputation de « Mme Propre » depuis qu'elle a, en mai 1996, démissionné de la commission d'appel d'offres du conseil régional d'Ile-de-France.

COMBAT FRATRICIDE

« Mon choix est personnel et sincère », déclarait-elle, samedi, tout en affirmant qu'elle serait « loyale envers Jean Tiberi jusqu'à la fin de la mandature comme elle l'a été depuis le début ». « Il faut savoir être un peu courageux », a-t-elle aussi lancé en critiquant « tous ces lâches qui attendent de savoir dans quel sens le vent va tourner ». M^{me} Tissot estime que M. Séguin « porte un nouveau regard sur Paris » et souligne le fait qu'il « n'a pas participé à la gestion de la ville [ni] été mêlé au choc des rivalités internes ».

A la même heure, le député (RPR) du 12^e, Jean de Gaulle « roulait » pour le député des

Vosges, sur un autre marché, cours de Vincennes. Le 12^e, où la droite se livre à des combats fratricides et où le maire sortant, Jean-François Pernin (UDF), est en mauvaise posture, est un arrondissement-clé pour le scrutin de 2001. S'il était investi, M. Séguin pourrait y être lui-même candidat. Pour M. de Gaulle, M. Séguin « porte un projet pour Paris ». « Il faut à Paris une nouvelle dimension internationale, a-t-il expliqué, et quelqu'un à même de s'occuper des préoccupations quotidiennes des Parisiens. » Autre prétendant à la Mairie de Paris, autre fief chic de la droite parisienne : avant la diffusion, en début d'après-midi de l'émission « Vivement Dimanche », sur France 2, dont il était l'invité, M. Balladur a fait, lui aussi, son tour des marchés, dans « son » 15^e, d'abord, puis dans le dans le 17^e, à deux pas de la circonscription de la candidate concurrente, M^{me} de Panafieu.

Celle-ci, de son côté, a rappelé, dimanche, sur France 2, qu'elle souhaite « gouverner autrement » la ville. Elle entend bien, aussi,

se démarquer de ses concurrents. Par le style, d'abord. Elle devrait lancer, mardi 18 avril, dans chacun des 20 arrondissements parisiens, un « point citoyen » pour servir de relai à sa campagne. Par sa relation au chef de l'Etat, ensuite. Elle a répété, dimanche, qu'elle n'entendait pas, à la différence de ses concurrents, « demander audience » au président de la République. « Je n'ai pas besoin, moi, de lui prouver mon attachement ou ma fidélité », a-t-elle expliqué.

L'actuel maire de Paris, Jean Tiberi, était, lui aussi, devant les caméras, dimanche. Sur France 3, il a, une fois de plus, expliqué qu'il était prêt à présenter des listes sous sa bannière si le RPR « refusait le vote des militants ». M. Tiberi, une nouvelle fois, a assuré que « sa détermination était totale », et que « chacun reconnaissait que son bilan était bon ». Enfin, il s'est emporté contre les sondages et a estimé qu'on « n'avait pas le droit » sur leur seule foi « de jouer l'avenir d'une ville et d'un homme ».

Christine Garin

La réforme du code de la mutualité provoque d'importants remous

Le gouvernement accusé de « dirigisme »

VOILÀ une réforme propre à donner une nouvelle migraine à Lionel Jospin. Ses prédécesseurs, Edouard Balladur et Alain Juppé, en savent quelque chose. Depuis 1993, la réforme du code de la mutualité, censée transposer trois directives européennes qui font entrer les mutuelles dans le champ d'application de la réglementation communautaire sur l'assurance, a été maintes fois annoncée, mais jamais réalisée. Faute de l'avoir fait, la France a été condamnée, le 16 décembre 1999, par la Cour de justice des Communautés européennes. Un projet de loi est donc à nouveau en discussion. Il devrait constituer le premier gros dossier du nouveau secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, Guy Hascoët, qui a dans ses attributions, en plus des associations et des coopératives, les mutuelles.

Le sujet a beau dater, il reste sensible. Vendredi 14 avril, la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), qui avait réuni un millier de ses responsables, a haussé le ton. Ayant « pris connaissance avec consternation des premiers éléments devant constituer l'avant-projet de loi », ils estiment avoir affaire à une « véritable agression ». La veille, la Fédération des mutuelles de France (FMF) y était allée aussi de son communiqué. Tout en évoquant des « acquis importants », cette fédération a exprimé « sa vive préoccupation » et appelé à « des mesures de vigilance nécessaires ». Seule, la petite Fédération nationale interprofessionnelle des mutuelles (FNIM) s'est félicitée d'« avoir été entendue du gouvernement ». L'origine de cette mauvaise humeur tient en quelques pages.

A la demande des mutualistes, le ministère de la solidarité leur a fait parvenir un texte sur les grandes lignes de la réforme, sur la définition de l'activité des mutuelles et des fédérations, le principe de spécialité et le statut de l'élu mutualiste. Dans ces notes, figure notamment le renforcement des règles prudentielles et la séparation d'activité, les mutuelles devant créer des « mutuelles-sœurs » pour s'occuper des réalisations sociales. Le

bénévolat reste de mise pour les administrateurs mais la loi encadre leurs missions en limitant à quatre le cumul des mandats et en instaurant une limite d'âge pour le président.

L'affaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) a évidemment pesé dans les choix du gouvernement. Mais pour les mutuelles, la peur est grande d'une « banalisation » des missions mutualistes d'« intérêt général ». « Nous ne voulons pas que le code de la mutualité introduise des critères assurantiels. Il ne faut pas retirer notre spécificité, la non-sélection des risques », martèle Daniel Le Scornet, président de la FMF. Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française (3 000 mutuelles et 30 millions de Français couverts à elle seule), est plus virulent : « On nous prend pour des demeurés », accuse-t-il, en se déclarant ulcéré par « le dirigisme » du gouvernement. « Des stages ! On nous demande de faire des stages comme si nous avions attendu le gouvernement pour le faire ! Nous n'avons rien contre un projet de loi, au contraire, mais nous voulons en discuter », ajoute M. Davant.

NÉGLIGÉES PAR LES MINISTRES

L'agitation dans les mutuelles est d'autant plus grande que le texte doit être envoyé bientôt au Conseil d'Etat avant sa présentation en conseil des ministres à la fin du mois de mai. Or, depuis le rapport Rocard, remis à M. Jospin en mai 1999, elles regrettent, comme le souligne M. Le Scornet, un « déficit de parole politique sur le sujet ». En d'autres termes, les mutuelles reprochent au gouvernement de les avoir négligées.

Samedi, le ministère de l'emploi et de la solidarité a réagi en précisant qu'il « n'existe pas d'avant-projet et que le texte du futur code de la mutualité est encore amené à évoluer ». Martine Aubry, indique son entourage, a l'intention de recevoir « dans les prochains jours » les fédérations. Deux réunions interministérielles sont à l'ordre du jour le 18 et le 30 avril.

Isabelle Mandraud

Grand Orient de France : M. Giovannai démissionne

SIMON GIOVANNAI, grand maître du Grand Orient de France, a finalement démissionné de ses fonctions, lors d'une réunion du conseil de l'ordre de la principale obédience maçonnique française, vendredi 14 avril. Son premier adjoint, Bernard Brandmeyer, devrait assurer l'intérim jusqu'au convent, prévu en septembre, qui élira un nouveau grand maître. Contesté pour avoir reçu, en janvier, plusieurs responsables autonomistes corses, M. Giovannai s'était donné un mois de réflexion, à la mi-mars, pour tenter de convaincre les responsables régionaux de l'obédience de la pertinence de sa démarche (*Le Monde* du 21 mars). N'ayant pas obtenu un soutien suffisant des congrès régionaux, il a donc rendu son tablier. Conformément à la décision du conseil de l'ordre, il n'a souhaité faire aucun commentaire sur cette démission « pour raisons personnelles ».

La commune d'Aubenas passe à droite

AUBENAS (ARDÈCHE, second tour). I., 7 354 ; V., 4 944 ; A., 32,77 % ; E., 4 766.

Liste RPR de Jeanne Chaussabel, 2 280 (47,84 %), 25 sièges ; liste PS de Stéphane Alaize, s., d., 1 894 (39,74 %), 6 sièges ; liste PC-div. g. de Henri Delauche (PC), 592 (12,42 %), 2 sièges.

[La liste de Jeanne Chaussabel (RPR), 66 ans, l'a largement emporté, dimanche 16 avril, distançant celle du maire (PS) sortant Stéphane Alaize, député, de près de 400 voix. Cette victoire s'explique notamment par le maintien au second tour de la liste PCF-divers gauche d'Henri Delauche. Aubenas avait été dirigée pendant 48 ans par la droite jusqu'à la victoire de M. Alaize en juin 1995. Ce scrutin a été provoqué par la démission d'une partie du conseil municipal, qui critiquait les méthodes jugées autoritaires du maire.]

9 avril 2000 : I., 7 354 ; V., 4 619 ; A., 37,19 % ; E., 4 404 ; RPR (Chaussabel), 1 499 (34,04 %) ; PS (Alaize, d.), 1 435 (32,58 %) ; UDF (Chastanier), 840 (19,07 %) ; PCF-div. g. (Delauche, PCF), 630 (14,31 %).

18 juin 1995 : I., 7 309 ; V., 5 290 ; A., 27,62 % ; E., 5 078 ; Un. g. (Alaize, PS), 2 681 (52,80 %) ; Un. d. (Hugo, RPR, m.), 2 397 (47,20 %).]

DEPÊCHE

■ **GRÈVE** : les internes des hôpitaux sont appelés à observer une grève « illimitée » des gardes, astreintes de nuit et de week-end à partir de lundi 17 avril, voire, pour les résidents (internes en médecine générale), une « grève totale » pour obtenir de meilleurs conditions de travail. Les internes réclament notamment le repos de sécurité pour tous, après une nuit blanche, « la fin des astreintes illégales et non payées », ainsi qu'une revalorisation salariale de 16 %, égale à celle qu'ont obtenue les praticiens hospitaliers début mars.

Charlotte

Paris

U.S. AIRWAYS

Charlotte. Votre porte d'entrée aux Etats-Unis. A partir du 14 Avril, vous pourrez vous envoler de Paris vers Charlotte sans escale avec US Airways. Au départ de Paris, US Airways dessert désormais, via ses portes d'entrées Internationales de Philadelphie, Pittsburgh et Charlotte, plus de 250 villes américaines. En voyageant en Envoy Class - notre classe affaires - vous arriverez encore plus détendu, reposé et prêt à travailler. Pour plus d'informations, contactez US Airways au 01 49 10 29 00 de Paris ou au Numéro Azur 0 801 63 2222 de Province (prix d'un appel local). Le 3615 US Airways ainsi que le www.usairways.com sont également à votre disposition.

DISPARITION

■ **ROGER GOEMAERE**, ancien député RPR de Loir-et-Cher, est mort, jeudi 13 avril, à Blois, dans sa soixante-dix-septième année. Né le 15 avril 1923 à Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher), ancien résistant, il avait été élu conseiller municipal de Montrichard en 1956, puis maire de cette commune en 1965. Réélu aux élections municipales de 1971, il ne s'était pas représenté en 1977. Roger Goemaere fut député de Loir-et-Cher de 1962 à 1967. Devenu conseiller général de son département en 1967, il a d'abord été vice-président (1985-1988), puis président de l'assemblée départementale (1988 à 1998), et a siégé au conseil régional de la région Centre (1986-1998).

NOMINATION

RELIGION

Mgr **Michel Dubost**, évêque aux armées françaises depuis 1989, a été nommé évêque d'Evry-Corbeil-Essonnes (Essonnes), samedi 15 avril, par le pape Jean Paul II. Il succède à Mgr Guy Herbulot, atteint par la limite d'âge fixée à soixante-quinze ans. Mgr Dubost, qui a atteint la limite d'âge de son grade, continuera d'assurer l'administration du diocèse aux armées jusqu'à la nomination et l'entrée en fonctions de son successeur.

[Né le 15 avril 1942 à Safi (Maroc), Michel Dubost a fait ses études au lycée Condorcet à Paris, au lycée Saint-Jean-de-Béthune à Versailles, puis au séminaire de Ris-Orangis. Il est licencié en théologie et lauréat de l'Institut d'études politiques de Paris. Membre de la société des prêtres eudistes, il a été ordonné en 1967. Vicaire à Notre-Dame de Bercy à Paris, de 1967 à 1969, il a été curé de la paroisse Saint-Jacques du Haut-Pas à Paris de 1983 à 1989. Michel Dubost a été engagé très longtemps auprès des jeunes, d'abord comme aumônier du lycée Saint-Jean-de-Béthune de Versailles, puis comme coordinateur des aumôniers des lycées publics et privés de Versailles, de 1969 à 1976, et coordinateur des aumôniers des lycées de l'enseignement public du diocèse de Paris, de 1982 à 1988. Il a animé de sa présence le groupe des jeunes de la région parisienne aux Journées mondiales de la jeunesse (JM) à Rome, Czeszochowa, Denver, Manille. Il a présidé l'organisation des JM de Paris en 1997. Michel Dubost a exercé des responsabilités dans le secteur des médias, notamment comme chargé d'études à la Sofres, de 1969 à 1972, et chroniqueur religieux à RTL, de 1976 à 1982. Auteur de nombreux ouvrages, il a en particulier été le rédacteur en chef de l'encyclopédie catholique *Théo* (Droguet-Arduant/Fayard). Mgr Dubost a été nommé évêque aux armées françaises le 8 août 1989. Il est consultant du Conseil pontifical des laïcs et président de la Commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 15 avril sont publiées :

- **Accords internationaux** : une loi autorisant l'approbation de la convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière ;
- une loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Slovaquie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements ;
- une loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Kazakhstan sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements ;
- une loi autorisant l'adhésion de la République française à la convention internationale contre la prise d'otages ;
- une loi autorisant la ratification de la convention relative à l'adhésion de la République d'Autriche, de la République de Finlande et du Royaume de Suède à la convention sur la loi applicable aux obligations contractuelles, ouverte à la signature à Rome le 19 juin 1980, ainsi qu'aux premier et deuxième protocoles concernant son interprétation par la Cour de justice ;
- une loi autorisant la ratification de la convention relative à l'adhésion de la République d'Autriche, de la République de Finlande et du Royaume de Suède à la convention concernant la compétence judiciaire et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale, ainsi qu'au protocole concernant son interprétation par la Cour de justice, avec les adaptations apportées par la convention relative à l'adhésion du Royaume de Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, par la convention relative à l'adhésion de la République hellénique et par la convention relative à l'adhésion du Royaume d'Espagne et de la République portugaise ;
- une loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement des Etats-Unis du Mexique sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements ;
- une loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Kazakhstan en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et la fortune.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– M^{me} Arlette Delherm, Ses filles et ses petits-enfants, M. et M^{me} Tony Auscher, Leurs fils et leurs petits-enfants, M^{me} Alain Auscher, Ses enfants et ses petits-enfants, M^{me} Irène Stern, Ses enfants et ses petits-enfants, ont le chagrin de faire part du décès de

M^{me} Claudine AUSCHER.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Versailles, le 14 avril 2000.

Famille Auscher, 32, avenue de l'Observatoire, 75014 Paris.

– M^{me} Victoire Chaumont, son épouse, Frédérique, Dorine et Blaise-Philippe Chaumont, ses enfants, Marc Dechow, son gendre, Victoire et Justine, ses petites-filles, font part du décès de

Michel CHAUMONT,

survenu à Paris, le 10 avril 2000.

Les obsèques auront lieu le jeudi 20 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, Paris-17^e.

Famille Chaumont, 6, place Tristan-Bernard, 75017 Paris.

– Dijon. Fixin. Paris.

M^{me} Gabrielle Malassiné, son épouse, M. et M^{me} Robert Roussarie, M. Bernard Malassiné, ses enfants, Laurence, Nathalie, Stéphane, Christine et Olivier, ses petits-enfants, Toute la famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert MALASSINÉ.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 18 avril 2000, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph à Dijon, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Graçay (Cher).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Le lycée Saint-Louis, L'Amicale des personnels du lycée Saint-Louis, Ses collègues, Ses élèves et ses anciens élèves, ont la tristesse de faire part du décès de

Denis MARTIN, professeur de chimie,

survenu le 13 avril 2000, à l'âge de quarante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 18 avril, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 36 bis, avenue du Général-Gallieni, à Meudon-Bellevue (Hauts-de-Seine), et sera suivie de l'inhumation à 16 heures, au cimetière de Saint-Symphorien des Bruyères, à L'Aigle (Orne).

Lycée Saint-Louis, 44, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris.

– M^{me} Jacqueline Rouayrenc, M. Ernst F. Röder, M. Jean Michael Röder, M. Jacques Ulrich Röder, M^{me} Anne Friederike Röder, M^{me} Catherine Rouayrenc, annoncent, avec une tristesse immense, le décès de

M^{me} Annette RÖDER, née ROUAYRENC, le 27 juillet 1944, à Perpignan,

survenu le 14 avril 2000, à Bonn (Allemagne), et vous prie d'assister ou de vous unir d'intention à la cérémonie d'enterrement qui aura lieu le mercredi 19 avril, à 11 heures, en la chapelle du Waldfriedhof Kottenforst, à Bonn-Ückesdorf, Am Göttesbach.

Des dons peuvent être faits au Malteser-Krankenhaus, référence « Palliativstation », numéro de compte 1 69 100, Bank für Sozialwirtschaft Köln, code banque allemand 370 205 00.

– Saïgon (Vaucluse).

Germain, son fils, Luis Tomasello, son ex-époux, ont la douleur de faire part du décès de

Maria Delia RUFINO, docteur en histoire et géographie, ingénieur d'étude au CNRS,

survenu au Thor (Vaucluse), le 6 avril 2000, à l'âge de soixante-dix-huit ans, dans un accident de la circulation.

L'inhumation a eu lieu au crématorium d'Orange, dans l'intimité avec ses amis de Saïgon.

– Philippe et Catherine Coeuré, Bruno et Joëlle Schiltz, Véronique Schiltz, ses enfants,

Jérôme Coeuré, Christophe et Sophie Prochasson, Benoît Coeuré, Martin Schiltz, Aurélien et Arnaud, ses arrière-petits-enfants, Et toute la famille, ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M^{me} Raymond SCHILTZ, née Anne-Marie THOME,

le 12 avril 2000, à Grenoble (Isère), dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont été célébrées dans la stricte intimité familiale. Ses cendres rejoindront celles de son époux,

Raymond SCHILTZ,

dans le caveau de famille à Verdun (Meuse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, quai Jongkind, 38000 Grenoble.

– Kay Jousse, sa sœur, a la tristesse d'annoncer le décès, à quatre-vingt-dix ans, de

Friedl WEIZENBAUM, résistante autrichienne dans la MOI (Main-d'œuvre immigrée) jusqu'à son arrestation par la Gestapo, médaille du Combattant volontaire, médaille du Befreiungskampf remise par le gouvernement autrichien, quand les amis de Haider n'en faisaient pas partie.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le mardi 18 avril 2000, à 11 h 15.

– Monique Salzmann-Michelson, Charles Salzmann, Juliette et Jean-Loup Salzmann, Grégory Salzmann, ses enfants, petits-enfants et son arrière-petit-fils, ont la douleur de faire part du décès de

Raymonde MICHELSON, née APPEL,

survenu paisiblement à son domicile, le 14 avril 2000, dans sa quatre-vingt-treizième année, et de rappeler le souvenir de son mari

Charles MICHELSON, fondateur d'Europe 1,

décédé le 23 mai 1970.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy, 2, rue du Commandant-Schloessing, Paris-16^e, le 18 avril, à 11 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue Raynouard, 75016 Paris.

Remerciements

– M^{me} David Amar, M. et M^{me} Daniel Amar et leurs enfants, M. et M^{me} Paul Fribourg et leurs enfants, M. et M^{me} Charles de Gunzburg, M. John David Cohen, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur époux, père et grand-père

M. David AMAR,

vous prie de trouver ici leurs sincères remerciements.

Les prières auront lieu à la synagogue Chasseloup-Laubat, Paris-7^e : lundi 17 avril, à 19 heures, mardi 18 avril, à 19 heures (à l'occasion de la célébration de la semaine et du mois).

– Georges et Liliane Lapicque, très touchés des marques d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de leur fille,

Chantal LAPICQUE,

vous prie de trouver ici leurs très sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– A la mémoire de

F. VILLAEYS.

En toute pensée, Dominique, ses amis et ses proches.

– Il y a dix ans, le 18 avril 1990, le

docteur Siavouche SABA, psychiatre,

nous quittait.

« Il ne mourra jamais celui dont le cœur est illuminé par l'Amour Éternel » Hâféz.

– Il y a cinq ans, disparaissait

Maurice TREVEZ.

Que ceux qui l'ont aimé aient une pensée affectueuse pour lui.

Conférences

Conférences à Sciences-Po LA MONDIALISATION EN MARCHÉ : nivellement ou choc des cultures

Cycle conçu et organisé avec le concours du CERI, Centre d'études et de recherches internationales de la Fondation nationale des sciences politiques. Huit conférences, de 18 h 30 à 20 h 30, le mardi, du 9 mai au 27 juin 2000.

La mondialisation ou l'uniformisation de la différence, par Zaki LAIDI, chargé de recherche au CERI.

Mondialisation et nouvelles régulations économiques internationales, par Jacques LE CACHEUX, directeur du département des études de l'OFCE.

Les limites de l'occidentalisation de la Russie, par Marie MENDRAS, chargée de recherche au CERI.

L'islamisme au péril de la mondialisation, par Gilles KEPPEL, directeur de recherche au CERI.

Japon : les racines arrachées ?, par Jean-Marie BOUÏSSOU, chargé de recherche au CERI.

Circulation et métissage des pratiques culturelles : les cultures ne peuvent pas se choquer, par Denis-Constant MARTIN, directeur de recherche au CERI.

La protection de la nature : facteur de rapprochement ou thème de discorde ?, par Marie-Claude SMOUTS, directeur de recherche au CERI.

Le modèle agricole européen face à l'OMC, par Hélène DELORME, directeur de recherche au CERI.

Inscription à titre individuel pour l'ensemble du cycle : 600 francs.

Sciences Po Formation, 215, boulevard Saint-Germain, Paris-7^e. Tél. : 01-44-39-07-41 ou 01-44-39-07-55. Fax : 01-44-39-07-61. <http://www.sciences-po.fr/spf/>

Cours

Découvrez l'informatique chez vous... Avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique. ALDISA. Tél. : 01-46-10-50-32.

Le Monde
DES LIVRES DE POCHE

Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche

Paraîtra exceptionnellement dans *Le Monde* du jeudi 11 daté vendredi 12 mai 2000

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRESClaudiel
ou la passion de midi

« La joie est le premier et le dernier mot de tout Claudiel »

Maîtres et valets, le jeu de rôle

Molière, Marivaux, Goldoni, Beaumarchais ont tous mis en scène maîtres et valets. Des lectures « politiques » des années 70 aux versions plus contemporaines : une mise en scène de ce jeu de rôle perpétuel

UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Nord Sud
EXPORT

Le Monde

CÔTE D'IVOIRE
ENJEUX ET ÉCHÉANCES

UNE JOURNÉE DE SÉMINAIRE ENTREPRISES
POUR MIEUX ÉVALUER LA SITUATION
ACTUELLE DE CE PAYS DANS SA RÉGION

VENDREDI 12 MAI 2000 À PARIS

Le Monde et *Nord Sud Export* convient chefs d'entreprise et banquiers à une rencontre exceptionnelle avec (sous réserve) N'Golo KOULIBALY, ministre de l'économie et des finances, Mamadou KOULIBALY, ministre du budget, Bamba MORIFERE, ministre de la santé, Charles KONAN BANNY, gouverneur de la BCEAO, Kalou DOUA-BI, commissaire chargé de la politique douanière à l'Uemoa, Joseph-Désiré BILEY, président de la Fédération nationale des industries et services de Côte d'Ivoire (Fnisci) et d'autres personnalités du monde économique et politique ivoiriens.

Ce séminaire poursuit quatre objectifs :

- Montrer que l'équipe économique du gouvernement de transition entend privilégier la franchise et l'austérité ;
- Faire entendre la voix du secteur privé, aujourd'hui prépondérant dans ce pays ;
- Rappeler les responsabilités de la Côte d'Ivoire comme pilier de l'intégration de l'Uemoa et de la zone franc ;
- Replacer la campagne électorale des prochaines présidentielles dans son cadre constitutionnel.

Le débat de qualité que méritent la Côte d'Ivoire et ses interlocuteurs à un moment crucial de son histoire !

Programme, renseignements et inscriptions auprès de :
Annie BOECE ou Christelle TORRES

NORD SUD EXPORT
Tél. : 01-42-01-12-08 – Fax : 01-42-01-28-76
E-mail : nse@lemonde.fr

CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

LE MONDE AVRIL 2000
diplomatique

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

Etats, mafias et transnationales comme larrons en foire par **Christian de Brie**

Le marché de la loi rend les délinquants prospères par **Jean de Maillard**

Du blanchiment aux crises par **Guilhem Fabre**

■ **AFRIQUE** : Au Sénégal, les chantiers du changement, par **Sanou M'Baye**. – Recomposition de la nation somalienne, par **Gérard Prunier** – Elf, trente ans d'ingérence, par **Olivier Vallée**.

■ **ASIE** : Défi taïwanais pour les dirigeants de Pékin, par **François Godement**.

■ **SOUVERAINETÉ** : Le mythe trompeur du postnational, par **Noëlle Burgi** et **Philip Golub**.

■ **HISTOIRE** : Filmer le conflit du Vietnam, par **Ignacio Ramonet**.

■ **DÉMOCRATIE** : Comment gouverner le monde ? par **Jean Tardif**.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

Lyon s'affirme comme pôle de référence pour la santé

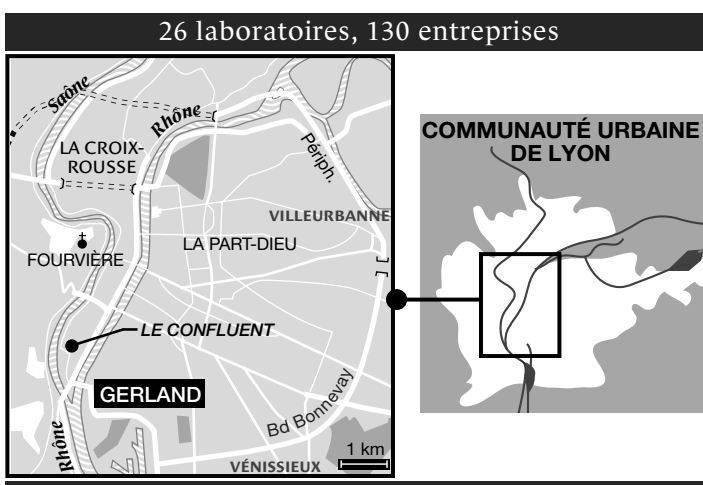
Gerland, ancien quartier ouvrier, regroupe aujourd'hui 26 laboratoires de recherche et va accueillir le centre mondial de surveillance et d'alerte épidémiologique de l'OMS. Ce développement dans les biotechnologies permet à la ville d'espérer gagner son pari de l'internationalisation

LYON

de notre correspondante

Il n'est pas sûr que ses premiers habitants reconnaissent leur quartier. Les abattoirs ont déménagé à Corbas, l'ancienne halle à bestiaux construite par l'architecte Tony Garnier s'est transformée en lieu de grandes manifestations culturelles et sportives, le parc à charbon n'existe plus, les vieux entrepôts ont disparu, remplacés par des tours de verre et d'acier futuristes. Gerland, l'ancien quartier ouvrier, situé au sud de la ville, est en train de devenir le pôle européen de la santé et des biotechnologies. Et Lyon de gagner peut-être son pari de l'internationalisation.

La confirmation, le 10 avril, de l'arrivée du pôle mondial de surveillance et d'alerte épidémiologique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en est la dernière illustration. L'installation de ce centre, dans des locaux prêtés pour cinq ans par la Communauté urbaine, devrait être officialisée le 16 mai à Genève, lors de la signature d'une convention signée par l'OMS, l'Etat français, la Communauté urbaine de Lyon et la fondation Mérieux.



Piloté par une petite équipe de vingt permanents, qui s'appuiera sur les 200 réseaux de surveillance déjà existants, sa mission consistera à aider les pays, notamment du tiers-monde, à renforcer leurs capacités de diagnostic et d'intervention sur des infections transmissibles nouvelles (sida, Creutzfeldt-Jakob, Ebola, fièvre Lassa, légionellose) et à former les cadres des laboratoires

régionaux. « La plupart des pays non développés où le risque est le plus grand sont démunis, explique le docteur David Heymann, directeur exécutif de l'OMS. Un diagnostic immédiat et une mise en œuvre rapide de mesures de lutte sont essentiels pour endiguer les flambées épidémiques et réduire leur impact socio-économique. » Le centre aura également en charge l'analyse, le stockage et l'acheminement des réactifs aux virus.

« BOULEVARD SCIENTIFIQUE »

A la différence du site de Sophia-Antipolis créé de toutes pièces près de Nice, la technopole ou biopole de Gerland rejoint une partie de l'histoire du quartier. Ici les abattoirs avaient aussi engendré des activités dans la filière bovine. C'est pour cette raison que l'entreprise pharmaceutique Mérieux fut l'une des premières à s'installer à Gerland, en 1947, et travailla sur la fièvre aphteuse. C'est parce qu'il existait ce potentiel que Raymond Barre, alors premier ministre, prit la

décision en 1979 de transférer l'École nationale des sciences, de Paris, sur l'espace des anciens abattoirs. De l'avis de tous, ces deux entités sont les moteurs du développement du « boulevard scientifique », qui s'articule autour de l'avenue Tony-Garnier et du boulevard Chambau-de-la-Bruyère. Et si l'OMS a retenu Gerland, c'est parce que était réuni sur un même site un pôle d'activités cohérent et complémentaire, une synergie entre les entreprises, la recherche et l'université.

Le nouveau centre de l'OMS ne constituera pas, en effet, une entité isolée. Il jouxtera le Cervi (Centre européen de recherche en virologie et immunologie) ; l'IFR (Institut fédératif de recherche sur les maladies transmissibles), et le fameux laboratoire biologique haute protection, dit P4, de la Fondation Marcel Mérieux. Ce centre de confinement extrême aura en charge l'étude des virus les plus graves comme Ebola, souvent inconnus en Europe mais qui font des ravages par-delà la Méditerranée (Le Monde du 25 février 1999). Unique en Europe, il devrait permettre au Vieux Continent de rivaliser avec les Etats-Unis qui possèdent deux laboratoires de ce type à Atlanta en Géorgie et Fort Detrick dans le Maryland, et avec l'Afrique du Sud qui en détient un.

A côté de l'ENS sciences qui a ouvert ses portes en 1987 et de la Cité scolaire internationale, la rentrée 2000 devrait être marquée par l'inauguration de l'École normale supérieure de lettres et sciences humaines qui accueillera 1 000 élèves et 400 enseignants et d'une grande bibliothèque associée aux universités Lyon-II et Lyon-III, accessibles aux étudiants, universitaires et chercheurs de la région, et pouvant

abriter plus d'un million de volumes. Enfin, il est prévu pour 2001 une extension de l'université scientifique Lyon-I.

Au total, Gerland représente aujourd'hui plus de 26 laboratoires, 130 entreprises qui génèrent 7 000 emplois, dont les deux tiers se situent dans le secteur des hautes technologies. Depuis 1995, la

Commune de Lyon a investi 10 millions de francs de cette opération, l'Etat n'en prend en charge que 25 %, le reste étant supporté par les collectivités. Même les Verts sont d'accord pour reconnaître que le développement de Gerland ne « présente pas de problème écologique ». « Ce quartier, estime le conseiller régional écologiste Etienne Tête, constituait une zone où

Une équipe désignée pour le projet du confluent

C'est l'équipe François Grether/Michel Desvigne/R. P. F. qui vient d'être choisie pour conduire la mission d'urbanisme, paysage et architecture de projet de Lyon-Confluence. Il s'agit d'aménager un vaste espace de 150 hectares, situé, en face de Gerland, au sud de la Presqu'île, entre la place Carnot et le confluent de la Saône et du Rhône (Le Monde du 9 février 1999).

Cette équipe devra achever les études avant la fin de l'année, afin de préparer la phase opérationnelle du projet. Le budget envisagé est à la mesure de sa taille : plus de 1,2 milliard de francs. Car il nécessite des travaux importants : démolition du centre d'échange de Perrache, déclassement de l'autoroute A6-A7, bouclage du périphérique, aménagement des bords de Saône et du port fluvial, déplacement des prisons de Saint-Paul et Saint-Joseph. La gauche lyonnaise est très réservée sur le projet de Raymond Barre. - (Corresp.)

Une ligne aérienne quotidienne vers New York

Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a salué, vendredi 14 avril, à l'hôtel de ville de Lyon, la création d'une nouvelle ligne aérienne quotidienne entre Lyon et New York par la compagnie américaine Delta Airlines, en partage de code avec Air France. M. Gayssot a souligné « cet événement très important, qui renforce Lyon dans son rôle d'aéroport international et de correspondances ».

« Lyon s'affirme à l'échelle européenne, et non plus seulement comme la seconde agglomération française », a déclaré le maire de Lyon, Raymond Barre. Deux lignes Lyon-New York avaient déjà été exploitées en 1989 et 1990, mais fermées pour cause de non-rentabilité. Le potentiel de trafic entre la région Rhône-Alpes et les Etats-Unis est aujourd'hui de 240 000 passagers par an contre 100 000 il y a dix ans. Rhône-Alpes abrite 180 filiales d'entreprises américaines (40 000 salariés) et 150 entreprises de cette région sont présentes aux Etats-Unis. - (Corresp.)

somme des investissements publics s'élève à 1,1 milliard de francs. D'ici à 2001, 1,6 milliard seront encore investis pour le développement du quartier. Globalement, Gerland aura bénéficié d'un montant de 2,7 milliards de francs. « Il y a des moments où il faut savoir dépenser », avait déclaré Raymond Barre en inaugurant l'exposition consacrée au nouveau Gerland, il y a un an.

CONSENSUS POLITIQUE

Phénomène rare, le pôle de Gerland, contrairement au projet du confluent qui suscite des oppositions majeures, a presque recueilli un consensus politique. Seul le financement de l'ENS lettres a levé des résistances : car sur les 850 mil-

la croissance de l'urbanisme était possible. On constate un équilibre entre activités économiques et espaces verts. » Le projet prévoit, en effet, la création d'un parc de 80 hectares qui englobera le Palais des sports et le stade de Gerland, rénové à l'occasion de la Coupe du monde... En juillet prochain 20 hectares seront mis à la disposition du public. Il n'est pas certain que les anciens ouvriers reconnaissent leur quartier, mais ils pourront toujours continuer à cultiver leur petit bout de jardin. Symboliquement, le futur parc de Gerland a préservé quelques-unes de ces parcelles de la mémoire.

Sophie Landrin



RENAULT Clio

SERIE CLIO MTV 4x30 WATTS

Offrez-vous une cure de décibels.



A partir de 73 000 francs.*

- ABS
- Direction assistée
- Double airbag
- Lecteur CD 4 x 30 watts
- Pack climatisation
- Lève-vitres avant électriques
- Antidémarrage
- Bouclier et rétroviseurs ton carrosserie
- Projecteurs à double optique
- Projecteurs antibrouillard
- Cadres à fond blanc
- Surtapis MTV

On devrait tous s'offrir une Cliothérapie.

www.renault.fr

* Clio MTV 1.2 3P AM 2000. Modèle présenté : Clio MTV 1.4 16v 5P AM 2000 avec peinture métallisée en option à 83 900 F. Prix conseillés en TTC. 02 29 42 42 00

K. R. Narayanan, la réussite d'un intouchable

REMERCIANT, le 25 juillet 1997, les députés de l'avoire élu à la présidence de l'Inde, avec le plus haut pourcentage, 94,97 %, jamais atteint dans une telle élection, Kocheril Raman Narayanan concluait : « *L'homme du peuple a fait son entrée dans l'arène politique.* » Dans son cas, l'observation n'était peut-être pas tout à fait neutre. Pour la première fois en Inde, un « intouchable » accédait à la plus haute fonction de la République. Dans un pays où le système des castes garde toute son importance, où, cinquante ans après l'abolition constitutionnelle de l'« intouchabilité », celle-ci reste une tare quasi indélébile, le symbole était fort.

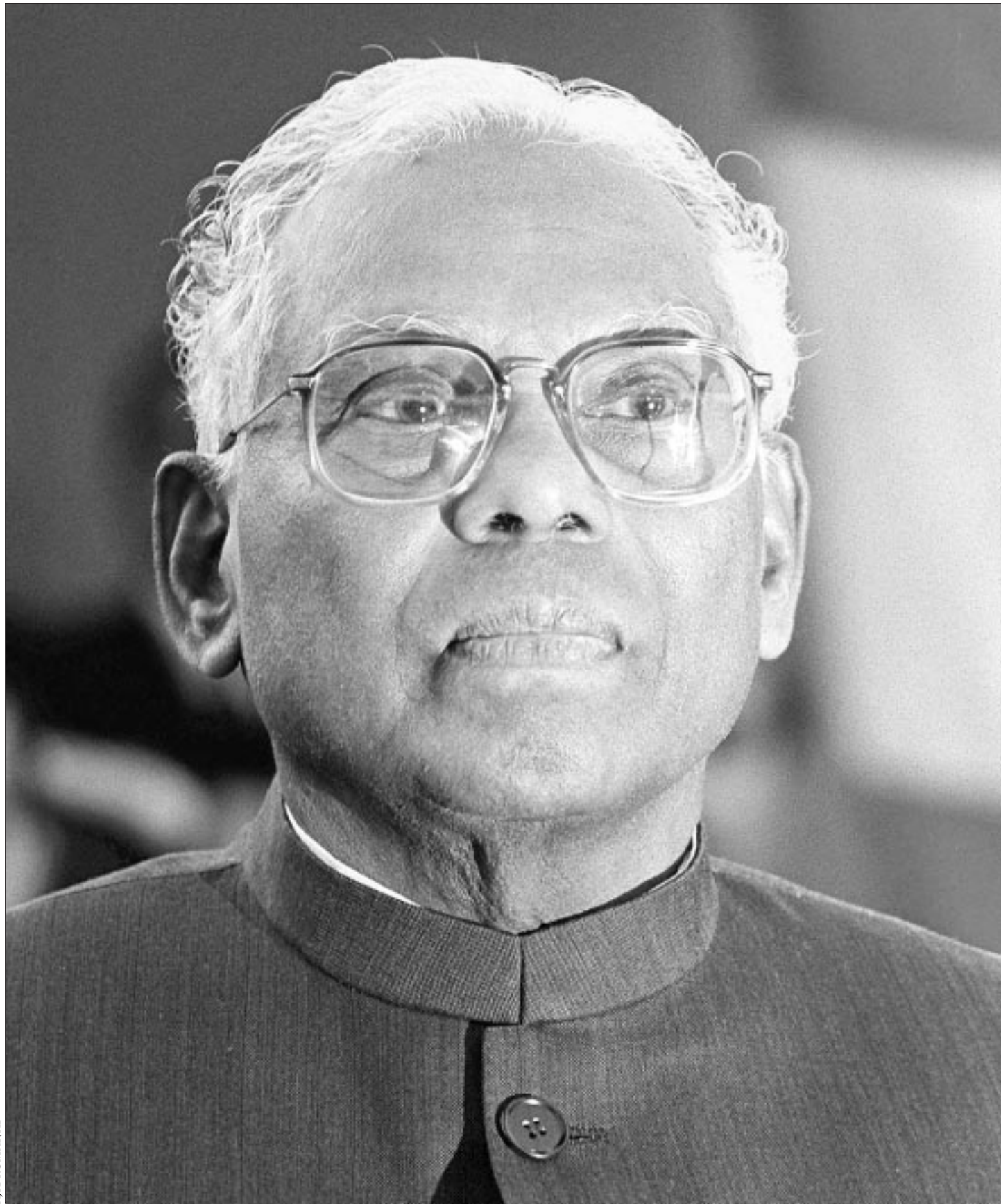
Né le 27 octobre 1920 dans un petit village de ce qui était alors l'état princier de Travancore, aujourd'hui le Kerala, sur la côte ouest de l'Inde, K. R. Narayanan n'en espérait sans doute pas autant. Quatrième d'une famille de sept enfants, son père, médecin Ayurveda, la médecine traditionnelle toujours en cours, avait du mal à nourrir sa famille. Aujourd'hui encore, le président cite, parmi ses plus sombres souvenirs d'enfance, « *le dénuement d'une famille pauvre, marquée par la maladie.* ». Deux de ses frères sont morts de la tuberculose, maladie qui tue encore en Inde, en l'an 2000, un homme chaque minute.

Son salut, le jeune homme le trouve dans l'éducation. « *Ma chance, dit-il, a été qu'il y eut dans mon village une école gouvernementale primaire et gratuite, puis une école primaire supérieure en anglais fondée par l'Eglise catholique.* » K. R. Narayanan se rendait chaque matin à pied à l'école secondaire, à 8 kilomètres du village. « *Aller à l'école à cette époque était excitant, raconte-t-il, nous étions en pleine lutte de libération nationale, les gens en parlaient, Gandhiji (le Mahatma Gandhi) venait nous voir. A cette époque, les écoles gouvernementales étaient d'un bon niveau. J'aimais y aller et j'y ai beaucoup appris.* »

A l'université de Travancore, le jeune Narayanan obtient une maîtrise de littérature anglaise, mais refuse le travail de clerc que lui offre du bout des lèvres un des conseillers du prince régnant. Le jeune homme a d'autres ambitions et se lance dans le journalisme à Bombay. C'est là qu'il obtient de la fondation Tata, le grand industriel indien, une bourse pour étudier à la London School of Economics, dont il sort diplômé de sciences politiques. A son professeur, qui lui prévoit un grand avenir, il rétorque qu'il ne peut pas espérer aller trop loin, appartenant à la classe des intouchables. Une lettre élogieuse de ce dernier à Jawaharlal Nehru, premier chef du gouvernement de l'Inde indépendante, entaille le système et le futur président est engagé au ministère des affaires étrangères où il obtiendra au fil des ans les prestigieuses ambassades de Pékin et de Washington.

UN demi-siècle après l'indépendance, K. R. Narayanan, homme souriant, attentionné et modeste, porte un regard à la fois confiant et critique sur son pays. Président sans réel pouvoir politique, « *gardien de la Constitution et des valeurs et aspirations* » d'un milliard de citoyens, il se veut « *le porte-parole des attentes populaires, la conscience de l'Inde* ». Au soir de sa vie, affirment certains de ses proches, K. R. Narayanan se montrerait plus sensible au sort réservé à ces intouchables ou dalits, toujours victimes d'une société qui les tolère puisqu'elle en abuse. Si, comme il le reconnaît lui-même, il a réussi à « *échapper aux mailles de la société* », son exemple n'est pas représentatif du sort encore réservé aux millions de gens de sa condition. Ses prises de position ne lui valent pas que des amis et, même s'il se défend d'intervenir sur le terrain politique, il admet le danger des interprétations faites lors de ses interventions. « *Différents partis peuvent mettre l'accent sur des priorités différentes et certains prendre mes observations pour des critiques. Je dois agir très prudemment.* »

Entré en politique en 1984, sous



AJIT KUMARAP

Le président indien, en visite d'Etat à Paris, a été le premier intouchable à accéder à une telle fonction. Itinéraire d'un enfant pauvre dans un pays où le système des castes garde toute son importance

les couleurs du Parti du Congrès, comme député du Kerala où il sera réélu à trois reprises, avant d'être élu en 1992 au poste de vice-président, plusieurs fois secrétaire d'Etat, le président affronte aujourd'hui – mais il ne le dira pas – les critiques des nationalistes hindous du BJP (Parti du peuple indien), actuellement au pouvoir. Ceux-ci lui reprochent certaines de ses interventions contraires à leurs désirs. La dernière anicroche en date a été le discours sévère adressé à Bill Clinton lors du banquet offert en l'honneur du président américain, alors que le gouvernement se voulait tout sourire face à ce nouveau grand ami.

Le président, il est vrai, ne mâche pas ses mots et chacun de ses discours frappe juste. « *Après cinquante ans de vie dans notre République, la justice sociale, économique et politique demeure un rêve inachevé pour des millions de nos concitoyens,* déclarait-il le 26 janvier, jour anniversaire de l'adoption de la Constitution. *La consommation ostentatoire à laquelle se livrent, sans gêne et avec une complaisance de mauvais goût, les nouveaux riches a conduit les démunis à bouillonner de frustration. La moitié de notre société se délecte de boissons gazeuses, alors que l'autre en est réduite à ingurgiter de l'eau boueuse dans la paume de la main.* » Et, dans une mise en garde sans équivoque, à un mo-

ment où certains économistes s'inquiètent des disparités croissantes dans le pays, le président ajoutait : « *Attention à la fureur du peuple patient et depuis longtemps souffrant.* »

Le plus grand échec de l'Inde indépendante est, pour K. R. Narayanan, la dérive en matière de contrôle de la population. Alors que l'Inde a été le premier pays au monde à adopter une politique de contrôle des naissances, celle-ci a largement échoué bien que de façon inégale. Modèle de dévelop-

ment où certains économistes s'inquiètent des disparités croissantes dans le pays, le président ajoutait : « *Attention à la fureur du peuple patient et depuis longtemps souffrant.* »

Le plus grand échec de l'Inde indépendante est, pour K. R. Narayanan, la dérive en matière de contrôle de la population. Alors que l'Inde a été le premier pays au monde à adopter une politique de contrôle des naissances, celle-ci a largement échoué bien que de façon inégale. Modèle de dévelop-

ment où certains économistes s'inquiètent des disparités croissantes dans le pays, le président ajoutait : « *Attention à la fureur du peuple patient et depuis longtemps souffrant.* »

« **La moitié de notre société se délecte de boissons gazeuses, alors que l'autre en est réduite à ingurgiter de l'eau boueuse dans la paume de la main** »

pement social, le Kerala, son Etat de naissance, est le seul, avec le Tamil Nadu, à avoir stabilisé sa population – ainsi que son haut taux d'instruction, y compris parmi les femmes, ce qui explique sans doute ce résultat. L'éducation, clé de la réussite pour le président indien, demeure un de ses chevaux de bataille dans un pays qui détient le record mondial – plus de 300 millions – du nombre de personnes illettrées. L'éducation reste un rêve inachevé, particulièrement parmi les da-

liés ou intouchables, pour lesquels le taux d'alphabétisation est de 46 % pour les hommes et 19 % pour les femmes. « *J'espère que des intérêts personnels ne sont pas à l'origine de la crainte d'éveiller les masses à travers l'éducation,* déclarait-il encore le 26 janvier, dans une allusion limpide au système des castes. Loin toutefois d'être découragé, le président Narayanan prêche en faveur « *d'un mouvement de masse pour alphabétiser l'Inde en cinq ans. Nous devons sortir des*

viens des femmes qui venaient étudier chaque soir au village », dit-il encore.

Le système des castes, qui explique, pour une large part, le développement inégalitaire de l'éducation en Inde, a été « *brisé par le développement économique et l'idée démocratique* », affirme le président, qui ajoute toutefois : « *Le noyau dur demeure, particulièrement en politique, et constitue un obstacle à de nombreuses politiques progressistes que nous essayons de mettre en pratique.* » Une chose est certaine, cinquante ans après l'indépendance, les emplois réservés aux basses castes et aux « tribaux » pour leur permettre, à l'époque, de rattraper leur retard, se sont multipliés parmi les castes intermédiaires. Les hommes politiques font, en l'absence de programme déterminé, de plus en plus souvent carrière sur le jeu des castes qui reste, pour la majorité des Indiens, l'identité première.

Le président voit cependant une lueur d'espoir dans le fait que l'Inde indépendante a « *réussi à donner l'impression à la grande masse des pauvres que leur condition pouvait s'améliorer. Ils ont désormais de l'espoir.* » Il en veut pour preuve le doublement, en l'espace de cinquante ans, de l'espérance de vie, passée de 28 ans en 1947 à 62 ans en 1999. « *C'est un critère général de l'amélioration du système de santé et des conditions de vie. Cela n'a pas atteint nos attentes, mais c'est un signe encourageant.* »

« *En théorie et aussi peut-être en politique, souligne-t-il, nous avons accordé une grande importance au développement social, mais la pratique n'a pas suivi.* » La démocratie appliquée à tous les niveaux, les obstacles sociaux créés par des sections de la population qui se sentent laissées-pour-compte ont freiné le développement tout autant que « *l'immensité du problème en lui-même qui est un facteur de retard.* »

MAIS le succès le « *plus fondamental* » de l'Inde est, pour le président, d'avoir réussi à maintenir l'unité de l'Etat et d'une société multiculturelle, multiethnique, où une quinzaine de langues sont parlées au Parlement et des milliers de dialectes toujours pratiqués. L'intolérance qui se développe, particulièrement depuis l'arrivée au pouvoir des nationalistes hindous, n'inquiète pas outre mesure le président. Refusant de se laisser entraîner sur un terrain éminemment politique et sensible, il affirme, serein : « *La capacité de vivre ensemble n'a pas été fondamentalement détruite. Les manifestations diverses de protestations qui se sentent laissées-pour-compte ont freiné le développement tout autant que l'immensité du problème en lui-même qui est un facteur de retard.* »

En attendant, cet héritier privilégié du message du Mahatma Gandhi entend maintenir le plus longtemps possible les valeurs de générosité, d'égalité, de justice qui tendent à se diluer dans la course à la modernité. Les nouvelles technologies informatiques, si bien intériorisées par les jeunes Indiens, doivent, pour lui, aider l'Inde à renaître dans sa globalité, sa diversité. Sur ce point, le président Narayanan se veut optimiste et c'est l'image d'une Inde, « *unie, en progrès, concentrée sur son développement* » qu'il veut projeter en France, pays avec lequel « *les affinités culturelles et idéologiques* » sont si grandes. La culture est une part essentielle de la vie d'un homme qui a aussi été vice-chancelier de l'université Jawaharlal Nehru de Delhi. Comme de celle de son épouse, universitaire birmane rencontrée en 1949, lors de son premier poste diplomatique à Rangoun, qui traduit la littérature de son pays.

Le président de la plus large démocratie du monde est avant tout un humaniste qui veut perpétuer le message gandhien de fraternité dans une Inde où se côtoient tous les paradoxes.

Françoise Chipaux

Le réveil des Européens face à la Chine

DEPUIS PLUSIEURS SEMAINES, Chinois et Européens négocient à brève échéance sur la question de l'admission de Pékin à l'OMC. Quelle que soit l'issue des tractations, elles ont d'ores et déjà été marquées par un nouveau fait : l'affirmation de Bruxelles comme partenaire coriace dans une relation avec Pékin jusque-là empreinte d'infinie bienveillance.

Il s'agit d'un tournant. Comment l'expliquer ? Le prosaïsme des intérêts économiques et commerciaux a bien sûr pesé de tout son poids. Qu'il s'agisse de certaines importations (agroalimentaire, automobile) ou de certains segments d'investissements (téléphonie mobile, assurance), l'Europe a des intérêts spécifiques à promouvoir et sur lesquels elle entend se battre bec et ongles.

Pourtant, l'étonnante partie de bras de fer de ces dernières semaines ne saurait se réduire à des querelles de taux ou des batailles de ratios. La fermeté affichée par Bruxelles est aussi lourde de signification politique. Cette affaire de l'OMC aura été l'occasion, sinon d'une fronde, en tout cas d'un sursaut d'orgueil d'Européens lassés d'être réduits à jouer les variables d'ajustement d'une relation sino-américaine sacralisée (ou diabolisée, selon les moments) à Pékin.

De ce point de vue, l'accord bilatéral sur l'OMC signé le 15 novembre entre Américains et Chinois a catalysé des frustrations déjà latentes. De là date vraiment la crispation de Bruxelles face à la Chine. En accordant la priorité de ses concessions commerciales à

Washington, et considérant comme acquis que le Vieux Continent suivrait le doigt sur la couture du pantalon, Pékin a trahi une condescendance à l'endroit de l'Union qui a été très mal ressentie par les Européens. Le dépit a été d'autant plus vif que, quelques mois plus tôt – en pleine guerre du Kosovo –, l'Amérique était démonisée en termes injurieux (« nazie », « criminelle ») et l'Europe vivement encouragée à se dresser contre l'« hégémonie » américaine.

Ce retournement d'attitude a parfaitement illustré les limites – voire l'hypocrisie – du discours sur la fameuse « multipolarité », activé à des fins anti-américaines quand l'exigence d'intérêt stratégique de la Chine, puis immédiatement rangé au placard quand le dicte l'intérêt commercial de la même Chine. Bruxelles ne veut plus jouer les coques de noix ballottées par la houle de la relation sino-américaine.

DES ANNÉES D'ILLUSIONS

Un tel raidissement a été encouragé par deux nouveautés intervenues sur la scène sino-européenne. En premier lieu, la prise de conscience croissante – après des années d'illusions – que les bonnes affaires ne dépendent pas nécessairement de la qualité de la relation politique. La France en fait actuellement la cruelle expérience avec un déficit commercial qui s'alourdit – il a plus que doublé entre 1995 et 1999 – en dépit des chaudes amabilités dispensées par Jacques Chirac à l'endroit du président Jiang Zemin. La vigueur

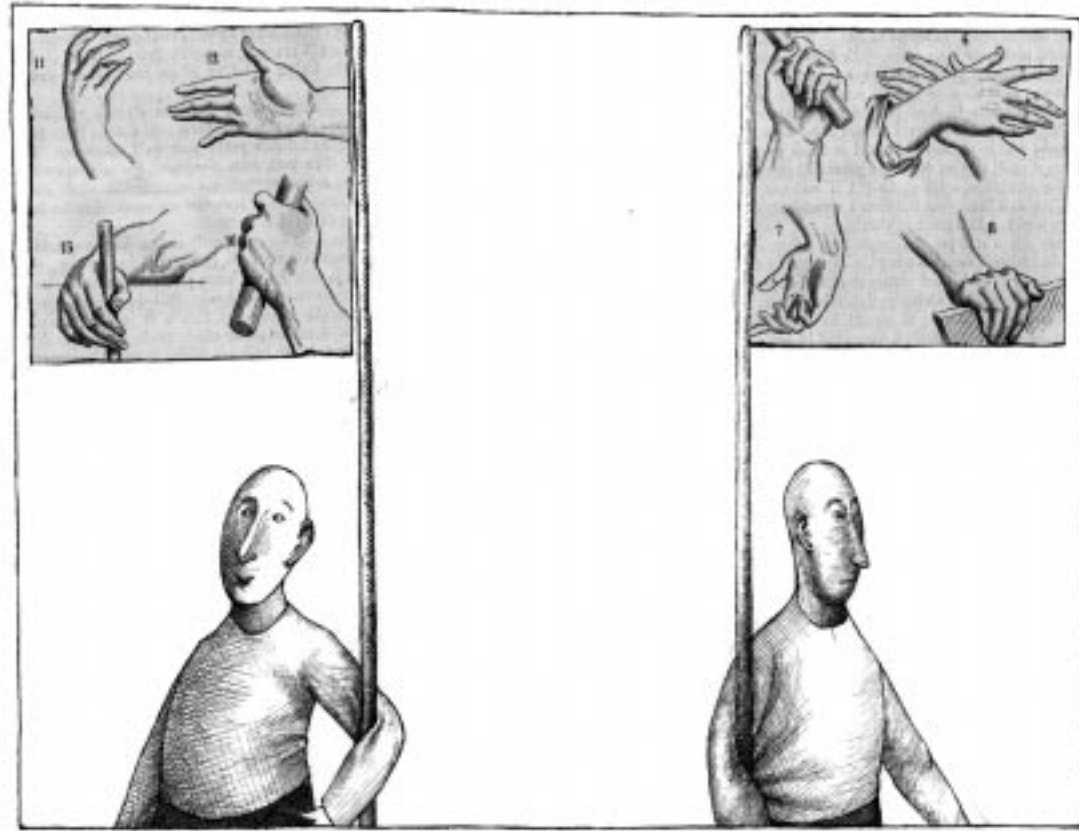
des exportations chinoises en Europe, qui a en partie permis à Pékin d'amortir le choc de la crise asiatique de 1998, est loin d'être compensée par un flux équivalent d'importations européennes en Chine, et ce quoi que disent les beaux slogans sur l'amitié entre la Chine et l'Europe. Il faut donc changer de méthode.

L'autre nouveauté est le regroupement des forces européennes, jusque-là éparpillées. Les Chinois ont toujours été maîtres dans l'art de tirer profit des rivalités au sein de l'Union. Il serait naïf de penser que ces antagonismes d'intérêt vont disparaître. On n'en constate pas moins depuis quelque temps une tendance à une meilleure coordination qu'illustre la création – c'est une grande première – d'une chambre de commerce européenne à Pékin, qui veut faire le pendant à la très dynamique chambre américaine. L'impact des grandes fusions sur le Vieux Continent a probablement accentué cette tendance à l'effacement des particularismes nationaux au profit d'une approche plus européenne dans les batailles sur un marché extérieur.

« Il est temps que l'Europe se réveille », titrait un éditorial du *Quotidien du peuple* en pleine guerre du Kosovo, quand la Chine cherchait à enfoncer un coin entre Européens et Américains. Si l'Europe s'est « réveillée » dans l'affaire de l'OMC, ce n'est certainement pas dans le sens qu'espérait Pékin.

Frédéric Bobin

Tournures utiles par Guillaume Dégé



L'Ouest ménage Vladimir Poutine

Suite de la première page

Dans le même temps, il a fait un geste en direction de Washington en poussant la Douma à ratifier le traité Start II, moyennant quelques gratifications pour les députés et les militaires.

Rendu largement symbolique par l'obsolescence de l'arsenal nucléaire russe, le texte n'en apporte pas moins une satisfaction aux Américains, qui vont pouvoir se concentrer sur d'autres négociations : Start III d'abord, qui ne pourra pas être conclu avant la fin de l'année, mais qui pourrait être suffisamment avancé pour constituer la pièce maîtresse de la présidence Clinton en matière de désarmement ; la réforme du traité sur la limitation des missiles antibalistiques (ABM), ensuite, que les Etats-Unis voudraient faire accepter par les Russes pour mener à bien leur projet de défense antimissiles.

Vladimir Poutine n'est sans doute pas prêt à se plier aux demandes américaines sans contrepartie. Il pourrait toutefois être tenté de trouver un arrangement minimal avec un président en partance plutôt que de faire face à des exigences plus dures en cas de victoire républicaine aux élections de novembre.

Vladimir Poutine aurait tort en tout cas de dédaigner l'empressement que les dirigeants occidentaux mettent à le voir et de ne pas profiter d'une sorte d'état de grâce, à peine assombri par la poursuite des combats en Tchétchénie. « Business as usual » : c'est la maxime qu'il applique, y

compris après le vote-sanction de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Les Russes, qui avaient connu des Occidentaux plus pleutres, ont été surpris, mais ils ne se sont pas inquiétés outre-mesure, car les gouvernements de l'Ouest n'ont eu de cesse de les rassurer.

Dans ces conditions, les relations qui avaient été interrompues par la guerre du Kosovo peuvent reprendre. Le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne et Russie) a été réanimé, tandis que les représentants de Moscou ont repris leur place au Conseil conjoint OTAN-Russie. Dans ces deux institutions, on parlera surtout de Balkans. Vladimir Poutine n'a pas les mêmes raisons que Boris Eltsine de détester Milosevic, mais il se laissera moins prendre par la solidarité slavo-orthodoxe. Il a donné des premiers signes de coopération, dit-on dans les chancelleries occidentales. Quand on lui a demandé de mettre en garde Belgrade contre toute action au Monténégro, « il a bien réagi ».

FASCINATION

Qui est Vladimir Poutine ? Tout le monde se pose la même question et personne n'est en mesure d'apporter une réponse. A l'épave de fascination qu'il exerce sur ses interlocuteurs, se mêle beaucoup d'incertitude sur ses intentions réelles. Personne n'a intérêt à une Russie instable. De ce leitmotiv, on ne tire pas les mêmes conséquences. Les Américains observent son attitude dans « l'étranger proche » de la Russie et son comportement dans les affaires de contrôle des armements et de non-prolifération. Tournant le dos au nouvel « internationa-

lisme humaniste » dont Tony Blair s'était fait le chantre au Kosovo, les Britanniques ont opté pour le réalisme le plus pur : peu importe la situation intérieure en Russie si on peut s'entendre avec elle dans les affaires de sécurité. Les Allemands cherchent un équilibre entre les bonnes relations et la bonne conscience, tandis que la France se montre la plus dure sur la Tchétchénie tout en pensant à une stratégie « à long terme » envers Moscou (*Le Monde* du 7 avril).

DEUX STRATÉGIES

On peut arguer que l'intérêt des Occidentaux est d'avoir une Russie plus prévisible et plus stable, voire plus efficace, sans être trop regardant sur la démocratie et le respect des droits de l'homme. Ou bien on peut aider la Russie à s'intégrer dans l'Europe comme une grande puissance du continent.

Les deux stratégies s'excluent mutuellement. La seconde suppose en effet que les interlocuteurs des dirigeants russes ne les laissent pas se bercer d'illusions, leur rappellent que la volonté d'intégration n'implique pas un chèque en blanc dans leur propre sphère d'influence mais qu'au contraire l'intégration dans l'Europe – participation au Conseil de l'Europe, coopération avec l'Union européenne, etc. – appelle le respect des engagements et de certaines règles de conduite. La guerre en Tchétchénie est contraire aux valeurs européennes comme le serait cette « dictature de la loi » dont parle sans cesse Vladimir Poutine. Il faut en convaincre les Russes plutôt que de les laisser jouer sur tous les tableaux.

Daniel Vernet

RECTIFICATIFS

NÉCROLOGIES

Par suite d'une panne de notre système informatique, les dernières lignes des articles nécrologiques consacrés à Pierre Rondot et à Gérard Lorin dans nos premières éditions du 12 avril ont été coupées. L'article concernant Pierre Rondot, croix de guerre 1939-1945, était de Paul Balta. Quant au comédien Gérard Lorin, il avait, dans les années 1990, beaucoup joué sous la direction du metteur en scène Jacques Nichet, en particulier pour *Alceste*, d'Euripide, et *La Tragédie du roi Christophe*, d'Aimé Césaire.

PAUVRETÉ

Le rapport de la Banque mondiale sur la pauvreté dans le monde (*Le Monde* du 30 mars) contenait une imprécision portant sur l'ampleur globale du phénomène. Le nombre de personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour est de 2,8 milliards, soit près de la moitié de la population mondiale. Ce chiffre inclut le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour (soit 1,2 milliard). Les deux chiffres ne s'additionnent pas. La précision a été donnée au *Monde* par Deepa Narayan, directrice à la Banque mondiale de l'équipe ayant réalisé une enquête de dix ans auprès de 60 000 pauvres de 60 pays.

BAC FILMS

Une coupe malencontreuse a rendu incompréhensible la réponse à la deuxième des Trois questions à Jean Labadie (*Le Monde* du 8 avril). Il fallait lire : « J'ai acheté Blair Witch Project pour 100 000 dollars, Buena Vista Social Club pour 120 000. En revanche, j'ai considéré que le minimum garanti demandé pour Accords et désaccords, le dernier Woody Allen, était trop élevé par rapport à ses possibilités. Un de mes confrères n'a pas été de cet avis puisque le film est sorti en France. »

« A TOMBEAU OUVERT »

Contrairement à ce que nous écrivions dans la critique du dernier film de Martin Scorsese (*Le Monde* du 12 avril), ce n'est pas l'auteur de romans policiers Michael Connelly qui est l'auteur du livre dont est tiré *A tombeau ouvert*, mais bien – comme l'expliquait le cinéaste – Joe Connelly.

PRÉCISION

LA MNEF

Dans une page consacrée à la nouvelle Mutuelle des étudiants (*Le Monde* du 13 avril), nous avons publié un article sur la liquidation des activités commerciales développées par la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) de 1983 à 1998. Marc Rozenblat, qui dirige la branche assurance de la MNEF, nous demande de préciser que toutes ces informations sont issues du rapport des deux administrateurs provisoires de la MNEF. Les administrateurs dénoncent des détournements de fonds sur l'activité assurance et ont transmis en ce sens un document aux deux juges d'instruction parisiens chargés du dossier. M. Rozenblat tient à préciser qu'aucune plainte n'a encore été déposée dans ce volet de l'affaire.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 06 806 95
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La France des « bavures »

UNE « bavure » policière, encore. Les faits relèvent de ce que l'on est, malheureusement, tenté d'appeler la « routine » des banlieues françaises. C'est-à-dire d'une violence que l'Etat ne paraît pas considérer comme particulièrement inacceptable. Un jeune homme de vingt-trois ans, de nationalité algérienne, Ryad Hamlaoui, est surpris, la nuit du samedi 15 avril, en train de voler une voiture avec un comparse. La voiture est à l'arrêt dans un quartier de Lille réputé difficile. Deux policiers interpellent les jeunes gens. Celui qui avait pris le volant descend ; celui qui était à place du passager reste assis. Un moment de trop. Le policier debout à la portière évoque un geste brusque : il ouvre le feu, presque à bout portant. La balle tue sur le coup Ryad Hamlaoui. La séquence est tellement accablante que le juge d'instruction a pris une décision rare : le policier a été mis en examen pour homicide volontaire et éroté.

Mais la vraie question est la suivante : pourquoi de tels drames se répètent-ils aussi fréquemment en France ? On peut le poser différemment : pourquoi la France est-elle un pays de « bavures » policières ? Pourquoi cette lamentable distinction quand certains de nos voisins, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, confrontés à des quartiers aussi difficiles, font mieux. Une partie de la responsabilité est établie : la faute revient largement à la hiérarchie de la police, à celle de la justice et à l'échelon politique au plus haut. Ils ont leur part de responsabilité dans cette exception française : aucune « bavure » n'est, à ce ni-

veau, dénoncée avec suffisamment de force, comme un scandale qui fait honte à la République et à l'Etat de droit.

Pas plus que la plupart de ses prédécesseurs, l'actuel ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, n'a donné l'exemple. Il a assuré qu'il ne fallait pas compter sur lui pour « couvrir », mais il a rarement eu les mots pour dire l'intolérable de ces « bavures » à répétition. Sous-jacente, rampante, jamais vraiment avouée mais terriblement pernicieuse, domine la réaction maison : il ne faut pas décourager la « base », les hommes du terrain, ces policiers – plus d'une dizaine sont tués chaque année – que la société envoie en première ligne de la fracture sociale.

Le reste suit. Comme le montrait une enquête du *Monde* il y a plus d'un an (nos éditions du 18 janvier 1999), la justice est à tarif spécial pour les policiers : ils ne sont jamais sévèrement condamnés. Or cette justice à deux vitesses se retourne contre eux : elle participe du climat de violence dans les quartiers ; chaque « bavure » marque la mémoire des banlieues. En laissant trop impunies des pratiques malsaines, la hiérarchie de la police et la justice ne rendent aucunement service aux policiers sur le terrain. Pour protéger ou ménager les policiers, au nom de la dureté de leur tâche, on a, au plus haut niveau de l'Etat, laissé s'instaurer un climat de tolérance aux bavures. Cela renforce le sentiment « anti-flics » en banlieue. La « police de proximité », que chacun appelle, cela veut dire aussi rendre les policiers « proches » des citoyens – dans la rue comme face à la justice.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pillaux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'archipel des clairières

NOUS avons beau ignorer la géographie, et celle de la France d'outre-mer en particulier, on se moquerait à coup sûr de qui viendrait nous parler de l'Afrique-Equatoriale française comme d'un archipel, elle qui justement n'a de contact avec la mer que sur huit cents kilomètres de ses frontières désertées. Elle n'est pourtant pas autre chose. Forêt, savane et désert, par leurs immensités vides, ne s'apparentent-ils pas à l'océan quand on peut les survoler durant des heures sans y discerner la marque de l'homme, ou rouler plusieurs jours et plusieurs nuits de suite avant d'apercevoir la lumière d'une usine ou d'une ferme ?

Une dizaine seulement d'agglomérations de plus de cinq mille âmes dans un pays vaste cinq fois comme la France, mais moins peuplé que la Suisse, quelques centaines d'exploitations agricoles ou

minières perdues dans ce qu'on appelle uniformément la brousse, ce sont bien, géographiquement et économiquement, autant d'îles. Et des îles souvent parfaites. Refuserait-on ce qualificatif à des villes d'où l'on ne peut sortir ni en voiture ni même à pied ? Tel est le cas de Port-Gentil, sur la côte du Gabon, où nul n'a jamais pu parvenir que de la haute mer par bateau, de l'intérieur par pinasse, en descendant l'estuaire de l'Ogoué, ou du ciel par avion. Aucune chance pour une voiture circulant dans cette ville de s'en éloigner de plus de trente kilomètres : le réseau routier ne va pas au-delà et ne se raccorde à rien. Aussi presque tout ce qui se consomme à Port-Gentil arrive-t-il de France par les paquebots, y compris viande, fruits et légumes.

André Blanchet
(18 avril 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)

ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Russie, Ukraine : les condamnations ne servent à rien

par Jacques Sapir

Quelques jours d'inter-
valle, le Parlement eu-
ropéen a sanctionné –
ou s'apprête à le faire –
deux des plus grands pays héritiers
de l'ex-URSS : la Russie et l'Ukraine.
La guerre de Tchétchénie et un réfé-
rendum menaçant pour le parle-
mentarisme sont les causes respectives
de ces sanctions. Les actes en
question sont condamnables, mais
les présentes condamnations posent
plus de problèmes qu'elles n'en ré-
solvent.

Il faut, pour condamner, une autre
position morale que celle des pays
européens. Les Occidentaux ont plus
que toléré la première guerre de
Tchétchénie (1994-1996) du temps
de Boris Eltsine, alors que la pra-
tique des « camps de filtration » y
existait déjà et que des journalistes
russes ont été assassinés à l'époque.
Le président américain, Bill Clinton,
a même osé comparer ce conflit à la
légitime guerre menée par l'Union
contre les Etats sudistes sécession-
nistes. Les Occidentaux et les Euro-
péens ont applaudi à l'emploi de la
force et de la violence contre le Par-
lement de Russie en 1993. Leurs re-
présentations diplomatiques ont
couvert les fraudes massives lors du
référendum constitutionnel de dé-
cembre 1993 ou lors de l'élection
présidentielle de 1996. Comment s'é-
tonner, alors, que les condamnations
actuelles soient perçues, au
mieux comme hypocrites, au pire
comme un prétexte pour isoler les
pays concernés ?

Car voici un second problème.
Ces condamnations n'entraîneront
pas la fin des actes qui sont l'objet
de la réprobation publique. D'abord
parce que l'indignation occidentale
apparaît illégitime vue de Moscou
ou de Kiev : parce qu'elle est visible-
ment sélective, et que les popula-
tions russes ou ukrainiennes
peuvent, à bon droit, tenir les Oc-

développements futurs. L'inadéquation
des réponses des pays de
l'Union européenne aux défis de la
transition se traduit par un ressentiment
croissant envers ces derniers.
Une trop longue attente des fruits
de la transition, un excès de misère
et de souffrances, poussent à bout
les populations. Ces dernières réagis-
sent par une perméabilité aux
comportements criminels qui font
tache d'huile en Europe occidentale
et alimentent la montée en puis-
sance des mafias sur le territoire de
l'UE, et par des attitudes politiques
et sociales qui prennent désormais
le contre-pied des espoirs de 1990-
1992. Jamais l'économie de marché
n'a été aussi peu populaire, jamais la
démocratie aussi discréditée dans
ces pays. Se résigner à cette évolu-
tion, c'est accepter une poudrière
sociale et politique à l'est de l'Eu-
rope et la perte définitive de toute
possibilité de donner au continent
européen l'organisation politico-
économique qu'il attend depuis la
fin de la guerre froide.

Le mal doit être attaqué à ses ra-
cines. La dépression économique est
largement liée à l'effondrement du
commerce interne, lors de la dissolu-
tion de l'URSS. Le temps et les faits
ont montré que les pays concernés
ne pouvaient entièrement, ni même
significativement, remplacer ce
commerce perdu par l'accroissement
de leurs relations avec les
économies de marché développées.
Une compétitivité trop faible, nota-
mment en qualité, en est la cause.
Il serait illusoire et même criminel de
laisser croire que des gains impor-
tants sont ici possibles dans les an-
nées à venir, alors même que les
pays de l'UE et les Etats-Unis se pro-
tègent chaque jour un peu plus
contre ce qui est considéré comme
un « dumping » de la part des pays
concernés. La contraction de ce
commerce résulte largement de l'ab-
sence de systèmes adéquats de paie-
ment. L'illusion que l'accès à la
convertibilité totale des monnaies
était facile et rapide a coûté très
cher.

Il est possible de sortir de cette
impasse par une proposition qui
pourrait débloquer économiquement
et politiquement la situation. Il
faut favoriser les échanges entre les
pays concernés par la mise en place
d'une Union de paiements au sein
de la CEI, inspirée de l'expérience de
l'Union européenne des paiements
qui fonctionna avec un grand succès
de 1948 à 1959.

Une Union de paiements signifie
trois choses. C'est un système qui
équivaut à rendre les monnaies des
pays concernés convertibles à l'inté-
rieur de périodes de référence. Seuls
les soldes finaux sont réglés en de-
vises ou par des lignes de crédit.
C'est, ensuite, un système de crédit
multilatéral pour développer le
commerce, en contrepartie d'un en-
gagement au démantèlement des
barrières administratives et discrimi-
natoires. C'est, enfin, un système de
coordination et de coopération
entre les banques centrales pour as-
surer des taux de change fixes entre
pays membres à l'intérieur des
périodes de référence. Cette fixité
n'exclut pas des dévaluations ou des
réévaluations coordonnées en fin de
période si des déséquilibres structu-
rels apparaissent. Elle n'implique pas
que les monnaies concernées soient
fixes par rapport à une devise de ré-
férence.

Une Union de paiements réduirait
de manière significative les coûts de
transaction, protégerait le
commerce de fluctuations imprévi-
sibles des taux de change et permet-
trait de réduire la part du troc, aug-
mentant ainsi la transparence des
transactions et la taille du marché.
Elle contribuerait à accroître le vo-
lume des échanges et à dépolitiser
les relations commerciales. Un tel
système n'interdit pas à ses
membres de commercer hors de la
zone de l'Union de paiements, mais
permet le renforcement progressif
de la compétitivité internationale
des pays participants. Un tel
processus a été mis en évidence
dans l'industrie européenne dans les
années 50.

Aujourd'hui, il serait essentiel que
la monnaie de référence soit l'euro,
et que l'UE assure la mise de fonds
initiale pour alimenter le système de
crédit, comme le firent les Etats-Unis
à la fin de 1947. L'Union européenne
affirmerait ainsi de manière tangible
et efficace son soutien à la transi-
tion.

Cela est important pour l'Ukraine,
en position délicate économique-

ment et politiquement. Comme
l'Ukraine, la Russie a désespérément
besoin de croissance économique.
La légitimité à venir de Poutine en
dépend. Un développement du
commerce intra-CEI relancerait rapi-
dement la croissance, avec des effets
évalués à +10%/+15% du PIB. La
participation de l'UE à une Union de
paiements, assise sur la CEI et les
pays du bassin de la mer Noire,
pourrait être vue par les autorités
russes comme le moyen d'établir
des liens privilégiés avec l'Europe, ce
qui est notoirement leur objectif.
Enfin, une telle initiative est directe-
ment acceptable par l'ensemble du
spectre politique russe, tout en évit-
ant de passer pour une reconstitu-
tion de l'ex-URSS. Elle rencontrerait
un fort soutien tant à la Douma que
parmi les associations de produc-
teurs russes.

En s'impliquant dans cette initia-
tive, l'UE enverrait un signal clair et
incontestable de sa volonté de sortir
le processus de transition de l'enlè-
vement qui le guette. En répondant de
la sorte aux attentes mises en son
action, l'UE pourrait réconcilier
populations et gouvernements avec
l'idée d'une Europe unie autour des
principes démocratiques.

Du point de vue de sa propre lo-
gique, l'UE devrait trouver dans le
projet d'Union de paiements le
moyen de sortir des difficultés que
suscite le processus d'intégration dit

de « 2^e vague ». Face à des pays qui
ont été désignés comme des adhé-
rents potentiels mais qui ne peuvent
répondre aux conditions minimales,
l'UE se trouve prise au piège de la
logique du « tout ou rien/mainten-
nant ou jamais ». Les refus, ou les
ajournements, aussi justifiés soient-
ils, engendrent déceptions et amer-
tumes que le nationalisme et les
populismes peuvent aisément
capitaliser.

En soutenant le projet d'Union de
paiements, l'UE se donnerait les
moyens de reprendre la main dans
sa politique à l'Est. Elle pourrait faire
face aux tentatives américaines
d'imposer une vision de l'organisa-
tion économique et politique du
continent européen. Pour un coût
plutôt faible à son échelle – l'enga-
gement initial serait de 2 à 4 mil-
liards d'euros –, l'UE redeviendrait
une force motrice de l'organisation
du continent, et pourrait tisser avec
la Russie un partenariat d'égal à
égal.

Un tel projet pourrait être un des
axes de la présidence française de
l'UE qui commencera en juillet.
Notre pays est celui qui pourrait le
mieux faire aboutir une telle
initiative.

*Jacques Sapir est directeur
d'études à l'École des hautes
études en sciences sociales.*

La gauche de la gauche

par Denis Pingaud

U N Vert et un commu-
niste de plus, une en-
trée remarquée de la
Gauche socialiste : le
gouvernement Jospin II peut-il ré-
duire le fossé politique persistant
entre la gauche plurielle gestion-
naire et ce qu'il est convenu d'ap-
peler la gauche de la gauche pro-
testataire ? Autrement dit, la
perspective – et la menace – des
prochaines échéances électorales
est-elle susceptible de favoriser
un dialogue aujourd'hui réduit à
sa plus simple expression entre la
social-démocratie convertie au
social-libéralisme et l'extrême
gauche transformée en syndicat
de défense des exclus ?

La question n'est pas sans im-
portance pour le premier mi-
nistre, qui sait bien que, si une
élection présidentielle se gagne
au centre, chaque camp doit préa-
lablement avoir rassemblé son
électorat traditionnel. Or, depuis
1995 et les grandes grèves du sec-
teur public qui ont fédéré un cou-
rant associatif, syndical et intel-
lectuel, nettement hostile aux
effets de la mondialisation libé-
rale, un processus de cristallisa-
tion électorale s'est produit au-
tour de l'extrême gauche, ni verte
ni communiste. Alors que celle-ci
ne faisait auparavant que des
scores de témoignage, elle est dé-
sormais installée au-dessus de 5 %
des voix dans le paysage politique
et commence d'engranger des
élus. Et en termes d'intentions de

vote, Arlette Laguiller fait mieux
que Robert Hue ou Dominique
Voynet.

Vu de Lionel Jospin, cet indica-
teur persistant d'un pôle électoral
radical pourrait être considéré
avec sérénité et fatalité. La
gauche française a toujours nour-
ri une composante révolution-
naire, longtemps captée par les
utopies du communisme, et au-
jourd'hui repliée dans la dénon-
ciation du marché roi.

Bon an mal an, depuis Mai 68 et
le renouveau du Parti socialiste,
les grognards ont régulièrement
apporté leur contribution électo-
rale, au deuxième tour, à la
composante réformiste. Il n'y a
donc pas de raison particulière de
penser qu'en 2002 l'extrême
gauche déroge à cette règle de
l'union pour battre la droite.

Pourtant, et c'est aussi l'un des
signaux du remaniement gouver-
nemental, le premier ministre a
quelques raisons de s'inquiéter de
la césure politique et morale qui
s'est creusée entre la gauche plu-
rielle et le mouvement social, le
plus souvent animé par les mili-
tants de la gauche de la gauche. Il
n'est pas anodin de constater, de
ce point de vue, que les forces
syndicales qui ont fait tomber
Claude Allègre, d'une part, et
Christian Sautter, d'autre part,
ont des racines profondes dans la
gauche radicale.

Côté enseignants, c'est la Fédé-
ration syndicale unifiée (FSU) qui

face au gouvernement Jospin II

a particulièrement encadré les différentes protestations des personnels enseignants. Majoritaire depuis quelques années seulement dans l'éducation nationale, elle est dirigée par une alliance de courants inspirés par l'extrême gauche, les Verts ou le Parti communiste. Côté agents des impôts, c'est le Syndicat national unifié des impôts (Snui), lui aussi majoritaire parmi le personnel, qui est notamment monté au front. Autrefois « autonome », il a pris des positions de plus en plus radicales depuis la grande grève des impôts de 1989 et participe aujourd'hui au Groupe des Dix avec les syndicats Sud.

Plus généralement, le sentiment d'une dérive clairement libérale depuis 1997, qui a donné matière aussi bien aux combats des « sans » – chômeurs en fin de droits, mal-logés, sans-papiers – qu'aux prises de position de mouvements de pensée comme Attac ou de personnalités comme Pierre Bourdieu, a laissé des traces. Il explique la persistance d'un vote de défiance à gauche, qui n'est ni pusillanime ni mondain.

Ce qui frappe, en effet, à l'analyse de l'électorat d'extrême gauche, c'est son caractère relativement typé et homogène. Beaucoup plus populaires que ceux du Parti socialiste, des Verts ou même du Parti communiste, les électeurs à gauche de la gauche sont peu diplômés et appar-

tiennent pour 40 % aux catégories ouvriers et employés. Très protestataires, ils se déterminent avant tout, dans leur vote, par rapport aux « inégalités sociales ». Enfin, ils rejettent le système politique en général au point que certains d'entre eux viennent parfois de l'autre extrême...

Le scénario de l'abstention au deuxième tour de l'élection présidentielle, autrement dit du « ni droite ni gauche de droite », n'est pas exclu

Cet électoral, qui se vit comme exclu aussi bien de la nouvelle économie que de la démocratie représentative, non seulement, pèse plus de 5 %, mais aussi influence le discours politique de l'extrême gauche. Dès lors, le scénario de l'abstention au deuxième tour de l'élection présidentielle, autrement dit du « ni droite-ni gauche de droite », n'est pas exclu.

clu. La gauche de la gauche pourrait ainsi contribuer à faire battre Jospin comme l'extrême droite a pu naguère barrer la route à la droite républicaine.

Ce n'est encore qu'un scénario. Mais Lionel Jospin, qui en connaît le déroulement possible, pense évidemment à s'en prémunir. Il reste à savoir, au-delà du signal politique que constitue l'élargissement de l'équipe gouvernementale vers toutes les composantes critiques de la gauche plurielle, quelle stratégie la gauche de la gauche est prête à mettre en œuvre face à Jospin II.

Elle peut continuer à simplement capitaliser les malaises d'un électoral que la violence de la modernisation a privé de toute perspective. Ce faisant, elle prend le risque de s'autonomiser *de facto* du jeu politique et de priver la demande sociale de réponses concrètes et crédibles. Elle peut, à l'inverse, changer de perspective et monnayer son capital électoral – et donc son pouvoir de nuisance – contre une influence négociée sur le cours de la politique gouvernementale. Ne serait-ce pas prendre le premier ministre au pied de la lettre qui appelait de ses vœux, l'été dernier, une « nouvelle alliance » entre les exclus et les classes moyennes ?

Denis Pingaud est écrivain et journaliste

De la misère en milieu enseignant

par Bruno Mattei

LE nouveau ministre de l'éducation nationale s'installe dans ses meubles, et un constat s'impose. De plus en plus d'enseignants vivent dans la confusion, l'inquiétude ou la désespérance un métier sans boussole, sans tableau de bord et sans directives vraiment lisibles.

Depuis des décennies, ils sont soumis au rythme de réformes qui courent après leur ombre au nom d'une hypothétique et encore introuvable démocratisation de l'école. On peut toujours faire semblant de croire qu'on s'en rapproche, alors que l'on voit s'accroître, au contraire, l'exclusion socioscolaire, les violences et autres incivilités, qui en sont l'inévitable prix à payer.

Quel enseignant saurait définir avec clarté et certitude les finalités et les missions de l'école soit un minimum commun à partager pour donner à penser qu'ils participent à la même entreprise? Edgar Pisani, ancien ministre des débuts de la V^e République, indiquait dans une publication récente que le point aveugle de cette République — celle justement de la réforme de l'école — a été « *qu'il n'y a jamais eu de débat fondamental sur l'éducation, alors que ce qui est en cause, c'est le sens de l'éducation dans le monde moderne* ».

Bien sûr, le discours officiel dit qu'il s'agit d'instruire, de développer la personnalité de l'enfant et,

avec insistance, de l'éduquer à la citoyenneté. Mais dans la forme actuelle de notre démocratie, ces objectifs sont davantage le début d'un catalogue à la Prévert qu'un ensemble cohérent. Car chaque objectif pris séparément exclut pratiquement les deux autres. Comment prétendre inculquer une morale et des pratiques de citoyenneté fondées sur le respect, la solidarité et donc le partage, quand l'école repose sur l'évaluation compétitive, où s'exerce une solidarité du chacun pour soi.

Même constat d'impasse pour « *l'épanouissement de la personnalité* », incompatible avec la course monomaniaque aux savoirs diplômants. Et comment instruire des enfants « *hétérogènes* » sans créer une nouvelle culture scolaire qui intègre les valeurs éducatives d'une vraie mixité sociale : mais cela suppose un nouveau regard sur les enfants candidats à l'exclusion et une formation en amont qui, pour l'instant, n'existe pas ou est tout à fait à la marge dans les IUFM ?

Comme en miroir à toutes ces réformes qui tournent en rond, le débat sur l'école, au lieu de mettre au jour les racines de la crise et les contradictions qui les alimentent, s'enlise dans de complaisantes et récurrentes polémiques. Si l'on a bien compris, deux camps plus ou moins autoproclamés ferrailent depuis le milieu des années 80 : l'un défend la version républicaine et traditionnelle de l'école instruisante, qui doit s'en tenir à transmettre la culture et ses œuvres ; l'autre veut permettre la modernisation du système. Avec des dispositifs d'organisation et de méthode empruntés à la pédagogie et aux sciences de l'éducation en général.

Mais ces polémiques sont d'autant plus caricaturales que ces deux camps sont en fait d'accord sur l'essentiel : agir au nom du dogme républicain de « *l'égalité des chances* » qu'ils ne cessent d'invoquer. Ni les uns ni les autres ne se sont aperçus que « *l'égalité des chances* » était cela même qui rendra à jamais impossibles les réformes égalitaires qu'ils appellent !

« *L'égalité des chances* » n'est qu'un pseudo-concept, obstacle majeur, aujourd'hui plus qu'hier, à tout ce qui voudrait s'énoncer comme refondation d'un système éducatif démocratique. « *L'égalité des chances* » n'a jamais eu pour objectif d'assurer l'égalité, mais de légitimer les inégalités sociales – et les pouvoirs qui les rendent possibles – au nom du « *talent* » et du « *mérite* » supposés libérés et mesurés par l'école. Cela en pleine congruence d'ailleurs avec l'idéologie libérale de la réussite individuelle et l'anthropologie de la compétition et de la concurrence du chacun contre tous. Ne soyons pas étonnés que les débats ressassent des arguments où chacun accuse l'autre d'entretenir les inégalités au nom de sa réforme à lui, alors que tous contribuent, par des voies différentes, à les pérenniser ! Ne soyons pas plus étonnés que les dommages collatéraux de « *l'égalité des chances* » — désertion du sens de l'école, exclusion sociale, violences — vont logiquement en se développant, et que la misère d'enseigner s'installe chez de plus en plus d'enseignants, comme on l'observe depuis quatre ou cinq ans. Avec ce terrible constat que l'enseignant est devenu pour beaucoup une énigme qu'on redoute, quand il n'est pas un « *ennemi de l'intérieur* ».

On ne sera pas assez naïf pour croire qu'il suffirait d'avoir un entendement mieux fait pour retrouver le fil de toutes les contradictions dans lesquelles se meut à des degrés divers chaque enseignant. Les « *chanceux* » de l'égalité des chances tireront toujours des bénéfices primaires ou secondaires de la situation. Pour beaucoup d'enseignants, vouloir toucher au dogme de l'« *égalité des chances* » si ancré dans notre imaginaire républicain et éducatif serait commettre un sacrilège et pour cause. Car en tirant sur le fil, ce sont d'autres « *évidences* » qu'il faudrait malmener sur lesquelles le dogme s'appuie : notamment le « *talent* » et le « *mérite* ». Qui ne croit encore dur comme fer qu'il y a des enfants talentueux et méritants pour leur vertu intellectuelle ou leur travail, alors que d'autres ne sont manifestement pas de la même essence. Devoir reconnaître que « *les mesures* » de l'école sont des constructions arbitraires ou référables à des pratiques culturelles, sociales bien précises,

n'est pas une bonne nouvelle pour tous. Et quand bien même tous ces points ont été établis par des travaux de la sociologie et de l'ethnologie de l'éducation, les croyances et les pratiques n'en sont en rien affectées, sinon à la marge.

De la même façon, on préfère croire qu'on sait reconnaître et évaluer le « *mérite* » plutôt que de regarder en face la sinistre entreprise de découragement à apprendre que constitue pour beaucoup l'école. On s'apercevrait alors combien le désir de comprendre, combien de vives formes et manières d'intelligences restent inassouvies et cherchent à se manifester autrement et ailleurs chez ces « *malchanceux* » de l'égalité.

Toucher enfin à l'égalité des chances, c'est reconnaître que celle-ci ne mesure jamais que l'obligation de se rapporter à une échelle sociale de réussite. La chance s'y distribue à partir de polarités dont on fait croire qu'elles sont quasiment naturelles : des voies de l'« *excellence* » jusqu'aux filières de la relégation pour ceux à qui on feint hypocritement de donner « *une seconde chance* », sans doute pour ne plus avoir à s'interroger sur la première !

Pourtant dans ce « *champ de bataille* » et de confusion qu'est devenue l'éducation nationale, les enseignants auraient tout intérêt à ne plus se polariser sur les politiques officielles. Les surenchères pour toujours plus de moyens et de meilleures conditions de travail ne sont pas le fond du problème. À part quelques ouvertures au profit d'innovations ou d'établissements expérimentaux qui semblent se dessiner, il ne faut pas attendre du nouveau ministre qu'il puisse traiter les problèmes fondamentaux de l'éducation. Pas davantage, les forces vives du milieu enseignant n'ont à laisser le débat sur l'école entre les mains de professionnels du magistère idéologique et intellectuel.

Des signes encore ténus montrent que le désir de débattre et de prendre en main son destin est en train de naître. Le récent appel de Marie-Danielle Pierrelée, principale dans un collège de la Sarthe, « *Halte au massacre des intelligences : manifeste pour une école créatrice d'humanité* », a déjà reçu, sans publicité excessive, plusieurs milliers de signatures. Des rencontres, régionales, d'abord, autour des signataires vont avoir lieu. Des projets commencent à s'élaborer. De la même façon, autour des « *Verts* », des Forums sur l'éducation et l'école vont se mettre en place un peu partout en France. Les tenants de ce qu'on a appelé les « *écoles alternatives* » se réveillent et s'ouvrent à des débats hors de leur cercle d'affinités. Cela pourrait amorcer la constitution de réseaux éducatifs nouveaux et déboucher sur des états généraux de l'éducation en France.

Sans doute conviendrait-il qu'à la faveur de ces débats ces forces vives se mettent d'accord sur un minimum de « *valeurs communes* » pour éviter de se maintenir dans les ambiguïtés dénoncées, quitte à prendre le temps de la réflexion et ne pas succomber à l'urgence. Il s'agit, en tentant de rassembler la société civile autour de son école, de repenser un « *bien commun* » pour une éducation et une école productrice d'humanité. À cet égard, ce ne serait pas un luxe d'aller regarder du côté de la grande oubliée de notre triptyque républicain : la fraternité. L'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 indique clairement que l'égalité des droits et des personnes ne pourra jamais advenir que dans un « *esprit de fraternité* ».

Bruno Mattei est professeur de philosophie à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Lille.

 **l'université de tous les savoirs :**
retrouvez les conférences en audio et texte sur www.telera.fr ;
des entretiens du lundi au vendredi de 11h30 à 12h00 sur France Culture.

2000 UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS

François Ascher, urbaniste

La révolution des villes appelle un nouvel urbanisme

Pour répondre aux besoins de la « troisième modernité », il faut renouveler les concepts et les outils, en acceptant de jouer sur la complexité, la flexibilité, la réactivité : tel est le défi du « posturbanisme »

Dans la série des conférences organisées par l'Université de tous les savoirs, à l'initiative de la Mission 2000, un cycle est consacré, jusqu'au 19 avril, à « la ville globale ».



François Ascher, professeur à l'Institut français d'urbanisme (université Paris-VIII), a présenté le 13 avril une communication sur le thème « L'urbanisme face à la nouvelle révolution urbaine », dont nous publions la dernière partie.

L'urbanisme, tel qu'il s'est développé depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, s'était clairement inscrit dans cette « seconde modernité » qui a succédé aux premiers temps modernes et à la ville classique du XVIII^e siècle, et qui avait donné naissance au taylorisme, au fordisme, au keynésianisme, au « corbusisme ». Aujourd'hui, nous enregistrons probablement dans une troisième modernité qui voit les cadres de la pensée et de l'action se modifier considérablement, qui met à l'ordre du jour des notions telles que la flexibilité et la réactivité, la complexité et la variété, la négociation et la coordination, et qui entraîne des changements tant dans la conception de l'action publique que dans les formes mêmes de l'organisation économique et sociale.

L'enjeu, pour la conception, la production et la gestion des villes, est de répondre aux besoins nouveaux en développant des concepts et des outils renouvelés. On peut qualifier de méta-urbanisme ce nouvel urbanisme, au sens d'un urbanisme qui vient après l'urbanisme moderne, qui prétend aller au-delà de ses modes d'analyse, de représentation et d'action et qui, à ce titre, s'efforce d'agir de façon plus structurée. Ce méta-urbanisme se distingue de l'urbanisme par une série de caractères que je vais esquisser à grands traits.

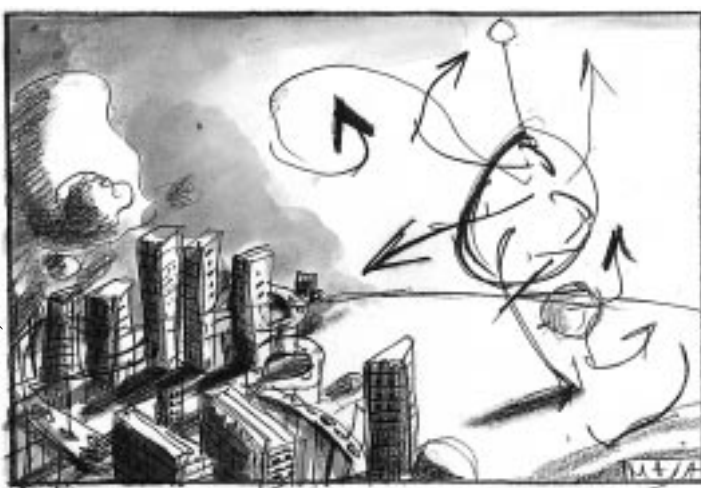
De la planification urbaine au management stratégique urbain. L'urbanisme moderne définissait et dessinait les grandes lignes d'un projet de ville à long terme (sous la forme de schémas directeurs, par exemple), puis en déduisait un plan d'urbanisme visant à faire rentrer les réalités à venir dans un cadre prédéfini. Le plan était le moyen de réduire l'incertitude. Le méta-urbanisme définit des projets pour une ville, s'efforce de les rendre cohérents, élabore une démarche stratégique pour leur mise en œuvre, et tient compte dans la pratique des événements qui surviennent, des évolutions qui s'esquissent, des mutations qui s'enclenchent, pour réviser si nécessaire des objectifs ou des moyens de réalisation.

Des règles exigeantes aux règles performantes. L'urbanisme moderne définissait les moyens de réaliser le projet de ville

par des règles simples et aussi durables que possible : zonages, densités, hauteurs, etc. Les règles étaient de nature exigentielle. Le méta-urbanisme privilégie les objectifs à atteindre et encourage les acteurs publics et privés à trouver les modalités de réalisation de ces objectifs les plus performantes pour la collectivité et pour l'ensemble des intervenants. Cela oblige à de nouveaux types de formulations de la qualité urbaine, de l'accessibilité aux équipements et aux services publics, des normes à atteindre, des caractéristiques formelles.

De la spécialisation spatiale à la complexité. L'urbanisme moderne, très marqué par la pensée taylorienne et fordienne, cherchait la performance dans la spécialisation et la simplification des fonctions urbaines, et dans leur affectation à des espaces dédiés. Le méta-urbanisme, influencé par les nouveaux modèles de productivité et de gestion, cherche moins à simplifier des réalités compliquées, et s'efforce avant tout de jouer avec des territoires et des fonctions complexes. La performance, voire la durabilité, s'obtiennent plutôt par la variété, la flexibilité, la réactivité.

De l'équipement collectif aux équipements et services individualisés. L'urbanisme moderne privilégiait les réponses permanentes, collectives, et assez homogènes aux besoins et demandes d'habitat, d'urbanisme, de transports, de loisirs. La production de masse répétitive dans ces domaines permettait d'amortir des équipements fixes coûteux. Le méta-urbanisme doit faire face à des besoins de plus en plus variés et chan-



DESSIN DANIEL MAJA

geants. Il ne peut échapper durablement au processus d'individualisation qui marque l'évolution de nos sociétés depuis plusieurs siècles et qui tend à s'accélérer aujourd'hui. Le méta-urbanisme doit donc intégrer dans ses projets ce qu'en marketing on appelle le « one to one ». Cette évolution n'est pas nouvelle : l'équipement collectif bains-douches est devenu salle de bains ; l'équipement collectif et le service public de l'horloge et de la cloche sont devenus montres individuelles ; le téléphone est également passé de l'équipement collectif à l'équipement des lieux particuliers puis, avec le téléphone mobile, à l'équipement de la personne.

Du partage public-privé à l'intrication public-privé. L'urbanisme moderne a développé la ville sur la base d'un partage dominant attribuant au « public » la responsabilité des espaces extérieurs, des grandes infrastructures et des équipements collectifs, et au « privé » les superstructures. Le méta-urba-

nisme est confronté au brouillage de ce modèle. Un nombre croissant d'infrastructures et d'équipements entrecroisent des interventions publiques et privées. Les statuts juridiques et pratiques des espaces sont de moins en moins homogènes, et ne recouvrent plus les distinctions intérieur/extérieur, infrastructure/superstructure, équipement/service. Les nouvelles technologies participent à ces recompositions : elles permettent par exemple de dissocier la production, le transport et la distribution des divers fluides (eau, électricité, téléphone) ; elles rendent possible la modification des péages et, par-là, l'évolution de la conception et du financement des infrastructures ; enfin, par Internet, elles créent de nouveaux types d'espaces publics qui pénètrent au cœur des foyers et des entreprises.

De l'intérêt général substantiel à l'intérêt général procédural. L'urbanisme moderne s'est construit sur des conceptions substantielles de l'intérêt général. Il faut entendre par-là que les réglementations collectives, les plans avec leurs obligations et leurs interdictions, les réalisations publiques, les exceptions au droit d'user librement de sa propriété (servitudes, expropriation) étaient justifiés par un intérêt collectif supérieur aux intérêts individuels. Le méta-urbanisme est confronté à une diversité mouvante d'intérêts et à une complexité d'enjeux non réductibles à un intérêt collectif unique. Les élus locaux, l'Etat, les urbanistes et les experts de toutes sortes peuvent de moins en moins prétendre fonder leurs actions et leurs propositions sur un intérêt général « objectif ». Et ce d'autant moins que le développement des sciences et des techniques met en évidence des complexités irréductibles là où autrefois les experts ne voyaient que des complications à simplifier.

Des réglementations organisatrices aux réglementations coordinatrices. L'urbanisme moderne s'efforçait de trouver des solutions aux divers problèmes urbains, techniques, spatiaux, sociaux, économiques. Il définissait les réglementations indispensables au fonctionnement et aux

développements spatiaux. Il organisait la ville, les transports, le logement social, etc. Le méta-urbanisme s'efforce avant tout de mettre en œuvre des manières d'élaborer et de négocier des solutions. Pour réguler le fonctionnement et le développement des villes, il privilégie dans tous les champs – techniques, économiques, sociaux et spatiaux – la coordination entre acteurs publics et privés, entre communes, entre groupes sociaux, entre individus. Ce nouveau type de régulation ne peut évidemment faire l'économie ni des conflits, ni des arbitrages. Il reflète inévitablement peu ou prou des groupes d'intérêts, des rapports de force des options politico-idéologiques. Mais il ne peut prétendre mettre en œuvre ces réglementations effectivement, voire durablement, que sur la base de ce type de compromis.

Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. L'urbanisme moderne nécessitait un gouvernement des villes ferme, décidé et disposant de pouvoirs forts pour être capable non seulement d'imposer et de faire respecter des règles, mais également d'animer le changement, de mettre en œuvre des projets de type nouveau, de forcer à des évolutions. Mais cette autorité s'appuyait aussi sur des relais locaux de toutes sortes, l'école, l'église, le commerce local. Le méta-urbanisme est confronté à des groupes sociaux diversifiés, à des individus multi-appartenants, à des territoires socialement et spatialement hétérogènes, à une vie associative aussi proliférante qu'éphémère, à l'affaiblissement des médiateurs qu'étaient les instituteurs, les curés, les commerçants de quartier, les concierges, etc. Dans un tel contexte, il nécessite de nouvelles formes de conception, de construction et de mise en œuvre des décisions publiques, capables d'associer, de consulter, de mobiliser des habitants, des usagers, des acteurs des experts de plus en plus variés, de façon renforcée et renouvelée, en amont et en aval des prises de décision. C'est le sens que prend aujourd'hui la notion de gouvernance urbaine.

Des idéologies urbanistiques aux référentiels et aux styles multiples. L'urbanisme moderne s'est attaché à concevoir la ville dans sa totalité. Ses diverses variantes ont certes accordé des places différentes au patrimoine, au site, au paysage ; mais toutes ont eu tendance à proposer une réponse par problème, par fonction. Le méta-urbanisme ne fait évidemment pas table rase de l'urbanisme moderne et de ses « solutions ». Il ne néglige pas non plus les réactions hostiles suscitées par cet urbanisme, culturalistes ou postmodernistes. Mais il va au-delà. En effet, en associant la rationalité de la modernité à l'exigence de variété réaffirmée par la postmodernité, il répond de façon

complexe à une ville et à des vies de plus en plus complexes. Le méta-urbanisme contribue ainsi à fabriquer des villes diversifiées, à ouvrir les choix, à rendre possible les changements. Cette ouverture s'exprime également en termes d'esthétique architecturale et urbaine ; ce faisant, elle donne une valeur nouvelle à la question des styles, en les émancipant des carcans idéologiques et modélisateurs dans lesquels ils étaient enfermés jusqu'alors.

Pour résumer et qualifier ce méta-urbanisme, nous pouvons dire que c'est :

- un urbanisme de dispositifs : il s'agit moins de faire des plans que de mettre en place des dispositifs qui les élaborent, les discutent, les négocient ;
- un urbanisme réflexif : l'analyse ne vient plus avant la règle et le projet, mais elle est présente en permanence. La connaissance et l'information sont mobilisées avant, pendant et après l'action.

- un urbanisme concourant : la conception et la réalisation des projets résultent de l'intervention d'une multiplicité d'acteurs aux logiques différentes et de la combinaison de leurs logiques ;
- un urbanisme multi-varié, fait d'éléments hybrides, de solutions multiples, de redondances, de différences ;

- un urbanisme stylistiquement ouvert qui, en émancipant le design urbain des idéologies urbanistiques et politico-culturelles, ouvre une place nouvelle aux choix formels et esthétiques.

François Ascher

Programme des conférences

Avril. Le 18, Jean-Didier Urbain, *Tourisme et mobilité*. Le 19, Olivier Mongin, *Les rythmes urbains*. Le 20, Pascal Ory, *Qu'est-ce que l'histoire culturelle ?* Le 21, Alain Schnapp, *Aux origines de l'archéologie*. Le 22, Michelle Perrot, *L'histoire saisie par le genre et la différence des sexes*. Le 23, Alain Corbin, *L'histoire dans les subjectivités individuelles*. Le 24, Geoffrey Crossick, *Qu'est-ce que l'histoire sociale ?* Le 25, Abdallah Laroui, *L'histoire vue d'ailleurs*. Le 26, Jean-Hervé Lorenzi, *Economie et innovation*. Le 27, Edmond Alphandéry, *Marché et concurrence*. Le 28, Gilbert Abraham-Frois, *Cycles et fluctuations économiques*. Le 29, Philippe Martin, *La globalisation financière*. Le 30, Robert Rochefort, *Le consommateur roi*.

Les conférences sont données au Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris, à 18 h 30 en semaine, à 11 heures les samedis et dimanches.



FRANÇOIS ASCHER

■ Né le 26 novembre 1946 à Metz, docteur en études urbaines, docteur d'Etat ès lettres et sciences humaines, François Ascher est professeur à l'Institut français d'urbanisme (université Paris-VIII). Il a été, de 1996 à 1997, responsable du groupe de recherche sur la prospective des villes européennes à la Datar (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) et président de la commission consultative pour l'amélioration de la qualité scientifique et technique au Certu (Centre d'études et de recherches sur les transports et l'urbanisme). De 1997 à 1998, il a été membre de la mission Sœur sur la politique de la ville. En 1996, avec Joan Busquets et Bernardo Secchi, il a été lauréat du concours international d'urbanisme pour l'aménagement transfrontalier de la zone aéroportuaire de Genève. Auteur de nombreux articles dans des revues spécialisées, il a publié notamment *Les Territoires du futur* (1993), *Métapolis. L'avenir des villes* (1995), *Ville et développement*. *Le Territoire en quête de sens* (1998), *La République contre la ville. Essai sur l'avenir de la France urbaine* (1998).

Henri Emmanuelli, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, au « Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCI »

« Ce qui reste prioritaire, c'est la lutte contre le chômage, pas la baisse des impôts »

« La baisse des Bourses est-elle, selon vous, une « correction » ou bien le début d'une crise ?

– Je souhaite que ce soit une correction, mais je crains qu'il n'y ait une crise derrière. Cela fait, tout de même, un certain temps que l'on assiste au développement de bulles financières spéculatives qui sont un peu inquiétantes. Le Fonds monétaire international a dit que ce qui lui paraît inquiétant, aujourd'hui, dans la croissance mondiale – qu'il évalue à plus de 4 % ! –, ce n'est pas le risque d'inflation, comme le dit notre gouverneur de la banque de France, mais plutôt ces bulles spéculatives. Le FMI les a localisées aux Etats-Unis, ainsi qu'en Irlande, au Portugal, en Espagne et aux Pays-Bas.

– La croissance est-elle menacée en Europe ?

– Je crains plus, pour la croissance européenne, une politique monétaire restrictive qu'un krach boursier. Je prends des risques en disant cela, mais je suis inquiet de voir que les autorités monétaires

européennes, de manière récurrente, mettent en garde comme l'esquisse de l'amorce de l'annonce d'un début d'inflation. On ne va pas recommencer à casser la croissance par des hausses de taux au prétexte qu'on aurait entraperçu la perspective de l'inflation !

« En réalité, derrière tout cela, il y a une bataille entre ceux qui veulent sauvegarder les patrimoines et ceux qui veulent de la croissance pour lutter contre le chômage. C'est cela le fond du débat. Ceux qui ont les yeux fixés sur les valeurs patrimoniales redoutent l'inflation, parce qu'elle rogne le capital ; ceux qui, au contraire, pensent en termes dynamiques regardent plutôt du côté de la croissance, de la montée de l'emploi et du recul du chômage.

– On incite de plus en plus les Français, les Européens à devenir des actionnaires...

– Je rêverais que chaque Française, chaque Français ait un immense portefeuille boursier, qui lui permette de vivre dans l'aisance et le bonheur sans travailler ; mais en-

fin, c'est quand même, un petit peu, un attrape-nigaud... Je ne suis pas contre la diffusion des valeurs mobilières, mais je ne voudrais pas qu'elle se fasse au détriment des hausses de salaire.

– Ressentez-vous cette tentation en France ?

– Mais bien sûr ! Elle est partout ! Le libéralisme économique, comme doctrine économique et politique, domine partout et a une prégnance très forte sur les cervelles, y compris européennes, y compris françaises...

– Y compris à gauche ?

– A droite et y compris, parfois, à gauche, oui.

– Est-ce que l'élargissement de l'actionnariat transforme les salariés en capitalistes ou bien oblige les conseils d'administration à tenir compte du point de vue des salariés ?

– Je n'ai pas d'a priori contre l'épargne salariale. Simplement, je crois qu'il y a trois écueils à éviter. Le premier, c'est que l'épargne salariale serve de prétexte à une trop forte modération salariale ; le

deuxième, c'est qu'à travers ce projet, on arrive à fabriquer une épargne défiscalisée pour les entreprises ; le troisième, c'est que les salariés aient le sentiment qu'ils sont partie prenante, alors qu'ils n'ont pas le contrôle. Si je voulais faire une boutade, je dirais que je suis pour tous les salariés actionnaires, à condition que les actionnaires minoritaires aient les mêmes pouvoirs que les majoritaires...

– Vous réclamez le durcissement de la taxation des stock-options. Considérez-vous que ceux qui sont rémunérés de cette façon le sont de manière honteuse ?

– Je trouve le sujet des stock-options intéressant, d'abord parce qu'il y a eu des abus, qui ont choqué profondément l'opinion française, et pas seulement l'opinion de gauche ; ensuite parce que les stock-options sont, au cœur de l'hypocrisie libérale, un extraordinaire révélateur. Elles sont revendiquées, en général, par des cadres dirigeants, par des gens ayant des responsabilités importantes, qui se

fabriquent la sécurité, les « parachutes en or ». Or ce sont les mêmes qui passent leurs années à fabriquer des plans de licenciement et qui prônent la flexibilité, l'employabilité, la précarité pour les autres. Cela peut se résumer de la manière suivante : pour certains dirigeants, la sécurité absolue, à vie, y compris pour leurs descendants ; pour les salariés, la précarité, la flexibilité.

– Vous retrouvez-vous dans le choix gouvernemental d'abaisser les impôts ?

– Pour une frange de contribuables qui cumulent l'impôt sur la fortune, les plus-values, l'impôt sur le revenu, il y a des cas où les gens peuvent être amenés à un impôt supérieur à leurs revenus. Cela doit concerner, disons, un gros millier de contribuables, peut-être moins. On peut penser qu'avoir un impôt supérieur à l'ensemble de ses revenus est quelque chose d'un peu anormal. Je vous rappelle qu'il y avait eu un plafonnement et que c'est M. Juppé qui l'avait fait sauter. Cela étant, c'est un problème politique, pour un gouvernement et

une majorité de gauche, de se préoccuper d'abord du millier de contribuables les plus riches de ce pays...

« Ce qui reste prioritaire, dans l'action du gouvernement, pour les deux ans à venir, c'est la lutte contre le chômage, pas la baisse des impôts. Je pense qu'on peut très bien garder ce cap et aussi, éventuellement, se préoccuper du niveau des prélèvements obligatoires. Ce qui m'intéresse, ce n'est pas le total des prélèvements obligatoires, mais la redistributivité de l'impôt, c'est-à-dire l'impôt comme outil de redistribution de la richesse. Depuis quelques années, la redistributivité baisse parce qu'il y a de plus en plus d'impôts indirects. Moins il y a d'impôts indirects, mieux on se porte pour promouvoir les impôts progressifs qui, eux, sont redistributifs, voilà le fond de ma pensée. »

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

FINANCE Dans la foulée de la dégringolade de Wall Street, vendredi, les places asiatiques et européennes étaient en forte baisse lundi 17 avril. ● TOKYO a abandonné en clôture

6,98 % après avoir plongé de 10 % en milieu de journée. En fin de séance, Hongkong abandonnait 8,47 % et Séoul 11,63 %. ● EN EUROPE, les marchés ont fait preuve

d'une plus grande résistance. A Paris, le CAC 40 perdait 4,83 % à l'ouverture et 3,16 % en milieu de matinée. Londres et Francfort cédaient 3,67 % et 2,80 %. ● L'ÉVOLUTION des mar-

chés dépendra de la capacité de Wall Street à digérer ou non la déroute de vendredi. ● LA DÉFIANCE à l'égard des valeurs technologiques n'a pas empêché l'introduction en Bourse de

T-Online, filiale Internet de Deutsche Telekom. ● ÉPREUVE DU FEU pour les courtiers en ligne et leurs nouvelles recrues. (Lire aussi notre supplément Economie.)

Les Bourses d'Asie et d'Europe tremblent sous l'influence de New York

Dans le sillage de Wall Street vendredi, l'indice Nikkei de Tokyo a terminé la séance du lundi 17 avril en baisse de 6,98 %.

Les places européennes ont elles aussi accusé le choc à l'ouverture, avant de réduire leurs pertes

LUNDI 17 AVRIL, les investisseurs ont attendu dans la fébrilité l'ouverture du marché des actions en Europe, après le plongeon du marché boursier américain à la veille du week-end. Toutes les places financières étaient en forte baisse dans les premiers échanges. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris reculait de 4,83 %, avant de se reprendre légèrement, une heure après le début des transactions (-3,16 %). L'indice du Nouveau Marché, qui réunit bon nombre de valeurs technologiques, chutait de 10,74 %. A Francfort, le DAX abandonnait 3,55 % à 6 959,43 points, tandis que l'indice Nemax 50 du nouveau marché perdait 7,57 %, à 5 932,06 points. Enfin à Londres, l'indice Footsie baissait de 3,17 % à 5 982,2 points. Les marchés obligataires européens étaient en hausse, profitant d'un afflux de liquidités, selon le traditionnel mouvement de « flight to quality ». Les investisseurs s'y sont réfugiés, transférant leurs capitaux des marchés d'actions vers les emprunts d'Etat, réputés plus sûrs. Le rendement de l'obligation

du Trésor à 10 ans en France reculait lundi matin à 5,30 %, contre 5,35 % à la veille du week-end. Chez les courtiers en ligne français, on relevait une activité exceptionnelle, de nombreux particuliers désireux de passer des ordres avant même l'ouverture.

La chute des actions européennes intervient à la suite d'une semaine noire pour les boursiers, qui s'est soldée vendredi 14 avril, par une baisse record de l'indice Nasdaq, qui rassemble l'essentiel des valeurs high tech, de 9,67 %. L'indice vedette de la nouvelle économie a perdu près de 35 % depuis son record du 10 mars. L'indice Dow Jones, composé des valeurs traditionnelles, n'avait pas été épargné et avait reculé, vendredi, de 5,66 %. Une baisse provoquée par la publication de l'indice des prix à la consommation, vendredi, aux Etats-Unis, nettement plus élevé (+0,7 % en mars, soit 3,7 % sur un an) que les attentes des analystes. Ces chiffres font craindre aux investisseurs que la Réserve fédérale américaine (Fed) ne monte rapidement ses taux d'intérêt, pour éviter un retour de l'inflation. Après

le plongeon du marché américain vendredi, les investisseurs considéreraient comme un premier test l'évolution, lundi, des marchés asiatiques. « Ce qui est ennuyeux, c'est le comportement des marchés asiatiques qui n'ont pas résisté », estime un spécialiste. Comme les autres places asiatiques, la Bourse de Tokyo a fortement réagi, lundi. L'indice Nikkei a chuté de 6,98 %, à 19 008,64 points, après avoir plongé de 10 % en milieu de journée. Le ministre des finances, Kiichi Miyazawa, s'est déclaré peu inquiet de cette chute attendue et a estimé qu'elle ne devrait pas affecter une reprise en bonne voie. A Séoul, la Bourse a connu un certain affolement qui a conduit à une suspension de vingt minutes des cotations après que l'indice eut chuté de 11 % une demi-heure après l'ouverture. A Tokyo, les valeurs technologiques ont été particulièrement touchées : Softbank Corp. de Masayoshi Sun et Hikari Tsushin, les fleurons de la nouvelle économie, qui avaient « tiré » le marché au cours de l'année écoulée, n'ont pas été cotées. Quant à

Sony et à NTT DoCoMo, leurs actions ont chuté respectivement de 9,3 % et 10 %.

EFFET D'ENTRAÎNEMENT

A l'effet Wall Street se sont ajoutés des phénomènes propres à la situation japonaise. « Depuis des mois, les valeurs technologiques sont surévaluées », estime Jean-François Deroche, directeur de Crédit Lyonnais Securities (Japan). Ces valeurs ayant un poids de plus en plus important dans le marché, leur chute a un effet d'entraînement. Depuis quelques semaines, elles ont fait preuve d'une volatilité inquiétante, qui a commencé à entamer l'euphorie des entreprises de capital-risque, écrit le quotidien *Nihon Keizai*. Softbank a lancé beaucoup de projets, dont certains piétinent, et le holding de Masayoshi Sun, qui souffre de la chute des actions de Yahoo! Inc (-40 % depuis le début du mois), est victime de « rumeurs » négatives sur l'opacité de sa gestion, estime Toshio Tahara de Sumiei Global Investments Trust Management Co, cité par *Nikkei weekly*. Hikari Tsushin,

première entreprise de commercialisation de téléphones portables, traverse pour sa part une crise de crédibilité à la suite d'erreurs de gestion : ses actions ont chuté de manière spectaculaire, passant de 241 000 yens le 15 février à 33 800 yens début avril.

Les investisseurs commencent à regarder avec un regard plus froid les entreprises de capital-risque. Certaines se révèlent effectivement à « risque » moins en raison des aléas du marché que parce qu'elles attirent des capitaux dont l'origine est parfois loin d'être limpide. La commission de réglementation de la Bourse vient d'ailleurs de renforcer les contraintes pour la cotation des entreprises de capital-risque sur un nouveau marché, Mothers, destiné précisément aux nouvelles sociétés qui, auparavant, ne pouvaient avoir accès aux marchés des capitaux. Certaines d'entre elles sont des coquilles vides et d'autres des sociétés paravents : à la faveur de la « bulle financière », la pègre a profondément pénétré l'économie légale. Et Mothers ou Nasdaq-Japan, version

nippone du Nasdaq américain qui sera lancé en juin, sont des cibles privilégiées. Le président de Nasdaq-Japan, Tatsuyuki Saeki, a déclaré au *Nikkei Weekly* que, en dépit des mesures prises pour prévenir l'entrée sur ce marché des entreprises en « odeur de mafia », il ne pouvait être « être à cent pour cent certain de pouvoir les repérer préventivement ».

SUR LE LONG TERME

Deux ans après la contagion asiatique, qui a entraîné la chute des Bourses mondiales, l'Asie, à peine remise, craint aujourd'hui une contagion américaine. La plupart des observateurs estiment cependant que même si les Bourses asiatiques suivent le mouvement de baisse déclenchée à Wall Street, celui-ci ne devrait compromettre une reprise qui semble solidement enclenchée. Une retombée de l'hypercroissance américaine se fera cependant inévitablement sentir sur les exportations des pays de la région, qui sont le moteur du redémarrage de leurs économies et sur les valeurs des entreprises exportatrices.

Mais en Asie comme en Europe, les investisseurs guettent surtout maintenant l'évolution de la situation à Wall Street. La banque d'affaires américaine Merrill Lynch se veut rassurante. Elle vient de recommander à ses clients « de rester focalisés sur le long terme » car « la volatilité pourrait se poursuivre à court terme ». Pour ces spécialistes, le recul des places boursières n'est pas terminé, mais les cours devraient remonter, sur le long terme, car « les fondamentaux économiques aux Etats-Unis sont solides et les perspectives de croissance dans le monde restent positives ». De même, chez SG Securities, de la Société générale, les équipes délivraient, lundi matin, un message d'appel au calme, en se référant aux indications fournies par l'analyse technique, méthode mathématique d'étude du marché. « Le cycle de baisse du marché des actions en France devrait se maintenir jusqu'à fin avril. Nous ne pensons pas que le CAC 40 devrait baisser en dessous de 5 600 points, explique Loïc de Galzin. Dans une optique de gestion à plus long terme, la fourchette de 5 600 à 5 850 points, nous paraît être une zone pour procéder à des achats, sans toutefois se presser. »

Philippe Pons (à Tokyo) et Cécile Prudhomme

Babette Stern

Impuissant face aux marchés, le G7 ne peut se préoccuper que de l'économie réelle

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Les ministres des finances et les gouverneurs de banques centrales des sept pays les plus industrialisés (G7), réunis, samedi 15 avril, à Washington, se sont montrés particulièrement sobres dans leurs commentaires sur la chute spectaculaire qui a affecté, vendredi à Wall Street, le Nasdaq et, dans une moindre mesure, le Dow Jones. Les grands argentiers n'ont pas cru bon d'ajouter un paragraphe sur le sujet dans un communiqué largement préparé avant l'effondrement des valeurs technologiques.

« Nous avons certes évalué les récents mouvements sur tous nos marchés des titres, mais les discussions ont surtout porté sur les paramètres économiques fondamentaux et ce que chaque pays peut faire pour rendre son économie plus solide », a résumé le secrétaire américain au Trésor, Lawrence Summers, à l'issue de la réunion. « La politique des Etats-Unis n'est pas de chercher à encadrer les marchés », a-t-il ajouté en insistant sur « l'absence de tensions inflationnistes » et sur la vigueur de l'économie américaine. Les turbulences boursières ne seraient donc qu'un épiphénomène, un avatar que ne « peuvent pas obscurcir les perspectives de croissance en France et en Europe », a souligné Laurent Fabius, le nouveau ministre français de l'économie, dont c'était la première prestation internationale. De son côté, le président de la Ré-

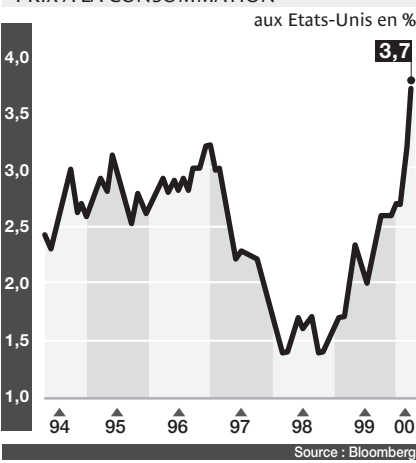
serve fédérale (Fed) américaine, Alan Greenspan, n'a pas souhaité faire de commentaires sur les turbulences boursières.

S'agit-il d'une position tactique, d'un aveu d'impuissance ou d'une satisfaction non avouée face à une correction somme toute bienvenue ? N'ayant aucune prise sur le cours des actions, les ministres des finances ont choisi la seule attitude possible : négliger les soubresauts des marchés et n'avoir que l'économie réelle et les monnaies pour ligne d'horizon. Sans citer nommément une devise ou une autre, le texte du G7 a insisté sur le fait que « les taux de change des principales monnaies doivent refléter les fondamentaux économiques ». « Nous continuerons à suivre les évolutions des marchés des changes et à coopérer de manière appropriée », lit-on dans le communiqué.

Cette béatitude face à la croissance retrouvée (4,2 % en 2000 et 3,9 % en 2001, selon les dernières prévisions du Fonds monétaire international) ne doit pas faire oublier les fragilités qui subsistent dans bon nombre d'économies. Renouveler leur « engagement de préserver ou de créer les conditions d'une croissance forte et durable » dans chacun de leur pays, les ministres des finances ont souligné la nécessité de certaines corrections : pour les Etats-Unis et le Canada, qui connaissent une très forte croissance, un bas niveau de chômage et une inflation contenue, « la politique d'excédents budgétaires ne

Le retour de l'inflation

PRIX À LA CONSOMMATION



Source : Bloomberg

Les tensions inflationnistes augmentent vivement aux Etats-Unis.

doit pas être assouplie, la politique monétaire doit continuer à être prudente et, en ce qui concerne les Etats-Unis, l'épargne nationale doit s'accroître ».

Un « objectif particulièrement important » pour le ministre allemand des finances, Hans Eichel. Pour la zone euro, dont les perspectives économiques se sont nettement amé-

liorées (3,2 % en 2000 et 2001, selon le FMI), « il est important de poursuivre des politiques macro-économiques saines et les réformes destinées à développer l'investissement, à créer des emplois et à augmenter le potentiel productif afin de renforcer la croissance ». Quant au Japon, où « le risque de déflation persiste », il importe que les politiques macro-économiques favorisent « une croissance durable tirée par la demande intérieure ». Les autorités japonaises ont décidé de continuer, dans le contexte de leur politique de taux d'intérêt zéro, à fournir toutes les liquidités nécessaires « pour s'assurer que les menaces déflationnistes sont définitivement écartées ».

Les ministres des finances ont beau s'accrocher aux « fondamentaux » pour nourrir leur optimisme, le plongeon de Wall Street révèle que, plus que du Japon, la grande interrogation vient quand même des Etats-Unis. Et si la chute de la Bourse fait le jeu de la Fed dans la mesure où elle pourrait lui permettre de ralentir la forte croissance américaine et contribuer à réduire les déficits commerciaux en incitant les Américains à consommer un peu moins, Washington porte aujourd'hui la responsabilité des turbulences qui pourraient se propager sur les Bourses du monde entier et remettre en question les prévisions de croissance mondiale.

Sept questions sur la tempête qui secoue les places boursières

1. Peut-on parler d'un krach ?

Selon la définition des spécialistes, un marché boursier est en situation de krach lorsqu'il abandonne au cours d'une séance plus de 10 %. Lors de la journée noire du 19 octobre 1987, l'indice Dow Jones de Wall Street avait ainsi perdu 22,61 %. Il avait aussi cédé 12,82 % le 28 octobre 1929. Malgré les très fortes turbulences qu'elles traversent, aucun krach n'a pour l'instant été observé sur les places boursières internationales. Vendredi 14 avril, l'indice du Nasdaq américain, où s'échangent les valeurs technologiques, n'a reculé que de 9,67 %, juste en deça de la limite fixée. Pour désigner ce qui se produit sur la Bourse des valeurs high tech, les experts utilisent l'expression de marché baissier, de « bear market ». Celui-ci se définit comme un recul de 20 % de l'indice par rapport à son plus haut niveau. C'est le cas pour le Nasdaq, qui a perdu 34 % depuis son sommet du 10 mars.

2. Pourquoi le marché baisse-t-il ?

Si les déboires judiciaires de Microsoft ont été à l'origine de la chute du Nasdaq américain, les spécialistes estiment que la vraie raison du renversement de tendance est à rechercher du côté des taux d'intérêt. Les investisseurs re-

doutent que les trois grandes banques centrales - Etats-Unis, Japon, Europe - ne choisissent de durcir violemment leur politique monétaire pour lutter contre les pressions inflationnistes. C'est la publication, vendredi, d'un très mauvais indice des prix à la consommation aux Etats-Unis (+0,7 % en mars) qui a provoqué l'effondrement des cours. De nombreux experts reprochaient depuis longtemps aux instituts d'émission de mener des politiques trop souples, laissant ainsi se propager une inflation des actifs financiers : la bulle boursière s'est développée à partir d'une bulle monétaire.

3. Comment expliquer le retour de l'inflation ?

De nombreux économistes prétendaient que la révolution technologique, favorisant les gains de productivité, et la mondialisation des échanges, intensifiant la concurrence, avaient fait disparaître l'inflation. Mais la remontée des cours du pétrole et la faiblesse de l'euro ont mis à mal cette théorie en Europe. Le rythme annuel de hausse des prix a atteint la barre des 2 %, limite supérieure fixée par la Banque centrale européenne. Aux Etats-Unis, longtemps protégés par le dollar fort, les tensions sur les prix finissent, elles aussi, par apparaître. Elles trouvent leur origine dans la

pénurie de main-d'œuvre (le taux de chômage atteint 4,1 %), qui facilite les revendications salariales, mais aussi dans le déséquilibre entre offre et demande, qui incite les entreprises à accroître leurs marges.

4. L'économie américaine est-elle menacée ?

L'histoire n'apporte pas de leçons définitives sur l'impact économique des krachs. Si celui de 1929 avait été suivi d'une débâcle de l'économie mondiale, celui de 1987 n'avait guère eu d'impact sur la croissance. Aujourd'hui, les analystes jugent que les Etats-Unis sont toutefois fortement exposés à un effondrement des cours boursiers dans la mesure où les ménages américains sont très nombreux à posséder des portefeuilles d'actions, parfois financés à crédit. Les études ont démontré que la valorisation de ces derniers, au cours des dernières années, avait stimulé la consommation et augmenté le sentiment de bien-être économique des Américains. Une chute des marchés boursiers risque d'avoir l'effet inverse et de plonger en sévère récession la première économie mondiale.

5. L'Europe est-elle à l'abri ?

« Beaucoup d'études montrent qu'une chute importante sur les Bourses des Etats-Unis n'aura pas

d'impact direct en Europe et singulièrement en France », a déclaré, samedi, le ministre français de l'économie et des finances, Laurent Fabius. Selon lui, « il n'y a pas de krach qui menace les Bourses française et européennes ». Même si les ménages européens sont moins présents en Bourse que leurs homologues américains, tous les experts ne sont pas aussi optimistes que M. Fabius. Ils soulignent d'abord que les Bourses européennes sont, elles aussi, probablement surévaluées, notamment dans le domaine des valeurs Internet. La mondialisation des marchés de capitaux fait aussi que, malgré l'apparition de l'euro, les places boursières du Vieux Continent auront bien du mal à résister à une chute de Wall Street. Pour compenser les pertes subies sur le marché américain, les investisseurs internationaux se voient contraints de dégager les profits réalisés sur les actions européennes.

Sur le plan économique, les experts notent que l'euphorie boursière des derniers mois avait contribué à l'amélioration du moral des ménages et des entreprises sur le Vieux Continent. Une chute des Bourses se ferait inévitablement ressentir sur le climat des affaires en Europe. Celui-ci serait aussi affecté par un ralentissement brutal de l'économie américaine, qui tirait

jusqu'à présent la croissance mondiale.

6. Que peuvent faire les banques centrales ?

La réponse traditionnelle des banques centrales à une situation de krach - ce fut le cas en 1987 - consiste à injecter des liquidités dans le système financier international et à baisser leurs taux d'intérêt. Dans un contexte de reprise de l'inflation, seraient-elles prêtes à utiliser aujourd'hui la même recette et à aider les intervenants à sortir de cette mauvaise passe ? « Les institutions financières ne peuvent compter sur les banques centrales que dans des situations extrêmement rares », a précisé, vendredi, M. Greenspan, qui avait à plusieurs reprises dénoncé l'exubérance irrationnelle des marchés boursiers. Les experts notent toutefois que, en cas de grave déstabilisation du système financier mondial (risque de faillite de grandes banques ou de fonds de gestion), les banques centrales pourraient être contraintes de déroger à leur principe de non-intervention en assouplissant temporairement leurs politiques monétaires. C'est ce qu'avait fait la Réserve fédérale américaine à l'automne 1998, après la déroute du fonds spéculatif Long Term Capital Management (LTCM). Elle avait alors à trois reprises abaissé ses taux directeurs.

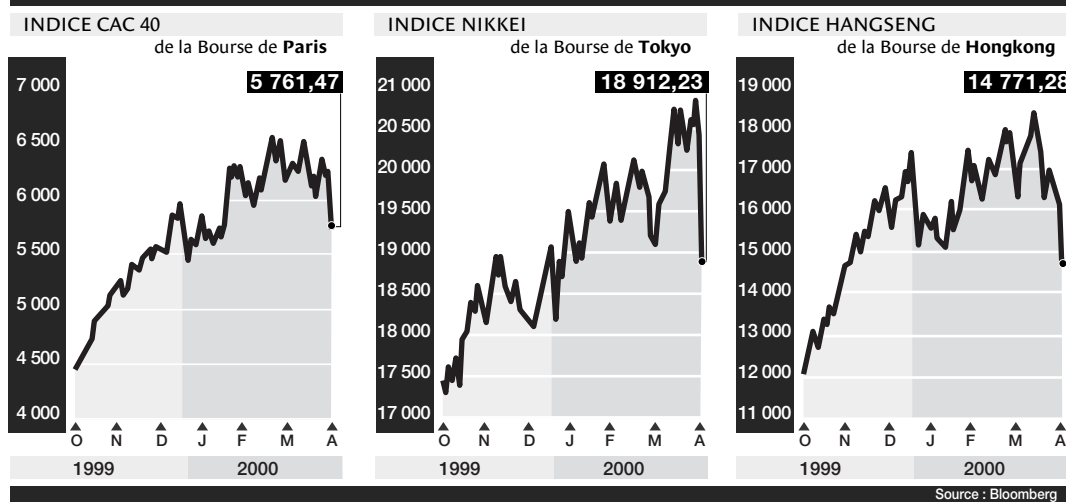
7. Quelles perspectives pour les Bourses ?

Les analystes se montrent très divisés. Certains estiment que le mouvement actuel de baisse constitue une purge salutaire, qui permettra de repartir sur des bases assainies. Ils relativisent le plongeon du Nasdaq en observant que, malgré sa chute récente, celui-ci est revenu à son niveau d'il y a à peine six mois et se situe encore à 50 % au-dessus de son cours du 1^{er} janvier 1999. Selon eux, la chute des dernières semaines des titres technologiques n'enlève rien à la valeur fondamentale des sociétés de la nouvelle économie.

A l'opposé, d'autres spécialistes estiment que la récente tempête boursière n'est qu'un prélude à un krach de très grande ampleur, qui menace l'ensemble de l'économie mondiale en raison de la destruction de richesses qu'il provoquera. Cette crise financière s'annonce bien plus grave que celle des pays émergents de 1998, dans la mesure où les Etats-Unis se trouvent cette fois au cœur de la tourmente. Selon ces pessimistes, les sociétés de l'ancienne économie ne sont pas plus à l'abri que les entreprises de la nouvelle économie, tant le phénomène de bulle spéculative a été général.

Pierre-Antoine Delhommais

Dans la foulée de Wall Street



Après avoir perdu plus de 10 % en séance, Tokyo a finalement cédé 6,98 % en clôture lundi 17 avril. En fin de journée, Hongkong abandonnait 8,72 % et à l'ouverture Paris affichait une baisse de 4,83 %.

Le saut dans l'inconnu de l'allemand T-Online

FRANCFORT
de notre correspondant

Ce devait être le jackpot de l'année pour les petits porteurs. L'événement était attendu depuis des semaines, dans un contexte d'euphorie boursière sans précédent en Allemagne. L'introduction en Bourse de T-Online, filiale du groupe de télécommunications Deutsche Telekom, s'est transformée, lundi 17 avril, en une partie de roulette russe. La dégringolade des places américaines, vendredi 14, est tombée au pire moment. A la première cotation, lundi matin à Francfort, le pire paraissait cependant évité : l'action T-Online, dont le cours d'introduction avait été prudemment fixé à 27 euros, s'échangeait à 28,5. Aux yeux des analystes financiers, cette opération devait donner le la aux places européennes en ce début de semaine. Le titre, craignaient-ils, pourrait souffrir de la prudente morosité des investisseurs.

Quel retournement de situation ! Il y a quelques semaines encore, la perspective de l'entrée en Bourse de T-Online électrisait les milieux boursiers allemands. Premier fournisseur d'accès à Internet d'origine européenne, adossée à un géant des télécommunications, la société fait figure de locomotive de la nouvelle économie qui prend forme en Allemagne. Avec 5,3 millions de clients, essentiellement sur son marché national, c'est la plus sérieuse concurrente d'AOL en Europe.

T-Online devait profiter de l'euphorie boursière. A Francfort, cette fièvre, largement suscitée par les stars de la nouvelle économie, a atteint son paroxysme avec l'introduction en Bourse d'Infineon, le

13 mars. La filiale de Siemens spécialisée dans les semi-conducteurs – un secteur pourtant très cyclique – a déclenché une véritable course au trésor. L'action Infineon a été sursouscrite trente-trois fois. Son cours a doublé dès la première journée de cotation. Le tirage au sort organisé pour répartir les titres a même déclenché une vaste polémique, seul un candidat à la fortune sur six ayant pu être satisfait. Le quotidien populaire *Bild* avait cru voir des cas de favoritisme douteux dans la « loterie Infineon ».

COURS D'ÉMISSION

La filiale de Deutsche Telekom n'aura finalement pas battu les records établis par Infineon. Sursouscrite vingt fois, l'action T-Online n'a pas pu échapper à la tempête boursière qui souffle des Etats-Unis. Samedi, quelques heures après la chute des valeurs technologiques américaines, les dirigeants de Deutsche Telekom se sont résolus à fixer le cours d'émission à 27 euros, tout en bas de la fourchette communiquée début avril (26 à 32 euros). « Etant donné la situation actuelle de la Bourse, nous avons opté pour le bon prix », a expliqué Karl-Gerhard Eick, le directeur financier de l'opérateur. Il s'agit d'éviter que le cours ne tombe, lors des premiers jours de cotation, en deçà de sa valeur initiale. Avant même l'introduction, de nombreux petits porteurs auraient pris peur et se seraient abstenus.

Pourtant, Deutsche Telekom n'a pas lésiné sur les moyens pour réussir son coup. La compagnie a longtemps semblé en mesure de rééditer le succès de sa propre introduction en Bourse, en novembre 1996 : l'opération avait alors relancé

l'intérêt des Allemands pour les marchés financiers. Cette fois, la campagne de publicité a été conçue autour d'un personnage virtuel : Robert T-Online. Ce grand blond à l'allure d'éternel jeune homme n'a cessé, ces dernières semaines, d'inciter les particuliers à placer une partie de leurs économies dans T-Online. L'enjeu était d'importance, car, même au prix modeste finalement fixé, l'opération doit permettre à Deutsche Telekom de lever au moins 2,7 milliards d'euros (17,7 milliards de francs) pour financer le développement de ses activités Internet. L'ancien monopole d'Etat entend par ailleurs placer en Bourse d'ici à l'automne une autre de ses filiales, T-Mobile (téléphonie mobile), et une troisième tranche de ses propres actions.

T-Online donnera le ton au Neuer Markt allemand. Après des mois euphoriques – et une cinquantaine d'introductions depuis le début de l'année –, le marché des valeurs technologiques de la place de Francfort se réjouissait d'accueillir son premier « poids lourd », la capitalisation de T-Online devant être l'une des plus importantes. Le Neuer Markt avait connu, le 21 mars, une première alerte significative avec l'introduction du portail Internet Lycos Europe, filiale de Bertelsmann et de l'américain Lycos, dont le cours plafonne depuis en dessous de son prix d'émission. Un éventuel échec de T-Online pourrait désormais refroidir les entreprises candidates à la Bourse. Il pourrait aussi désespérer les petits porteurs, au moment où les Allemands semblaient se convertir massivement à la culture boursière.

Philippe Ricard

La valorisation des sociétés Internet, un exercice de style pour les banquiers

LA VALORISATION des sociétés Internet : ce sujet faisait encore sourire analystes et banquiers d'affaires il y a un mois. Mais la tempête qui secoue les marchés financiers depuis une semaine remet cette question au centre des débats. Arun Veerappan, analyste principal chez Robertson Stephens, une banque d'affaires californienne, avouait « ne plus utiliser les critères financiers classiques comme le ratio cours sur bénéfice ni même celui plus approximatif de cours sur chiffre d'affaires ». Pour évaluer une entreprise, M. Veerappan fait confiance à son flair. « Il faut réaliser une évaluation stratégique, qui comprend l'analyse du marché visé, les forces de l'entreprise, la personnalité de ses dirigeants », explique-t-il. Ensuite, il se contente de comparer ce bilan à celui des entreprises déjà cotées en Bourse. « Et de fixer la valeur de l'entreprise en fonction de celle de ses concurrentes. »

Mais, aujourd'hui, l'édifice se fissure et l'on découvre avec inquiétude que tout le système repose sur une auto-alimentation. Toute valeur Internet a pour ambition de s'introduire rapidement en Bourse. Le fondateur demande aux banques-conseils de faire une évaluation de la société. Pour rester sérieuses, elles commencent par utiliser la méthode traditionnelle de l'actualisation des cash-flow, les liquidités qui restent à la société après qu'elle s'est acquittée de tous ses engagements financiers. Le cash-flow sert à mesurer la production de valeur de l'entreprise. En additionnant les cash-flow qui seront dégagés année après année, on a une idée de ce que vaut l'entreprise aujourd'hui.

« Le problème, c'est que lorsqu'on trouve 100 par cette méthode on se rend compte qu'une société concurrente vaut déjà 2 000 sur le marché », avoue le responsable parisien d'une grande banque d'affaires américaine. Entre 100 et 2 000, quel chiffre choisir ? Notre banquier avoue qu'on procède désormais à l'envers. Pour que l'introduction en Bourse soit un succès, il faut que le cours de la nouvelle action soit multiplié par quatre dans les premières semaines de cotation. Il divise donc la fourchette haute (2 000) par quatre et trouve 500. Pour offrir une marge de profit le jour de l'entrée en Bourse, il suggère un prix compris entre 300 et 400, soit encore trois à quatre fois plus que le prix réel.

Tous les acteurs de la chaîne ont un intérêt à ces évaluations hautes. Les fondateurs de la société valorisent leur patrimoine. Le groupe de capital-risque qui a soutenu le start-up à la création sur une base déjà élevée, récupère plusieurs fois son investissement. La banque introduitrice touche de confortables commissions et ceux qui achètent les actions en Bourse ont l'impression de faire une bonne affaire. Cette cavalerie boursière suscite des mécanismes pervers. Ainsi un gestionnaire de fonds d'investissement américain s'enthousiasme pour une valeur Internet, avant d'avouer que les principaux investisseurs de son fonds sont les dirigeants de cette start-up !

L'évaluation comparative comporte le risque d'auto-entretenir la bulle spéculative. Car ce système ne fonctionne que si la base de comparaison reste effectivement à un niveau élevé. La même méthode est à l'œuvre dans les opérations de rachat ou de fusion. Paul Cleveland, directeur chargé des fusions et acquisitions de la banque d'affaires Chase H & Q, assiste à une véritable déferlante de

L'évaluation comparative comporte le risque d'auto-entretenir la bulle spéculative

la vague Internet : « la moitié de notre activité de fusion et acquisition est constituée par le secteur Internet, ce qui n'était absolument pas le cas il y a dix-huit mois ». Lui aussi reconnaît avoir oublié les traditionnelles méthodes d'actualisation des bénéfices futurs. « Avec cette méthode, il faudrait à chaque fois que le vendeur paie l'acheteur ! », explique-t-il. Mais cette disparition des critères théoriques d'évaluation ne le gêne pas outre-mesure. « Comme très peu de ces opérations sont réalisées sous forme de paiement en cash, la valeur absolue importe peu. Nous nous contentons donc de comparer le nombre de clients, le trafic, les statistiques financières pour déterminer la parité entre deux entreprises candidates au rapprochement. »

Mais les banquiers se montrent

beaucoup plus prudents lorsqu'on les interroge sur leur stratégie personnelle d'investissement. Tous estiment que plus de 80 % des entreprises qu'ils conseillent ne franchiront pas le cap des cinq ans. M. Cleveland avoue « ne pas acheter d'actions Internet avec son propre argent ». « Je ne suis pas assez intelligent pour discerner celles qui réussiront », ironise-t-il. « Plus ça va, moins je comprends, reconnait pour sa part Jean-Louis Gassée, PDG de Be.com, l'ancien directeur général d'Apple France installé dans la Silicon Valley depuis 1985. C'est une nouvelle époque et j'ai conscience de ne pas disposer de toutes les clés de lecture. » Les professionnels se tiennent à l'écart : en moyenne, 70 % du capital des sociétés Internet sont détenus par des particuliers. En cas de chute des cours, ils vendent rapidement, augmentant la volatilité du marché.

Les signaux d'alerte sur le marché des valeurs Internet se multiplient. Le magazine américain *Baron's* a publié, mi-mars, une étude montrant que certaines sociétés dont Amazon.com, Verticalnet, MyPoints, eToys ou EarthWeb commencent à manquer d'argent. Sans nouveaux appels au marché, ils mettront la clé sous la porte. Avec la tempête actuelle, il paraît difficile de solliciter à nouveau les investisseurs.

Seul réconfort, en cas de faillite, la société Internet a encore une valeur à la casse : celle des clients qu'elle a recrutés. Ainsi, lorsque le groupe Lagardère s'est convaincu que Club Internet, qui accumulait les pertes, ne pourrait pas survivre seul, il l'a vendu à T-Online, filiale de Deutsche Telekom, contre 6,5 % du capital de l'acquéreur. En février, lors de la transaction, cette participation était estimée à 1,3 milliard d'euros. Dix fois le montant investi dans Club Internet depuis 1996.

Pour évaluer les valeurs Internet, les analystes finiront par revenir à la vieille méthode d'actualisation des cash-flow. Car, dans ce modèle, plus de 90 % de la valeur d'une société est constituée par la valeur terminale du fonds de commerce. Autrement dit la valeur à la casse...

Christophe Jakubyszyn
et Enguérand Renault

A peine nés, les courtiers en ligne doivent gérer la crise

La chute des marchés place certains clients en situation financière délicate

« ÇA NE FAISAIT PAS partie du business plan », ironise Charles Beigbeder, le président de Self Trade, le courtier en ligne récemment introduit en Bourse. La déconfiture des marchés financiers risque d'enrayer le développement de la trentaine d'entreprises qui s'étaient goulument lancées dans la Bourse sur Internet. « Si cette crise est brève, il ne devrait pas y avoir de dégâts. Notre crainte, c'est que le marché s'installe dans la baisse ou qu'il devienne très volatil », reconnaît Yves Naccache, président du directoire de Consors France, qui a ouvert 18 000 comptes. En mars, la filiale française du courtier allemand enregistrait 2 000 ouvertures par semaine. Ce rythme devrait se ralentir. A plus long terme, les courtiers se veulent cependant sereins. « Cette baisse des marchés

ne devrait pas remettre en cause l'intérêt des Français pour la Bourse », martèle Vincent Taupin, le président de Fimatex. « C'est un mouvement de fond », assure-t-il. Mais, dans l'immédiat, le problème des courtiers en ligne est ailleurs. La violente baisse des marchés met dans une situation financière délicate les clients les plus hardis, qui ont utilisé au maximum les possibilités qui leur étaient offertes.

S'il leur est interdit d'acheter des titres à crédit, les boursiers français peuvent acheter les actions cotées sur le Règlement mensuel à concurrence de cinq fois le montant en espèces qu'ils ont déposés chez leur courtier. Lorsque cette couverture est composée de sicav, l'effet de levier est moins élevé : quatre fois le montant déposé et encore moins quand il s'agit de titres laissés en

garantie. C'est toutefois suffisant pour perdre beaucoup d'argent. Tout va bien si les marchés montent. Lorsque les clients doivent régler leur titres, quelques semaines après les avoir achetés, ils ont souvent déjà vendus. Ils empochent donc la plus-value. Quand les marchés baissent, c'est une tout autre histoire. La ligne jaune, c'est la différence entre le cours à l'achat des titres et leur valeur immédiate. Tant qu'elle est inférieure à la valeur des titres, des espèces ou des sicav laissés en dépôt, il ne se passe rien. Mais quand cette limite est franchie, le courtier est tenu d'exiger immédiatement la différence.

C'est dans cette situation qu'un certain nombre de clients se sont placés. Ils doivent régler dans les plus brefs délais ce que les spécialistes nomment « l'appel de

marge ». Le nombre de particuliers se trouvant dans cette situation financière délicate est difficile à estimer. Ils ne sont que quelques dizaines, tout au plus, assure-t-on chez Self Trade ou Consors. Toutefois, ils sont suffisamment nombreux pour que ces deux courtiers aient décidé de brider l'élan de leurs clients.

SOCIÉTÉ DE RECouvreMENT

Discrètement, il y a une dizaine de jours, Consors a décidé d'abaisser l'effet de levier de cinq à trois sur les espèces. Il réfléchit à mettre en place une liste de valeurs sur lesquelles il sera interdit d'utiliser l'effet de levier. Depuis plusieurs mois, une cellule de risque a été mise en place. Elle suit avec attention les clients qui sont au bord de la ligne jaune. Chez Cortal, qui dispose

Des plus-values qui se transforment en découvert

C'EST LE 1^{er} FÉVRIER que Sabine L. a acheté ses premières actions. « Je me souviens, il y avait une grève de bus et je n'étais pas partie travailler, je me suis lancée. A l'époque, dans mon entourage, c'était de la folie », raconte-t-elle. Son frère voulait vendre sa voiture pour investir, et un ami lui conseillait même de se débarrasser d'un studio pour placer l'argent en Bourse.

Au début, tout se passe très bien. Sabine participe à toutes les introductions en Bourse. Elle obtient deux ou trois actions qu'elle revend très rapidement, ce qui lui permet d'empocher de jolies plus-values. « C'était merveilleux. Je gagnais à tous les coups. » A la fin du mois de mars, c'est au tour de Trader.com de faire appel au marché. Pressée, elle ne prend pas la peine de se pencher sur la notice d'information délivrée par la Commission des opérations de Bourse (COB) pour mieux s'informer sur la so-

ciété. « S'ils ont donné leur accord, c'est que tout est en règle », pense-t-elle. Comme pour les précédentes introductions, Sabine demande beaucoup de titres pour être certaine d'être bien servie. Chaque titre vaut 30 euros (197 francs). Elle n'a pas d'argent sur son compte mais qu'importe, elle ne devrait pas être débitée tout de suite et elle se rattrapera en vendant les titres au plus haut. Comme d'habitude.

RÉVEILLÉE PAR SON CONSEILLER BANCAIRE

Première surprise, Sabine reçoit beaucoup plus d'actions que d'habitude, son ordre est servi à hauteur de 8 %. Deuxième surprise, elle est débitée immédiatement. Comme il s'agissait d'une société qui s'introduisait au règlement mensuel, Sabine croyait qu'elle serait débitée à la fin du mois suivant. Mais, le samedi 1^{er} avril, elle est réveillée par son conseiller ban-

caire : « Vous êtes à découvert de 50 000 francs, que comptez-vous faire ? » Elle se rend immédiatement à son agence, qui lui propose un prêt pour combler le trou. Les intérêts sont élevés (plus de 15 %) mais ce n'est pas grave car elle devrait rapidement rembourser cette somme grâce à la vente de ses actions.

Le lundi, elle se connecte sur Internet tôt le matin pour voir comment se déroulent les premières cotations. Cela ne se passe pas comme d'habitude : lors des premiers échanges, l'action ne vaut plus que 26 euros. Prise de sueurs froides, elle décide de ne pas aller travailler pour surveiller l'évolution du titre. A midi, le titre a encore baissé, elle décide de tout vendre. Au total, elle a perdu près de 20 000 francs. Elle va devoir payer 2 000 francs par mois pour rembourser sa banque.

J. Mo.

Joël Morio

INNOVATION ANTI-ÂGE

Un communiqué des Laboratoires LIERAC

Vieillesse cutanée : un actif vedette, l'acide salicylique, pour un effet peeling, rapide, efficace, et bien toléré.

Prescrit par les dermatologues depuis longtemps pour ses propriétés d'exfoliation, l'acide salicylique trouve une nouvelle utilisation très prometteuse dans les peelings, procédés qui permettent de faire "peler" la peau lui donnant ainsi un aspect plus jeune.

Les dermatologues utilisent l'acide salicylique à des concentrations importantes (20 % et plus) en cabinet médical : les Laboratoires LIERAC l'ont formulé dans une solution cosmétique, NIGHTPEEL, à une concentration efficace et très bien tolérée de 4 %.

À cette concentration, l'acide salicylique agit sur les cellules superficielles de la peau : la peau est plus douce, le teint plus uni, les rides s'atténuent. Rapidement visible, l'action de l'acide salicylique se singularise également par sa bonne tolérance : il permet d'éviter les rougeurs et le dessèchement observés avec la majorité des actifs utilisés dans les peelings.

NIGHTPEEL, solution peeling anti-âge s'utilise tous les soirs, à raison de quelques gouttes sur l'ensemble du visage à faire pénétrer par massages du bout des doigts.

En cure de 6 à 8 semaines, renouvelable 2 à 3 fois par an.

Demandez conseil à votre dermatologue ou votre pharmacien.

Les publicitaires peaufinent le fichage des consommateurs

Grâce aux technologies numériques, les spécialistes du marketing ont sophistiqué leurs méthodes de renseignement. Les habitudes de vie et de consommation de millions de personnes sont mises en fiches et commercialisées

CHICAGO et NEW YORK

de notre envoyée spéciale
Linda habite Glenview dans l'Illinois, près de Chicago. Aujourd'hui, dans sa boîte aux lettres, Always, le leader des serviettes hygiéniques aux Etats-Unis, lui a envoyé trois échantillons et une brochure qui débute par « Chère Linda ». Always « sait » que, à trente-cinq ans, elle se préoccupe de son poids et s'interroge sur la ménopause. La marque lui explique donc que, bientôt, ses flux menstruels vont se modifier, et lui glisse qu'il serait temps de changer de serviette hygiénique. Pourquoi hésiter, Always semble tellement bien la connaître !

L'agence américaine Bounty, qui cherche et crée les profils marketing d'Always, a réussi, en six semaines, à trouver « le point d'entrée » avec ces femmes qui ne sont pas des clientes, mais peuvent rapidement le devenir. Pour répondre aux besoins d'ultra-ciblage, il lui a suffi de louer les adresses des membres des clubs Weight Watchers, puis de les croiser avec celles des patientes ayant subi une mammographie dans les six derniers mois. Bounty a ainsi mis sur fiches trois millions de patientes, et 800 000 membres de Weight Watchers, toutes au stade de la pré-ménopause.

Avec l'avènement des technolo-

gies numériques, les info-spécialistes de la consommation, tous basés aux Etats-Unis, ont le vent en poupe. Grâce à leurs méthodes, les publicitaires ont désormais la possibilité de connaître chaque consommateur afin de lui proposer le bon produit au bon moment, et ils comptent bien en profiter. Pour preuve, Bounty vient d'être achetée par le groupe d'origine française Havas Advertising (*Le Monde* des 22 et 23 février). Son intérêt : ses données très sophistiquées sur plus de cent millions de personnes dans sept pays.

LISTES ENRICHIES

Steven Kaplan, le patron de Bounty Worldwide, aligne fièrement les chiffres : il connaît 96 % des femmes enceintes dans sept pays, dit être capable de faire porter par une infirmière au chevet de 98 % d'entre elles une offre publicitaire promotionnelle 72 heures précises après la naissance de l'enfant. Il affirme aussi entretenir des « relations privilégiées » avec 130 000 écoles, toucher 80 % des adolescents au collège, ou pouvoir contacter les patients de 45 000 cabinets médicaux, les équipes de 35 000 crèches ou les nouveaux immigrants.

« Notre boulot, c'est d'identifier les consommateurs et de trouver les besoins qu'ils peuvent avoir à un moment spécifique de leur vie, ex-

plique M. Kaplan sans la moindre réticence. Nous les approchons par des canaux qui nous crédibilisent, dans les moments où ils sont le plus sensibles. » Les fichiers sont au départ constitués par des listes disponibles publiquement – les propriétaires de voitures, par exemple – ou louées à des entreprises – les fichiers d'abonnés d'un magazine ou les membres de clubs de golf, notamment –, puis celles-ci sont enrichies par des questionnaires présentés aux consommateurs comme des jeux.

Les informations personnalisées sont ensuite organisées en familles comportementales : les adolescents, les personnes âgées actives, les malades (classés par maladie),

les groupes ethniques, les jeunes mères, etc. C'est surtout Internet qui offre le plus d'avenir à ce métier déjà ancien.

Sur le Net, les réponses sont collectées en temps réel par des spécialistes de la relation électronique (comme circle.com, également racheté par Havas Advertising), puis envoyées à des agences comme Bounty qui gèrent, agrègent, et trient les informations. Elles sont ensuite transmises aux agences de marketing direct (comme Brann à Chicago), qui conçoivent les opérations de promotion adaptées à l'histoire de chacun.

De plus, les « cookies », ces fichiers récupérés à leur insu par les internautes, permettent facile-

ment de tracer leurs comportements sur le Web. Leur libre utilisation aux Etats-Unis donne un avantage aux publicitaires américains. « L'information recueillie conditionne tout ce que nous faisons », reconnaît Duane Clement, un dirigeant de Bounty. La capacité de ces sociétés à lier les informations entre elles impressionne, comme la faible déperdition qui existe entre les différentes opérations.

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Reste un problème de taille : la majorité des informations est collectée avec l'autorisation plus ou moins explicite des personnes concernées. Les consommateurs ne savent pas forcément que le jeu auquel ils participent va servir à nourrir leur fiche de renseignements.

Ces pratiques, que les Européens tentent de freiner, commencent à faire l'objet de textes réglementaires de plus en plus restrictifs outre-Atlantique. Ainsi, le Children's Online Privacy Protection Act, qui entre en application le 21 avril, obligera bon nombre d'entreprises, dont AOL, à détruire toutes les fiches d'enfants nés après 1988. Une goutte de sécurité dans un océan d'inquiétudes.

Florence Amalou

Le poids du marketing direct aux Etats-Unis

Le poids des bases de données aux Etats-Unis ne cesse de s'alourdir : il existe environ 40 500 listes commercialisées aux Etats-Unis, dont 23 000 sont des listes d'individus. Selon l'édition 2000 de *Statistical Fact Book*, publiée par l'Association américaine de marketing direct, ces bases fichent 90 % des Américains de plus de dix-huit ans.

Les annonceurs américains ont dépensé 162,7 milliards de dollars en marketing direct en 1998. 89 milliards de pièces (lettres, brochures, annonces insérées, objets promotionnels, etc.) ont été envoyés en 1999. Chaque citoyen reçoit en moyenne 21,4 offres promotionnelles par semaine, soit un peu plus de 1 000 par an. Selon les prévisions, les Américains devraient recevoir autant de courrier électronique commercial que de prospectus dans leurs boîtes aux lettres en 2003. Les deux tiers des consommateurs américains répondront à une opération de marketing direct cette année. Seulement 32 % d'entre eux se plaignent d'être trop sollicités.

La recherche en marketing invente le détecteur d'émotions

CERTAINES ENTREPRISES au marketing particulièrement sophistiqué comme Coca-Cola, McDonald's ou la brasserie Miller tentent de pénétrer les esprits des consommateurs afin de mesurer les émotions humaines. Le but de cette nouvelle étape de la recherche en marketing : mettre sur le marché des produits et des publicités qui soient en parfaite résonance avec l'état d'esprit du public. Dans un article du jeudi 13 avril, le *New York Times* explique la façon dont quelques sociétés d'étude de marketing américaines travaillent à une nouvelle forme de marketing, baptisée « marketing physiologique ».

Inner Response, une entreprise d'étude de la consommation basée à Charlotte (Caroline du Nord) commercialise depuis une dizaine d'années Mindview. Des multinationales s'offrent ces études, dont le coût ne cesse de

se réduire – un test valait 100 000 dollars en 1990, il coûte désormais dix fois moins cher –, pour évaluer le niveau d'implication du téléspectateur face à un spot de publicité en mesurant ses réactions sensorielles. Une façon de détecter les « mensonges » ou « omissions » des groupes de téléspectateurs appelés à « déclarer leur sentiment » lors de tests demandés par les annonceurs avant la diffusion. Mindview surveille les réactions impulsives de la peau aux stimuli visuels et sonores.

DES MICRO-CAPTEURS FIXÉS SUR LA MAIN

Une série de micro-capteurs fixés sur la main du téléspectateur et reliés à un ordinateur permettent d'envoyer dix enregistrements par seconde à la machine qui va ensuite les recouper avec d'autres informations, issues notamment de bases de

données comportementales. Le problème est de savoir si la réaction aux stimuli est positive ou négative.

Technologiquement plus avancée, l'entreprise Capita Research Group a créé un système qui mesure les vagues générées par un encéphalogramme électronique, dérivé de celui utilisé pour évaluer l'acuité des pilotes. Pendant les spots, les capteurs installés sur la tête des « téléspectateurs cobayes » enregistrent le degré d'attention et le « niveau d'implication » cinq fois par seconde. Ces données constituent ensuite une courbe, qui est projetée sur le film publicitaire en même temps que sa diffusion. Les publicitaires et leurs clients peuvent voir quels types de scènes retiennent le plus l'attention. Sans pour autant pouvoir forcément l'expliquer.

Enfin, la société Adsam Emotional Response Modeling, dont le système de mesure

fut imaginé il y a six ans par le professeur Jon Morris, de l'université de Floride, ne prend pas directement le pouls du téléspectateur. Celui-ci doit simplement choisir des images qui décrivent le mieux l'état d'esprit dans lequel il se trouve après avoir visionné le spot. Les mêmes images peuvent ainsi être utilisées à la place des mots (questions/réponses) dans plusieurs pays afin de tester des campagnes universelles.

Aujourd'hui, les plus importants réseaux de publicité ont développé leurs propres systèmes de mesure émotionnelle, et tous les champs sont explorés, y compris l'hypnose, rapporte le *New York Times*. Reste que, le plus souvent, les chercheurs et les spécialistes en marketing peinent à utiliser efficacement ces mesures extrêmement fines. Ouf !

Fl. A.

Nicole Vulser

L'indépendance d'« El Pais » sera garantie lors de l'entrée en Bourse du groupe espagnol Prisa

MADRID

de notre correspondant

Renforcer sa position et préserver son indépendance pour entreprendre de nouveaux projets à l'horizon du XXI^e siècle : ce sont les explications données par Jesus de Polanco, président du groupe de communication Prisa, pour justifier la prochaine entrée en Bourse du groupe, décidée jeudi 13 avril lors de l'assemblée générale des actionnaires.

Au sein de Prisa sont regroupés, entre autres, le quotidien *El Pais*, la chaîne de radio SER, l'opérateur Sogecable (Canal+ Espagne et Canal Satellite Digital) ainsi que le quotidien économique *Cinco Dias* et le journal sportif populaire *As*.

L'Offre publique de vente (OPV) sera précédée de l'intégration dans le groupe des entreprises Santillana, Mateu Cromo et Mateu inmobiliaria, dont l'actionnaire majoritaire est Jesus de Polanco : le groupe ré-

sultant comptera environ un milliard d'actionnaires et 6 700 employés. L'opération en Bourse concernera jusqu'à 25 % du capital et aura lieu en juin.

Le processus d'« institutionnalisation » du groupe, décrit par M. de Polanco pour « le rendre plus compétitif et non plus lié seulement à mon propre avenir et à celui de ma famille », passe par des mesures de garanties, notamment un changement de statuts pour « blinder » l'indépendance d'*El Pais*. Avec ses 435 000 exemplaires et un bénéfice net après impôts de 6,29 milliards de pesetas (38,4 millions d'euros) en 1999 (soit 35 % de plus qu'en 1998), le quotidien, né avec la démocratie, et jusqu'ici très proche des socialistes, est à la fois le navire amiral et le point de référence de Prisa.

Actuellement société anonyme, *El Pais* deviendra une société limitée, dont la formule juridique permettra à certains actionnaires de disposer

de droits particuliers. La Fondation Santillana, contrôlée par Jesus de Polanco, pourra disposer d'un droit de vote pour s'opposer à la nomination ou à la destitution du directeur du journal ou à toute modification du titre.

SANTÉ FLORISSANTE

Pour le reste, la santé du groupe est florissante. La chaîne de radio SER bat des records d'audience avec, en 1999, un total de plus de 9 millions d'auditeurs. Le bénéfice net de toutes les entreprises radio du groupe, ayant atteint 5,6 milliards de pesetas (34 millions d'euros), soit 36 % de mieux que l'année précédente. Les activités de la radio se sont aussi étendues à l'Amérique latine où Prisa a acheté 19 % de Radio Caracol, la radio la plus écoutée en Colombie. 1999 a aussi été l'année de l'incursion de Prisa dans le domaine de la musique, avec la naissance de Gran Via Musical, compagnie à vocation internationale d'enregistrement de disques et production. Quant aux journaux *Cinco Dias* (28 000 exemplaires) et *As* (143 000 exemplaires), ils ont enregistré, respectivement, un bénéfice net de 238 millions de pesetas (1,45 million d'euros) et 362 millions de pesetas (2,21 millions d'euros).

Le point faible reste Sogecable, dans lequel Prisa détient 21,27 %. Canal+ Espagne compterait 1,8 million d'abonnés et le bouquet digital, Canal Satellite Digital, près de 900 000. Le groupe Sogecable n'en a pas moins perdu, l'an dernier, 2,32 milliards de pesetas (14,1 millions d'euros).

Marie-Claude Decamps

REPRODUCTION INTERDITE

E M P L O I
O F F R E S

L'Université de Lausanne met au concours un poste à plein temps de

Professeur-ordinaire de géographie humaine

Titres exigés : doctorat ès lettres, sciences, sciences sociales, économiques ou politiques, Dr phil. I ou habilitation, doctorat d'Etat ou titre équivalent. Entrée en fonction : 1er septembre 2000 ou date à convenir. Curriculum vitae et liste des publications doivent parvenir, en 8 exemplaires, d'ici le **23 avril 2000** au Doyen de la Faculté des lettres, Université de Lausanne, BFSH 2, CH-1015 Lausanne.

Le Centre d'Etudes Internationales de la propriété industrielle (CEIPI) Composante de l'Université Robert Schuman de Strasbourg

recrute son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FONCTIONS

- Responsable de l'organisation administrative du Centre et du déroulement des enseignements
- En charge de la gestion financière du Centre
- En charge des relations avec les organisations internationales et professionnelles

PROFIL SOUHAITÉ

- Diplôme de l'enseignement supérieur (bac+4)
- Expérience de la gestion administrative et financière
- Anglais et Allemand courant

- Poste contractuel de droit public
- Rémunération selon expérience

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser avant le **12 mai 2000** à

Monsieur le Directeur Général du CEIPI
11, rue du Maréchal Juin
67046 STRASBOURG Cedex

www.medisite.fr

recrute

1 journaliste santé et 1 médecin pour chaîne santé sur l'Internet 1 médecin-rédacteur

Temps pleins basés à Paris-centre

CV : Medisite, 36 rue du Sentier, Paris 75002 ou michel.letailanter@medisite.net

L'Université de Lausanne met au concours un poste à plein temps de

Professeur-ordinaire d'épistémologie et de philosophie des sciences

Titres exigés : habilitation, doctorat d'Etat ou titre équivalent. Entrée en fonction : 1er septembre 2000 ou date à convenir.

Curriculum vitae et liste des publications doivent parvenir, en 8 exemplaires, d'ici le **28 avril 2000** au Doyen de la Faculté des lettres, Université de Lausanne, BFSH 2, CH-1015 Lausanne.

STAGE RÉMUNÉRÉ
CONSEIL RÉGIONAL
SECRÉTAIRE
BUREAUTIQUE BILINGUE
Français/Anglais
1 054 H - SESSION AVRIL 2000
MACH 3 INFORMATIQUE
TÉL. : 01-45-92-82-22
Recrutement immédiat

La pige de la presse écrite

l'Argus de la Presse

www.argus-presse.fr

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 18 avril

■ **FRANCE** : publication des chiffres du commerce extérieur pour février.
 ■ **JAPON** : production industrielle pour février.
 ■ **ÉTATS-UNIS** : mises en chantier pour mars.
 ■ **GRANDE-BRETAGNE** : indice des prix de détail pour mars.
 ■ **ALLEMAGNE** : rapport annuel de la Bundesbank et publication par l'institut IFO de son index de conjoncture.

MERCREDI 19 avril

■ **ITALIE** : commandes à l'industrie en janvier.
 ■ **GRANDE-BRETAGNE** : chiffres du chômage pour mars.
 ■ **ÉTATS-UNIS** : balance commerciale pour février.

JEUDI 20 avril

■ **GRANDE-BRETAGNE** : ventes au détail pour mars.

VENDREDI 21 avril

■ **FRANCE** : fermeture des marchés financiers et boursiers pour le vendredi saint. Les marchés seront également fermés en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie et aux États-Unis.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **VALEO** : l'équipementier français et son homologue japonais Ichihok ont conclu un accord de principe pour coopérer sur le plan industriel et prendre des participations financières réciproques. Valeo a repris les 20 % initialement détenus par Nissan Motor.

● **BOEING** : selon un projet de rapport d'un comité de l'Agence américaine du transport aérien (Federal Aviation Agency, FAA), Boeing pourrait avoir à changer la conception du gouvernail de ses B-737. Le rapport définitif de ce comité technique, qui étudie les causes de deux accidents de 737 intervenus en 1991 et 1994, doit être remis en juin. Boeing a déjà dû procéder à certaines modifications sur ses gouvernails à la demande de la FAA.

● **ALUMINIUM** : les deux plus grands groupes d'aluminium russes, Kraz et Braz, et le groupe Sibirski Aluminii, ont annoncé, lundi 17 avril, leur fusion. La nouvelle

société, Rousski Aluminii, contrôlera environ 80 % du marché de l'aluminium en Russie, soit l'équivalent de 7 % du marché mondial.

● **PÉTROLE** : l'Arabie saoudite a ouvert dimanche 16 avril les discussions avec les grandes compagnies pétrolières étrangères qui souhaitent investir dans le royaume. Sur dix-huit compagnies invitées fin 1998 à faire des propositions d'investissements, le royaume en a retenu dix pour ces pourparlers. Six sont américaines - MobilExxon, Chevron, Texaco, Conoco, Phillips et Marathon - et quatre européennes - BP Amoco, Royal Dutch Shell, TotalFinaElf et Eni.

● **SAMSUNG MOTORS** : la vente du constructeur automobile sud-coréen en faillite au constructeur français Renault est menacée par un nouveau contretemps après le refus des créanciers de Samsung d'accepter un accord à l'amiable, a indiqué dimanche l'agence Yonhap. La période exclusive de négociation accordée à Renault pour la reprise de Samsung Motors expire vendredi 21 avril.

● **PECHINEY** : le groupe d'aluminium et d'emballage a annoncé, lundi, la signature d'une lettre d'intention avec le tchèque Kovohute Brdicna, en vue d'étudier les coopérations dans le domaine des feuilles et bandes minces en aluminium.

SERVICES

● **AÉROPOSTALE** : Air France et La Poste devaient annoncer lundi une nouvelle organisation de leur filiale commune Aéropostale. Conformément aux souhaits du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), Air France reprend la marque Aéropostale ainsi que huit avions de la flotte. La Poste créera sa propre compagnie à partir de 17 avions qui appartiennent actuellement à l'Aéropostale. Contrairement à ce que voulait la direction d'Air France, la compagnie garde donc une structure pour le courrier.

FINANCES

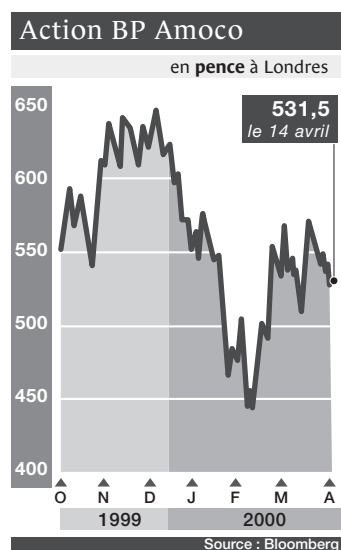
● **MARCHÉS FINANCIERS** : les Bourses de Francfort et de Londres devraient annoncer ces prochains jours leur fusion, la place allemande devant se spécialiser dans la nouvelle économie et la place britannique dans les valeurs vedettes traditionnelles, affirme lundi le quotidien *Financial Times Deutschland*.

VALEUR DU JOUR

BP Amoco prend le contrôle d'Arco

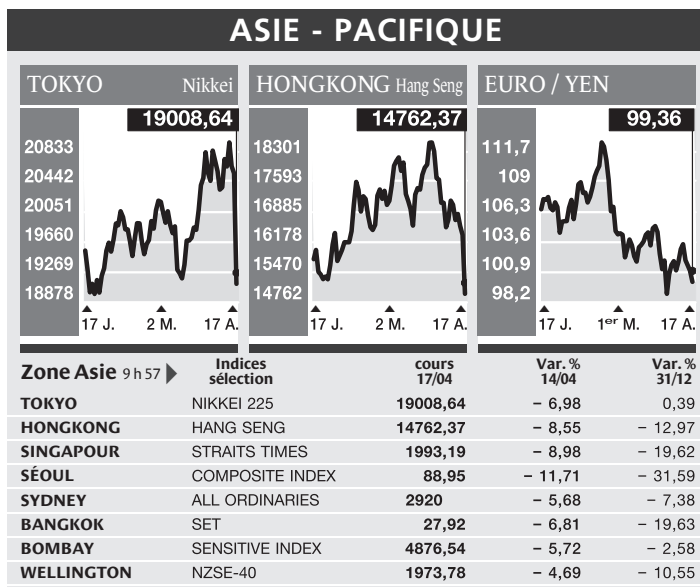
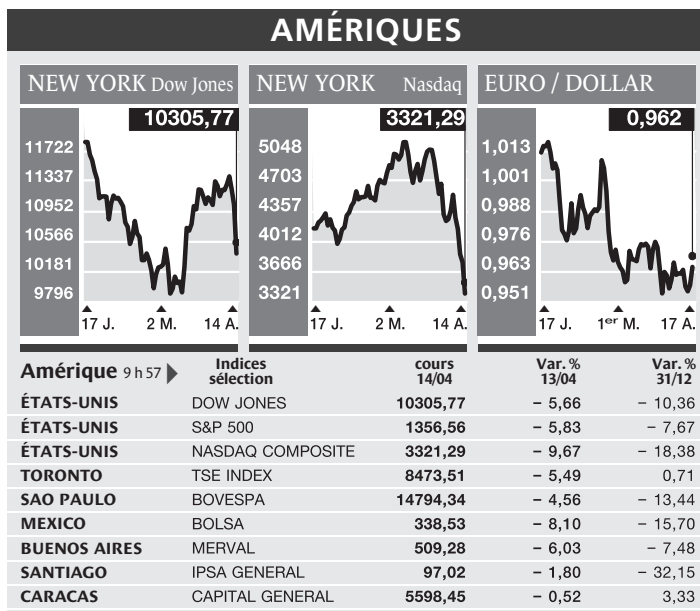
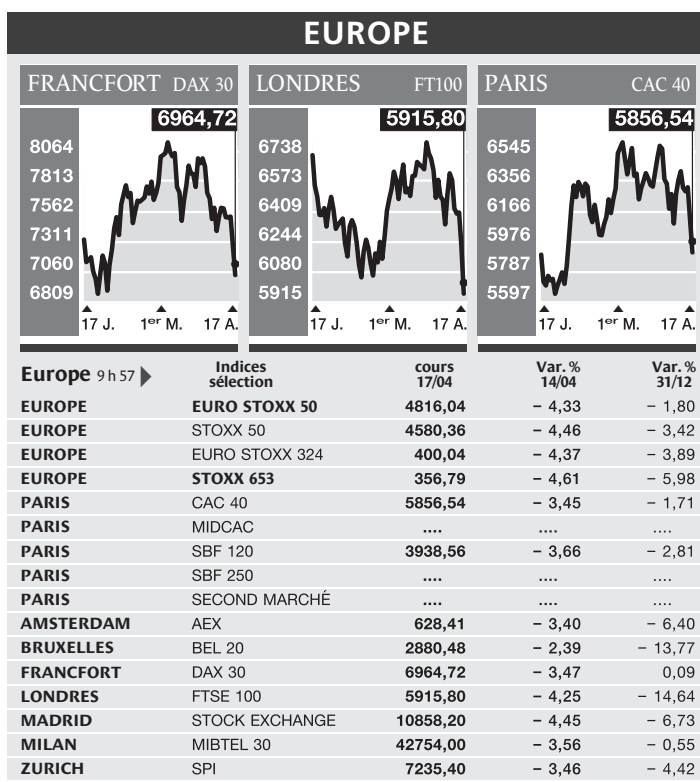
UN AN après avoir annoncé son intention de prendre le contrôle du pétrolier américain Atlantic Richfield Company (Arco), le britannique BP Amoco peut enfin concrétiser son projet. Le rachat sera effectif mardi 18 avril. Il intervient après l'autorisation donnée jeudi par la Commission fédérale du commerce américaine (FTC) à cette transaction amicale de plus de 27 milliards de dollars (180 milliards de francs). Lundi 17 avril est donc le dernier jour de cotation d'Arco en Bourse de New York. Le nouveau groupe aura une capitalisation d'environ 200 milliards de dollars.

Par cette nouvelle acquisition BP Amoco devient le premier producteur mondial de pétrole et le troisième en chiffre d'affaires derrière l'américain Exxon-Mobil et l'anglo-néerlandais Shell. Cette nouvelle n'a pas permis au groupe de résister à la déprime du marché boursier. Vendredi, BP Amoco perdait 2,1 %, à 531,5 pence, soit légèrement moins que l'indice Footsie des cent principales valeurs qui reculait de 2,81 %. « Nous allons maintenant finaliser la transaction et rapidement mettre en œuvre nos projets pour l'intégration de nos opérations dans le monde, a déclaré John Browne, directeur général de BP Amoco. Nous avons l'intention d'agir vite pour faire bénéficier les actionnaires du nouveau groupe de la valeur significative de cette union. » Dans un premier temps, en février, les autorités de la concurrence américaine, par trois voix contre deux,



avaient bloqué cette opération estimant que « la proposition de fusion viole les lois antitrust ». Ce rapprochement aurait donné au groupe le contrôle de 70 % de la production pétrolière de l'Alaska. Le groupe britannique a alors décidé de céder les actifs d'Arco en Alaska à Philips Petroleum pour 7 milliards de dollars. Il vendra une partie de ses installations de transport et de stockage à Cushing, dans l'Oklahoma. Les cinq commissaires de la FTC qui ont approuvé à l'unanimité cette nouvelle proposition ont demandé que la première cession soit faite d'ici trente jours et la seconde d'ici quatre mois. Exxon Mobil conteste cette transaction arguant d'une clause de préemption avec Arco remontant à 1964.

Dominique Gallois



SUR LES MARCHÉS

NEW YORK

WALL STREET a connu une très forte secousse vendredi 14 avril, avec une chute de 5,66 %, à 10 305,77 points. Les investisseurs ont réagi durement à la publication des chiffres de l'inflation pour le mois de mars, qui montre un dérapage avec une progression de 0,7 %. Le marché des nouvelles technologies Nasdaq a, pour sa part, cumulé deux handicaps : le mauvais chiffre d'inflation et la défiance des investisseurs sur les valeurs Internet. Il a connu la plus forte chute de son histoire : - 9,67 %, à 3 321,29 points.

TAUX

LES MARCHÉS OBLIGATAIRES européens étaient en hausse, lundi dans la matinée, soutenus par la fuite vers la qualité opérée par les investisseurs depuis la chute des marchés actions. Le rendement du taux à 10 ans en France a baissé de 0,048 %, à 5,307 %. Son homologue allemand a baissé de 0,051 %, à 5,186 %.

MONNAIES

L'EURO a ouvert la journée du lundi 17 avril sur une note ferme face au billet vert. Dans la matinée, il se négociait à 0,964 dollar, contre 0,953 dollar la veille à midi. Les mauvais chiffres de l'inflation américaine et le plongeon du Nasdaq ont pénalisé le dollar. Face au yen, la devise européenne a, en revanche, reculé à 99,75 yens alors qu'elle était encore au-dessus des 100 yens, dimanche.

ÉCONOMIE

Les marchés boursiers en forte baisse

LES MARCHÉS ASIATIQUES ont subi une forte baisse, lundi 17 avril. La Bourse de Tokyo a perdu 6,98 %. A mi-séance, Hongkong abandonnait 7,9 % et Singapour 8,2 %. La Bourse de Sydney a clôturé lundi sur une perte de 5,7 %, soit sa baisse la plus importante de ces deux dernières années, la Bourse de Séoul a terminé la séance de lundi en recul de 11,7 %. Les spécialistes redoutaient un « lundi noir » sur les places européennes. Ces baisses font suite à la chute des Bourses américaines vendredi 14 avril (*Le Monde* daté 16-17 avril), après l'annonce d'une hausse des prix de 0,7 % en mars aux États-Unis (*lire pages 22 et 23*).

■ **Les ministres de l'économie et des finances des sept pays les plus industrialisés**, réunis à Washington dans le cadre du G7 et de l'assemblée générale du Fonds monétaire international, n'ont pas voulu commenter les baisses des marchés financiers et ont préféré mettre en avant la solidité de l'économie mondiale. Le G7 a également jugé nécessaire de parvenir à une croissance économique « plus équilibrée, et donc plus durable », ce qui va l'obliger à faire preuve de « vigilance » et à prendre de nouvelles mesures, selon un communiqué diffusé samedi à l'issue de sa réunion de Washington (*lire pages 2 et 22*).

■ **Le président Bill Clinton** s'est montré optimiste, samedi, sur l'évolution de l'économie américaine qui, selon lui, « reste à long terme très positive ». « Les prix pétroliers sont en baisse (...), le taux d'inflation projeté est toujours très bas, le taux de croissance prévu est toujours très bon, et je pense donc que si nous conservons notre politique économique et si la productivité des Américains continue d'augmenter, nous devrions avoir une très bonne année », a ajouté M. Clinton.

■ **FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL** : les ministres représentant tous les membres du FMI ont pressé, dimanche 16 avril, l'institution monétaire de « s'adapter aux rapides changements de l'économie mondiale » en reconnaissant l'existence « d'un débat public grandissant » sur l'évolution du système financier international (*lire p. 2*).

■ **ÉTATS-UNIS** : la production industrielle a, selon la Réserve fédérale, augmenté de 0,3 % en mars et de 5,1 % sur un an. Pour le premier trimestre 2000, elle s'est ac-

crue de 6,4 % (5,3 % au dernier trimestre 1999).

■ **JAPON** : le Japon a réitéré, samedi 15 avril, son engagement à conserver sa politique monétaire très souple, qui se traduit notamment par le maintien d'un taux au jour le jour proche de zéro, a-t-on appris samedi de source japonaise à Washington, à l'issue de la rencontre bilatérale Japon/États-Unis.

■ **CHINE** : le produit intérieur brut (PIB) de la Chine a progressé de 8,1 % au premier trimestre 2000 en rythme annuel, largement au-dessus de l'objectif du gouvernement pour l'ensemble de l'année, a indiqué dimanche un haut responsable du gouvernement chinois, citant des statistiques provisoires. L'adhésion en vue de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) risque de coûter leur emploi à 4 millions de paysans chinois, dont la production aura du mal à rivaliser avec des importations meilleur marché, a averti dimanche un expert gouvernemental.

■ **FRANCE** : le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli (PS), invité du Grand Jury RTL-Le Monde-LCI dimanche 15 avril, a plaidé en faveur d'une baisse des impôts indirects pour « promouvoir les impôts progressifs qui sont redistributifs » (*lire p. 20*).

■ **ALLEMAGNE** : les prix de gros en Allemagne ont progressé de 0,8 % en mars comparé à février, ce qui porte leur hausse sur un an à 5,7 %, selon un communiqué diffusé lundi par l'Office fédéral des statistiques. En février, les prix de gros avaient également augmenté de 5,7 % sur un an, en janvier de 4,0 % sur un an, a rappelé l'Office.

■ **ARABIE SAOUDITE** : l'Arabie saoudite espère que les négociations en cours avec les firmes pétrolières étrangères lui rapporteront des investissements de près de 100 milliards de dollars, a annoncé dimanche le chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud al-Fayal. Par ailleurs, l'Arabie saoudite a ramené à 30 % le plafond des impôts sur les bénéfices des entreprises étrangères opérant dans le royaume, contre 45 % auparavant, rapporte samedi la presse.

■ **IRAK** : les exportations de brut irakien depuis l'entrée en vigueur de l'accord « pétrole contre nourriture », en décembre 1996, se sont élevées à 23 milliards de dollars, a indiqué dimanche le ministre irakien du commerce.

Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	14/04
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4500
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1490
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,2965
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	36,4420
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,5999
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,4063
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9201
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	FRANC BELGE (10)	1,62607	DRACHME GRECQUE	335,0200
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	257,8700
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	3,9917

Cours de change croisés						
17/04 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,96782	0,96215	0,14668	1,58970	0,61297
YEN	103,32500	99,36000	15,15500	164,20000	63,30500
EURO	1,03934	1,00644	0,15245	1,65150	0,63740
FRANC	6,81765	6,60160	6,55957	10,83975	4,17820
LIVRE	0,62905	0,60900	0,60550	0,09225	0,38570
FRANC SUISSE	1,63140	1,57950	1,56945	0,23930	2,59260

Taux d'intérêt (%)				
Taux 14/04	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,68	3,61	5,35	5,67
ALLEMAGNE	3,59	3,91	5,23	5,59
GDE-BRETAG.	5,50	6,08	5,26	4,57
ITALIE	3,59	3,86	5,52	5,91
JAPON	0,06	0,07	1,79	2,13
ÉTATS-UNIS	6,03	5,81	5,94	5,80
SUISSE	2,25	2,78	3,84	4,25
PAYS-BAS	3,55	3,86	5,40	5,68

Matières premières			
En dollars	Cours 14/04	Var. % 13/04	
MÉTALUX (LONDRES)			\$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1655	- 0,60	
ALUMINIUM 3 MOIS	1458	- 0,27	
PLOMB 3 MOIS	436	- 1,36	
ETAIN 3 MOIS	5453	- 0,49	
ZINC 3 MOIS	1109,50	- 0,76	
NICKEL 3 MOIS	9165	- 3,02	
MÉTALUX (NEW YORK)			\$/ONCE
ARGENT A TERME	5,18	+ 0,10	
PLATINE A TERME	121580,00	+ 1,68	
GRAINES DENRÉES			\$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	255,50	- 0,10	
MAIS (CHICAGO)	226	- 0,11	
SOJA TOURTEAU (CHG.)	167,50	- 0,36	
SOFTS			\$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	807	- 0,98	
CAFÉ (LONDRES)	910	+ 0,11	
SUCRE BLANC (PARIS)	

Or			
En euros	Cours 14/04	Var. % 13/04	
OR FIN KILO BARRE	9400	
OR FIN LINGOT	9470	
ONCE D'OR (LO) \$	283,10	
PIÈCE FRANCE 20 F.	53,20	- 0,56	
PIÈCE SUISSE 20 F.	53,50	
PIÈCE UNION LAT. 20	53,50	
PIÈCE 10 DOLLARS US	210	+ 5	
PIÈCE 20 DOLLARS US</			

VALEURS EUROPÉENNES

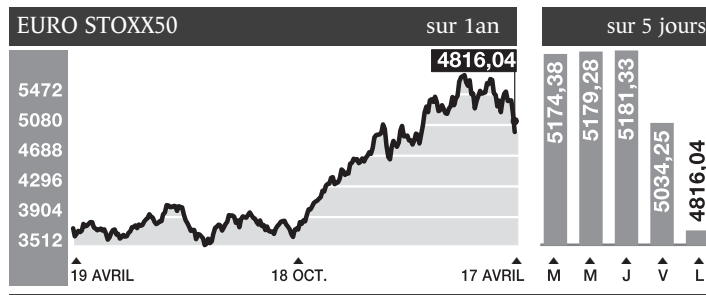
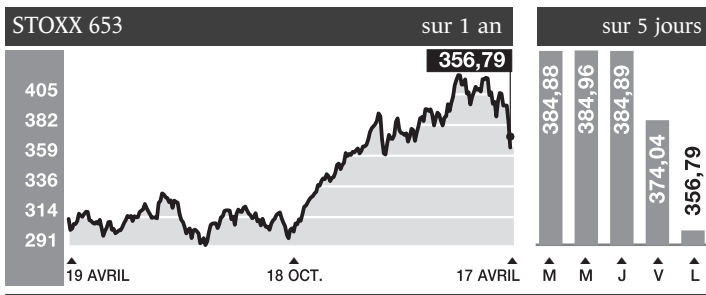
● L'action **Vodafone Airtouch** a chuté de 7,03 %, à 295 pence, vendredi 14 avril. La firme de notation Standard & Poor's a dégradé la note de la dette du groupe, inquiète du montant vertigineux que le leader mondial du téléphone mobile devrait débours pour acquérir une licence de téléphonie de troisième génération en Grande-Bretagne.

● Le titre du géant allemand des télécommunications **Deutsche Telekom** a reculé de 6,19 %, à 70 euros, vendredi. Lui aussi est entraîné dans la folle spirale à la hausse des enchères en Grande-Bretagne. Mais les investisseurs ont également craint que le krach financier ne perturbe l'introduction en Bourse, lundi, de sa filiale Internet T-Online. (Lire p. 23.)

● Le titre de **Psion**, fabricant d'agendas électroniques de poche, a chuté de 14,07 %, à 27 livres, vendredi, contre 78 livres au plus haut en mars.

● L'action du fabricant d'électronique économique ont été secouées vendredi. Ainsi le sidérurgiste allemand **Thyssen Krupp** a chuté de 6,92 %, à 22,06 euros.

● Le titre de la banque espagnole **Bankinter** a chuté vendredi de 8,66 % en raison de la publication de résultats trimestriels décevants.



LVMH / RM	FR*	399	- 7,21
MOULINEX/RM	FR*	6,55	- 5,07
PERSIMMON PLC	GB	3,01	- 2,69
PREUSSAG AG	DE*	42,30	- 2,98
RANK GROUP	GB	2,33	- 2,10
SAIRGROUP N	CH	189,36	- 3,25
SAS DANMARK A/S	DK	10,47
SEB/RM	FR*	62,75	- 4,64
SODEXHO ALLIANC	FR*	151,10	- 4,25
THE SWATCH GRP	CH	1183,83	- 4,66
THE SWATCH GRP	CH	242,74	- 3,54
VOLVO -A-	SE	24,71
VOLVO -B-	SE	25,91
WWW UK UNITS	IR*	0,96
WILSON BOWDEN	GB	9,18
WOLFORD AG	AT*	34,25
► DJ E STOXX CYC GO P		165,36	- 5,11

ASTRAZENECA	GB	44,33	- 3,65
AVENTIS/RM	FR*	59,30	- 4,82
GLAXO WELLCOME	GB	29,26	- 3,83
NOVARTIS N	CH	1472,33	- 3,46
NOVO NORDISK B	DK	130,20	- 3
ORION B	FI*	23	- 4,17
ROCHE HOLDING	CH	12708,90	+ 2,30
ROCHE HOLDING G	CH	11101,23	- 2,40
SANOFI SYNTHELA	FR*	40,65	- 2,98
SCHERING AG	DE*	147,50	- 3,53
SMITHKLINE BEEC	GB	13,21	- 4,22
UCB	BE*	37,01	- 2,63
► DJ E STOXX HEAL		399,04	- 3,49

BP AMOCO	GB	5,57
BURMAH CASTROL	GB	8,73	- 1,13
CEPSA	ES*	9,11	- 5,60
DEPDTSCHE PETRO	NL*	54
ENI	IT*	5,02
ENTERPRISE OIL	GB	6,73
LASMO	GB	1,73	- 2,80
OMV AG	AT*	82,70
PETROLEUM GEO-S	NO	16,20
REPSOL	ES*	21,59	- 3,40
ROYAL DUTCH CO	NL*	58,51	- 2,34
SAIPEM	IT*	5,19
SHELL TRANSP	GB	7,85	- 2,68
TOTAL FINA ELF/	FR*	151,50	- 3,19
► DJ E STOXX ENGY P		319,37	- 2,03

17/04 10h07	Code pays	Cours en euros	% Var. 14/04
-------------	-----------	----------------	--------------

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	27,96
BASF AG	BE*	47,30	- 2,87
BMW	DE*	29,25	- 6,25
CONTINENTAL AG	DE*	19,10	- 3,78
DAIMLERCHRYSLER	DE*	67,40	- 2,46
FIAT	IT*	27,32
FIAT PRIV.	IT*	15,45
MICHELIN/RM	FR*	36	- 4,71
PEUGEOT	FR*	221,60	- 2,08
PIRELLI	IT*	2,53	- 5,60
RENAULT	FR*	43,22	- 3,96
VALEO/RM	FR*	58,25	- 4,51
VOLKSWAGEN	DE*	40,60	- 4,02
► DJ E STOXX AUTO P		232,81	- 2,54

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	11,85	- 5,19
ABN AMRO HOLDIN	NL*	22,50	- 2,17
ALL & LEICS	GB	9,81	- 6,79
ALLIED IRISH BA	GB	18,62
ALPHA CREDIT BA	GR	64,18
B PINTO MAYOR R	PT*	23,10
BANK AUSTRIA AG	AT*	49,31
BANK OF IRELAND	GB	12,72
BANK OF PIRAEUS	GR	20,45
BK OF SCOTLAND	GB	10,14	- 4,09
BANKINTER R	ES*	53,75	- 7,33
BARCLAYS PLC	GB	26,83	- 4,33
BAYR.HYPO-LUVER	DE*	66,50	- 4,73
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,17
BCA FIDEURAM	IT*	16,10
BCA INTESA	IT*	3,75	- 6,95
BCA LOMBARDA	IT*	9,29
MONTE PASCHI SI	IT*	3,40
BCA P.BERG.-CV	IT*	19,55
BCA P.MILANO	IT*	6,15	- 4,65
B.P.VERONA E S.	IT*	10,58
BCA ROMA	IT*	1,11	- 3,48
BBVA R	ES*	14,78	- 4,27
ESPIRITO SANTO	PT*	25,90
BCO POPULAR ESP	ES*	30	- 5,36
BCO PORT ATLANT	PT*	4,03
BCP R	PT*	5,12
BIPOP CARIRE	IT*	100,35
BNL	IT*	3,70
BNP/RM	FR*	88,20	- 3,82
BSCH R	ES*	10,77	- 4,69
CCF/RM	FR*	152,40	- 0,72
CHRISTIANIA BK	NO	4,99
COMIT	IT*	5,24
COMM.BANK OF GR	GR	61,97
COMMERZBANK	DE*	40,50	- 4,93
CREDIT LYONNAIS	FR*	38,43	- 3,44
DEN DANSKE BK	DK	103,36	- 2,53
DNB HOLDING -A-	NO	4,01
DEUTSCHE BANK N	DE*	74,45	- 4,43
DEXIA	BE*	139,90	- 1,41
DRESDNER BANK N	DE*	44,30	- 3,49
EFG EUROBAK	GR	31,70
ERGO BANK	GR	23,25
ERSTE BANK	AT*	44,90
FOERENINGSSB A	SE	15,31
HALIFAX GROUP	GB	9,57	- 6,49
HSBC HLDG	GB	11,50	- 1,84
IONIAN BK REG.S	GR	43,52
KBC BANCASSURAN	BE*	41,26	- 3,82
LLOYDS TSB	GB	10,26	- 6,09
MERITA	FI*	5,72
NAT BANK GREECE	GR	68,47
NATEXIS BP POOL	FR*	69	- 2,13
NORD WESTM BK	GB	22,21
NORDELTIC BHC	SE	6,81
ROLO BANCA 1473	IT*	17,07
ROYAL BK SCOTL	GB	14,78	- 5,73
SAN PAOLO IMI	IT*	14,80
S-E-BANKEN -A-	SE	12,17
STANDARD CHARTE	GB	13,63	- 7,03
STE GENERAL-A/	FR*	219,10	- 3,01
SV HANDBK -A-	SE	14,83
SWEDISH MATCH	SE	3,28
UBS REG	CH	269,11	- 3,42
UNICREDITO ITAL	IT*	4,19
UNIDANMARK -A-	DK	83,89
XIOSBANK	GR	21,46
► DJ E STOXX BANK P		311,14	- 1,41

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IR*	4,10
BRITISH TELECOM	GB	17,57	- 5,62
CABLE & WIRELES	GB	14,89	- 6,86
DEUTSCHE TELEKO	DE*	66,80	- 4,57
ENERGIS	GB	41,86	- 3,30
EQUANT NV	DE*	78
EUROPOLITAN HLD	SE	17,12
FRANCE TELECOM	FR*	147,80	- 4,65
HELLENIC TELE (GR	27,33
KONINKLIJKE KPN	NL*	102,40	- 5,54
MANNESMANN N	DE*	284,50	- 6,41
PANAFON HELLENI	GR	13,10
PORTUGAL TELECO	PT*	11,10
SONERA	FI*	50	- 7,60
SWISSCOM N	CH	361,57	- 4,37
TELE DANMARK -B	DK	68,72	- 6,06
TELECEL	PT*	18,95
TELECOM ITALIA	IT*	14,78
TELECOM ITALIA	IT*	6,85
TELEFONICA	ES*	23,34	- 3,95
TIM	IT*	10,70
VODAFONE AIRTOU	GB	4,72	- 6,58
► DJ E STOXX TCOP P		1150,57	- 2,72

PRODUITS DE BASE

ACERINOX R	ES*	42,27	- 3,49
ALUMINIUM GREEK	GR	36,42
ANGLO AMERICAN	GB	43,22	+ 3,38
ARJO WIGGINS AP	GB	2,89	- 11,68
ASSIDOMAEN AB	SE	17,96
BEKAERT	BE*	49,81	- 3,28
BILLITON	GB	4,24	- 3,04
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	45,55
BUNZL PLC	GB	4,85
CORUS GROUP	GB	1,60	- 2,04
ELVAL	GR	7,91
ISPAT INTERNATI	NL*	11,50	- 13,53
JOHNSON MATTHEY	GB	12,80
MAYR-MELNHOF KA	AT*	54,55
METSÆ-SERLA -B	FI*	9	- 2,70
HOLMEN -B-	SE	27,84
OUTOKUMPU	FI*	11,80	- 4,84
PECHINEY-A-	FR*	45,75	- 6
RAUTARUUKKI K	FI*	5,41	+ 0,19
RIO TINTO	GB	15,86	- 3,64
SIDENOR	GR	10,06
SILVER & BARYTE	GR	34,19
SMURFIT JEFFERS	GB	2,48
STORA ENSO -A-	FI*	10,70
STORA ENSO -R-	FI*	10,05	- 4,29
SVENSKA CELLULO	SE	21,94
THYSSEN KRUPP	DE*	21,55	- 5,69
UNION MINIERE	BE*	35,50	- 2,79
UPM-KYMMENE COR	FI*	27	- 3,57
HERANIS	FR*	15,15	- 5,31
VOIALCO	GR	14,66
VIEST-ALPINE ST	AT*	30,60
► DJ E STOXX BASI P		187,45	- 1,56

CHIMIE

AIR LIQUIDE/RM	FR*	144,40	- 2,96
AKZO NOBEL NV	NL*	46,11	- 3,83
BASF AG	DE*	47,30	- 2,87
BAYER AG	DE*	43,20	- 2,48
BOC GROUP PLC	GB	17,95
CELANESE N	DE*	22,10	- 0,90
CIBA SPEC CHEM	CH	64,82	- 3,55
CLARIANT N	CH	399,06	- 3,09
DEGUSSA-HUELS	DE*	31,50	- 1,56
DSM	NL*	36,80	- 2,72
EMS-CHEM HOLD A	CH	4587,91	- 1,90
ICI	GB	9,03	- 9,80
KEMIRA	FI*	5,40
LAPORTE	GB	8,38	- 5,44
LONZA GRP N	CH	538,22	- 3,97
RHODIA	FR*	18	- 6,25
SOLVAY	BE*	75,50	- 3,33
TESSENDERLO CHE	BE*	41,01	- 4,63
► DJ E STOXX CHEM P		362,38	- 2,95

CONGLOMÉRATS

CCIP/RM	FR*	46	- 3,66
CHRISTIAN DIOR	FR*	219,60	- 9,07
D'ETEREN SA	BE*	285	- 2,40
GAZ ET EAUX/RM	FR*	58	- 5,38
GBL	BE*	252,10	- 5,23
GEVAERT	BE*	41
HAGEMEYER NV	NL*	19,70	- 2,81
INCHCAPE	GB	4,57	- 3,85
INVESTOR -A-	SE	14,34
INVESTOR -B-	SE	14,58
MYTILINEOS	GR	10,27
NORSK HYDRO	NO	38,66
OERLIKON-BUEHRL	CH	220,82
ORKLA -A-	NO	14,85
SONAE SGPS	PT*	47,50
TOMKINS	GB	3,09	- 5,58
VEBA AG	DE*	51,30	- 3,12
► DJ E STOXX CONG P		329,98

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	44,82	- 1,52
AKTOR SA	GR	16,12
UPONOR -A-	FI*	16,50	- 2,37
ALUMAR R	ES*	15,60	- 2,50
ACESA R	ES*	9,06	- 2,27
BLUE CIRCLE IND	GB	7,05	- 1,40
BOUYGUES/RM	FR*	605,50	- 6,85
BPB	GB	4,74	- 11,49
BUZZI UNICEM	IT*	9,36
CIMPOR R	PT*	15,80
COLAS/RM	FR*	175,30	- 3,63
GRUPO DRAGADOS	ES*	8,22	- 4,64
FCC	ES*	21,71	- 7,42
GROUPE GTM	FR*	78	- 7,54
HANSON PLC	GB	6,95	- 9,72
HEIDELBERGER ZE	DE*	61	- 3,02
HELLTECHNOLOG	GR	25,64
HERACLES GENL R	GR	28,06
Hochtief Essen	DE*	28,20	- 2,76
HOLDERBANK FINA	CH	1239,12	- 2,35
IMERYS/RM	FR*	121,50	- 5,15
ITALCIMENTI	IT*	9,65
LAFARGE/RM	FR*	86	- 3,64
MICHANIKI REG.	GR	9,31
PILKINGTON PLC	GB	1,16
RMC GROUP PLC	GB	12,72
SAINT GOBAIN/R	FR*	138,80	- 2,87
SKANSKA -B-	SE	37
TAYLOR WOODROW	GB	2,51	- 3,21
TECHNIP/RM	FR*	113,50	- 6,89
TITAN CEMENT RE	GR	41,49
WIENERB BAUSTOF	AT*	25,30
WILLIAMS	GB	5,15	- 9,09
► DJ E STOXX CNST P		215,15	- 3,44

CONSUMATION CYCLIQUE

ACCOR/RM	FR*	40,19	- 6,03
ADIDAS-SALOMON	DE*	63,50
AIR FCE	FR*	16,20	- 9,75
AIRTOURS PLC	GB	5,35	- 7,47
ALITALIA	IT*	2,06	- 6,79
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	16,03
AUTOGRIFF	IT*	10
BANG & OLUFSEN	DK	36,24
BENETTON GROUP	IT*	2,04
BRITISH AIRWAYS	GB	4,99	- 3,85
BULGARI	IT*	11	- 3,08
CLUB MED/RM	FR*	123	- 5,53
COMPASS GRP	GB	13,46	- 6,36
DT.LUFTHANSA N	DE*	23	- 2,34
ELECTROLUX -B-	SE	18,80
EM.TV & MERCHAN	DE*	70,50	- 3,56
EMI GROUP	GB	8,73	- 13,37
EURO DISNEY/RM	FR*	0,83	- 3,49
GRANADA GROUP	GB	8,64	- 16,67
HERMES INTL	FR*	139,80	- 2,53
HPI	IT*	1,20
KLM	NL*	21,60	- 2,04
HILTON GROUP	GB	3,72	- 10,76

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,15	- 6,06
ASSOCIAT BRIT F	GB		

VALEURS FRANÇAISES

Le titre Valeo a commencé la séance du lundi 17 avril sur une baisse de 4,18 %, à 58,45 euros. Le groupe a confirmé la reprise des 20 % détenus par le constructeur japonais Nissan...

Table of French stock market values including BAZAR HOT, BIS, B.N.P., BOLLORÉ, BONGRAIN, BOUGUÉS, BOUGUÉS OFFS, BULL'S, BUSINESS OBJECTS, CANAL+, CAP GEMINI, CARBONE LORRAINE, CARREFOUR, CASINO GUICHARD, CASINO GUICHARD, CASTORAMA DUB, C.C.F., CEGID (LY), CGIP, CHARGEURS, CHRISTIAN DALLOZ, CHRISTIAN DIOR, CMC-ACTIONS A, CIMENT FRANCAIS, CLARINS, CLUB MEDITERRANEE, CNP ASSURANCES, COFACE, COLLEXIP, COLAS, COFAS, COP PROV. REGPT, CPE, CRED.FON.FRANCE, CFF.RECYCLING, CREDIT LYONNAIS, CS SIGNAUX(CSEE), DAMART, DANONE, DASSAULT-AVIATION, DASSAULT SYSTEMES, DE DIETRICH, DEVEAUX(LY), DEV.R.N.P.CAL LI, DMC (DOLLFUS MI), DYNACTON, EIFFAGE, ELIOR, ERAMET, ERIDANIA BEGHIN, ESSILOR INTL, ESSILOR INTLADP, ESSO, EUROFRANCE, EURO DISNEY, EURO TUNNEL, FACOM SA, FAURECIA, FIMALAC SA, FIVES-LILLE, FONCTIYON, FRANCE TELECOM, FROMAGERIES BEL, GALERIES LAFAYETT, GAUMONT, GAZ ET EAUX, GECINA, GEOPHYSIQUE, GFI INFORMATIQUE, GRANDVISION, GROUPE ANDRE S.A., GROUPE GASCOGNE, R.ZANNIER (LY)

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 17 AVRIL Cours relevés à 9 h 57 Liquidation : 19 avril

Table of monthly settlement values for France, including B.N.P. (T.P.), C.R.LYONNAIS(TP) L, RENAULT (T.P.), SAINT GOBAIN(T.P.), THOMSON SA (T.P.), ACCOR, AEROSPATIALE MATR., ACF, AIR FRANCE GPE NO, AIR LIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, ALTRAN TECHNO., ATOS CA, AVENTIS, AXA, BAIL INVESTIS.

Table of monthly settlement values for various sectors including CEREP ACT.NV, CHEMUNEX, COHERIS ATIX, CMT MEDICAL, COIL, CONSODATA, CONSORS FRAN, CROSS SYSTEM, CRYO INTERAC, CYBER PRES.P, CYRANO, DESK BS 98, DESK BS 98, DEVOTEAM, DIOSOS, DMS, DURAND ALLIZ, DURAN DUBOI, DURAN BS 00, EFFIK, EGIDE, EDIT.MULTI M, ESKER, EUROFIN SCI, EURO.CARGO S, EUROSTAT, FIBAMASTER, FIMATEX, FI SYSTEM, FLOREAN MED, GENERIX, GENESYS, GENESYS NV 0, GENSET, GENSET NV JO, GL TRADE, GROUPE D, GUILLEMET, GUYANOR ACT, HIF COMPANY, HIGH CO, HIMALAYA, HOLOGRAM IND.

Table of international stock market values including GROUPE GTM, GROUPE PARTOUCHE, GUILBERT, GUYENNE GASCOGNE, HACHETTE FILI.MED, HAVAS ADVERTISING, IMERY(SXIMETAL), IMMEUBLES DE FCE, INFOGRAMS ENTER, INGENICO, ISIS, KAUFMAN ET BROAD, KLEINER COMP.FI, LABINAL, LAFARGE, LAGARDERE, LAPEYRE, LEBON (CIE), LEGRAND, LEGRAND ADP, LEGRIS INDUST, LIBERTY SURF, LOCINDUS, L'OREAL, LVHM MOET HEN, MARINE WENDEL, METALEUROP, MICHELIN, MONTUPET SA, MOULINEX, NATEXIS BQ POP, NEOPOST, NORBERT DENTRES, NORD-EST, NORDON (NY), NRJ, OLIPAR, PECHINEY ACT ORD, PENNACILL POLY.CB, PERNOD-RICARD, PEUGEOT, PINAULT-PRINT.RED, PLASTIC OMN.(LY), PUBLICIS, REMY COINTREAU, RENAULT, REKEL, RHODIA, ROCHETTE (LA), ROYAL CANIN, RUE IMPERIALE (LY), SADE (NY), SAGEM SA, SAINT-GOBAIN, SALVEPAR (NY), SANOFI SYNTHELABO, SAUPIQUET (NS), SCHNEIDER ELECTRI, SCOR, S.E.B., SEITA, SELECTIBANQUE, SGE, SIDEL, SILIC CA, SIMCO, SKIS ROSSIGNOL, SOCIETE GENERALE, SODEXHO ALLIANCE, SOGEPAR (FIN), SOMMER-ALLIBERT, SOPHIA, SOPRA

Table of international stock market values including SPIR COMMUNIC, SR TELEPERFORMAN, SUEZ LYON.DES EAU, TFI, TECHNIP, THOMSON-CSF, THOMSON MULTIMEDI, TOTAL FINA ELF, TRANSFACIAL, UNIBI SOFT ENTERTAL, UNION ASSUR.FDAL, USINOR, VALEO, VALLOUREC, VIA BANQUE, VIVENDI, WORMS (EX.SOMEAL), ZODIAC

Table of international stock market values including AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, CROWN CORK ORD, DE BEERS, DU PONT NEMOURS, ERICSSON, FORD MOTOR, GENERAL ELECTR, GENERAL MOTORS, HITACHI, I.B.M., ITO YOKADO, MATSUSHITA, MC DONALD'S, MERK AND CO, MITSUBISHI CORP, MORGAN J.P., NIPPON MEATPACKER, PHILIP MORRIS, PROCTER GAMBLE, SEGA ENTERPRISES, SCHLUMBERGER, SONY CORP, SUMITOMO BANK

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; i = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent. DERNIÈRE COLONNE RM (1) : Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 14 AVRIL Cours relevés à 18 h 05

Table of new market values including ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMM, ADL PARTNER, ALGORIEL, ALPHAMEDIA, ALPHA MOS, ALTAMIR & CI, ALTAMIR ACT, ALTAMIR BS 9, ALDETA, ALTI, A NOVO, ARTPRICE COM, ASTRA, ATN, AUTOMA TECH, AVENIR TELECOM, AVENIR TELECOM, BARBARA BUI, BELVEDERE, BIODOME, BOURSE DIREC, BRIME TECHNO, BVRP EX DTS, CAC SYSTEMS, CAST, CEREP, CEREP ACT.NV

Advertisement for discountis.com: 'le prêt immobilier sur internet', 'Faites le tour des banques en un seul clic.', 'www.discountis.com toujours de votre côté', 'L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser à l'emprunteur la somme versée.'

Table of new market values including MULTIMANIA, NATUREX, NETGEM, NETVALUE, NICOX, OLITEC, OXIS INTL RG, PERFECT TECH, PHONE SYS.NE, PICOGIGA, PROSODIE, PROSODIE BS, PROXIDIS, PROXIDIS ACT, QUANTEL, QUANTUM APPL, RIZ SANTE, RECIF, REPONSE, REGINA RUBEN, RIGIFLEX INT, SAEVRES DE F, GUILLEMET BS, SET TRADE, SILICOMP, SERP RECYCLA, SOTI SEC YLI, STACI, STELAX, SYNELEC, SVSYSTR NOM, TERS.SERV, TELECOM CITY, TETE DS LES, THERMATECH I, TITUS INTERA, TITUS INTER, TITUS INTER, TRANSGENE, UNION TECHNO, VALTECH

SECOND MARCHÉ

LUNDI 17 AVRIL Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market values including ALTEN, ARKOPHARMA, ASSYSTEM, FINACOR, FINFINO, CNIM CAH, GEODIS, M6-METROPOLE, HERMES INTL, RALLYE(CATHI), FINATIS(EXL), GECEDIM, STERIA GROUP, MANITOU, BENETEAU CAH, ASSUR.BQ.POP, MANUTAN INTE, APRIL S.A.H, UNION FIN.FR, BRICORAMA, JET MULTIMED, ALGECO, HYPARLO (HLY), GROUPE BOURB, C.A. PARIS I, L.D.C., BRITACHE PASQ, ETAM DEVELOP, BOIRON (LY)

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 14 avril

Table of SICAV and FCP values including AGIPI, AGIPI AMBITION (AXA), AGIPI ACTIONS (AXA), BNP, BNP ACTIONS EURO, BNP ACTIONS FRANCE, BNP ACT. MIDCAP EURO, BNP ACT. MIDCAP FR, BNP ACTIONS MONDE, BNP ACTIONS PEA EURO, BNP EP. PATRIMOINE, BNP ÉPARGNE RETRAITE, BNP MONÉ COURT TERM, BNP MONÉTAIRE C, BNP MONÉTAIRE D, BNP MONÉ PLACEMENT C, BNP MONÉ PLACEMENT D, BNP MONÉ SÉCURITÉ, BNP MONÉ TRÉSORIE, BNP OBLIG. CT, BNP OBLIG. LT, BNP OBLIG. MONDE, BNP OBLIG. MT C, BNP OBLIG. MT D, BNP OBLIG. REVENUS, BNP OBLIG. SPREADS, BNP OBLIG. TRÉSOR, BNP SECT. IMMOBILIER, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, BP OBLI CONVERTIBLES, BP OBLI HAUT REND, BP MEDITERRANÉE DÉV, BP NOUVELLE ÉCONOMIE, BP OBLIG. EUROPE, BP SÉCURITÉ, EUROACTION MIDCAP, FRUCTI EURO 50, FRUCTIFONDS C, FRUCTIFONDS FRANCE NM, CDC Asset Management, LIVRET B. INV.D PEA, NORD-PROMOTEURS, MULTI-SUD DÉVELOP, NORD SUD DÉVELOP

Table of Caisse d'Épargne and Fondus communs de placements including Sicav en ligne, FONDUS COMMUNS DE PLACEMENTS, CREDIT AGRICOLE, CREDIT LYONNAIS, CREDIT MUTUEL

Table of Fondus communs de placements including CM OPTION ÉQUIL, CM OBLIG. COURT TERM, CM OBLIG. MOYEN TERM, CM OBLIG. QUATRE, FONDUS COMMUNS DE PLACEMENTS, LCF E. DE ROTHSCHILD, AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. ÉMER, SAINT-HONORÉ PACIFIC, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD, AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. ÉMER, SAINT-HONORÉ PACIFIC, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD, AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, SAINT-HONORÉ FRANCE, SAINT-HONORÉ MAR. ÉMER, SAINT-HONORÉ PACIFIC, SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA, SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ, SAINT-HONORÉ WORLD LEAD

Table of Fondus communs de placements including TRÉSORSY C, SOLSTICE D, POSTE EUROPE C, POSTE EUROPE D, POSTE PREMIÈRE 8 ANS D, POSTE PREMIÈRE 8 ANS D, SG ASSET MANAGEMENT, DÉCLIC ACTIONS EURO, DÉCLIC ACTIONS FRANC, DÉCLIC ACTIONS INTER, DÉCLIC BOURSE PEA, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC PEA EUROPE, DÉCLIC SOGENFRAN, DÉCLIC SOGENFRAN C, DÉCLIC SOGENFRAN D, DÉCLIC SOGENFRAN E, DÉCLIC SOGENFRAN F, DÉCLIC SOGENFRAN G, DÉCLIC SOGENFRAN H, DÉCLIC SOGENFRAN I, DÉCLIC SOGENFRAN J, DÉCLIC SOGENFRAN K, DÉCLIC SOGENFRAN L, DÉCLIC SOGENFRAN M, DÉCLIC SOGENFRAN N, DÉCLIC SOGENFRAN O, DÉCLIC SOGENFRAN P, DÉCLIC SOGENFRAN Q, DÉCLIC SOGENFRAN R, DÉCLIC SOGENFRAN S, DÉCLIC SOGENFRAN T, DÉCLIC SOGENFRAN U, DÉCLIC SOGENFRAN V, DÉCLIC SOGENFRAN W, DÉCLIC SOGENFRAN X, DÉCLIC SOGENFRAN Y, DÉCLIC SOGENFRAN Z

SPORTS L'AS Monaco est devenue championne de France de football pour la septième fois de son histoire, samedi 15 avril, grâce à un match nul face à Nancy (2-2), qui lui assure de ne

plus être rejointe à trois journées de la fin de la compétition. ● **CE TITRE** récompense la politique de recrutement des dirigeants monégasques, qui ont réussi à mettre sur pied une

équipe très cosmopolite et particulièrement jeune. ● **LE JOUEUR-CLÉ** aura été, toutefois, le plus âgé : l'attaquant italien Marco Simone, trente et un ans, qui, dans un entretien au

Monde, estime que « *gagner la Ligue des champions ne doit pas être une utopie, un rêve sans lendemain. Il faut y croire* ». ● **LE CLUB MONÉGASQUE** se prépare cependant à voir

son effectif chamboulé à nouveau, un joueur comme David Trezeguet, en tête au classement des buteurs, figurant, par exemple, sur les tablettes des grands clubs italiens.

Un coup de jeune offre à l'AS Monaco un septième titre de champion de France

Après un match nul face à Nancy (2-2), l'équipe de la Principauté emporte le titre 2000 à trois journées de la fin du championnat. Ce succès a été obtenu avec une équipe extrêmement jeune dont les meilleurs éléments devraient susciter les convoitises des grands clubs européens

MONACO

de notre envoyé spécial

A la demande des journalistes, il a consenti quelques sourires, mais sans en faire davantage. Ainsi va Claude Puel. En ce samedi 15 avril, son équipe a beau avoir obtenu l'assurance de ne plus être rattrapée en tête du classement de première division grâce à son nul face à Nancy (2-2), pas question de trahir sa réputation d'entraîneur le plus introverti du football français. D'une voix monocorde, il livre ses explications sur le fabuleux parcours réalisé par l'AS Monaco cette saison : « *Nous avons montré une belle maîtrise et une réelle homogénéité. C'est d'ailleurs un peu frustrant de n'avoir que ce titre. Mais nous avons progressé par paliers et nous sommes rapidement arrivés à un équilibre dans tous les secteurs de jeu. C'est même rare d'être aussi costaud dans tous les domaines.* »

Pas le soupçon d'une émotion ne traverse son visage. Même quand il lui est demandé ce que ressent un entraîneur de trente-huit ans le soir de son premier grand sacre, le masque se déforme à peine. « *La saison n'est pas terminée*, répond-il. *Notre objectif, désormais, est de terminer en tête des classements de la meilleure attaque et de la meilleure défense et de compter le meilleur buteur du championnat parmi nous.* » Dans les vestiaires du stade Louis-II, ses joueurs l'ont jeté à l'eau tout habillé. L'homme s'est prêté au rituel, avant de rappeler aux uns et aux autres l'horaire du dégrassement du lendemain matin : 10 heures.

Samedi soir, un match nul suffisait donc à l'AS Monaco pour emporter

le septième titre de champion de France de son histoire. Les footballeurs de la Principauté se sont contentés du strict nécessaire, offrant un point à une équipe de Nancy faisant partie du lot des formations concernées par la descente en deuxième division. Une défaite de Marseille, qui se trouvait dans le même peloton des mal classés avant le coup d'envoi de cette 31^e journée, aurait très certainement doublé le bonheur des Monégasques.

Le traumatisme lié aux incidents du Stade-Vélodrome n'a pas été effacé, comme l'a montré ce match contre Nancy : fébriles, menés au score à deux reprises, sifflés par un public composé pour moitié d'adultes et d'enfants, les joueurs de Claude Puel ne durent leur salut qu'à l'orgueil de Marco Simone, auteur du but égalisateur et d'une passe décisive dans les arrêts de jeu pour Dado Prso. L'OM ayant fait, parallèlement, un grand pas vers le maintien grâce à un 0-0 obtenu à Nantes, les deux formations rivales devraient donc en découler à nouveau sur le rectangle vert la saison 2000-2001.

UN AVENIR RADIEUX

La saison 2000-2001 : voilà bien le sujet qui occupe désormais à plein temps les dirigeants monégasques. Leur effectif actuel leur garantit a priori un avenir radieux. Jamais on n'avait vu champion de France si jeune, entre les vingt et un ans de Philippe Christanval, les vingt-deux ans de David Trezeguet, les dix-neuf ans du Danois John Riise, les dix-neuf ans du Suédois Pontus Farnrud, les vingt et un ans du Mexicain



David Trezeguet, Martin Djetou et Marco Simone célèbrent leur titre de champion de France 1999-2000

Rafael Marquez et les vingt et un ans du Chilien Pablo Contreras. Equipe cosmopolite qui s'appuie également sur quelques joueurs d'expérience (Fabien Barthez, Marco Simone, Marcelo Gallardo, Sabri Lamouchi), Monaco représente une cible de choix pour les grands clubs étrangers, avides de nouvelles recrues.

« *Notre souhait est de conserver tout le monde, mais cela sera très difficile*, admet Henri Biancheri, le directeur sportif du club princier. *Même à*

Monaco, nous sommes obligés de nous séparer de joueurs en fin de saison afin de joindre les deux bouts. De plus, comme nous disputerons la Ligue des champions, il faudra étoffer l'effectif, ce qui signifie que nous devrons vendre des joueurs pour en acheter des nouveaux. Je crains ainsi que nous ayons du mal à conserver David Trezeguet si celui-ci finit meilleur buteur du championnat. A chacun de nos matches, cinq ou six émissaires de clubs italiens sont dans les tribunes

pour l'observer. Imaginez qu'un club sépare l'Inter Milan, qui vient de perdre ses deux attaquants, Vieri et Ronaldo, propose un transfert de 200 millions de francs avec un salaire multiplié par quatre : on ne pourra pas refuser une telle offre car le joueur sera tellement déçu qu'il fera la grève de la faim. »

En attendant de se faire ravir certains de ses meilleurs éléments, l'AS Monaco a déjà commencé son recrutement. Un Norvégien d'origine

marocaine, Hassan El Fakiri, vingt-deux ans, est ainsi arrivé au pied du Rocher voilà peu. Le joueur est un total inconnu, mais comme le furent, avant lui, John Riise, qui évoluait en deuxième division danoise, ou Rafael Marquez, qui portait le maillot du modeste club de l'Atlas Guadalajara. Depuis plusieurs années, l'enrôlement d'espoirs étrangers est devenu l'un des axes de la politique de l'ASM. « *On me demande de recruter jeune, bon et pas cher* », explique Henri Biancheri, qui a tissé, au fil des années, un réseau d'informateurs des plus performants.

La réussite monégasque doit également beaucoup à la reconversion des anciens joueurs au sein même de l'organigramme du club. De Jean Petit à Claude Puel (qui est au club depuis vingt-trois saisons), de Jean-Luc Ettore à Lucien Muller, de Delio Onnis à Japhet N'Doram, plusieurs générations de footballeurs ayant porté les couleurs rouge et blanc sont devenus entraîneurs, recruteurs ou simple « *conseillers* » à l'ASM. « *Ici, on donne le pouvoir aux footballeurs* », indiquait samedi le président du club, Jean-Louis Campora, en précisant que cette volonté d'une certaine continuité permettait de préserver la tradition de « *beau jeu* » qui sied au standing de la région. En cela, ce titre de champion fera date : le stade Louis-II a dépassé la barre des 10 000 supporters de moyenne cette saison, alors qu'à l'extérieur l'AS Monaco est l'équipe du championnat de France qui a attiré le plus grand nombre de spectateurs.

Frédéric Potet

Marco Simone, attaquant de l'AS Monaco

« Nous avons le devoir de viser haut en Ligue des champions »

MONACO

de notre envoyé spécial

« **A trente et un ans, vous avez pratiquement tout gagné. Quelle importance accordez-vous à ce titre de champion de France ?** »

« C'est mon dix-neuvième titre. J'en suis à ma quatorzième année de professionnalisme. Ce bilan témoigne d'une constance au plus haut niveau même si je n'ai pas été toujours performant. J'ai eu la chance d'appartenir à des clubs très compétitifs, comme le Milan AC, mais il y a des joueurs – ce n'est pas forcément mon cas – qui arrivent à impulser un mouvement, une envie de gagner. »

« **A partir de quel moment avez-vous pensé que l'AS Monaco s'adjugerait le championnat ?** »

« Dès mon arrivée à Monaco, en juillet, je me suis dit qu'avec cet effectif nous pouvions gagner quelque chose. On a réalisé un parcours formidable, en particulier juste après la trêve hivernale, où nous avons fait la différence. Il n'y a eu guère que quatre ou cinq rencontres où nous étions en dessous de la ligne de flottaison. Ma seule crainte, c'était que les jeunes de l'équipe se déconcentrent en raison de notre avance sur le deuxième ou qu'ils se mettent à douter après quelques contre-performances. En général, il faut un peu d'expérience pour digérer les petites polémiques. J'avais un peu peur d'un dérapage, mais nous avons su préserver un esprit positif. »

« **Votre domination écrasante a été interprétée comme une régression du niveau de la première division. Vos adversaires n'étaient-ils que des faire-valoir ?** »

« Au départ, cinq ou six équipes espéraient dominer la compétition, et c'est nous qui avons franchi la ligne en premier. Le reste, c'est de la philosophie. »

« **Sur un plan personnel, est-ce votre meilleure saison ?** »

« Oui, même si j'ai connu de grands moments au Milan AC et au Paris-SG. Au-delà de mes statistiques [NDLR : 17 buts et 14 passes décisives en championnat], j'ai joué et vécu avec une sérénité que je n'avais pas encore connue. Le fonctionnement du club n'y est pas

étranger. Au PSG, qui est un club politique, j'étais tellement sollicité pour des opérations annexes que j'y ai laissé pas mal d'énergie. A Monaco, on demande de se concentrer, en priorité, sur le football. »

« **Vous êtes considéré cette saison comme la vedette du championnat. Etiez-vous animé d'un sentiment de revanche après les critiques subies un an auparavant ?** »

« La saison dernière, personne ne m'a épargné, comme si j'avais été le seul responsable des mauvais résultats du PSG. J'accepte la critique, j'étais peut-être le joueur le plus connu, donc celui vers lequel on se tourne en cas de déboires. Mais cela ne justifie pas les abus. Les limites de la correction ont été dépassées. De toute ma carrière, c'est la première fois que j'ai vécu autant de problèmes. En tant que capitaine, je devais répondre de tout. J'étais le baby-sitter alors que personne – pas un joueur, pas un dirigeant, pas un supporter – ne m'a aidé quand j'étais en difficulté. On me traitait d'égoïste, et maintenant on s'extasie parce que j'ai fait quatorze passes décisives pour mes coéquipiers. Pourtant, je n'ai pas changé. »

« **Vos détracteurs du PSG affirment que c'est l'autorité de votre entraîneur, Claude Puel, qui est à l'origine de vos performances en n'hésitant pas à vous remplacer en cours de match...** »

« J'ai un rapport très correct avec Claude. Il sait que je suis fâché quand il me remplace. Je ne ferai jamais rien qui puisse nuire à l'ambiance. Je ne prétends pas être un grand joueur. En revanche, j'affirme avoir de l'éducation. J'ai ma personnalité et je revendique ma façon de dire les choses en face à mes interlocuteurs, qu'il s'agisse de l'entraîneur ou des autres joueurs. Si je fais un reproche à un équipier, il l'accepte comme un adulte, et l'inverse est vrai aussi. Avec Claude, les rapports sont parfois durs, en tout cas davantage qu'avec Philippe Bergeroo [NDLR : l'entraîneur du PSG], mais le dialogue est toujours constructif. »

« **C'est un bon entraîneur ?** »

« Oui. S'il a sous ses ordres un ef-



MARCO SIMONE

fectif de qualité, il a eu le mérite de trouver le bon équilibre. Claude est encore jeune, il va s'améliorer. Pour lui, c'est bien que nous ayons connu un passage à vide en février-mars. Il a été obligé de chercher des solutions dans l'urgence. Cela lui sera utile dans l'avenir. »

« **Quelles peuvent être les ambitions de Monaco en Ligue des champions, où Bordeaux et Marseille viennent de subir plusieurs revers ?** »

« Monaco a le devoir de viser haut en coupe d'Europe. Pour y parvenir, il faudra augmenter notre niveau de jeu. Quand j'ai signé mon contrat, j'ai dit au président Campora que je ne venais pas ici pour prendre des vacances. Je veux gagner des trophées. Gagner la Ligue des champions ne doit pas être une utopie, un rêve sans lendemain. Il faut y croire. En France, on a tendance à dire : « *La Ligue des champions, c'est difficile, il va falloir choisir entre cette épreuve et le championnat.* » C'est une erreur. Il faut concilier les deux et aborder chaque match avec la volonté de gagner. Moi, je ne fais pas de différence entre les compétitions. Quand je joue à Pontivy en Coupe de France, c'est pour l'emporter. »

« **Faut-il renforcer l'effectif ?** »

« La plus grande erreur consisterait à ne rien changer en estimant que personne ne peut nous concurrencer en France. On a toujours besoin d'améliorer un groupe, ne serait-ce que pour préserver la motivation des joueurs en place. »

« **Comment expliquez-vous que les joueurs français supportent en Italie des charges de travail**

auxquelles ils refusent de se soumettre dans un club de leur pays ? »

« Ils n'ont pas le choix. Ceux qui ne s'adaptent pas sont transférés. Winston Bogarde et Patrick Kluivert (NDLR : deux internationaux néerlandais), qui ont été formés à l'Ajax, ne sont pas restés très longtemps à Milan. En Italie, les duels à l'entraînement sont aussi féroces qu'en match officiel. C'est une autre culture. Quand j'avais quatorze ans, j'avais déjà la même mentalité qu'aujourd'hui. J'ai été élevé dans le refus de la défaite. Il vaut mieux avoir un effectif de vingt joueurs disciplinés et travailleurs que vingt vedettes qui se comportent comme des dilettantes. Les footballeurs sont comme des bébés. Si tu cèdes à leurs caprices, c'est fini. »

« **Pour assimiler des séances d'entraînement aussi fastidieuses qu'en Italie, ne faut-il pas prendre des produits illicites ?** »

« Soit on a des preuves, et il faut les divulguer, ou, alors, ce sont des élucubrations, et il ne faut pas en parler. Après chaque match en Italie, des joueurs tirés au sort sont soumis à un contrôle antidopage. En France, en trois saisons, j'ai été contrôlé deux fois. »

« **Quand vous étiez au Milan AC, preniez-vous de la créatine ?** »

« Non. »

« **Votre succès n'a pas l'air d'inciter d'autres joueurs italiens à rejoindre le championnat de France...** »

« Quand je suis arrivé en France, en 1997, j'avais l'espoir d'entrouvrir une porte. Aujourd'hui, j'ai perdu mes illusions. Un grand joueur coûte cher. Or la France ne réunit pas les conditions financières pour attirer les footballeurs d'exception. Je ne connais personne qui travaille pour la gloire. A salaire égal, je suis sûr que tous les champions du monde sous contrat à l'étranger rentreraient en France. »

Propos recueillis par Elie Barth

Première division : Nantes et Metz en position délicate

SEULES trois équipes, Troyes, Metz et Nantes, ont vu leur classement modifié à la suite de la 31^e journée du championnat de France de D1. Grâce à leur victoire (2-0) face au voisin auxerrois, les Troyens ont réalisé un grand pas vers le maintien, objectif qu'ils atteindront sans doute définitivement s'ils battent Rennes le 29 avril au stade de l'Aube. Incorrigibles, les Messins ont fait match nul pour la dix-septième fois cette saison en recevant Bastia (1-1).

UN PARFUM DE SOUFFRE

Réduits à dix à la 88^e minute après l'expulsion de leur gardien de but, Eric Durand, les Corses ont égalisé dans les arrêts de jeu par le Libérien Daye Prince. Les Nantais, eux, ne sont pas parvenus à battre l'Olympique de Marseille au stade de la Beaujoire (0-0). Les exploits répétés du gar-

dien Stéphane Porato sont pour beaucoup dans ce résultat extrêmement favorable pour les Phocéens.

Au bout du compte, les deux plus anciens locataires de la première division – Nantes est en D1 depuis 1963 et Metz depuis 1967 – se retrouvent en bordure de la zone de relégation. Un parfum de soufre flottera sur la rencontre Nancy-Nantes de la 32^e journée. Les Messins n'auront pas la tâche facile, eux non plus, en se déplaçant chez la lanterne rouge, Montpellier, qui s'est imposée à Rennes (1-3). Dans le haut du classement, la lutte s'annoncera chaude également pour les places qualificatives pour les coupes européennes.

Bordeaux s'est bien remis de son élimination en Coupe de France face à Calais pour aligner sa cinquième victoire d'affilée en championnat, face au Havre (3-0).

Le championnat de France de football de D1

31 ^e JOURNÉE	CLASSEMENT	Points	V	N	D	Diff.	Clubs	Séries
Paris SG-Lens 4-1								
Lyon-St-Etienne 0-0								
Monaco-Nancy 2-2	1 Monaco	62	31	19	5	+31	=	PGGPN
Bordeaux-Le Havre 3-0	2 Lyon	52	31	15	7	+9	=	GGGGN
Metz-Bastia 1-1	3 Paris-SG	51	31	14	9	+8	=	NNNGG
Strasbourg-Sedan 1-1	4 Bordeaux	50	31	14	8	+12	=	GGGGG
Troyes-Auxerre 2-0	5 Bastia	44	31	11	11	+6	=	GGPGN
Rennes-Montpellier 1-3	6 Sedan	44	31	12	8	+11	=	NNPPN
Nantes-Marseille 0-0	7 Auxerre	43	31	12	7	+12	=	PPPNP
	8 Strasbourg	43	31	12	7	+7	=	GGGGN
	9 St-Etienne	42	31	11	9	+11	=	GGNNN
	10 Rennes	40	31	11	7	+13	=	GGGPP
	11 Lens	40	31	11	7	+13	=	NPPGP
	12 Marseille	39	31	9	12	0	=	PPPGN
	13 Troyes	39	31	12	3	+16	=	PGGGG
	14 Metz	38	31	7	17	+4	=	NPNPN
	15 Nantes	37	31	10	7	+14	=	GGGGG
	16 Nancy	35	31	9	8	+14	=	NNPPN
	17 Le Havre	34	31	9	7	+15	=	GGPPP
	18 Montpellier	30	31	7	9	+15	=	NPGGG

LES ATTAQUES 1 Monaco 62 buts • 2 Bordeaux 48 buts • 3 Paris-SG 47 buts.

LES DÉFENSES 1 Metz 30 buts • 2 Monaco 31 buts • 3 Bastia 34 buts.

LES BUTEURS 1 Anderson (Lyon) et Trezeguet (Monaco) 20 buts • 3 Simone (Monaco) 17 buts.

32^e JOURNÉE : samedi 29 avril : Sedan-Monaco ; Lens-Lyon ; Saint-Etienne-Bordeaux ; Montpellier-Metz ; Nancy-Nantes ; Troyes-Rennes ; Le Havre-Strasbourg

dimanche 30 avril : Bastia-Paris SG ; Auxerre-Marseille

Comment l'interminable feuilleton Ronaldo est raconté aux Brésiliens

Les blessures à répétition du footballeur en font une vedette malgré lui

Au Brésil, où il n'a que très peu joué avant son transfert en Europe, le grave incident de jeu dont il a été victime sous les couleurs du club

italien de l'Inter Milan (rupture totale du tendon rotulien droit), le 12 avril, a fait de Ronaldo Nazario de Lima, dit Ronaldo, vingt-trois ans, la

vedette de toute la presse. Les éditeurs s'apitoient et s'interrogent sur la suite de la carrière du prodige.

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Les kiosques à journaux de Rio de Janeiro offraient à l'affichage, jeudi 13 avril, un raccourci fulgurant entre deux événements illustrant les dernières aventures, définitivement dignes d'un feuilleton télévisé à la brésilienne, de Ronaldo Nazario de Lima, vingt-trois ans, surnommé « le phénomène » au temps où, sacré meilleur joueur du monde par la Fédération internationale (FIFA), en 1997 et 1998, il régnait sans partage sur la planète football.

En couverture de *Caras*, l'hebdomadaire de la jet-set heureuse, la star posait, le regard un rien hagar et la sourire crispé, au côté de la blonde et sage Milene, qu'il a épousée, en décembre 1999, au cours d'un austère mariage civil boycotté par sa belle-mère. A la veille de son retour sur les pelouses au terme d'une convalescence terriblement éprouvante de cent quarante-quatre jours (il se remettait alors d'une opération au genou droit réalisée à l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière), l'at-

taquant de l'Inter Milan tenait dans les bras un nourrisson assoupi, Ronald junior, né une semaine plus tôt et déjà abonné aux salves de flashes. « Je veux avoir un autre enfant dans un an et demi », annonçait la manchette.

DANS UN SILENCE FUNÈBRE

Tout juste sorti des rotatives, le tableau à l'eau de rose sentait le défraîchi. « En sept minutes, le désespoir », proclamait, en contrepoint de *Caras* et sur toute la largeur de sa « une », le plus que centenaire *Jornal do Brasil*, l'un des trois grands quotidiens de la ville, peu porté, par tradition, sur le sensationnalisme. Sur la photo géante qui occupait la moitié supérieure de la page, Ronaldo, écroulé au sol, hurlait de douleur en se tenant à deux mains le fatidique genou droit. Six jours à peine après « le plus beau jour de [sa] vie » fêté à la naissance de son fils, il venait de s'effondrer, dans un silence funèbre, au Stade olympique de Rome, durant le match aller de la finale de la Coupe d'Italie perdu par l'Inter face à la Lazio (1-2). Rentré à la 57^e minute, le VRP de luxe de Nike, qui s'est engagée à lui verser une rente de 50 000 dollars mensuels (52 000 euros), avait touché trois fois le ballon avant d'être foudroyé par la rupture to-

taque après avoir subi trois opérations similaires au même genou. A la question de savoir si Ronaldo, il y a peu adolescent plutôt chétif, « s'est blessé parce qu'il a trop augmenté sa masse musculaire en Europe », la *Folha* s'en tire à la normale : « Peut-être que oui, peut-être que non... »

Dimanche 17 avril, au *Jornal do Brasil*, l'attaquant convalescent a confié : « Je suis ici à l'hôpital sans pouvoir marcher mais je sais qu'il y a de gens dans des situations bien pires que la mienne. La vie est belle pour moi. » Même si ses nuits parisiennes sont troublées. « Parfois, la scène [de la blessure] me revient à l'esprit comme un cauchemar. La lésion a été la mort pour moi. Il a fallu que je meure pour ressusciter. Je suis sûr que quelque chose de bon pour moi se prépare. » S'il devait mettre un terme prématuré à sa carrière, Ronaldo recevrait une indemnité contractuelle de 282 millions de la part de la compagnie d'assurances Euro Accident.

« Sa carrière est-elle terminée ? », s'interroge la *Folha* de Sao Paulo en tête de liste des six « doutes » soulevés par la nouvelle défaillance du tendon congénitalement hypertrophié. « Cliniquement non », rassure le journal en citant l'exemple du basketteur américain de la NBA Danny Manning, toujours d'at-

taque après avoir subi trois opérations similaires au même genou. A la question de savoir si Ronaldo, il y a peu adolescent plutôt chétif, « s'est blessé parce qu'il a trop augmenté sa masse musculaire en Europe », la *Folha* s'en tire à la normale : « Peut-être que oui, peut-être que non... »

Dimanche 17 avril, au *Jornal do Brasil*, l'attaquant convalescent a confié : « Je suis ici à l'hôpital sans pouvoir marcher mais je sais qu'il y a de gens dans des situations bien pires que la mienne. La vie est belle pour moi. » Même si ses nuits parisiennes sont troublées. « Parfois, la scène [de la blessure] me revient à l'esprit comme un cauchemar. La lésion a été la mort pour moi. Il a fallu que je meure pour ressusciter. Je suis sûr que quelque chose de bon pour moi se prépare. » S'il devait mettre un terme prématuré à sa carrière, Ronaldo recevrait une indemnité contractuelle de 282 millions de la part de la compagnie d'assurances Euro Accident.

Jean-Jacques Sévilla

La Transat Lorient-Saint-Barth traverse le golfe de Gascogne

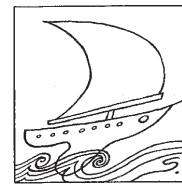
Quarante-deux concurrents ont pris le départ

LES QUARANTE-DEUX Figaro Bénéteau qui ont pris, dimanche 16 avril à 13 heures, le départ de la cinquième Transat en double Lorient - Saint-Barthélemy affrontent des conditions météorologiques difficiles. Les grains se succèdent et la visibilité est extrêmement réduite. Une nouvelle dépression, prévue mardi 18 avril, devait encore corser la traversée du golfe de Gascogne entamée par les concurrents. Comme souvent avec ces voiliers de 9,14 m, les écarts sont encore extrêmement réduits.

La flotte était emmenée, lundi matin, par un groupe de quatre bateaux : *Galanz* (Sébastien Audigane-Nicolas Audigane), *Ciments-Calcia* (Michel Bothuon-Yann Jameson), *Volkswagen-Castrol* (Jérémy Beyou-Pascal Bidégorry) et *DGI-2000* (Rolf Toulorge-Alexandre Toulorge). La direction du vent contraignait la petite troupe à

une épuisante navigation au près. Si l'épreuve met aux prises des marins de renom - Florence Arthaud, Isabelle Autissier, Philippe Poupon, etc. - et des amateurs, ces conditions profitent pour l'instant à ceux qui ont accumulé les milles d'entraînement ces dernières semaines.

Selon les prévisions météo, les dépressions qui devaient se succéder, apportant un vent de face, vont continuer de favoriser les concurrents les mieux préparés physiquement, puisqu'elles les obligeront à effectuer d'innombrables virements de bord. « Ça signifie, à chaque fois, de déplacer plus de 100 kilos à l'intérieur du bateau », explique Damien Grimont (*Force-Bureautique*). Un vrai travail de forçat. Tous devront ménager leurs forces sur les 1 105 milles qui séparent Lorient de Madère, où ils ne sont pas attendus avant dimanche 23 avril. Chaque équipage s'y arrêtera 84 heures, profitant de cette escale, avant de filer sur les Antilles, pour se reposer et remettre en état le matériel éventuellement endommagé.



VOILE



FOOTBALL

A Liège-Bastogne-Liège, un second rôle ravit la vedette

LE PRÉTENDANT déclaré - le n° 1 mondial français, Laurent Jalabert (ONCE) - pris au piège de la stratégie de course de son équipe, l'héritier officiel - Axel Merckx (Mapei), le fils d'Eddy le cannibale - victime d'un réveil tardif, c'est un second rôle du peloton, un équipier modèle de la puissante formation italienne Mapei, serviteur dévoué de Michele Bartoli, le frère Paolo Bettini (26 ans, 1,69 mètre, 58 kilos), qui a emporté, dimanche 16 avril, la course Liège-Bastogne-Liège (264 kilomètres), la doyenne des classiques.

Et pourtant, la victoire de cet Italien avait été quasi programmée par les responsables de son équipe. Au départ de Liège, le directeur sportif, Serge Parsani, avait décidé que Giuliano Figueras, Axel Merckx et Paolo Bettini seraient les trois coureurs protégés sur les sept hommes engagés dans la course. De fait, le reste de la formation a joué le jeu. « Même Johan Museeuw s'est mis à ma disposition ! », s'est exclamé le vainqueur, qui avait éga-

lement bénéficié du travail d'Axel Merckx à l'arrière, avant que celui-ci ne se décide, trop tard, à jouer le podium.

C'est à 32 kilomètres de l'arrivée que l'échappée victorieuse s'est dessinée. Quelques minutes auparavant, la côte de la Redoute, principale difficulté de l'épreuve, avait déjà étiré un peloton fatigué par la poursuite des aventuriers du matin. Sous l'impulsion de Wladimir Belli (Fassa Bortolo), rejoint par David Etxebarria (ONCE), Davide Rebellin (Liquigas) et Paolo Bettini, il explosait. Le petit groupe creusait l'écart malgré le manque de collaboration de l'Espagnol, qui attendait une éventuelle attaque de son leader, Laurent Jalabert, piégé à l'arrière.

« JE LE CRAIGNAIS BEAUCOUP »

A l'arrivée à Ans, sur les hauteurs de Liège, Paolo Bettini a trouvé les ressources nécessaires pour disputer au sprint de ses deux compagnons, David Etxebarria et Davide Rebellin, Wladimir Belli ayant été distancé dans la côte de Saint-Nicolas, à 6 kilomètres de la ligne. Et pourtant, le coureur de la Mapei a bien failli être victime de sa nervosité : en manquant un virage au sommet de Saint-Nicolas, il a manqué de finir dans les barrières et a dû rouler sur le trottoir pour reprendre le sillage de ses compagnons.

Il se calait alors dans la roue de David Etxebarria - « je le craignais beaucoup », expliquera-t-il -, déboîtait sur sa gauche et débordait aisément le coureur espagnol pour devenir le cinquième Italien à inscrire son nom au palmarès, deux ans après le deuxième succès de son maître, Michele Bartoli. Cette victoire fournit un peu plus le palmarès d'un coureur qui a multiplié les places d'honneur en 1999 (5^e de Liège-Bastogne-Liège, 4^e du championnat de Zurich, 9^e du Tour de Lombardie).

« J'ai grandi dans l'ombre de Bartoli, a reconnu Paolo Bettini sur le podium. J'aimerais bien devenir un coureur comme lui. Mais, quand je vois Andreï Tchmil gagner de grandes courses à l'âge de trente-sept ans, je me dis que j'ai encore de beaux jours devant moi. Je n'ai que vingt-six ans, j'ai encore le temps. » Laurent Jalabert, grand favori, ne peut pas en dire autant. A trente et un ans, ses chances de victoire dans la « Doyenne » ne sont plus si nombreuses. « C'est une épreuve où l'âge n'est pas un handicap », a-t-il toutefois assuré pour se consoler.

Jan Ullrich de retour en mai

Le champion allemand Jan Ullrich (Telekom), vingt-six ans, qui n'a fait que quelques discrètes apparitions au tout début de la saison 2000, a annoncé son retour en compétition pour la mi-mai, dans une interview, accordée samedi 15 avril, à la télévision privée allemande Sat.1. « Je veux être en pleine forme à la mi-mai et bien me comporter en course, a déclaré le vainqueur du Tour de France 1997. J'entends par-là me mêler à la lutte devant, et non pas me retrouver au milieu du peloton. Je ne suis pas inquiet, car je sais ce dont je suis capable. Je m'entraîne assidûment, pour rattraper les kilomètres perdus à cause de ma maladie. Je vais tout faire pour être en forme aux rendez-vous importants que je me suis fixés : Tour de France, Jeux olympiques, championnat du monde et Vuelta. » Une prise de sang récente avait montré, chez Jan Ullrich, un état infectieux inquiétant nécessitant un traitement vigoureux aux antibiotiques et le retrait de toute compétition.

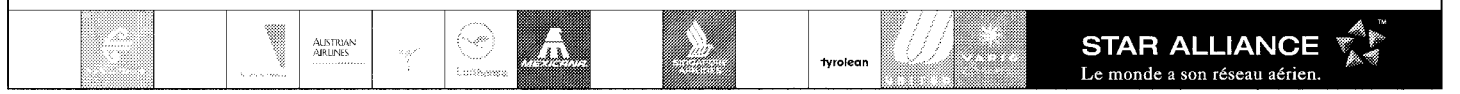
M. Da. (avec AFP)

Vous n'avez pas de temps à perdre. Bagages prioritaires dans le monde entier.



Les hommes d'affaires qui voyagent dans le monde entier méritent d'être traités comme des stars. Et les stars n'attendent pas leurs valises. Les valises des Membres Star Alliance Gold sont les premières sur le tapis roulant, partout dans le monde. Pour savoir comment devenir Membre Star Alliance Gold, visitez notre site www.staralliance.com. C'est bon d'être traité en star.

Mexicana rejoindra le Réseau Star Alliance le 1er juillet 2000.



STAR ALLIANCE
Le monde à son réseau aérien.

Le capitaine de l'AS montferrandaise dénonce les « mauvais gestes » dans le rugby français

Le Stade toulousain face aux Irlandais du Munster en demi-finales de la Coupe d'Europe

Pour la première fois depuis la naissance de la Coupe d'Europe des clubs, les demi-finales de l'épreuve (6 et 7 mai) opposeront des clubs de

quatre nations différentes : Toulouse, vainqueur de Montferrand (31-18), au cours d'un match agité livré devant quelque 38 000 spectateurs,

les Irlandais du Munster, qui ont nettement dominé le Stade français (27-10), les Anglais de Northampton et les Gallois de Llanelli.

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Il est entré sur la pelouse du Stadium de Toulouse en marchant, son casque dans une main, un ballon dans l'autre, l'air grave, imprégné de ses nouvelles responsabilités de capitaine de l'AS montferrandaise et de porte-parole improvisé des joueurs de l'élite du rugby français.

C'est lui, Olivier Magne, le flamboyant flanker du XV de France, qui avait tout l'hiver fustigé l'« ennui » et le « ras-le-bol » que lui inspirait le rugby de France et d'Europe. C'est à lui qu'avait été confiée, quelques jours avant le quart de finale de Coupe d'Europe contre le Stade toulousain, la mission de ressouder une équipe de Montferrand minée par des conflits de personnes et secouée par la démission de l'entraîneur, Victor Boffelli, las du « manque de professionnalisme » de certains de ses joueurs.

MISSION IMPOSSIBLE

La tâche du nouveau capitaine des « jaunards » d'Auvergne relevait de la mission impossible, samedi 15 avril : battre à Toulouse, devant

38 000 spectateurs, le Stade toulousain, sans doute le seul club du continent à avoir une réputation de « grand d'Europe » ; vaincre Toulouse, venger la défaite en finale du championnat de France 1999 et se défaire d'un obsédant « complexe toulousain » qui colle aux basques de l'AS montferrandaise bien plus qu'à la plupart des autres équipes françaises ; faire tomber le « Stade » chez lui pour prouver à la terre entière que Montferrand voyage bien.

Le rendez-vous de Toulouse rappelait les phases finales du championnat de France : son atmosphère printanière, ses pique-niqueurs et ses flonflons. Pour Olivier Magne, marqué par les trois semaines de suspension qui lui avaient été infligées par le Board après son coup de tête sur l'Ecoisais Stuart Reid, lors du

Tournoi des six nations, c'était là une occasion idéale pour redorer le blason du rugby français. Mais les Montferrandais ne devaient pas tarder à s'apercevoir que la grande parade toulousaine n'avait rien de festive.

Ils avaient face à eux une armée bien organisée, un rouleau compresseur aussi richement pourvu en hommes de talent qu'en hommes de devoir, des bons soldats adeptes des basses besognes venus imposer leur « métier ». Sur chaque mêlée, sur chaque regroupement, les novices auvergnats se sont sentis malmenés par les rudes grognards du pack toulousain. Voulaient-ils se rebeller, comme le troisième-ligne Arnaud Costes, que Franck Tournaire, son coéquipier du XV de France, venait faire la police, l'air menaçant. La ma-

œuvre, à la limite de l'intimidation permanente, a parfaitement fonctionné.

La machine toulousaine a tout emporté, sans rencontrer une grande résistance : pendant près d'une heure, Olivier Magne et ses coéquipiers montferrandais, privés de ballons, ont semblé regarder jouer leurs adversaires, manquer d'enthousiasme et se contenter de commettre des fautes, sanctionnées par les pénalités du buteur toulousain. « Nous avons vite compris qu'il ne faudrait pas s'égarer sur les extérieurs, nous avons donc décidé de meubler le score au pied », expliquera froidement l'entraîneur toulousain, Guy Novès. Michel Marfaing inscrira six buts, qui, avec l'essai de Sylvain Ougier (25^e) ont assuré la nette victoire (31-18) des Toulousains, à peine inquiétés par le réveil tardif de l'ASM, auteur de deux essais en fin de match, par Alexandre Audebert (61^e) et Tony Marsh (82^e).

« JEUDUR »

Pendant quatre-vingts minutes, Olivier Magne a découvert les vicissitudes de son nouvel emploi de capitaine. Il a encaissé sans broncher les explications fournies par l'arbitre écossais, M. Ramage, après chaque décision contraire aux intérêts montferrandais. Mais, après avoir admis la supériorité de ses adversaires, le troisième-ligne international n'a pas fui ses responsabilités. Il s'est attardé pour dénoncer quelques « mauvais gestes, qui s'apparentent à du jeu dur », commis par les Toulousains.

Il avait été choqué de voir l'œil gauche « amoché » de son talonneur, Yves Perdroza, apparemment victime d'une « fourchette », cette triste spécialité du rugby français, déjà dénoncée par les Australiens au soir de la finale de la Coupe du monde. « C'est inadmissible », proteste Olivier Magne. Nous, les joueurs français, nous avons déjà été avertis au niveau international. Il faut combattre cela si nous voulons pouvoir jouer sans la crainte d'un coup de genou ou d'une fourchette, des gestes de lâcheté. »

Eric Collier

Le Munster écarte le Stade français

Les provinces irlandaises ne réussissent pas au Stade français. Éliminés en demi-finales par l'Ulster, en 1999, les Parisiens ont cédé en quarts de finale devant le Munster, samedi 15 avril, à Limerick. Les joueurs de Georges Coste ont encaissé deux essais en huit minutes, multipliant erreurs et fautes, à l'image du centre néo-zélandais Cliff Mytton, exclu dix minutes à la suite d'une brutalité. Malgré un essai de pénalité accordé en fin de match, le Stade français a lourdement chuté (27-10). Le Munster sera le prochain adversaire de Toulouse, en demi-finales, le 6 mai, à Bordeaux. L'autre demi-finale de la Coupe d'Europe, le 7 mai, à Reading, opposera les Anglais de Northampton, vainqueurs des Wasps, aux Gallois de Llanelli, qui ont écarté Cardiff (22-3).

Vers un championnat de France à 16 clubs en 2001-2002

LA FÉDÉRATION française de rugby (FFR) et la Ligue (LNR) vont étudier la mise en place d'un championnat de France de première division « plus élitiste (à 16 clubs) pour la saison 2001-2002 », a annoncé la FFR, vendredi 14 avril. En attendant, la saison 2000-2001 sera disputée par vingt et un clubs, mais, malgré ce calendrier chargé, la FFR a précisé que les internationaux seraient laissés à la disposition de Bernard Laporte, l'entraîneur du XV de France, entre le 29 octobre et le 19 novembre, pour préparer les test-matches contre l'Australie et la Nouvelle-Zélande, puis entre le 11 mars et le 7 avril, pendant la durée du Tournoi des six nations.

Cette mesure sera mise en œuvre d'une manière transitoire, avant l'application d'un déroulement distinct pour chaque compétition officielle qui permettra à l'entraîneur national de bénéficier des

joueurs pendant toute la durée du Tournoi, a encore précisé la FFR. Les représentants de la Fédération et de la Ligue « conscients de la nécessité de donner à l'équipe de France les moyens de ses objectifs, de conforter le développement du rugby professionnel par le biais des clubs dans le respect de l'intégrité des joueurs... ont également décidé de consentir tous les efforts auprès des instances internationales afin d'aboutir à un resserrement des compétitions et plus particulièrement du Tournoi des six nations. »

Enfin, la LNR s'est engagée, en concertation avec le Syndicat des joueurs, « à aménager les contrats des joueurs afin de limiter leur participation effective aux compétitions en tenant compte des contraintes médicales et sportives (autour de 35 matches) ». — (AFP)

Une Honda bicylindre gagne les 24 Heures du Mans moto

L'ÉQUIPAGE composé de William Costes, Sébastien Gimbert et Sébastien Charpentier a mené la Honda officielle à la victoire des 24 Heures du Mans moto, dimanche 16 avril. Avec cette dixième victoire, le premier constructeur mondial, qui n'avait plus gagné dans la Sarthe depuis 1995, entre dans l'histoire puisque aucun moteur bicylindre n'avait jamais triomphé dans cette épreuve, créée en 1978. La course a été accompagnée par une pluie glaciale, à l'origine de nombreuses chutes touchant les pilotes les plus expérimentés. Jean-Michel Bayle, l'ancien champion du monde de moto-cross, deuxième sur Suzuki, s'y est fracturé le radius droit.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME** : le Portugais Antonio Pinto a gagné pour la 3^e fois en 6 participations le marathon de Londres (2 h 6 min 35 s), dimanche 16 avril. Chez les dames, la victoire est revenue à la Kenyanne Tegla Loroupe (2 h 24 min 33 s). Au marathon de Rotterdam, le Français Larbi Zeroual s'est classé 7^e, en 2 heures 10 min 36 s, décrochant ainsi sa sélection pour les Jeux olympiques de Sydney aux côtés de Mohamed Ouadi et Abdellah Behar.

■ **BASKET-BALL** : Chalons-sur-Saône a pris la 8^e et dernière place qualificative pour les quarts de finale du championnat de France, malgré sa défaite devant Limoges (64-58), samedi 15 avril, lors de la 30^e et dernière journée. Les quarts de finale opposeront : Villeurbanne et Chalons, Cholet et Strasbourg, Pau-Orthez et le PSG-Racing, Limoges et Le Mans.

■ **FOOTBALL** : Guingamp, grâce à sa victoire devant Valence (1-0), a réalisé un grand pas vers la montée en première division, samedi 15 avril, lors de la 33^e journée du championnat de France de deuxième division. Les Bretons, 2^e du classement derrière Lille, comptent six points d'avance sur Toulouse, victorieux à Louhans-Cuiseaux (1-2), et douze sur Sochaux, large vainqueur de Créteil (5-1).

■ **Le Bayer Leverkusen a repris**, avec 3 points d'avance, le commandement du championnat d'Allemagne, dimanche 16 avril, grâce à sa victoire (4-1) sur Bielefeld et la défaite (1-2) du Bayern Munich face au Munich 1860, lors de la 30^e journée.

■ **La Juventus Turin**, qui s'est imposée à Milan contre l'Inter (1-2), a pris le large en tête du championnat d'Italie, dimanche 16 avril, lors de la 30^e journée. La Juve dispose de cinq longueurs d'avance sur la Lazio Rome, auteur d'un match nul face à la Fiorentina (3-3).

■ **HANDBALL** : l'équipe de France féminine s'est qualifiée pour la phase finale du championnat d'Europe, en battant difficilement la Slovaquie (23-20) en match retour des éliminatoires, dimanche 16 avril, à Limoges. Les vice-championnes du monde s'étaient imposées (22-25), à l'aller.

■ **HOCKEY SUR GLACE** : Reims, premier de la phase régulière, a été sacré champion de France, pour la première fois de son histoire, dimanche 16 avril, à l'issue d'une défaite à domicile face à Caen (0-1). Les Champenois s'étaient imposés au match aller (3-1).

■ **TENNIS** : l'Espagnol Carlos Moya a remporté le Tournoi d'Estoril, dimanche 16 avril, en battant son compatriote Francisco Clavet 6-3, 6-2, en finale. Chez les dames, l'Allemande Anke Huber a battu la Française Natalie Dechy (6-2, 1-6, 7-5).

■ **L'Espagnol Fernando Vicente** a gagné le Tournoi de Casablanca, en dominant en finale le Français Sébastien Grosjean (6-4, 4-6, 7-6), dimanche 16 avril.

LOTTO

■ Résultats des tirages n° 31 effectués samedi 15 avril.

Premier tirage : 17, 18, 24, 45, 46, 47 ; numéro complémentaire : 36. Rapports pour 6 numéros : 6 589 490 F (1 004 561 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 76 865 F (11 717 €) ; 4 numéros : 8 765 F (1 336 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 376 F (57,32 €) ; 2 numéros : 188 F (28,66 €) ; 1 numéro et le complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €).
Second tirage : 2, 13, 22, 24, 41, 42 ; numéro complémentaire : 3. Rapports pour 6 numéros : 14 222 635 F (2 168 226 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 98 570 F (15 026 €) ; 4 numéros : 6 035 F (920 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 286 F (43,60 €) ; 2 numéros : 143 F (21,80 €) ; 1 numéro et le complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €).

154 900F⁽¹⁾. DIFFICILE D'IGNORER UNE ROVER 75 DIESEL COMMON RAIL* PACK.



NOUVELLE ROVER 75 CLASSIC LINE.

MOTORISATION 2.0 L TURBO-DIESEL 16 SOUPAPES, 116 CH CE. ABS AVEC RÉPARTITION ÉLECTRONIQUE DU FREINAGE. AIRBAGS⁽²⁾ CONDUCTEUR, PASSAGER ET LATÉRAUX AVANT. CLIMATISATION AUTOMATIQUE (ATC) AVEC RÉGLAGES DROITE/GAUCHE SÉPARÉS. RADIO CASSETTE 6 HP AVEC COMMANDES AU VOLANT. JANTES EN ALLIAGE. LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES AVANT ET ARRIÈRE. ENTRETIEN GRATUIT 3 ANS OU 60 000 KM⁽³⁾, GARANTIE 3 ANS OU 100 000 KM⁽⁴⁾ ET ASSISTANCE 3 ANS.

⁽¹⁾Prix de la Rover 75 2.0 CDT Pack Classic Line. Peinture métallisée en option. Prix exceptionnel valable pour tout véhicule commandé et livré entre le 10 avril et le 31 mai 2000, AM 00, dans la limite des stocks disponibles chez les concessionnaires participants. Voir les conditions générales du Contrat 3x3 chez votre concessionnaire Rover. ⁽²⁾Coussins gonflables de sécurité. ⁽³⁾Au premier des termes échu.



Arrivée de la pluie par l'ouest

MARDI. La France demeure toujours sous l'influence de champs dépressionnaires. Une nouvelle perturbation aborde les côtes bretonnes puis s'enfonce à l'intérieur du pays. Ce temps perturbé se maintient pour les prochains jours.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Pluie dès le début de matinée en Bretagne, puis sur l'ensemble de la région. Le vent souffle fort avec des pointes à 100 km/h sur les côtes. Températures de 12 à 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Des Flandres aux Ardennes et sur le Bassin parisien, journée agréable; nuages plus présents en fin de journée. De la Haute-Normandie à la Touraine, nuages et quelques gouttes de pluie en fin de journée. Il fait de 14 à 16 degrés.

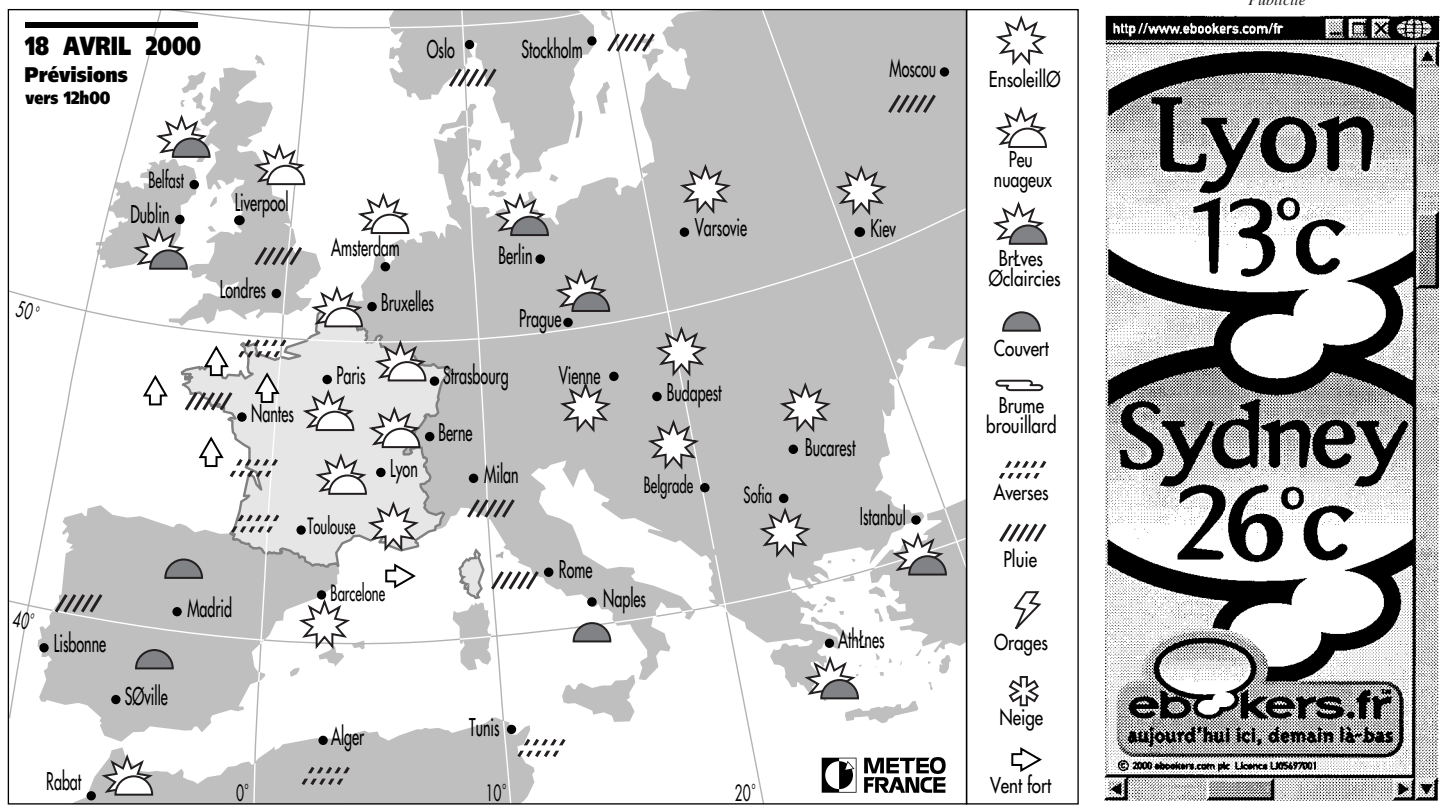
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Brumes et brouillards dans les régions de l'Est. Puis belles périodes ensoleillées. En fin de journée, ciel

nuageux en Alsace et en Franche-Comté ainsi que sur l'ouest de la Bourgogne et de la Champagne. Températures de 13 à 15 degrés, localement 16 degrés en Alsace.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le ciel variable le matin se couvre en cours d'après-midi avec de la pluie, puis averses en soirée. En Midi-Pyrénées, temps plus clément avec du soleil en matinée; ciel ensuite couvert en fin de journée avec des ondées localement orageuses. Il fait de 15 à 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Bacs de brume et de brouillard au lever du jour en Auvergne et en Limousin, puis ciel nuageux avec de belles éclaircies. En Rhône-Alpes, ciel peu nuageux, le soleil fait de belles apparitions. Il fait de 13 à 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Belle journée avec un ciel peu nuageux et du soleil. En Corse, temps plus variable avec quelques ondées le matin. Températures de 17 à 20 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 18 AVRIL 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
NANCY	3/13 N	CAYENNE	24/27 P
AJACCIO	8/17 S	NANTES	8/13 P
BIARRITZ	9/14 P	NICE	10/15 S
BORDEAUX	8/16 P	PARIS	7/16 N
BOURGES	6/15 N	PAU	5/14 P
BREST	7/11 P	PERPIGNAN	8/16 S
CAEN	7/13 P	RENNES	8/14 P
CHERBOURG	7/12 P	ST-ETIENNE	3/14 N
CLERMONT-F.	5/16 S	STRASBOURG	4/14 N
DIJON	3/14 S	TOULOUSE	6/15 P
GRENOBLE	3/16 S	TOURS	7/15 P
LILLE	6/15 N		
LIMOGES	5/12 P		
LYON	7/15 N		
MARSEILLE	9/18 S		

PAPEETE	25/29 S	KIEV	11/21 S	VENISE	10/17 N	LE CAIRE	19/33 S
POINTE-A-PIT.	23/29 S	LISBONNE	12/16 P	VIENNE	9/23 S	NAIROBI	16/28 S
ST-DENIS-RE.	22/28 S	LIVERPOOL	7/11 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	13/23 S
EUROPE				BRASILIA	19/29 S	RABAT	10/20 S
AMSTERDAM	6/15 S	LUXEMBOURG	5/14 S	BUENOS AIR.	12/18 C	TUNIS	13/21 P
ATHENES	15/18 N	MADRID	5/12 C	CARACAS	24/30 S	ASIE-OCEANIE	
BARCELONE	12/18 S	MILAN	10/12 P	CHICAGO	3/16 S	BANGKOK	25/31 P
BELFAST	3/10 N	MOSCOW	9/16 P	LIMA	17/21 C	BEYROUTH	18/23 S
BELGRADE	14/25 S	MUNICH	7/12 C	LOS ANGELES	10/12 C	BOMBAY	25/33 S
BERLIN	7/17 N	NAPLES	14/18 C	MEXICO	8/28 S	DIJAKARTA	28/29 C
BERNE	5/13 C	OSLO	4/10 P	MONTREAL	1/12 S	DUBAI	24/37 S
BRUXELLES	6/16 N	PALMA DE M.	11/20 S	NEW YORK	7/10 C	HANOI	20/29 S
BUCAREST	8/24 S	PRAGUE	7/16 N	SAN FRANCISCO	10/15 S	HONGKONG	21/26 C
BUDAPEST	13/25 S	ROME	10/15 P	SANTIAGO/CHI	8/17 S	JERUSALEM	18/28 S
COPENHAGUE	6/14 S	SEVILLE	12/19 C	TORONTO	5/12 C	NEW DEHLI	23/41 S
DUBLIN	4/9 N	SOFIA	13/23 S	WASHINGTON	11/14 P	PEKIN	17/27 S
FRANCFORT	7/17 S	ST-PETERSB.	8/16 C	AFRIQUE		SEOUL	9/20 C
GENEVE	7/14 S	STOCKHOLM	5/16 P	ALGER	9/20 P	SINGAPOUR	26/30 P
HELSINKI	3/15 S	TENERIFE	11/17 P	DAKAR	20/26 S	SYDNEY	16/21 S
ISTANBUL	11/17 N	VARSOVIE	12/22 S	KINSHASA	22/28 P	TOKYO	10/17 S

ASTRONOMIE

Le jour où Ulysse croisa le panache d'une comète

UN INCROYABLE concours de circonstances. Le 1^{er} mai 1996, la sonde américano-européenne Ulysse enregistra un événement inattendu, brisant la routine de cet engin envoyé dans l'espace en 1990 pour étudier, notamment, le vent solaire et dresser la carte de la bulle - l'héliosphère - dans laquelle il se fait sentir. Naviguant à plus d'un demi-milliard de kilomètres du Soleil (à titre de comparaison, la distance moyenne Terre-Soleil est de 150 millions de kilomètres), Ulysse croisa quelque chose d'étrange. Deux de ses instruments, le magnétomètre et le spectromètre servant à analyser la composition ionique du vent solaire, furent déséparés

pendant quelques heures. Cependant, à l'époque, l'incident passa quasiment inaperçu. Les deux équipes travaillant sur ces instruments ne recoupèrent pas leurs informations et viennent seulement de publier - séparément - leurs résultats dans la revue scientifique *Nature* du 6 avril.

Leurs articles parviennent à la même conclusion : ce jour-là, Ulysse a traversé la queue d'une comète. La signature magnétique ne laisse pas de doute, pas plus que la composition des ions captés par la sonde, plus riche en oxygène et en carbone que celle du vent solaire, et plus pauvre en azote et en néon.

Pourtant, « les chances que la trajectoire d'Ulysse le fasse passer dans la queue d'une comète étaient probablement plus faibles que celles qu'un joueur a de faire sauter la banque à Monte-Carlo », souligne Edward Smith, un des chercheurs de la NASA travaillant sur le magnétomètre de la sonde. Mais avec quelle comète Ulysse a-t-il eu ce rendez-vous impromptu ? Les queues de comète apparaissent lorsque ces boules de neige sales sorties du fin fond du système solaire se subliment partiellement à

l'approche de notre étoile, créant autour d'elles une atmosphère de gaz et de poussières. Celle-ci, repoussée par le vent solaire, finit par s'étirer sur des dizaines de millions de kilomètres. Pour répondre à la question, il ne suffisait pas de consulter le catalogue des promeneuses intersidérales et d'y pointer celle qui se trouvait à cette date sur la ligne imaginaire reliant Ulysse au Soleil. Le vent solaire voyageant à la vitesse de 750 kilomètres par seconde, il pouvait s'être passé plusieurs jours avant que les ions ne parviennent jusqu'à la sonde, soit plus de temps qu'il n'en fallait pour que la comète-mère quitte cette ligne.

LES IONS ABANDONNÉS

Il fallait donc légèrement remonter le temps, ce qui a entraîné les astronomes-détectives sur la piste de la splendide comète Hyakutake - du nom de son découvreur japonais -, qui fit le spectacle nocturne du printemps 1996. Le 23 avril 1996, cet astre errant était bien dans la position requise... mais à 570 millions de kilomètres d'Ulysse ! Soit un record absolu en matière de panache cométaire. Jusque-là, la plus grande gerbe enregistrée, celle de

la grande comète de 1843, mesurait 330 millions de kilomètres. Révisant nettement à la hausse la taille des queues cométaires, cette découverte devrait avoir des conséquences importantes sur les méthodes envisagées pour collecter des échantillons de ces petits astres primitifs, témoins importants de la formation du système solaire il y a plus de 4,5 milliards d'années.

A la place des missions coûteuses et ardues consistant à envoyer des sondes à la rencontre des comètes, le physicien américain George Gloecker, coauteur d'un des deux articles parus dans *Nature*, estime qu'« avec un spectromètre plus sensible que celui embarqué sur Ulysse, un vaisseau spatial pourrait voyager à travers le système solaire en recueillant des ions laissés par les nombreuses et invisibles queues de comète qui s'y entrecroisent probablement ». Un tel engin se promenant au hasard et sans contrainte serait aussi capable de détecter une foule de petites comètes encore inconnues et de fournir des données sur leur orbite, ce afin d'aider ceux qui traquent les corps susceptibles d'entrer en collision avec la Terre.

Pierre Barthélémy



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 093

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Avantage non négligeable. - II. Piège à loup. Dans les bourses nippones. - III. Vient assombrir la situation. A pris l'Académie de court, elle n'a rien pour le remplacer. - IV. Rejeté. Article. Passer à l'action. - V. Heureusement, il n'a pas tremblé dans l'épreuve. Observation en marge. - VI. Indifférence. Bâtiment ancien. - VII. A circulé avant d'être lue. - VIII. Sommet du Jura. Première manifestation publique. Démonstratif. - IX. Particule. De moins en moins

pris, de plus en plus passé. Le nouveau est déjà centenaire. - X. Partie en douceur. - XI. Résonneras tout en parlant.

VERTICALEMENT

1. Amateur de sons. - 2. Jeu où le gagnant étale. Supplicia. - 3. Ils arrivent et tout va mal. - 4. Liaison rapide. Plus précis que l'ordonnance. Redoublé dans les éclats. - 5. Font taches, mais en beauté. Bien que populaire, il a tendance à disparaître. - 6. Stratégie nipponne venue de Chine. Mis en place par la majorité. Ancienne

capitale arménienne. - 7. Finissent par peser. Fis un nettoyage en surface. - 8. Lâché dans l'effort. Convient. Points. - 9. Fait l'égalité en géométrie. Même pollué, on le prend très souvent. - 10. Difficile à dire, pas facile à entendre. Fit preuve d'invention. - 11. Intervalles où il se passe toujours quelque chose.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 092

HORIZONTALEMENT

I. Prorogation. - II. Légitime. Vé. - III. Étroite. Pic. - IV. Ire. Tardent. - V. Nos. Entassa. - VI. SE. Eure. - VII. Trend. Mirai. - VIII. Eh. Rodéo. Lv. - IX. Paye. Labo. - X. Plage. Fémur. - XI. Sérénissime.

VERTICALEMENT

1. Pleins-temps. - 2. Rétro. Rh. Le. - 3. Ogresse. Par. - 4. Rio. Enragé. - 5. Otite. Doyen. - 6. Gitane. Dé. - 7. Amertume. Fs. - 8. Te. Darioles. - 9. Peser. Ami. - 10. Ovins. Album. - 11. Nectarivore.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 168

Les œufs de Pâques

Solution du problème n° 167 paru dans *Le Monde* du 11 avril.

Le « patriarche » et ses descendants ont tous eu 3 enfants. Cela fait une assemblée de 121 personnes, le carré de 11. En appelant a le nombre d'enfants par personne et b le nombre de rangées, le nombre N de convives est :
N = 1 + a + a² + a³ + a⁴ = b².
● On remarque ainsi que (a² + a/2)² = a⁴ + a³ + a²/4 est inférieur à N.
● On remarque aussi que (a² + a/2 + 1)² = a⁴ + a³ + a²(2 + 1/4) + a + 1 est supérieur à N.
La seule possibilité que b soit un nombre entier est donc que a soit impair et b = a² + a/2 + 1/2.
On a alors : 1 + a + a² + a³ + a⁴ = (a² + a/2 + 1/2)².
Cela peut se simplifier en : a² - 2a - 3 = 0, soit a = 3.

Chaque mardi avec

Le Monde
DATÉ MERCREDI

retrouvez

LE MONDE INTERACTIF

Elisabeth Busser
et Gilles Cohen
© POLE 2000

Solution dans *Le Monde* du 25 avril.

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

EXPOSITIONS Né en Transylvanie en 1899, Brassai qui avait adopté le nom de sa ville natale comme signature, est mort en 1984. A la fois pour saluer le centenaire de sa naissance et

aborder enfin l'ensemble d'une œuvre protéiforme, plusieurs expositions ont été préparées. ● AU CENTRE POMPIDOU, à partir du 19 avril, une rétrospective encyclopédique tente, avec plus de

530 numéros, dont 450 photographies, de cerner la personnalité d'un artiste, célèbre pour ses explorations du Paris nocturne des années 30, mais qui a utilisé l'objectif parmi d'autres moyens

d'expression. ● AMI DES PEINTRES et des écrivains, familier de Henry Miller et de Picasso, il était lui-même attiré par d'autres formes d'art, notamment la littérature. ● EN TÉMOIGNENT ses

dessins et collages, exposés au Musée Picasso, ses propres sculptures et son décodage des graffitis sur les murs de la capitale, perçus comme une préhistoire perpétuelle des signes.

Au Centre Pompidou, Brassai en portrait flou

Avec trop d'images moyennes associées à trop de chefs-d'œuvre, l'exposition encyclopédique du Musée d'art moderne brouille l'œuvre de l'artiste en voulant trop montrer le « métier » du photographe

LONGTEMPS Brassai est resté aussi insaisissable que ses photos de Paris la nuit, en 1930, qui ont fait son triomphe. Admiré mais sans obtenir une exposition à sa hauteur. Comme s'il était impossible de restituer au mur le « fantastique quotidien » qui imprègne une des grandes œuvres du XX^e siècle. A la fois enregistrée et reconstituée, ancrée dans le réel et dans le monde des rêves, dans un décor stimulant et en voie de disparition, une œuvre proche de la matière vivante et non du cadrage virtuose, plus proche du temps que de l'instant. Une œuvre littéraire aussi, pour l'auteur de merveilleux récits, comme ces *Lettres à mes parents*, dont Gallimard publie la traduction en français, et qui participent de son art de la description, d'un art qui est dans la vie à qui sait le saisir.

Voilà trois expositions qui consacrent Gyula Halasz, Hongrois né en 1899 à Brasov (Transylvanie) – il en tirera son pseudonyme –, et enterré en 1984, à Paris, dans ce quartier de Montparnasse où il s'est imprégné de noctambulisme et de bohème. Le Musée Picasso rend un bel hommage au dialogue Picasso-Brassai (*Le Monde* daté 26-27 mars). Une rétrospective américaine, « Brassai: The Eye of Paris », montée en 1999 par le Museum of Fine Arts de Houston, s'est terminée en janvier à la National Gallery de Washington. C'est maintenant au Musée national d'art moderne (Centre Pompidou) d'entrer dans la danse.

L'événement est massif. Pas moins de 530 pièces sont accrochées sur les cimaises grises. Elles seront présentées ensuite à Vérone, Berlin, Londres et Tokyo. Il y a des sculptures, des dessins, un film, une tapisserie, mais c'est naturellement la photographie qui domine avec 450 images dont une trentaine d'« inédits » – une soixantaine dans le livre-catalogue – pour exciter le visiteur.

Outre quelques prêts, l'exposition est constituée pour moitié avec les collections du MNAM et pour l'autre avec le fonds déposé au musée par Gilberte Brassai, la veuve de l'artiste. L'exposition de Houston s'est faite en revanche à partir des collections américaines. Il n'y a pas eu de collaboration entre Paris et Houston et c'est dommage, alors que cela fait bien quinze ans qu'une rétrospective Brassai, laissant en route nombre de projets avortés, est évoquée.

A Paris, les photos suivent à rebours la chronologie, depuis les *Graffiti* saisis sur le mur parisien, que Brassai a montré après-guerre, jusqu'au livre mythique *Paris de nuit* (1933), avec un texte de Paul Morand. L'exposition s'ouvre avec

quelques portraits d'« amis » qui ancrent l'œuvre dans une époque : Braque, Genet, Léon-Paul Fargue, Bonnard, Giacometti, Beckett, Matisse. Mais curieusement pas Henry Miller, qui a joué un rôle déterminant dans les boulingues nocturnes de Brassai.

Dans une salle « Paris de jour », on trouve, au milieu d'images célestes, ce qui serait la première photo de Brassai, fin 1931 : deux enfants de dos. Jusqu'à ses commandes pour le magazine de mode *Harper's Bazaar*, de 1949 à 1960. Le « Paris de nuit » va également bien au-delà des images connues, certaines inédites – la tour Eiffel qui semble s'envoler –, d'autres qui sont des variantes d'images bien repérées. Le riche dialogue avec Picasso est en retrait, largement abordé au Musée Picasso. Les images surréalistes pour la revue *Minotaure*, entre 1933 et 1939 (« sculptures involontaires » à partir de coraux, nus, *Le Phénomène de l'extase*) sont là. Le *Paris secret* de Brassai, titre d'un de ses livres (1976), est en revanche un peu émiétté.

« FICTIONS AUTHENTIQUES »

Alain Sayag, le commissaire, a également reconstitué des expositions de Brassai à partir des mêmes tirages : « Brassai, art mural », à la galerie Rencontre, à Paris, en 1970 ; l'exposition de 115 *Graffiti* au Musée d'art moderne de New York (MoMA), en 1956, qui témoignent d'une grande liberté dans les cadrages et les formats ; la présence de Brassai, toujours au MOMA, en 1951, à côté de Cartier-Bresson, Izis, Ronis et Doisneau. Sans oublier les soixante tirages pour *Paris de nuit*, accrochés dans l'ordre du livre.

Brassai échappe au reportage et à l'instantané, cherchant à traduire « ce qui est permanent » dans un lieu, un visage, un objet. Il s'imprègne, enregistre, met en scène pour fixer ce qu'il voit. Le titre qui chapeaute les voyous, *Pour un roman policier*, suggère la fiction. « Pour Brassai », explique Alain Sayag, un des commissaires, la fiction doit avoir l'air authentique. Il recadre pour faire jaillir de la réalité alors que Man Ray recadre pour éloigner l'image de la réalité. »

Pourquoi alors sort-on du parcours avec une impression molle ? Il y a beaucoup trop de photos au mur. Brassai a beaucoup photographié, a répondu à de nombreuses commandes, et il n'était pas toujours à son sommet. Les commissaires ont ratissé large, ce qui est sans doute une bonne façon de ne pas passer à côté de l'essentiel. C'est aussi la meilleure façon d'associer des images moyennes aux



« Chez Suzy, boulevard Rochechouart », 1932.

chefs-d'œuvre, de ne pas affirmer un point de vue sur l'œuvre.

La recherche à tout prix de l'inédit est également un péché mignon de la photographie qui a poussé les commissaires à en publier un qui n'a rien de génial en couverture du catalogue et sur le carton d'invitation de l'exposition – le catalogue publie parfois des contacts plus grands que l'épreuve retenue par le photographe, ce qui est pour le

moins contestable. Il y a aussi au Centre Pompidou des variantes d'images célèbres, des séries autour d'un thème (des gens qui s'embrassent, des hommes qui dorment, cinq photos d'un marchand de ballons), qui mettent en avant une « cuisine photographique », une iconographie anecdotique, le « métier » du photographe, tout cela venant brouiller l'artiste.

En sort un Brassai embrumé par

des photos d'amoureux, de gamins, de jolies femmes un peu mièvres dans un Paris nostalgique. Brassai se trouve, d'une certaine façon, rattaché à l'école française de la photo humaniste, avec Doisneau en tête de proue, ce qui est un joli contresens. La comparaison avec le catalogue de Houston est spectaculaire. Ce dernier – cela ne veut pas dire qu'il est parfait – montre un Brassai plus radical et charnel, plus mystérieux

et poétique. Où est la vérité ? C'est la force et la faiblesse de la photographie que d'être modelable. Certains affirment que Gilberte Brassai « réclame tout ce qui donne une image trouble de Brassai. C'est normal, c'était son mari. » Gilberte Brassai détient un fonds déterminant d'épreuves, les archives et le droit moral sur l'œuvre. Pour certains, elle est une gardienne du temple qui a empêché que l'on fasse n'importe quoi. Pour d'autres, elle est abusive, infléchit l'œuvre, contrôlant les images reproduites dans les catalogues.

Ainsi, dans son introduction au catalogue de Houston, Anne Tucker, qui a travaillé treize ans sur son projet, et tout en affirmant que ce dernier « doit beaucoup » à Gilberte Brassai, explique qu'elle n'a pas été autorisée à « citer quoi que ce soit des archives Brassai à Paris » et que c'est Gilberte Brassai qui a « sélectionné 100 des 140 photos de l'exposition reproduites dans le catalogue ». Gilberte Brassai a-t-elle été aussi directive pour l'exposition parisienne ? « Elle m'a laissé construire l'exposition », répond Alain Sayag. Elle n'aime pas que l'on montre le côté voyou, mais Brassai n'était pas un dévoyé. Elle se sent responsable, au bon sens du terme, de l'œuvre. »

M. G.

Anthologie

● A voir

Brassai : Centre Pompidou, Paris 4^e. Tél. : 01-44-78-12-33. Du mercredi au lundi, de 11 heures à 21 heures. 40 F et 30 F. Du 19 avril au 26 juin. *Brassai : Graffiti* : Galerie Française Pavot, 57, rue Sainte-Anne, Paris 2^e. Tél. : 01-42-60-10-01. Du mardi au samedi, de 14 h 30 à 19 heures. Du 20 avril au 27 mai.

Brassai/Picasso, Conversations avec la lumière : Musée Picasso, 5, rue de Thorigny, Paris 3^e. Tél. : 01-42-71-25-21. Du mercredi au dimanche, de 9 h 30 à 17 h 30. 38 F et 28 F. Jusqu'au 1^{er} mai.

● A lire

Brassai : sous la direction de Alain Sayag et Annick Lionel-Marie, éd. Centre Pompidou/Seuil, 320 p., 300 ill., 390 F (59,46 €). Des mêmes auteurs, album de l'exposition (propos et 50 photographies), 64 p., 39 F (5,95 €). *Brassai/Picasso, Conversations avec la lumière* : sous la direction d'Anne Baldassari, éd. RMN, 344 p., 385 F (57,49 €).

Brassai : texte de Roger Grenier, Nathan coll. Photo Poche, 144 p., 60 F (9,15 €). *Lettres à mes parents (1920-1940)*, de Brassai, traduit du hongrois par Agnès Járás, Gallimard, 326 p., 160 F (24,39 €).

TROIS QUESTIONS À...

ALAIN SAYAG

1 Commissaire de l'exposition Brassai et conservateur pour la photographie au Musée national d'art moderne, vous avez eu accès aux archives de l'artiste. Qu'apportent-elles ?

Ce qui me frappe est que Brassai ne cesse d'écrire, reprend ses textes quinze fois. Sa grande passion est la littérature. Il conserve un double de sa correspondance, écrit son journal intime sur ce qu'il appelle le Cahier jaune. J'ai aussi découvert des images surprenantes prises à New York et à Londres, qui annoncent la photographie américaine, de Winogrand à Friedlander. Brassai porte un regard sur la société. Il a un côté entomologiste. L'étude de ses planches-contacts prouve qu'il est un artiste complet. Il a une liberté par rapport au support photographique, c'est un objet dont la prise de vue n'est pas la finalité. Il recadre, réfléchit au format, à l'accrochage.

2 Que vont devenir ses archives ?

Gilberte Brassai, la veuve de l'artiste, détient les archives consti-

tuées de 43 000 négatifs, de planches-contacts et d'épreuves originales. Elles sont déposées au musée depuis un an et demi et ont permis de réaliser cette exposition. L'ensemble va faire l'objet d'un legs, d'une dation ou d'une donation. La question est en discussion. L'enjeu tourne autour de la gestion de l'œuvre. Gilberte Brassai ne veut pas que l'on puisse introduire sur le marché des retirages d'après les négatifs, ce qui est louable.

3 Peut-on, comme vous le faites, présenter des inédits dans le catalogue, notamment des contacts que Brassai n'a pas tirés en épreuves ?

L'exposition ne présente que des tirages originaux. Mais le catalogue est un autre objet. Nous avons publié ces contacts avec l'accord de Gilberte Brassai et nous les avons indiqués dans le catalogue. Nous avons aussi tenu compte des appréciations de Brassai sur les contacts et de ses indications de cadrage. Le contact permet de comprendre la méthode de travail. Je ne pense pas que nous ayons dénaturé l'œuvre.

Propos recueillis par Michel Guerrin

Le regard tactile du sculpteur

idoles cycladiques en forme de violon, faites pour être touchées, palpées.

La rétrospective du Centre Pompidou permet d'en voir une quarantaine réalisées entre 1946 et 1970 à partir de galets ramassés dans les gaves des Pyrénées ou ailleurs. Sculptées avec des fraises de dentiste, ces figurines, *Femme mandoline*, *Femme amande*, *Phallique* ou *Amulette*, invitent à la caresse, épousent le geste de la main, révèlent cette tactilité du regard qui habite aussi l'œuvre photographique.

DU MUR DES CAVERNES

Brassai confronté à la pierre s'efforce d'oublier ce qu'il sait de la sculpture à travers ses campagnes photographiques dans les ateliers de Picasso, de Laurens, de Maillol, de Lipchitz, de Giacometti ou Despiau, mais il ne fait pas du neuf. Beaucoup d'autres avant lui, de Picasso à Moore, d'Arp à Giacometti, ont renoué avec ces formes primordiales et l'archaïsme du temps des cavernes, qui fascinent le photographe, et

dont ses célèbres photos de graffitis sont l'expression à l'échelle du mur. « Ces signes succincts ne sont rien moins que l'origine de l'écriture, ces animaux, ces monstres, ces démons, ces héros, ces dieux phalliques, rien moins que les éléments de la mythologie », écrit Brassai dans le texte *Du mur des cavernes au mur d'usine*, qui accompagne la publication de ses premières photos de graffitis dans *Minotaure*, la revue de Tériade et Skira, à laquelle le photographe est mêlé dès le premier numéro de 1933. Outre le grand reportage sur les sculptures de Picasso rue La Boétie et à Boisgeloup que Tériade lui avait demandé, l'artiste ajoute ses propres nus photographiques, en accompagnement de considérations assez fumeuses du critique Maurice Raynal sur la variété du corps humain.

L'exposition du Centre Pompidou ouvre sur la reconstitution de l'exposition du MoMA en 1956, qui faisait découvrir aux Américains les graffitis de Brassai. L'effet de relief y est si saisissant

qu'on se demande si l'on a affaire à des relevés objectifs de traces, où si le sculpteur Brassai a contribué à creuser les cavités et lignes, à approfondir les orbites des têtes de mort autrement qu'avec un jeu de lumières. Avec ses propres doigts. Nul ne semble le savoir au juste. En tout cas le photographe qui nous met là face au mur, face à l'histoire de l'homme et des images, réalise, avant la lettre, une œuvre « matiériste » qui facilitera l'invention de l'art brut après 1945.

Des nus de 1934 aux graffitis, de la peau des fesses d'une femme à la peau des murs de Paris, des lumières de la ville aux ombres de la nuit, les clairs-obscur ont du corps et les choses font poids, même le bouquet de ballons, qui a la consistance d'une grappe de raisin et ne s'envolera pas. Si les chemins de la création de Brassai sont multiples, ils se rejoignent dans cet œil qui prend toujours le relais de la main pour accuser la réalité du spectacle de la vie.

Geneviève Breerette

Huê 2000 : un festival franco-vietnamien

Divers spectacles sont venus de France afin de confirmer une coopération culturelle exceptionnelle

HUÊ

de notre envoyé spécial

Rien ne pourrait être plus stimulant pour le Vietnam que le festival qui a réuni à Huê, à partir du 8 avril, des artistes venus de l'ensemble du pays et de France. Dans l'ancienne capitale impériale, un public essentiellement vietnamien a redécouvert les musiques et les danses de la cour ou celles des provinces. Il s'est également frotté, avec curiosité, aux expressions modernes de la culture française, de la troisième version du *Triton* fourmillant d'idées de Philippe Decoufflé à la *Danse du temps* de Régine Chopinot en passant par *C'est pour toi que je fais ça !*, spectacle du Cirque désaccordé de Guy Allouche. En tout, cent vingt-cinq artistes français durant dix jours et six cents participants à la très populaire cérémonie d'ouverture.

C'était une première qui ressemblait fort à un pari (*Le Monde* du 1^{er} janvier). Séduire les spectateurs, sans parler des autorités locales, tout en bousculant un peu les esprits, indiquer des pistes, des idées à saisir. Et montrer au passage que le tourisme culturel, dont Huê est le porte-flambeau au Vietnam, est affaire de professionnels et non d'amateurs et qu'en la matière, le plus payant reste « l'exigence artistique », selon la formule de Jean Blaise, commissaire français du festival Huê 2000.

Dans le registre « nouveautés », le défilé des modèles de la Saïgonnaise Minh Hanh a sans doute été le plus concluant. Bénéficiant d'un espace de liberté élargi depuis le milieu des années 90, le public vietnamien a eu tendance à confondre nouveau et beau. *L'ao dai*, la tunique vietnamienne classique, se coupe aujourd'hui dans le Nylon, affiche des motifs sans grâce et des couleurs clinquantes. On pourrait en dire autant de la construction moderne, avec ses fioritures importées qui accablent un paysage romantique dominé par le mariage

séculaire entre l'homme, la nature et l'eau. La foule qui affluait dans le palais de la Reine Mère, récemment restauré, a redécouvert les beautés de l'*ao dai*.

En douceur, les tons de Minh Hanh s'enchaînent et habillent des corps fins, longilignes et sans épaules. Même s'ils ont été parfois déconcertés par les suggestions des *ao dai* d'une couturière déjà reconnue à l'étranger, les Vietnamiens ont saisi la beauté du spectacle ainsi offert sur une musique de Phong Lan qui exprime autrement les richesses des instruments.

VILLE MARTYRE

« L'art de vivre », tel a été le thème retenu par les organisateurs, parce que, située au centre du Vietnam, à mi-chemin entre la frontière chinoise et le golfe de Thaïlande, Huê est une cité qui a abrité, à partir du début du XIX^e siècle, la dernière dynastie impériale du pays. Au cœur d'une région pauvre, cette ville un peu repliée sur elle-même, sans industries, avec ses lycées et facultés, a souffert. Privée de son statut de capitale dès le lendemain de la seconde guerre mondiale, elle a été en partie détruite au cours des combats de la fin des années 40 et il n'en restait plus grand-chose quand, en 1968, après l'avoir copieusement bombardée, les troupes américaines et sud-vietnamiennes l'ont reprise aux Vietnamiens.

Mais son inscription au Patrimoine mondial, de gros efforts de restauration et, souvent, de reconstruction de la citadelle, l'aménagement des berges de la rivière des Parfums et l'émergence d'un premier secteur hôtelier lui ont redonné éclat et vie. Une fois admise l'idée d'un premier festival, le comité populaire de la province, celle de Thua Thiên, a mis les bouchées doubles pour accueillir plus de vingt mille personnes, sans



PHILIPPE CIBILLE

« C'est pour toi que je fais ça ! » par le Cirque désaccordé.

compter le public local : allongement de la piste d'aviation pour accueillir des Airbus 300, réfection de la route de l'aéroport, couches de peinture sur les bâtiments publics, accélération des travaux de restauration. Les Huéens ont suivi : fleurs, plantes, oriflammes, banderoles, lampions, décoration des terrasses, expositions de peintures, artisanat, manifestations organisées par l'industrie hôtelière. Une sorte de festival *off* a contribué à animer la ville, à faire que « la vie commence », selon l'expression d'une jeune francophone.

Cet engouement, même tardif, est d'autant plus remarquable qu'en novembre 1999 la région a subi des inondations exceptionnelles et meurtrières. La rivière des Parfums avait débordé et Huê s'est retrouvée sous plus d'un mètre d'eau. Plusieurs ponts qui la relient au grand port de Da Nang ont été emportés. Dans la région, on a compté sept cents morts et des dizaines de milliers d'habitations détruites. Les dégâts ont été évalués à environ 2 milliards de francs. Mais,

devant l'adversité, les Vietnamiens retrouvent leur caractère : les secours ont été, de l'avis général, rapides et efficaces et, comme l'a dit sur le moment un paysan de la province proche du Quang Nam, « vous pouvez perdre votre toit, votre bétail, votre récolte de riz. Mais, si vous survivez, vous pouvez redémarrer ».

CERFS-VOLANTS

A l'approche du festival, les habitants ont été invités à toiletter leur ville. Le thème de « L'art de vivre », accepté d'emblée par les organisateurs vietnamiens, incluait la mise en valeur de jardins et de potagers, des lancers de cerfs-volants près de la porte principale de la Cité interdite, ou des courses de sampans sur la rivière des Parfums. L'idée était de mettre en valeur le potentiel esthétique de l'ancienne cité impériale, dont les rues tranquilles et ombragées s'alignent le long de potagers en terrasses et des pièces d'eau où l'on cultive le liseron. Au fil des décennies, les traditions musicales ou théâtrales, mais aussi

culinaires, issues de la culture de la cour, s'étaient « dégradées », selon la formule d'un organisateur français. On voulait en évoquer et en retrouver le raffinement.

Le Vietnam en est encore souvent au stade du bricolage, de l'improvisation, lorsque l'on se contente des apparences. Les partenaires français des festivaliers locaux ont donc entendu faire passer le message, dans le long terme, de l'exigence artistique. « Au départ, l'incompréhension culturelle a été totale. Puis, une fois les portes ouvertes, nos partenaires vietnamiens sont venus nous remercier. Ils étaient heureux », a rapporté l'un d'entre eux. Les spectacles, dont aucun n'a été censuré, ont affiché complet, et le public a été à 90 % vietnamien. Entièrement contrôlée par l'Etat, la presse nationale n'a été que louanges, reflétant ainsi l'approbation du régime et laissant espérer que les premiers pas ainsi accomplis ne seront pas sans lendemain.

Jean-Claude Pomonti

Michel Houellebecq en musique

À HYÈRES, en juillet 1999, on avait découvert à même le sable et en avant-première, la mise en musique de poèmes de Michel Houellebecq tirés de ses recueils *Le Sens du combat*, *Rester vivant* et *Renaissance* (Flammarion). Sur une petite scène incendiée de soleil, l'auteur des *Particules élémentaires* avait peuplé ce décor de vacances d'un décalage saisissant. Ces textes estivaux, on les retrouve dans *Présence humaine*, un disque dont les humeurs pop croisent avec le même plaisir pervers les mots blêmes de l'écrivain, tandis que paraît en Librio (10 F) un nouveau recueil de poésie intitulé *La Poursuite du bonheur*.

Houellebecq avait enregistré, il y a quelques années, un album (*Les Poétiques*) paralysé alors par l'abstraction de la musique contemporaine. En s'associant cette fois à Bertrand Burgalat, ce grand amateur des Beach Boys a trouvé un partenaire plus adéquat. Patron du label Tricatel, compositeur, arrangeur, interprète et dandy théoricien d'une pop qui aime les allers-retours entre fascination passéiste et anticipation, le

musicien a puisé dans les années 60 et 70 les couleurs d'accompagnement de ces poèmes fin de siècle. Orgues et synthétiseurs abîmés par des envolées de guitares volontiers distordues jouent des ambiguïtés de la mémoire, du sentimentalisme, de la nostalgie. Le lyrisme mélodique d'un Gainsbourg ou de la soul psychédélique n'est jamais loin du kitsch des musiques d'ascenseur ou d'une vieille pub pour un village-vacances. Dans ce décor musical, le verbe houellebecquien peaufine sa cruauté.

GRISAILLE INTÉRIEURE

Le romancier ne chante pas, il parle. Sa scan-sion blanche hésite entre le détachement et la mélancolie. Plages, résidences, ville au mois d'août, pistes de danse au petit matin sont les terrains d'observation privilégiés de notre grisaille intérieure, de bonheurs ou de désespoirs pareillement pathétiques. La légèreté – « Une brise soufflait sur les palmiers ravis et j'étais à la fois ailleurs et dans l'espace » – aiguise souvent la douleur – « La platitude de la mer dissipe le

désir de vivre ». La banalité du quotidien n'est jamais loin des gouffres et du rire jaune. « Je suis toujours couché au niveau du dallage / Il faudrait que je meure ou que j'aïlle à la plage ». On croise des cadres en vacances (« et les poils de leurs jambes très similaires aux miens »), des touristes allemands et norvégiens, une maîtresse restée à Paris (« t u déjeuneras seule d'un panini saumon, dans la rue de Choiseul, et tu trouveras ça bon »), des préservatifs sur le sable de Palavas... La simplicité des mots, l'humour, la tension de ces poèmes s'adaptent à la familiarité équivoque de la musique populaire. *Crépuscule* ose aussi une vraie tendresse, accompagnée d'une guitare acoustique. Dans *Célibataires*, le futurisme techno rythme le spleen d'un trajet ferroviaire. Une voix peut-être à suivre pour un prochain volume.

Stéphane Davet

★ *Présence humaine*, 1 CD Tricatel, distribué par Wagram.

Premières rencontres autour d'un instrument méconnu, l'alto

LA LISTE des blagues d'alto est aussi longue que la vie des idées reçues. Exemple. Un altiste assiste à un récital de piano, puis se précipite au-devant de l'interprète pour lui témoigner son admiration, surtout dans le dernier morceau, « celui qui commence par un trille ». Surprise du pianiste lui assurant n'avoir rien joué qui débutât par un trille. Insistance du joueur d'alto : « Mais si, vous savez », et il se met à fredonner les premières mesures de la *Lettre à Elise* !...

Serait-ce sa stature androgyne, intermédiaire, cet accord de violoncelle perché une octave au-dessus, cette allure gauchie de violon dégringolant cinq notes au-dessous ? L'alto a longtemps été le mal-aimé des cordes. Sait-on pourtant que le Moyen Age l'honora en bonne et unique place sous le nom de vièle dans l'accompagnement des troubadours ? Que la Renaissance polyphonique vit sa multiplication sous trois tailles différentes ? Que c'est de lui, le médian et le médiateur, que descendent les familles des vièles et autres violons ?

Le déclin de la polyphonie au XVII^e siècle et l'essor d'un style favorisant les voix extrêmes allaient certes reléguer dans la pénombre notre orgueilleux, durant plus d'un demi-siècle. Il faut la seconde moitié du XVIII^e et l'avènement du

classicisme viennois pour saluer sa résurgence sous le nom d'alto... Un instrument de compositeurs et de connaisseurs. L'élan romantique enfin fera le reste : l'alto entrera en musique par la littérature. Ce son voilé mais intense et pénétrant, c'est le visage d'*Harold en Italie*, que Berlioz emprunte à Byron ; c'est le rêve élégiaque des légendes schumannniennes, c'est aussi Brahms et la poignante nostalgie des *Lieder opus 91* pour alto et voix d'alto. Si le Conservatoire de Paris attend 1894 pour concéder à l'alto classe à part entière, le XX^e siècle répara l'injustice, qui fait de l'instrument un des fers de

lance de la musique contemporaine. Fini le temps où les violonistes borgnes s'autoproclamaient rois au royaume de l'alto.

« AMATEUR HEUREUX »

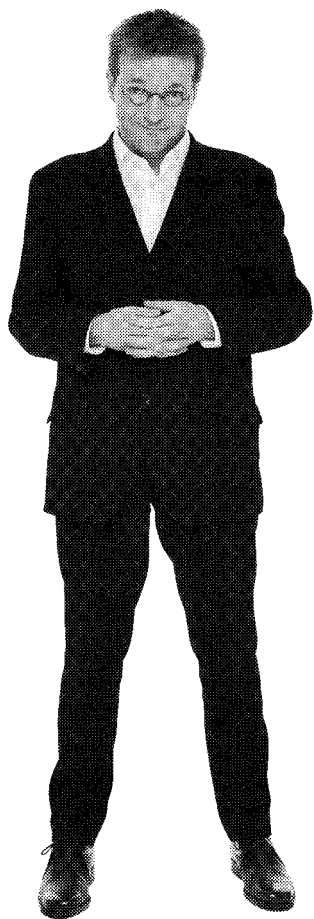
Ces premières Rencontres internationales doivent beaucoup à l'actuel directeur du Conservatoire et président de l'Association des amis de l'alto, Marc-Olivier Dupin. Cet ancien disciple de Serge Collot est aujourd'hui « un altiste amateur heureux ». Plaisir et connaissance. Un véritable exergue pour ces états généraux où théories et pratiques sont mises en miroir dans une histoire croisée de la lutherie et du répertoire, de l'expérience pédagogique et de l'interprétation (colloque, exposition, conférence et master-

class). Mais surtout, de la musique avant toute chose : pas moins de quatre concerts gratuits – du répertoire baroque à la création d'aujourd'hui –, nombreuses illustrations in vivo durant le colloque, et, cerise sur le gâteau, la cinquième édition du concours Maurice-Vieux. Nul doute que ce soir-là il pleuvra des cordes.

Marie-Aude Roux

★ Rencontres internationales de l'alto. Conservatoire de musique de Paris et Cité de la musique, 209 et 221, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Tél. : 01-44-84-44-84. Mo Porte-de-Pantin. Colloque, concours et concerts, jusqu'au 20 avril. Exposition au musée jusqu'au 30 avril.

Juste pour l'été présente
LAURENT RUQUIER
GENTIL POUR LA DERNIÈRE FOIS ?



Collaboration artistique : Pascal LÉGITIMUS

AU THÉÂTRE DE PARIS
du 2 au 14 mai 2000

LOCATION : 01 48 74 25 37 ou 0 803 346 346

FNAC/VIRGIN/AGENCES

www.ruquier.com

Europe 1

Photo : Frédéric Lévay / Bobadour-Mérim



Retrouvez Laurent Ruquier tous les jours
à 8h45 et 16h30 sur Europe 1

Théâtre
de la
VILLE
PARIS

AUX ABESSES
DU 25 AVR. AU 13 MAI

PASSAGE

PHILIPPE PELEN BALDINI
THÉÂTRE TALIPOT DE LA RÉUNION
après le triomphe des *Porteurs d'eau*, la nouvelle création du Théâtre Talipot

31 RUE DES ABESSES PARIS 18
01 42 74 22 77

Mars-avril 2000
ESPRIT
Splendeurs et misères
de la vie intellectuelle (I)

Renseignements : ☎ 01 48 04 08 33 - www.esprit.presse.fr

L'or des Amérindiens au Grand Palais

Trois cents pièces d'orfèvrerie et de céramique décrivent les cultures de la Colombie préhispanique

LES ESPRITS, L'OR ET LE CHAMANE, Musée de l'or de Colombie, Galeries nationales du Grand Palais, entrée Clemenceau, place Clemenceau, Paris-8^e. M^o Champs-Élysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. Du mercredi au lundi de 10 heures à 20 heures, le mercredi jusqu'à 22 heures. Entrée : 51 F (7,75 €) jusqu'à 13 heures, 45 F (6,86 €) ensuite. Jusqu'au 10 juillet.

Soit une civilisation lointaine dans l'espace et le temps, que l'on peut supposer méconnue. Soit, issue de ce monde, une collection d'objets cohérente et précieuse. Comment présenter cette dernière de façon à rendre accessible la culture dont elle émane, sans simplifications excessives, sans pittoresque inutile ? La civilisation, c'est celle qui vivait sur le territoire de l'actuelle Colombie avant l'invasion hispanique qui dénomma ces terres Nouvelle Grenade. La collection provient du Musée de l'or de Bogota, anthologie choisie parmi les trente-trois mille pièces d'orfèvrerie et les vingt mille autres pièces que cette institution a réunies en un demi-siècle, en dépit des difficultés de tout genre, des fouilles clandestines aux guérillas. A la question, l'exposition présentée au Grand Palais répond d'une manière qui laisse sceptique et déçu.

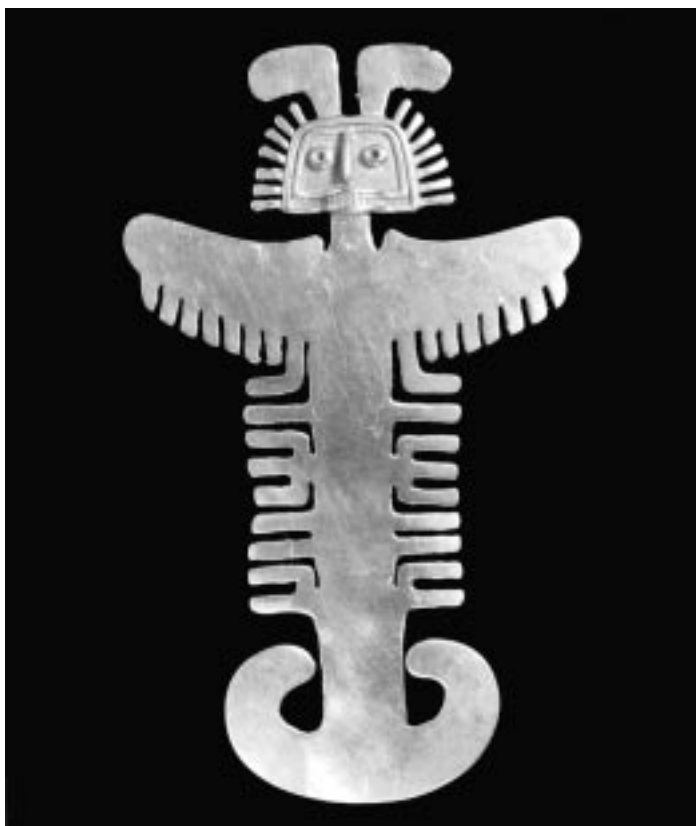
Elle repose sur un mode interprétatif unique, que son titre annonce avec redondance : montrer comment une civilisation a employé un matériau très particulier – l'or – afin de donner des formes visibles à des croyances que le mot chamanisme

suffirait à définir. Le chamane entre en communication avec les esprits et, de la sorte, assure la survie et l'harmonie du groupe dont il est tout à la fois le prêtre, le médecin, le prophète, le sorcier et le savant. Il est censé détenir des pouvoirs, connaître les secrets du monde et pénétrer l'outre-monde des forces sacrées. Pour cela, il procède à des rituels et emploie des substances pudiquement dénommées « psychotropes », de la coca universellement connue à de plus rares, yajé, yopo, borrachero.

Le parcours énumère différents aspects de ce chamanisme : les connivences avec les animaux essentiels – chauves-souris, jaguars et oiseaux –, le pouvoir des plantes hallucinogènes, les cérémonies, les accessoires et les parures corporelles qu'elles exigent, les rites liés à la guerre et à la mort, les sacrifices, les visions. A chacun de ces chapitres correspond une vitrine ou un groupe de vitrines, flanqués d'une notice explicative rédigée en un style évasif et, parfois, de quelques photographies documentaires.

INSATISFACTION

Voilà qui est fort bien. Mais ce principe de lecture ethnologique a ses faiblesses. Il suppose, sans s'expliquer clairement, que l'unité des comportements chamaniques aurait été telle qu'il serait possible de traiter de populations distinctes à des époques distinctes comme d'un ensemble amérindien homogène. Hors une carte placée à l'entrée, le visiteur ne saura rien des différentes cultures ainsi regroupées, ni de leurs positions géographiques, ni de leur suc-



Pectoral unissant des traits humains, d'oiseau et de jaguar, début de la culture tolima (sud-ouest de Bogota, 0-500 après J.-C.). Technique de la fonte à la cire perdue et martelage.

cession dans le temps. A lire le catalogue, ou seulement *Le Petit journal* de l'exposition, il apparaît cependant qu'entre les cultures tairona, sinu, muisca ou narino, il y a pour le moins des nuances, selon qu'il s'agit, par exemple, de peuples côtiers ou montagnards. Des échanges ont eu lieu. Des évolutions aussi, qu'il est impossible de suivre.

La provenance de l'or, les manières de le travailler, les types de céramiques, les fouilles, les datations : autant de points sur lesquels des informations seraient indispensables. Il ne serait pas mauvais d'en savoir un peu plus aussi sur ce qu'étaient les types et les structures du pouvoir politique et guerrier. Si importante fût-elle, la figure du chamane n'était évidemment pas seule dominante. L'exposition n'en dit rien.

Le visiteur en est réduit à la moins satisfaisante des postures, celle du contemplatif ignorant. Il voit, dans une pénombre inutilement théâtrale, de très beaux morceaux d'orfèvrerie. Il découvre des inventions étranges, des découpages géométriques, des entrelacs. Il remarque combien les figurines votives muisca cultivaient l'ellipse et l'ellipsoïde. Il s'étonne de la ressemblance qui lie tel masque anthropomorphe de la vallée de Cauca (sud-ouest de l'actuelle Colombie) aux masques funéraires mycéniens. Il note l'alternance du fantastique effrayant très détaillé et de la stylisation très épurée. Il est intrigué, séduit. Et, cependant, insatisfait, contraint de demeurer à la surface des œuvres.

Philippe Dagen

Ovations à Radio France pour Hugues Dufourt et ses interprètes

LES RENDEZ-VOUS D'AUJOURD'HUI. Hugues Dufourt : *Ratlose Liebe* (création). Meeresstille. Surgir. La Maison du sourd (création française). Alice Ader (piano), Pierre-Yves Artaud (flûte), Orchestre Philharmonique de Radio France, Emilio Pomarico (direction). Maison de Radio France, le 15 avril. Concert diffusé sur France Musiques le 6 mai à 23 heures.

Fruit d'une conscience critique aussi docte que sensible, la musique d'Hugues Dufourt (né en 1943) ne saurait trouver meilleure enseigne que celle de « Rendez-vous d'aujourd'hui », la série de Radio France à la découverte du répertoire contemporain. En effet, les œuvres de Dufourt, loin d'exprimer une quelconque nostalgie, témoignent d'une volonté farouche de ne pas laisser les choses en l'état et appellent sans relâche à l'engagement de chacun.

Voilà sans doute pourquoi elles suscitent encore des réactions hostiles comme il ne s'en produit plus beaucoup dans les concerts de création. « Trente minutes de rien, c'est difficile à supporter ! », crie un auditeur ulcéré par l'écoute des deux pièces de piano assurant le premier volet du programme. Ce (presque) rien se révèle pour nous d'une richesse inestimable. *Ratlose Liebe* (donnée en première audition) s'apparente à un flux volubile progressivement domestiqué. Tenus en laisse par la main ferme d'Alice Ader, la meute des sons originels (idiome emprunté à Schumann) ne perd rien de son caractère vorace tout en laissant apparaître une voix intérieure (autour du sol médium), douce et fragile.

Meeresstille (porteur comme *Ratlose Liebe* d'une référence à Goethe) affiche une égale maîtrise dans la variation infinitésimale d'un motif unique (rythme iambique pris chez Debussy). Chaque geste (déployé avec subtilité par Alice Ader) conserve intact le mystère d'une musique au temps non linéaire. L'activité répétitive ne revêt aucun caractère hypnotique et le devenir de l'œuvre tient en haleine jusqu'à sa résolution finale... en nous-même.

L'expression soutenue – à entendre comme « maintien » dans le premier solo de piano et comme « sostenuto » dans le second – fournit aussi l'essence de la musique d'Hugues Dufourt destinée à l'orchestre. Partition phénoménale pour une formation de quatre-vingt-dix-sept unités, *Surgir* repose sur une considération révolutionnaire de l'élément symphonique, notamment dans sa gestion des énergies propres à l'effectif monumental.

AVEC SOUFFLE

Régie par une dialectique de la sérénité apparente (tenues irradiantes des vents dans un espace sans pesanteur) et de l'inquiétude latente (roulements de caisses claires et autres parasitages de percussions), cette œuvre d'exception s'entend comme un signal d'alarme à grande échelle.

Créée par l'Orchestre de Paris en 1985 dans des conditions houleuses (entre l'Ouverture du *Camaval romain* de Berlioz et le 1^{er} Concerto pour piano de Tchaïkovski !), *Surgir* a été ovationnée, le 15 avril, quinze ans après, par un public de connaisseurs qui saluait également la performance des interprètes. Dirigé avec souffle par l'excellent Emilio

Pomarico, l'Orchestre philharmonique de Radio France s'est montré aussi efficace dans l'évocation de certains modèles du compositeur (Varèse pour les rugissements, Sibelius pour les frémissements) que dans la restitution globale de son entreprise irréductible.

Une telle expérience rend insupportable toute forme de conformisme orchestral. Il en va ainsi pour certaines séquences de *La Maison*

du sourd (concerto pour flûte conçu d'après Goya) usant de figuralismes (de couleur ou d'animation) très typés. L'écriture est de belle facture et le rendu (notamment du soliste Pierre-Yves Artaud) impeccable. L'on regrette néanmoins que l'épouvante (magnifiquement broyée) s'élève ici de manière très méthodique au lieu de... surgir.

Pierre Gervasoni

CONCERTS

Centre culturel Gulbenkian

51, av. d'Iéna - 75116 Paris
Jeudi 20 avril - 20 Heures

Jorge Vaz de Carvalho, baryton

Carla Seixas, piano
Brahms, Filipe de Sousa,
Fernando Lopes Graça,
Francisco de Lacerda

Entrée dans la limite
des places disponibles
p.e. Valmalete

Auditorium du Louvre

jeudi 20 avril à 12h30

Anton Barachovsky, violon

Julija Botchkovskaia, piano

SCHNITTKE, MOZART,
YSAÏE

LOC : 01 40 20 84 00

20 avril > 20h

salle Cortot 78, rue Cardinet 75017 Paris
Malesherbes

Pascal Gallois, basson

Hae-Sun Khang, violon

Garth Knox, alto

Avec le soutien de :
Ircam
Centre Pompidou
Philippe Combar

Pierre Boulez

Anthèmes 2
pour violon & électronique

Dialogue de l'ombre double
version pour basson & électronique

Lamento
basson & alto

Philippe Schœller

Tre notturni
brillanti > alto solo

Salvatore Sciarrino

musique

musée, concerts,
centre d'information

hommage à György Kurtág

solistes de l'Ensemble Intercontemporain

Kurtág, Bartok

26 avril < 20h

Frans Brüggen

Orchestre de Paris

J.S. Bach

Lynne Dawson, direction

Michel Benet, hautbois

4 et 5 mai < 20h

concert pour les jeunes

6 mai 11h

Porte de Pantin

01 44 84 44 84

MERCREDI 26 AVRIL

JEUDI 27 AVRIL - 20 H

SALLE PLEYEL

FRANS BRÜGGEN

direction

JONATHAN GILAD

piano

WOLFGANG AMADEUS MOZART

ORCHESTRE DE PARIS

DE 60 F À 240 F - TARIF JEUNES : 50 F

RÉSERVATIONS

01 45 61 65 89

www.ticketclic.fr

SORTIR

PARIS

Omara Portuondo

Seule femme présente dans le « All Stars » d'exception réuni pour le projet *Buena Vista Social Club*, Omara Portuondo est une grande dame de la chanson cubaine, la reine du *filin*, un style éminemment romantique, proche du bolero, dont elle fut la reine dans les années 50 au sein du groupe Las D'áida. Femme droite et généreuse, bourrée d'humour, coquine autant que romantique, elle vient de sortir un album délicieux, glamour et tendre à souhait, en compagnie de quelques-uns de ses compagnons de jeux de Buena Vista (chez World Circuit, distribué par Night & Day). Sa tournée européenne passe par la France, avec escales à Paris, Bordeaux (le 22) et Rouen (le 29).

Casino de Paris, 16, rue de Clichy, 9^e. M^o Trinité. Le 18, 20 h 30. Tél. : 01-49-95-99-99. De 135 F à 205 F.

Des pas dans la nuit

Adaptée de la nouvelle de Georges Simenon *Sept Petites Croix dans un carnet*, cette pièce mise en scène par Eva Bal transpose un polar au théâtre.

Dans cette adaptation, le nombre de personnages a été réduit à trois : la commissaire, le policier et le frère de ce dernier ; la durée de l'action est d'une nuit, celle de la Saint-Sylvestre. L'histoire est racontée par les trois acteurs ainsi que par des images vidéo. Atmosphère et suspense garantis pour spectateurs de huit à quatre-vingt-huit ans.

Théâtre international de langue française, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Les 18, 20, 21, 14 h 30 ; le 19, 15 heures ; le 22, 20 h 30. Tél. : 01-40-03-93-95. De 25 F à 60 F.

Maria Kiran

Pas encore vingt ans, et déjà une réputation enviable si l'on en croit les nombreuses récompenses que Maria Kiran a reçues. Née à Allahabad en Inde, mais élevée et formée en France, la jeune danseuse de *bharata-natyam* montrera son talents accompagnée de ses musiciens. la presse indienne est unanime à reconnaître la perfection de son style.

Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris-13^e. M^o Glacière. Le 17, 20 h 30. Tél. : 01-45-89-01-60. De 50 F à 90 F.

Publicité

→ 19 AVRIL - 27 MAI 2000

DOM JUAN

Molière / Brigitte Jaques

avec Pascal Bekkar, Vincent Bonillo, Anne Caillère, Dominique Gubser, Fred Landenberg, Redjep Mitrovitsa, François Nadin, Julie Recoing, Jean-Louis Richard, Bruno Sermonne

ODEON
THEATRE DE L'EUROPE

France Inter → 01 44 41 36 36

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Cahiers brûlés

d'après *Notes sur Anna Akhmatova*, de Lidia Tchoukovskaïa, mise en scène de Marc-Henri Boisse.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12^e. M^o Château-de-Vincennes. Du 18 au 30 avril. Du mardi au samedi, 19 h 30 ; dimanche, 16 h 30. Tél. : 01-43-28-36-36. 50 F.

Le Cercle de craie caucasien

de Bertolt Brecht, mise en scène de Ludovic Lagarde.

Théâtre Antoine-Vitez, 1, rue Simon-Dereure, 94 Ivry. M^o Mairie-d'Ivry. Du 18 avril au 14 mai. Du mardi au samedi, 20 heures ; dimanche, 16 heures.

Tél. : 01-46-72-37-43. De 50 F à 110 F.

La Dispute, de Marivaux, suivie de Contention, de Didier-Georges Gabilly, mise en scène de Stanislas Nordey.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. M^o Saint-Denis-Basilique. Du 18 avril au 4 mai. Du mardi au vendredi, 20 h 30 ; samedi, 16 heures et 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

Dom Juan de Molière, mise en scène du Footsbam Travelling Theater.

Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. M^o Plateau-de-Vanves. Les 18, 19, 21, 20 h 30 ; le 20, 19 h 30. Tél. : 01-46-55-43-45. 85 F et 120 F.

Master Class, Maria Callas

de Terrence McNally, mise en scène de Didier Long, avec Marie Laforêt.

Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris 2^e. M^o Richelieu-Drouot. Du 18 au 30 avril. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-42-44-45-46. De 100 F à 260 F.

Ensemble InterContemporain

Œuvres de Narboni et Torstensson. Charlotte Riedjik (soprano), Daniel Ciampolini (vibraphone), Technique Ircam, David Robertson (direction).

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 18, 19 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. 120 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France

Œuvres de Schrecker, Mozart et Haydn. Barbara Bonney, Catherine Coumout (sopranos), Heinrich Schiff (direction).

Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e. M^o Passy. Le 18, 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Chœur du King's College de Cambridge

Œuvres de Lotti, Gorecki, Bach, Howells, Parry, Purcell, Penderecki, Cavalli, Bruckner et Brahms. Stephen Cleobury (direction).

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7^e. M^o Solferino. Les 18 et 19, 20 heures. Tél. : 01-40-49-47-57. 130 F.

Académie de musique française de Kyoto

Œuvres de Mozart, Berlioz, Strauss, Jolivet, Lekeu, Ravel et Bartok.

Anne-Marie Rodde (soprano), Philippe Bernold (flûte), Jacques Di Donato (clarinette), Yuko Mori, Régis Pasquier, Gérard Poulet (violin), Tasso Adamopoulos (alto), Philippe Muller (violoncelle), Hüseyin Sermet, Dominique Merlet, Georges Pludermacher (piano).

Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 18, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 240 F.

Zenzila

Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. M^o Bastille. Le 18, 19 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 60 F.

Alain Souchon

Palais des sports, porte de Versailles, Paris 15^e. M^o Porte-de-Versailles. Les 18, 19, 20, 21 et 22, 20 h 30. Tél. : 08-03-84-07-01. De 190 F à 260 F.

Gilbert Lafaille, Ariane Dubillard

Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20^e. M^o Pelleport. Le 18, 20 h 30. Tél. : 01-43-64-80-80. 150 F.

Thomas Fersen, Ignatius

Centre culturel Paul-Baillart, 6, allée du Québec, 91 Massy. Le 18, 21 heures. Tél. : 01-69-20-57-04. De 110 F à 120 F.

Bevinda chante Pessoa

Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, Paris 18^e. M^o Château-Rouge. Du 18 au 22 avril, 20 h 30. Tél. : 01-42-52-09-14. 79 F.

Sally Nyolo

Théâtre, 12, rue Sadi-Carnot, 92 Vanves. Le 18, 20 h 45. Tél. : 01-41-33-92-91. De 60 F à 80 F.

DERNIERS JOURS

21 avril : Francisco Toledo (gravures)

Centre culturel du Mexique, 119, rue Vieille-du-Temple, Paris 3^e. Tél. : 01-44-61-84-44. Entrée libre.

THEATRE DU ROND-POINT
COMPAGNIE MARCEL MARECHAL

du 18 au 23 avril
reprise pour 6 représentations exceptionnelles

Marcel Maréchal
et la voix de
Madeleine Renaud
dans

lettres d'une mère
à son fils
de Marcel Jouhandeau
adaptation et mise en scène François Bourgeat

Réservez 01 44 95 98 10

EN VUE

■ Des centaines d'enfants en désaccord avec la loi autorisant les parents à les battre dans un « cadre aimant et affectueux et sans l'aide d'un instrument » manifestaient, samedi 15 avril, à Londres, au cri de « *Les fessées font mal !* ».

■ Jeudi 13 avril, au moment où le Vatican intervenait pour le retour d'**Elian Gonzalez** à Cuba, une foule massée à Miami voyait « *la main de Dieu* » dans une décision de justice en faveur du maintien de l'enfant en Floride.

■ **Elena et Monica Fioridaliso**, les deux « *sœurs nourricières* » de **Luna**, poursuivent devant un tribunal de Reggio Emilia, en Italie, la famille adoptive de leur petite chienne recueillie après une fugue.

■ La garde civile recherche le crâne de **Benoît XIII**, mort en 1423, à l'âge de 93 ans, surnommé « *Papa Luna* », relique du palais des comtes d'Argillo, près de Saragosse, en Espagne.

■ Le Père supérieur **Fedele** invite à se retirer dans son couvent des environs de Cosenza **Luana Borgia**, nom de guerre de **Luana Pardon**, star italienne du porno qui a financé l'envoi d'une ambulance à des capucins africains.

■ A Phnom Penh, la villa de **Khieu Samphan**, lieutenant de **Pol Pot**, est devenue un bar karaoké avec sa lampe rouge, ses jolies filles et ses clients chantants.

■ D'après un sondage de l'Institut pour les questions publiques de Bratislava, les trois quarts des Slovaques auraient préféré naître ailleurs.

■ Vendredi 14 avril, le Parlement a aboli la peine de mort en Pologne, contre l'avis des trois quarts des Polonais.

■ **Robert Lee Tarver**, qui avait déposé un recours devant la Cour suprême contre la chaise électrique, jugée « *inhumaine et cruelle* » par les mouvements de défense des droits de l'homme, a été assis et exécuté, vendredi 14 avril, en Alabama.

■ Après avoir plongé trois fois son épée dans la bête sans parvenir à l'achever, le matador « *Finito de Moscu* », **Roman Karpoukhine**, ex-capitaine de l'armée russe, ancien professeur de danse, a dû quitter, dimanche 16 avril, les arènes de Barcelone sous une pluie de coussins.

■ Les maquignons frappent les bovins pour les mener aux abattoirs, les aveuglent avec du poivre et leur cassent la queue à chaque articulation, en Inde, au pays de **Gandhi** et des vaches sacrées.

■ « *Chère Brigitte, comme toi, je suis convaincu que le statut des éléphants doit être révisé à la hausse* », écrit **Jacques Chirac** à **Brigitte Bardot**.

Christian Colombani

« L'École des lettres » planche sur la réforme

Dans cette revue indépendante, presque centenaire, cent professeurs de toutes les régions et de tous les types d'établissements exposent leurs points de vue sur l'évolution de l'enseignement du français dans le secondaire

DEPUIS plusieurs semaines, le milieu universitaire polémique sur les nouveaux programmes de français. Mort de la littérature et de la dissertation pour les uns, réforme nécessaire pour répondre à la massification de l'enseignement secondaire selon les autres, le départ de Claude Allègre du ministère de l'éducation nationale ne suffira pas à clore le débat. Son successeur, Jack Lang, devra prendre position sur une réforme des contenus disciplinaires censée entrer en vigueur en septembre.

Revue indépendante, quasi centenaire, connue de tous les professeurs de français, *L'École des lettres* publie, dans un numéro spécial, « 100 points de vue de lecteurs » sur

cette réforme des programmes de français. Fruit d'une enquête lancée auprès des abonnés, ces cent « premières » réponses, émanant de toutes les régions et de tous les types d'établissements, permet de mesurer la complexité d'un sujet qui renvoie à une question maintes fois soulevée : jusqu'où l'école doit-elle s'adapter au public qu'elle accueille ? La lecture des réponses, retranscrites de manière brute, est parfois fastidieuse, mais donne un bon aperçu des dilemmes qui taraudent les professeurs de français.

Premier enseignement de ce « sondage » d'enseignants de terrain, 65 % d'entre eux jugent « opportune » l'idée d'une réforme de cette discipline. Pour certains, les



aggiornamentos devraient même intervenir tous les cinq ou six ans. Peu adaptés, trop formalistes, les

anciens programmes sont accusés de donner une place prépondérante à la lecture méthodique, au texte argumentatif et de favoriser, par le biais des œuvres obligatoires, le bachotage. Néanmoins, les nouvelles directives ministérielles sont reçues avec un certain scepticisme. Ainsi, seulement 44 % des enseignants accueillent favorablement l'idée de développer les travaux d'écriture et les exercices d'invention, car beaucoup craignent la démagogie et s'inquiètent de l'évaluation. Une majorité de professeurs se disent persuadés que la « créativité » et l'« imagination » – parce qu'elles ne s'évaluent pas de façon rationnelle – risquent de dévaloriser la discipline et d'accélérer le

processus de baisse des exigences. En revanche, 71 % voient disparaître sans regret le programme d'œuvres obligatoires et ils sont 58 % à juger « plutôt réaliste » la proposition de faire lire au moins six œuvres complètes en classe de seconde. Quant au développement de la lecture cursive, 59 % considèrent qu'elle serait de nature à donner ou redonner le goût de lire. Enfin, si la revalorisation de l'oral est assez bien accueillie, bon nombre d'enseignants s'interrogent sur les conditions matérielles de son application dans les classes.

Reste que le ministère de l'éducation nationale est, une fois encore, accusé d'une absence de concertation sur l'élaboration de cette réforme. Le manque d'information sur le sort de la dissertation et l'évolution des horaires, les formulations imprécises des textes officiels ont contribué à développer les rumeurs et les soupçons et ont souvent augmenté la défiance envers un ministre qui était déjà largement controversé et accusé de construire un lycée à bas prix.

« Ces réponses sont celles de pratiquants qui refusent les simplifications manichéennes. Ces 100 points de vue parviennent à dessiner des tendances, à constituer une voix, dont on espère qu'elle sera entendue », souligne Yves Stalloni, professeur et collaborateur de *L'École des lettres*.

Sandrine Blanchard

★ *L'École des lettres*, 11, rue de Sèvres, 75278 Paris Cedex 06.

DANS LA PRESSE

L'HUMANITÉ

Jean-Paul Piérot

■ Il semble bien que, depuis Seattle, plus rien ne soit vraiment habituel quand se réunissent les institutions financières mondiales, ou quand se rencontrent les maîtres de la finance comme ce fut le cas lors du dernier forum de Davos. Tout se passe en effet comme si, dans un monde unipolaire et « mondialisé », les grands décideurs de la planète, grands groupes et gouvernements se trouvent, bien davantage que par le passé, face au monde réel. Et ce monde-là s'organise, se solidarise de réseaux en rencontres et n'entend plus laisser l'initiative à ceux dont le bilan, en matière de ges-

tion des affaires de la planète, s'avère particulièrement calamiteux.

LCI

Pierre Luc Séguillon

■ Si les marchés financiers étaient raisonnables, ou plus exactement si petits porteurs et gros investisseurs étaient des gens sages, rien ne justifierait que la salutaire correction boursière à laquelle on a assisté la semaine passée se transformât en krach financier dans les jours qui viennent. D'une part, la chute des valeurs du nouveau marché à Wall Street, pour brutale qu'elle a été, n'a fait que ramener les plus-values enregistrées depuis un an à des niveaux plus sensés : si le Nasdaq a enregistré un recul de 34 % en un mois, il de-

meure cependant en progression de 30 % par rapport au niveau qui était le sien il y a un an. D'autre part, cet ajustement était prévu, annoncé, quasi programmé par tous les experts éclairés, à commencer par le patron de la Réserve fédérale américaine. (...) Rien, absolument rien, ne justifie donc que ce mouvement boursier soit autre chose qu'une nécessaire et opportune correction et se transforme en effondrement. Rien, sinon que la Bourse est le lieu de la spéculation, que son fonctionnement repose pour une grande part sur un pari et qu'à l'emballement injustifié des parieurs, hier, en faveur de la nouvelle économie peut succéder demain une désaffection tout aussi non fondée.

THE NEW YORK TIMES

■ Les économistes avaient, depuis des années, prononcé des mises en garde selon lesquelles les cours boursiers avaient atteint des niveaux irréalistes, et devaient tomber d'environ un tiers, selon l'avis d'un expert éminent, pour retrouver un niveau financier raisonnable. Mais le nombre de ces avertissements ne pouvait enlever l'élément de frayer contenu dans la chute record, vendredi dernier, de toutes les actions qui comptent. Les investisseurs ont perdu, la semaine dernière, plus de 2 000 milliards de dollars. Au coup terrible porté aux économies de chacun s'ajoute la menace qui pèse sur la santé de l'ensemble de l'économie américaine.

notoctavian.tripod.com

Un nouveau système de distribution sauvage de produits numériques



quelques semaines, un site de téléchargement anonyme, installé sur le serveur du grand hébergeur gratuit Tripod, propose un nouveau logiciel baptisé Wrapster, qui permet cette fois la mise en partage de n'importe quel type de fichier lourd, par

exemple des vidéos, des logiciels, des jeux ou même des bases de données complètes... En outre, les documents Wrapster peuvent voyager incognito au sein de la « communauté Napster », car ils prennent l'apparence de fichiers

MP3, même si leur contenu réel est différent.

Une nouvelle fois, le progrès technique vient défier les lois sur le copyright et la propriété intellectuelle. On va sans doute assister à l'émergence d'un puissant système de référencement et de partage de produits numériques de toutes natures, qui se développera dans les coulisses du Web, hors de tout contrôle. Même si le site original de Wrapster est amené à fermer rapidement, le génie s'est échappé de sa bouteille : les copies déjà téléchargées continueront à circuler librement par une multitude de canaux, y compris les forums de discussion et le courrier électronique, et à se multiplier de façon exponentielle. Les auteurs de Wrapster fournissent également leur documentation technique, afin que d'autres internautes puissent en faire des clones ou des versions améliorées. Aux visiteurs de leur site, ils posent une seule question : « *La dernière fois que vous avez changé le monde, c'était quand ?* »

Yves Eudes

SUR LA TOILE

JAPON

■ Selon une étude publiée par la société Infocom Research, le Japon comptait en mars plus de 31 millions d'internautes, dont 6,9 millions accèdent au réseau via leur téléphone portable. L'étude prévoit qu'en 2004 87 % de la population japonaise sera connectée à Internet. – (Reuters.)

AUTOMOBILES

■ Une nouvelle base de données de petites annonces de vente de voitures d'occasion a été mise en ligne à l'intention des internautes français. Pour les particuliers, la consultation est gratuite, et la publication d'une annonce coûte 60 francs (9,14 euros) pour trente jours d'affichage. Les professionnels devront prendre un abonnement forfaitaire de 500 FHT par mois. www.directautoweb.com

CRÉDIT

■ La société BonAppart.fr, créée par quatre anciens employés français de la Citibank, a ouvert un site de conseil, d'assistance et de service spécialisé dans le crédit immobilier pour les particuliers. www.123pret.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> . Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment. Date : _____ Signature : _____	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
	TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER Nom : _____ Prénom : _____ N° : _____ rue : _____ Code postal : _____ Ville : _____	
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) N° : _____ rue : _____ Code postal : _____ Ville : _____		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER Code Etablissement : _____ Code Guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : _____		

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99€ TTC/min)

Le Monde (USPS#009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Fin de l'affaire Usbek par Alain Rollat

LE MOMENT est venu, mon cher Usbek, de révéler ton identité à ce lecteur candide qui me mit naguère dans l'embarras en me la demandant. Qu'aurais-je pu lui répondre sans être condescendant ou inconvenant ? Le renvoyer aux *Lettres persanes* eût été vanité de ma part. Imagine ses ricanements : ce plumitif se prend pour l'une des Lumières ! Je ne supportais pas non plus l'idée qu'il pût te considérer comme un ami d'emprunt. Quant à dissenter sur notre intimité, cela eût été discourtois vis-à-vis de ce cher Montesquieu. Il correspondait avec toi à une époque où la liberté d'expression n'avait d'autre choix que d'être clandestine alors que j'ai abusé de ta patience dans le confort d'un espace de liberté à l'abri de toute censure.

Il a d'ailleurs fallu que je relise moi-même ses *Lettres persanes*, sur mon lit d'hôpital, pour mesurer la force du lien secret qui nous unissait. Te souviens-tu de ce qu'il t'écrivait ? « *Je te l'avoue, Usbek, je*

n'ai jamais vu couler les larmes de personne sans en être attendri : je sens de l'humanité pour les malheureux, comme s'il n'y avait qu'eux qui fussent hommes, et les grands mêmes, pour lesquels je trouve dans mon cœur de la dureté quand ils sont élevés, je les aime aussitôt qu'ils tombent. » Je reprendrais volontiers ces lignes à mon compte. Comment peut-on être persan ? Sa question reste d'actualité. Les lois de la communication régissant nos mœurs sont-elles si éloignées de celles des sérails d'Ispahan ? Engendrent-elles moins d'eunuques ? Je n'ai jamais regardé la télévision sans sourire de la fatuité de ceux qui se croient assez puissants pour mettre les images en « chaînes ». Il suffit de couper le son pour voir que le pouvoir de ce miroir à double face échappera toujours à tout contrôle. Vois les sursauts de révolte filmés à Washington ! La mondialisation des images se retourne déjà contre ceux qui prétendent à son monopole : plus les

marchands de virtualité fragmentent les individus, plus les individus s'universalisent en se redécouvrant solidaires. Je ne remercie jamais ceux qui ne me remercient jamais. Je ne suis pas un streptocoque auquel je dois cette délicate envie de silences et de neiges de velours plantées de coquelicots qui m'amène à prendre congé de toi. Embrasse de ma part nos lectrices et nos lecteurs. Présente mes excuses à ceux que mes piteuses piteuses ont peiné. Un autre chroniqueur arrive, la besace pleine d'histoires à rire ou à pleurer. Ma résurrection étant garantie, je t'épargnerai le couplet de Roxane : « *Le poison me consume ; ma force m'abandonne ; la plume me tombe des mains...* » Mon appel de Cochin sera plus sobre : à la prochaine, côté bonheur !

[Alain Rollat va désormais se consacrer au développement régional au sein du groupe *Le Monde*. A partir de nos éditions de demain, datées 19 avril, Luc Rosenzweiger, qui rejoint la rédaction parisienne, assurera la chronique Télévision. Notre correspondance à Bruxelles sera assurée par un bureau dirigé par Laurent Zecchini.]

LUNDI 17 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Violence à l'école, quelles solutions ? Forum
22.00 L'Écran témoin. Pourquoi ment-on ? RTBF 1

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Le groupe L7. Canal +
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. Invité : Christian Pierret. LCI
21.00 Lundi soir. Avec Nathalie Tauziat et Roselyne Bachelot. Eurosport
21.05 Le Point. Les agences de sécurité. Le suicide assisté. La dure bataille d'Hillary Clinton. TV 5
22.45 Mots croisés. Bourse, folie d'Internet, stocks options : y'a-t'il un jackpot de la nouvelle économie ? Invités : Guy Hocquet ; Philippe Douste-Blazy ; Marie-Noëlle Lienmann ; François Fillon ; Alain Krivine ; Charles Hoareau ; Jean-Pierre Balligand. France 2
23.00 100% adrénaline. M 6
23.35 Les Dossiers de l'Histoire. L'Armée rouge [3/3]. France 3
0.30 Strip-tease. La parole est d'or. Cornaille et corbeaux. Sans logis. La fable de La Fontaine. France 3

DOCUMENTAIRES

- 18.15 Mémoires de la télévision française. [2/2]. Claude Barma. Histoire

- 19.00 Nature. Le Vietnam sauvage [1/2]. Arte
19.05 Arthur Rimbaud. [2/2]. Rimbaud d'Afrique. Odyssee
19.45 N.U. Archives de l'Est. [2/3]. Le cinéma fantastique en URSS. Histoire
20.15 La Vie en feuilleton. Deux femmes sur un ring [1/4]. Arte
20.30 Itinéraires sauvages. Odyssee
21.00 L'Inventaire des campagnes. [1 et 2/6] L'espace rural. Histoire
21.00 Un voyage à travers le cinéma américain par Martin Scorsese. Paris Première
21.45 Légendes. Joséphine Baker. Téva
22.45 L'école s'enflamme. Planète
23.35 Les Amchis, oubliés de l'Himalaya. Odyssee
0.30 Mystery, Mister Ra. Muzik
0.45 Jorge Luis Borges. [2/9]. Histoire

MUSIQUE

- 18.30 Rabih Abou Khalil. Jazz Open de Stuttgart 1994. Mezzo
21.55 Concerto pour orchestre, de Bela Bartok. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel. Mezzo
23.00 Quatre saisons. L'Orchestre national d'Ile-de-France. Invités : le Chœur Vittoria, Brigitte Engerer, Yi Jia Hou, José Cura, Juliette, Roch Voisine. Mezzo
0.35 Musiques au cœur des « Vanités ». France 2

TÉLÉFILMS

- 20.50 La Trilogie marseillaise. Marius [1/3]. Nicolas Ribowski. France 2
23.00 Le Prix du silence. Jacques Ertaud. TMC
23.15 Beau travail. Claire Denis. Arte

COURTS MÉTRAGES

- 0.45 Court-circuit. Pampa. Bernard Weber. Avec Bruno Zihlmann. Arte

SÉRIES

- 18.10 Mannix. Le choix du diable. 13^{ème} RUE
20.20 Les Arpents verts. My Husband the Rooster Renter. O. Série Club
20.35 Friends. The One With Rachel's Sister (v.o.). O. Canal Jimmy
21.15 3^e planète après le Soleil. Tricky Dick (v.o.). O. Série Club
21.45 Les Soprano. Isabella. O. Canal Jimmy
22.00 Stark Raving Mad. Fish Out of Water (v.o.). O. Série Club
22.20 The PJ's, les Stubbs. Boyz'n the Woods (v.o.). O. Série Club
23.00 Ces beaux messieurs de Bois-Doré. [3/5]. Festival
23.05 New York Police Blues. [1/2]. Le désespoir d'Israël. TSR
0.40 Les 400 coups de Virginie. TMC

FILMS

- 20.30 Bird ■■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1988, 155 min) O. Ciné Cinémas 1
20.40 Ladyhawke, la femme de la nuit ■■■ Richard Donner (Etats-Unis, 1984, 125 min). RTL 9



- 20.45 Les Dammés ■■■ Luchino Visconti. Avec Dirk Bogarde, Ingrid Thulin (Italie, 1968, 150 min) O. Arte
20.45 La Loi du désir ■■■ Pedro Almodovar (Espagne, 1986, 110 min) O. Cinéfaz
20.50 L'Aventure intérieure ■■■ Joe Dante (Etats-Unis, 1987, 130 min) O. M 6
21.00 Le Bal des vampires ■■■ Roman Polanski (GB, 1967, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
22.35 Chronique d'une mort annoncée ■■■ Francesco Rosi (Fr. - It., 1986, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
22.40 La Table aux crevés ■■■ Henri Verneuil (France, 1951, N., 90 min) O. Ciné Classics
22.55 Fenêtre sur cour ■■■ Alfred Hitchcock (EU, 1954, v.o., 115 min) O. Cinétoile
0.10 Boulevard des passions ■■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
0.50 La Famille ■■■ Ettore Scola (Italie, 1986, v.o., 125 min) O. Cinétoile
1.05 Le Cuisinier, le Voleur, sa femme et son amant ■■■ Peter Greenaway (Fr. - GB, 1989, 120 min) O. Ciné Cinémas 1
3.25 Jessie ■■■ Raoul Ruiz (Grande-Bretagne, 1999, 100 min) O. Canal +
3.55 Carrie au bal du diable ■■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1976, v.o., 95 min) O. Cinéfaz

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.25 Excluf.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Un et un font six. Vive la mariée.
22.45 Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles des palaces.
0.15 Spécial sport.
0.50 Rallye. Rallye de Tunisie.
0.55 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 18.20 Face caméra.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 La Trilogie marseillaise. Marius [1/3]. Téléfilm. Nicolas Ribowski.
22.35 Mots croisés.
0.10 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la Classique.
20.35 Tout le sport.
20.55 Le Masque de fer ■■■ Film. Henri Decoin.
23.00 Météo, Soir 3.
23.35 Les Dossiers de l'Histoire.
0.30 Strip-tease.
1.30 La Case de l'oncle Doc. L'Esprit de Mopti.

CANAL +

- 16.15 Blues Brothers 2000 ■■■ Film. John Landis O.
► En clair jusqu'à 20.40
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 La vie est belle Film. Roberto Benigni O.
22.30 Exodes. Sao Paulo - Brésil.
23.35 Karaker Film. Mike Van Diem (v.o.) O.
0.45 Boxe hebdo.
1.45 Football. Wimbledon - Liverpool.

TELEVISION

MUZZIK

15.00 Boris Godounov Daniel Toscan du Plantier avait fait effectuer, en 1987, un enregistrement de *Boris Godounov*, de Mousorgski, dirigé par Mstislav Rostropovitch. En confiant la réalisation du film à Zulawski, le producteur pouvait compter sur une pure création cinématographique à partir de cet opéra remodelé par Zulawski comme un roman. Une extraordinaire réussite cinématographique.

FRANCE-CULTURE

17.30 A voix nue La série « Changement de temps, 7 artistes-7 sites » est consacrée à sept artistes choisis pour créer une œuvre contemporaine dédiée à un monument historique. Avant Serge Comte (Glanum), Catherine Beaugrand (Chambord), Ange Leccia (Cluny), Pierrick Sorin (Carcassonne), Sarkis (Panthéon), Robert Wilson (basilique de Saint-Denis), c'est Fabrice Hybert (Arc de triomphe) qui inaugure la série.

FRANCE 3

1.30 L'Esprit de Mopti Tiré du nom d'un port malien, venu d'un mot peul, *mootti*, qui signifie « lieu de regroupement », Mopti est une ville de rencontre et d'échange entre des populations – Peuls, Dogons, Bambaras, Bozos, Bellas, Maures, etc. – exerçant des activités distinctes – agriculture, élevage, pêche, commerce... Moussa Ouane dessine un tableau très vivant de la communication interethnique.

MARDI 18 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Que reste-t-il des années Franco ? Forum
22.00 De l'ado à l'adulte. Forum
23.00 Nunavut, naissance d'un territoire. Forum

MAGAZINES

- 14.30 La Cinquième rencontre... Justice, société : Etre sœur aujourd'hui. La Cinquième
15.25 L'Appartement. Invitée : Christine Arron. Canal +
16.10 Saga-Cités. Afri-cités. France 3
17.30 et 20.15, 23.00 Le Journal de l'Histoire. Histoire
18.20 Nulle part ailleurs. Invité : Day One ; Etienne Daño. Canal +
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI
19.00 Archimède. Voir : Ouverture. Pourquoi : La peur du feu. Expérience : Vésicules artificielles. Sciences animées : La quatrième dimension. Portrait : Mathias Fink. Application : Natation. Comment : La pile alcaline. Livre : Babar sur la planète molle. Arte
19.30 et 0.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.50 Toutes les télés. M 6
21.00 Le Gai Savoir. Régis Debray. Paris Première
21.05 Temps présent. Sale temps pour les géants du tabac. TV 5
22.35 Célébrités. Comment les stars dépendent-elles leur argent ? TF 1
22.35 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la gloire. France 2
23.10 Les Aventuriers de la science. Voyage au bout de l'infiniment petit. France 3
0.35 Capital. Interdit en France. M 6
0.50 Futur antérieur. Avec Poutine, quelle Russie ? Invités : Andrei Gratchev, Jean Radvanyi, Jacques Sapir, Claude-Marie Vadrot, Marie Mendras, Gilles Rabine. France 2

DOCUMENTAIRES

- 18.30 Le Monde des animaux. La Tasmanie. La Cinquième
18.30 National Geographic. Les pilliers de sites. TMC
20.00 Ballade en vidéo mineure. [3/8]. Planète
20.15 La Vie en feuilleton. Deux femmes sur un ring. [2/4]. Arte
20.30 Des gens qui bougent. [1/6]. Bouger. Planète

- 20.30 Aimer vivre en France. Toiles et tissus. Odyssee
20.45 La Vie en face. Florence Gipsy Tour. Arte
21.00 Abraham Lincoln. [2/2]. Histoire
21.00 Saint-Jacques, aller-retour. Mezzo
21.20 L'Œil de Franco. Planète
21.30 Il était une fois le royaume d'Angleterre. Rochester et Chatham. Odyssee
21.35 Thema. Gloire aux ânes. Les aventures d'un animal prolétaire. La Foire aux ânes. Arte
22.15 Le Sud en ses jardins. Odyssee
22.30 Danger réel. Le tueur du Zodiaque. 13^{ème} RUE
23.05 Mirra, la mère de Pondichery. Odyssee
23.45 Histoires secrètes de la deuxième Guerre mondiale. [24/26]. Détruisez le pétrole de Hitler. Histoire
23.45 La Vie en face. La Chasse à l'homme. TSR
0.05 Les Grandes Expositions. Dieux et démons de l'Himalaya. Planète
0.10 Rock Stories. Eric Burdon & The Animals. Canal Jimmy
0.30 L'école s'enflamme. Planète
0.45 Argentine, les enfants disparus. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 17.30 Basket-ball. Euroligue. Final Four (1^{re} demi-finale). Pathé Sport
20.00 Basket-ball. Euroligue. Final Four (2^e demi-finale). Pathé Sport
20.40 Football. Ligue des champions. Quart de finale. Match retour. Lazio Rome - Valence. Canal + vert
20.45 Football. Ligue des champions. Quart de finale. Match retour : Barcelone - Chelsea. Canal +

DANSE

- 17.10 Zoulous, pingouins et autres Indiens. Ballet. Chorégraphie de Dominique Bagouet. Lors du Festival Montpellier danse. Par la Compagnie Bagouet. Mezzo
17.55 Aunis. Ballet. Chorégraphie de Jacques Garnier. Avec Kader Belarbi, Wilfried Romoli, Jean-Claude Cappara. Mezzo

MUSIQUE

- 19.35 Une nuit à la Carboneria. Lors du Festival d'art flamenco, en 1999. Muzik
20.05 Rokiah Traoré à Angoulême. Lors du festival Musiques métisses, en 1997. Muzik

- 21.00 Nuit russe à la Waldbühne. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Seiji Ozawa. Muzik
22.00 « Via Crucis », de Liszt. Avec Reinbert De Leeuw, piano. Par le Dutch Chamber Choir, dir. Reinbert de Leeuw. Mezzo
23.00 Bianca Castafiore, le Récital. Mise en scène de Numa Sadoul. Par l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine et le Chœur de l'Opéra de Bordeaux, dir. Jacques Blanc. Mezzo
0.40 Gérard Hoffnung. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Tom Bergman et Pavel Vondruska. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 18.15 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. Michel Favart [4/4]. O. Histoire
20.50 La Trilogie marseillaise. Fanny. Nicolas Ribowski. France 2
20.30 La Colline aux mille enfants. Jean-Louis Lorenzi. Festival
22.40 La Remplaçante. Martin Donovan. RTL 9
22.50 La Mémoire du cœur. Judith Vogelsang. O. M 6
1.00 Mafia 6. Luigi Perelli [3/6]. 13^{ème} RUE

COURTS MÉTRAGES

- 0.05 Libre court. La Finale. Pablo Freville, avec Thierry Gimenez. France 3

SÉRIES

- 18.15 Mannix. La griffe. 13^{ème} RUE
19.30 Les Brigades du Tigre. Festival
19.30 Mission impossible. Au plus offrant. O. Série Club
20.45 Le Caméléon. Les larmes d'un père. O. Une personne de confiance. O. Série Club
21.35 That 70's Show. Halloween. O. Canal Jimmy
21.35 Gabriel Bird, profession enquêteur. Tu aimeras ton prochain. 13^{ème} RUE
21.40 Ally McBeal. Blue Christmas (v.o.). Téva
22.00 Friends. The One With Rachel's Sister (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Sex and the City. Games People Play (v.o.). O. Téva
22.40 Michael Hayes. L'affaire Gibraltar. Série Club
23.00 Once & Again. The Ex-Files (v.o.). O. Téva
23.20 New York District. Meurtre à retardement (v.o.). 13^{ème} RUE
23.45 3^e planète après le Soleil. Tricky Dick (v.o.). O. Série Club

FILMS

- 13.25 Latcho drom ■■■ Tony Gatlif (France, 1992, 100 min) O. Cinéstar 2
13.55 La Table aux crevés ■■■ Henri Verneuil (France, 1951, N., 90 min) O. Ciné Classics
14.15 Le Bal des vampires ■■■ Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1967, 105 min) O. Ciné Cinémas 1
15.25 La Comédie du bonheur ■■■ Marcel L'Herbier (Fr. - It., 1942, N., 100 min) O. Ciné Classics
16.35 Femmes au bord de la crise de nerfs ■■■ Pedro Almodovar (Espagne, 1988, v.o., 95 min) O. Cinéfaz
17.50 Bird ■■■■ Clint Eastwood (EU, 1988, v.o., 155 min) O. Ciné Cinémas 3
18.40 Boulevard des passions ■■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1949, N., 100 min) O. Ciné Classics
19.40 Force majeure ■■■ Pierre Jolivet (France, 1988, 85 min) O. Cinéfaz
20.55 Comment tuer votre femme ■■■ Richard Quine (Etats-Unis, 1964, 120 min). TMC
21.45 Radio Days ■■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1987, v.o., 90 min) O. Cinétoile



- 22.30 Une vraie blonde ■■■ Tom DiCillo. Avec Matthew Modine, Catherine Keener (EU, 1998, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 1
22.45 Le Poids du déshonneur ■■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, 105 min) O. Canal + Vert
23.15 Ragtime ■■■■ Miłos Forman (Etats-Unis, 1981, v.o., 150 min) O. Cinétoile



- 23.45 Au hasard Balthazar ■■■■ Robert Bresson. Avec Anne Wiazemsky, François Lafarge (France, 1966, N., 95 min). Arte
23.55 La Légende du Saint-Buveur ■■■ Ermanno Olmi (France - Italie, 1988, 115 min) O. Cinéstar 1
2.10 Chronique d'une mort annoncée ■■■ Francesco Rosi (France - Italie, 1986, 105 min) O. Ciné Cinémas 3
2.50 Les Amants du Capricorne ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1949, 110 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 14.45 Arabesque.
15.45 Magnum.
16.40 Pacific Blue.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Excluf.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 La Course au jouet Film. Brian Levant O.
22.35 Célébrités. Comment les stars dépendent-elles leur argent ?
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.35 Football. Magazine.
0.40 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 13.50 Inspecteur Morse.
15.45 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 et 22.30 Un livre, des livres.
17.30 Nash Bridges.
18.20 Face caméra.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 La Trilogie marseillaise. Fanny [2/3]. Téléfilm. Nicolas Ribowski.
22.35 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la gloire.
0.25 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 14.40 Pour l'amour d'Emily. Téléfilm. Michael Switzer.
16.10 Saga-Cités.
16.35 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la Classique.
20.35 Tout le sport.
20.55 24^e Festival international du cirque de Monte-Carlo.
22.35 Météo, Soir 3.
23.10 Les Aventuriers de la science.
0.10 Libre court. La Finale.

CANAL +

- 13.45 Vénus Beauté (Institut) ■■■ Film. Tonie Marshall O.
15.25 L'Appartement.
16.20 Cruel été. Court métrage. Nicolas Goetschel O.
16.35 Excess Baggage Film. Marco Brambilla O.
► En clair jusqu'à 20.45
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. 20.45 Barcelone - Chelsea.
23.45 Exodes.
23.50 Le Grand Galop Film. Krzysztof Zanussi (v.o.) O.
1.35 Bertrand Blier par lui-même.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
○ Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Nature.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 La Vie en feuilleton. Deux femmes sur un ring. [1/4]. Coups et blessures.
20.45 Les Dammés ■■■ Film. Luchino Visconti O.
23.15 Beau travail. Téléfilm. Claire Denis.
0.45 Court-circuit. Pampa. Bernard Weber.

M 6

- 18.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses.
19.15 Cosby Show.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.04 Raid aventure.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Décrochages info, Cinésix.
20.50 L'Aventure intérieure ■■■ Film. Joe Dante O.
23.00 100% adrénaline. Spécial Sports événement.
0.45 Ski extrême au Cachemire.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Décibels.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la Nuit. 0.00 Du jour au lendemain.
0.35 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Richard Hickox : œuvres de Taverner, Finzi, Vaughan-Williams.
22.30 Jazz, suivez le thème. Shine.
23.00 Le Conversatoire. 0.00 Tapage nocturne. Souffle. Œuvres de Braxton, Reich, Jennings, Gibson, Malherbe.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Pièces op. 81, de Mendelssohn, par le Quatuor Ysaÿe.
20.40 Maurizio Pollini. Œuvres de Debussy, Liszt, Chopin, Rossini, Beethoven, Brahms.
22.40 Concert. Par l'Orchestre des pays de Savoie, dir. Mark Foster : œuvres de Spoilianski et Hollaender, Weill, Schoenberg, Siczynski.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.00 Les Dessous de la Terre. Quand les dinosaures ont disparu.
14.30 La Cinquième rencontre... Etre sœur aujourd'hui.
16.00 Les Grandes Manœuvres.
16.35 Alfred Hitchcock présente.
17.00 Gallée. Monaco, l'enclave dorée.
17.10 La Une du jour. Télérama, L'Express.
17.30 100 % question.
17.55 Côte Cinquième.
18.30 La Tasmanie.
19.00 Archimède.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 La Vie en feuilleton. Deux femmes sur un ring [2/4].
20.45 La Vie en face. Florence Gipsy Tour.
21.30 Thema. Hommage aux ânes, de la corvée à la crèche. 21.35 Gloire aux ânes. 22.55 La Foire aux ânes. 23.45 Au hasard Balthazar ■■■■ Film. Robert Bresson.
1.20 Hombres complicados ■■■ Film. Dominique Deruddere.

M 6

- 13.35 Entre l'amour et l'honneur. Téléfilm. Sam Pillsbury O.
15.20 Raven.
16.10 M comme musique.
17.35 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses.
19.20 Cosby Show.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.04 Raid aventure.
20.05 Notre belle famille.
20.40 E = M 6 découverte.
20.50 Toutes les télés.
22.50 La Mémoire du cœur. Téléfilm. Judith Vogelsang O.
0.35 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 In vivo. Avec Michel Capobche.
20.30 Accord parfait. Le Capote de Toulouse ; La salle Pleyel.
21.30 Fiction 30. Junior, d'Anna Gavalda.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la Nuit. Jean-Louis Bory, 1919-1979 : ma vraie vie, c'est la vie de mes livres.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07 A côté de la plaque.
20.00 Un mardi idéal. Invités : Didier Lockwood.
20.30 Jazz, suivez le thème. Giant Steps.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

- 19.30 Classique affaires soir.
20.15 Les Soirées. Grand duo D. 574, de Schubert, L. Mordkovich, violon, G. Oppitz, piano.
20.40 Eric Rohmer, de Mozart en Beethoven.
22.38 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Beethoven, Bach et Webern.

TELEVISION

M 6

20.50 Toutes les télés Que voit-on sur les télévisions étrangères ? Pour quel feuilleton se passionne-t-on, en Italie ou en Allemagne ? Quelles sont les émissions les plus regardées ? Ce nouveau magazine mensuel propose un tour du monde des programmes télévisés. Malheureusement, on tombe dans le spectaculaire, avec ce « Maury Show », qui veut aider les mères célibataires à retrouver le père de leur enfant.

ARTE

21.30 Gloire aux ânes Sous forme d'un abécédaire ludique et encyclopédique, Maryse Bergonzat et Isy Morgenstern livrent mille anecdotes et histoires sur cet animal particulièrement chargé de symboles. Elles ont aussi déniché quelques personnages réjouissants qui, en deux heures, mènent le téléspectateur de surprises en étonnements, et lui fait rencontrer des poètes qui aiment les ânes d'amour.

ARTE

23.45 Au hasard Balthazar ■■■■ L'âne Balthazar, beau et doux, vit entouré d'enfants. Sa petite compagne de jeux, Marie, devient une jeune fille. Les parents de Marie, qui ont des ennuis d'argent, vendent Balthazar à un boulanger. Il porte le pain que livre Gérard, un voyou qui séduit Marie. Maltraité, Balthazar s'enfuit mais aboutit dans un cirque. Un film rude et grave de Robert Bresson, avec Anne Wiazemsky, émouvante.

Les cotes des films

- On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Apocalypse Net! par Pierre Georges

L'ORCHESTRE, bravement, jouait Titanic. com! De toutes parts, dans les capitaineries boursières, les météorologues multipliaient les avis d'alerte. L'embarras du choix dans les expressions lues ici et là. Un vrai temps de chien boursier! Petit florilège des mille et une manières de préparer les populations boursicotrices à boire le bouillon purgatif: « avis de tempête, bourrasque financière, onde de choc, lundi noir, e.krach, débacle, contagion, vive correction, fortes turbulences, semaine périlleuse, chute libre, chute vertigineuse, descente infernale, opérateurs choqués, atmosphère lourde et crépusculaire, climat de grande précarité, responsabilité du carnage, débâcle des opérateurs d'un jour, dégâts impressionnants ». Et l'on en passe et de plus sanglantes!

Diable, diable, est-ce grave docteur? Une explosion de bulle spéculative à fragmentation en pleine figure! La Bourse de Tokyo qui se couche à -7% le matin. Celle de Paris qui se lève à -5%. Les « tec » de Francfort qui « dégringolent ». A l'heure où l'on écrit, le pire n'est pas sûr, mais le sûr est assez pire! La montgolfière perd de l'altitude, cette bonne vieille montgolfière à hélium virtuel et bénéfices imaginaires.

On ne connaît pas grand-chose à la Bourse, vivant, sans repentir, cet état d'ignorance crasse. Mais quelque chose, d'instinct, nous avait fait supposer qu'elle ne pourrait pas durer toujours cette course insensée aux paris spéculatifs. Que cette folie douce, ou furieuse, consistant à prendre un âne, à lui peindre des rayures et à l'introduire en Bourse sous le doux nom de zèbre.com pour en espérer des pièces d'or, procédait d'un conte internetique de Charles Perrault. Que cette valo-

risation insensée d'entreprises aux bénéfices très virtuels relevait plus du pari purement spéculatif que de la vie économique réelle. En somme, au fil de cette chronique, on vous l'avait bien dit!

Or voici, que par un prompt renfort, des gens sérieux et compétents, ceux du *Wall Street Journal*, titrent, ni plus ni moins, qu'« en Europe, les gens inquiets vont être concurrencés par ceux du "on vous l'avait bien dit" ». Voici, dans *Les Echos* ce lundi matin, un article de Nessim Ait-Kacimi qui commence de façon extraordinaire, une attaque mi-religieuse, mi-indices: « Tu ne craindras pas la terreur de la nuit », Nasdaq -9,67%; « Ni la peste qui marche dans l'ombre », Dow Jones -5,66%; « Ni la ruine qui vient en plein midi », Standard & Poor's 500; « Mille tomberont près de de toi... » Yahoo! -14%, Lycos et Oracle -13%.

Apocalypse Net! Formidable moment dont on ne sait plus trop s'il faut en rire, comme d'une gamelle annoncée, ou s'en affliger, comme du triomphe à la Pyrrhus de l'économie virtuelle sur l'économie réelle, de l'argent du pari sur l'argent du travail. La Bourse plonge. La Bourse remontera. Des gens ont gagné des fortunes, des gens vont perdre des fortunes. Et on se gardera bien de jeter ici Internet avec l'eau du bain, de confondre l'outil avec l'usage abusif qui en est fait.

Simplement nous sommes à ce moment où la Bourse hésite entre une simple correction et une vraie catastrophe. Avec, pour seule assurance, le discours en boucle des ministres des nations qui vont, par le vaste monde, en clamant, avec la foi des sapeurs-pompiers: « Heureusement les fondamentaux économiques sont bons. »

La France brigue deux postes importants à l'Organisation des nations unies

Pour le HCR, Bernard Kouchner et Sergio Vieira de Mello jugés « les plus qualifiés »

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Deux postes-clés seront libres à la fin de l'année à l'ONU: la direction du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) et celle du département des opérations de maintien de la paix. La France en « réclame » un et « souhaite » obtenir l'autre.

Secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix depuis le mois de février 1997, le Français Bernard Miyet a déjà annoncé son départ, fin octobre, pour prendre la direction de la Sacem. Paris a déjà transmis à Kofi Annan les noms de ses trois candidats.

Il s'agit de Marc Perrin de Brichambaut, directeur des affaires stratégiques au ministère de la défense, de l'ambassadeur de France en Autriche, Hervé Ladsous, et de Jean-Marie Guéhenno, spécialiste des questions stratégiques. Rejetant l'idée des Britanniques de fusionner le département de maintien de la paix et celui des affaires politiques, une source à Paris estime que l'attribution du poste de

Bernard Miyet à un Français « n'est pas discutable ». Selon cette source, la France estime avoir reçu à ce sujet « toutes les assurances nécessaires de Kofi Annan » lors de son passage à Paris, en mars.

A la tête du Haut-Commissariat pour les réfugiés depuis dix ans, la Japonaise, Sadako Ogata, quitte ses fonctions, fin décembre. Ce poste revient traditionnellement à un représentant des pays industrialisés, qui assurent le budget annuel d'environ 1 milliard d'euros. Il n'y a pour l'instant qu'un seul candidat « officiel »: le prince Hassan de Jordanie, oncle du roi.

« LE TRIOMPHE DES APPARATCHIKS »

Parmi les candidats « officieux », sont souvent cités le Français Bernard Kouchner (administrateur de l'ONU pour le Kosovo), le Brésilien Sergio Vieira de Mello (administrateur des Nations unies au Timor-Oriental), l'ancien président finlandais, Martti Ahtisaari, l'ancien premier ministre suédois, Carl Bildt, et le Danois Søren Jessen-Petersen, actuel numéro trois du HCR; on parle aussi d'Hillary Ro-

dham Clinton, l'épouse du président américain et de l'Italienne Emma Bonino ancienne commissaire européenne. Toutefois, les deux candidats généralement jugés « les plus qualifiés » pour le poste sont Bernard Kouchner et Sergio Vieira de Mello.

L'atout de M. Vieira de Mello est une carrière passée au HCR, dont il serait, selon un diplomate, « sans aucun doute le produit le plus brillant ». Ses nombreux partisans au HCR font d'ores et déjà campagne pour lui. Mais ses détracteurs estiment que sa succession à la tête du HCR ne serait que « le triomphe des apparatchiks ». Ce qui peut jouer contre lui est le fait que son pays d'origine, le Brésil, n'est pas un bailleur de fonds du Haut-Commissariat.

Pour sa part, Bernard Kouchner dont la candidature aurait été, selon des sources parisiennes, « clairement » signifiée à Kofi Annan par le gouvernement français, jouit d'un large soutien parmi les humanitaires. Parlant de ses « qualités uniques » pour le poste, un fonctionnaire américain estime

même que « la candidature de Bernard Kouchner à la tête de HCR s'impose d'elle-même ». Mais cet interlocuteur - comme les autres - refuse d'en parler ouvertement. A ses yeux, la décision finale revient à la France: « Malheureusement le hasard du calendrier fait que ces deux postes très en vue devront être pourvus à la même date et il serait difficile pour le secrétaire général de les attribuer tous deux à un même pays. La France devra décider lequel est le plus important. »

Cela dit, M. Kouchner ne manque pas de détracteurs au sein du HCR, qui lui reprochent son « manque d'intérêt, bien connu » pour la gestion. « Il a une vision, nous sommes d'accord, dit une source contactée à Genève, mais la HCR est aussi un très grand poste de gestion, ce qui ne semble pas trop l'intéresser... » Mais personne n'écarte la possibilité que le secrétaire général, face à deux candidats « excellents » - donc difficiles à départager - n'opte finalement en faveur... d'un troisième.

Afsané Bassir Pour

Les internes des hôpitaux commencent une grève des gardes

L'INTERSYNDICAT national des internes des hôpitaux des villes de faculté (Isnih) appelle à la grève des gardes et des astreintes à partir du lundi 17 avril. Ils dénoncent la non-rémunération du travail des samedi et dimanche, en soulignant que leur rémunération de base, très faible, n'a pas été revalorisée en même temps que celle des praticiens hospitaliers.

Au mouvement déclenché par l'Isnih s'est jointe l'intersyndicale nationale autonome des résidents, les internes de médecine générale, qui a déposé un préavis de grève totale à partir du 17 avril à 8 h 30. Aux revendications de l'Isnih, elle ajoute celle des moyens d'une vraie formation à la médecine générale avec, en particulier, l'accès pour tous à des stages de gynécologie, de pédiatrie, de médecine d'urgence et auprès des médecins généralistes. Les internes et résidents ont reçu le soutien des chefs de clinique assistants, du syndicat des praticiens hospitaliers et des jeunes médecins généralistes.

DÉPÊCHES

■ **ATTENTATS: la plus importante discothèque de Corse**, l'Amnesia, à Bonifacio (Corse-du-Sud), a été presque entièrement détruite par un attentat, samedi 15 avril. L'explosion n'a fait aucun blessé - l'établissement est fermé en cette saison - et n'a pas été revendiqué. Les enquêteurs privilégient la piste d'un règlement de comptes.

■ **Un attentat à la bonbonne de gaz** a partiellement détruit l'ancienne gendarmerie de Lecumberry (Pyrénées-Atlantiques), sans faire de victime, dans la nuit de samedi à dimanche 16 avril. Un engin similaire a été découvert devant un centre de vacances en construction près de Bayonne, avant d'être détruit par les gendarmes qui suspectent une action de l'organisation séparatiste basque Iparretarrak.

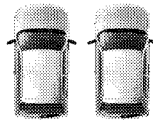
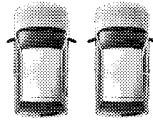
■ **FAITS DIVERS: une femme de 50 ans a été retrouvée pendue**, dimanche 16 avril, dans son appartement de Ramonchamp (Vosges), après avoir tué ses trois voisins à coups de carabine. Le massacre a été découvert par la famille des victimes et aurait pour origine un conflit de voisinage.

■ **ACCIDENT: une jeune fille de 16 ans est morte**, dimanche 16 avril, à la Foire du Trône de Paris, alors qu'elle se trouvait sur un manège de type « Grand huit ». Selon les premiers éléments de l'enquête, la jeune fille était debout dans un wagonnet du manège dont elle avait déverrouillé la barre de sécurité quand elle a heurté le mur d'entrée d'un tunnel.

■ **MÉDIAS: Rupert Murdoch, magnat australo-américain des médias, souffre d'un cancer de la prostate**. La maladie du président du groupe News Corporation, âgé de soixante-neuf ans, est « d'une forme très peu maligne de ce type de cancer », a précisé un porte-parole du groupe, dimanche 16 avril à Londres.

Les postiers de Nice rejettent le projet d'accord sur les 35 heures

LES AGENTS de la Poste de Nice-Thiers, en grève depuis le 13 mars sur la mise en œuvre des 35 heures, ont rejeté lundi matin en assemblée générale le protocole d'accord élaboré par les syndicats et la direction dans la nuit de vendredi à samedi. Sur les 82 facteurs qui se prononçaient à bulletin secret, 46 ont voté contre, 33 pour et 3 se sont abstenus. Les représentants du personnel devaient de nouveau rencontrer la direction départementale de La Poste dans la matinée. - (AFP)



99 F* PAR JOUR

C'est le prix d'une voiture louée chez ADA dans un aéroport ou dans l'une de nos 430 agences de location en France, et vous ne paierez que les kilomètres parcourus. ADA propose aussi des forfaits personnalisés spécialement conçus pour répondre à vos attentes.

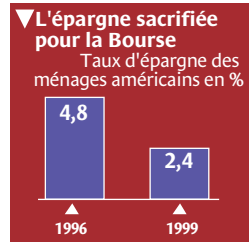


Libre à vous de dépenser plus.

* A partir de 99 francs TTC par jour, plus 1,45 franc TTC du kilomètre. Offre soumise aux conditions générales de location ADA en vigueur.

MARCHÉS

La Net-économie ensorcelle la Bourse. Les perspectives de gains rapides conduisent les ménages américains à s'endetter pour spéculer.



Au risque de tout perdre en cas de krach (pages II et III)

CONJONCTURE

Alan Greenspan, président de la banque centrale américaine, est un artisan majeur de la croissance des Etats-Unis, moteur de l'euphorie boursière et du plein emploi (pages IV et V)



ENTREPRISES

Les dinosaures de l'économie traditionnelle s'adaptent aux méthodes des sociétés du e-commerce pour mieux les affronter. Et ils disposent d'atouts qui en font des acteurs incontournables (pages VI et VII)



STRATÉGIES

Le boom d'Internet est riche en défis. Les Quinze tentent d'en faire bénéficier la croissance européenne sans renier totalement leur modèle social. Quant aux investisseurs, ils cherchent à limiter les risques en exigeant des start-up des garanties de rentabilité plus sérieuses (pages VIII et IX)



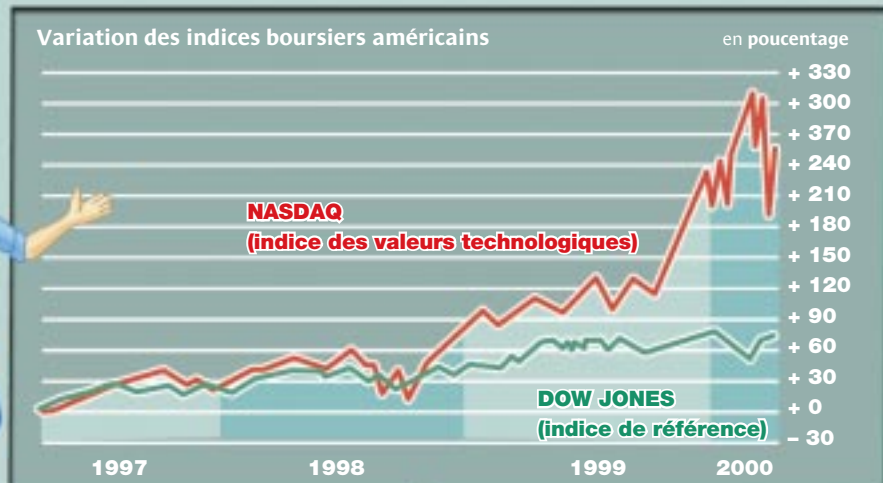
ANNONCES CLASSÉES
De la page XI
à la page XXX

La bulle spéculative née aux Etats-Unis subit de sévères corrections. Mais le high-tech continuera à se diffuser dans tous les secteurs

Carton jaune à la nouvelle économie

Internet affole la Bourse

▼ Quatre années de hausse accélérée



A pocalypse Dow», «E-pigeons», «Net-krach»... Il y a quelques semaines seulement, ces titres choc auraient suscité un sourire amusé. Aujourd'hui, on s'empresse de découper l'article ou de tirer une épreuve de l'information sur écran. Aucun sentiment de panique mais, assurément, le doute s'est installé dans les esprits. Pour autant, il serait injustifié de changer brutalement de discours en décrétant que la nouvelle économie était un feu de paille, au prétexte que le Nasdaq et les nouveaux marchés européens – là où sont cotées les entreprises les plus représentatives de cette industrie technologique en plein essor – ont pris ces derniers temps un sérieux coup de froid.

En revanche, s'interroger sur le bien-fondé et la longévité de cette «exubérance irrationnelle», dénoncée dès 1996 par Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui a hissé Wall Street à des niveaux stratosphériques, est une obligation. Un devoir que partagent les responsables du Fonds monétaire international (FMI), inquiets des bulles financières spéculatives qui se sont constituées en peu de temps, aux Etats-Unis d'abord, en Europe ensuite.

A l'occasion de son assemblée de printemps, du 16 au 18 avril à Washington, le FMI a lancé une sévère mise en garde contre le niveau beaucoup trop élevé atteint par les actifs financiers. Les experts du Fonds vont même jusqu'à retenir ce qui reste pour l'instant une simple hypothèse de travail, celle d'un krach boursier qui, moyennant une chute des cours de 25 %, accompagnée d'une forte dépréciation du dollar, aboutirait à réduire de deux points la croissance américaine en 2001. Deux points ! La belle affaire : la formidable machine américaine tournait encore à plus de 7 % au dernier trimestre 1999, réduisant à 4,1 % le taux de chômage.

Justement, la question est que la locomotive s'est emballée et que le patron de la Fed est apparemment impuissant à freiner son élan à coups de hausses homéopathiques des taux d'intérêt à court terme. Dans le même temps, il lui faut refroidir le moteur boursier, mais ses appels à la raison n'ont rencontré jusqu'à présent qu'un succès d'estime. C'est finalement le marché lui-même qui a secrété ses propres anticorps. Quand Julian Robertson, le fondateur de Tiger Management, célèbre pour son flair boursier, décide de fermer Jaguar, son princi-

pal fonds d'investissement, « parce que je ne comprends plus rien à ce marché et que je crains le pire », le propos interpelle. De même, quand Abby Joseph Cohen, le gourou de Goldman Sachs, annonce qu'elle modifie la composition de son portefeuille pour réduire sensiblement la part des actions, nombre de spéculateurs la suivent.

C'est dans ce contexte que sont intervenus les déboires de Microsoft, les premiers doutes sur des introductions en Bourse un peu hâtives des start-up et les mouvements de Yo-Yo du Nasdaq ; autant d'éléments annonçant une dangereuse volatilité avec laquelle investisseurs et économistes devront désormais composer.

La nouvelle économie est-elle devenue synonyme de tous les dangers ? Au-delà du débat académique que continuent à alimenter les défenseurs inconditionnels d'un concept technologique qui obligera à revoir les fondements de la science économique classique, face aux sceptiques qui, à l'image de Robert Solow, le Prix Nobel d'économie, continuent à penser que la révolution Internet « n'a finalement pas joué un grand rôle

dans cette longue période de prospérité », la réalité est que « vieille » et « nouvelle » économie ont trouvé leur interpénétration avant qu'on ait eu le temps de l'analyser.

C'est sans doute là l'un des points majeurs de la formidable évolution en cours. Comme les précédentes vagues d'innovations – la machine à vapeur, l'électricité, le téléphone –, celle-ci bouscule déjà l'ensemble des organisations productives. « Avec deux différences essentielles par rapport aux innovations historiques qui ont façonné l'industrie, relève le BIPE dans sa dernière lettre mensuelle. La nouvelle matière qui irrigue les changements technologiques est devenue immatérielle, puisqu'il s'agit de l'information, et elle repose sur un rythme de diffusion considérablement accéléré puisque un mois et demi d'Internet équivaut, d'après les spécialistes du monde virtuel, à une de nos années calendaires. » Une nouvelle donne qui manque encore de référents comptables et statistiques fiables pour en déterminer la réelle dimension économique. Un e-problème qu'il faut aussi résoudre !

Serge Marti

MBA
Beyrouth

Rechercher le meilleur de l'international là où la réflexion se conjugue avec l'action

Informations
Bureau de l'ESA à Paris
Fanny MALAUD
Tél. : (33) 1 49 54 28 79
Fax : (33) 1 49 54 28 90
E-mail : fmalaud@ccip.fr

Date limite de dépôt des dossiers pour les épreuves de sélection se déroulant à Paris : 2 juin 2000

Campus de l'ESA
289, rue Clémenceau
BP 113-7318 - Beyrouth - Liban
Tél. : 00 961 1 373 373
Fax : 00 961 1 373 374
E-mail : esa@netgate.com.lb
http://www.esa.edu.lb

Le MBA Temps Plein de l'ESA est un programme de formation à la gestion de très haut niveau, défini selon les normes les plus exigeantes des meilleures écoles de gestion françaises et européennes, partenaires de l'ESA : HEC, ESCP-EAP, ESC Rouen, HEC Lausanne, Université Luigi Bocconi.

Enseigné par les meilleurs professeurs de ces institutions, le MBA ESA est une formation de qualité, reconnue et enviée. Le MBA ESA s'adresse à des diplômés de l'enseignement supérieur qui peuvent obtenir, par une formation intensive d'un an, un diplôme prestigieux. Un diplôme que vient compléter une expérience humaine unique, internationale et interculturelle, vécue dans un environnement francophone.

Rechercher le meilleur de l'international là où la réflexion se conjugue avec l'action, voilà notre vocation. Rejoignez-nous.



ESA
Ecole Supérieure des Affaires
Beyrouth

Etablissement d'Enseignement Supérieur géré par CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

FINANCES

Questions-réponses

1 Comment la Bourse finance-t-elle l'économie ?

Le développement et le décloisonnement des marchés financiers, accéléré depuis le début des années 1980, ont permis aux Bourses de valeurs de prendre le relais du système bancaire pour assurer le financement de l'économie par le biais des introductions en Bourse, des émissions d'actions (augmentations de capital) et d'obligations (emprunts). Les investisseurs institutionnels géant des fonds de placement collectifs sont devenus les acteurs incontournables des marchés financiers. Aux Etats-Unis, ils géraient fin 1999 quelque 3 100 milliards de dollars à travers les seuls *mutual funds* (l'équivalent de nos sicav).

2 Qu'est-ce que le Nasdaq ?

Le Nasdaq (National Association of Securities Dealers Automated Quotation) est un marché d'actions entièrement automatisé et sans réelle localisation géographique. Le Nasdaq, devenu le symbole de la nouvelle économie, a joué un rôle-clé dans le financement de l'économie américaine par le vigoureux climat de concurrence qu'il a instauré avec les autres marchés d'actions.

Créé en 1971, ce marché se voulait un recours pour le financement des petites entreprises à forte croissance qui ne répondaient pas aux critères de cotation des autres marchés. Il a largement débordé son champ initial, devenant une source de capitaux de plus en plus importante pour toutes les catégories d'entreprises américaines.

3 Qu'est-ce que le Nouveau Marché ?

Créé voici plus de quatre ans, le Nouveau Marché était l'un des premiers émules du Nasdaq en Europe. C'est un marché autonome, régi par une société propre, la Société du Nouveau Marché, qui n'est pas un compartiment supplémentaire de la Bourse de Paris, ni l'antichambre du Second Marché. Il a pour objectif d'accompagner le développement des entreprises inscrites à sa cote. La première introduction a eu lieu le 20 mars 1996 et la centième (Kalisto, une entreprise de jeux vidéo) en juillet 1999.

Début 1999, sa capitalisation boursière s'élevait à 5 milliards d'euros. Elle a plus que doublé dans les douze mois qui ont suivi et n'en finit plus de dégonfler aujourd'hui. La répartition sectorielle du Nouveau Marché reflète l'importance des entreprises high-tech : les technologies de l'information représentent près de 80 % des nouvelles cotations. Il est aujourd'hui incontestable que le

Nouveau Marché a permis à de nombreuses entreprises en forte croissance de lever les financements nécessaires à leur développement.

4 Qu'est-ce qu'une bulle boursière ?

Le phénomène de « bulle » est l'un des plus curieux de l'évolution des cours de Bourse. Pour des raisons souvent obscures, le cours d'un titre ou d'un ensemble de titres monte de manière spectaculaire et pendant une période assez longue. Certaines bulles peuvent durer plusieurs mois, voire plusieurs années. Ce phénomène spéculatif se termine parfois brutalement, par un krach qui ramène les cours boursiers à des niveaux très bas si un ajustement par paliers n'est pas intervenu auparavant. La crise boursière de 1929 avait commencé sept années avant le krach et les cours avaient été multipliés par quatre entre 1922 et 1929. De la même manière, le krach de 1987 avait réellement commencé en 1982 et les cours avaient été multipliés par trois durant cette période. La principale différence entre 1929 et 1987 tient aux conséquences : l'éclatement de la première bulle avait engendré une récession gravissime tandis que le krach de l'automne 1987 avait été absorbé dès janvier 1988.

5 Peut-il y avoir des « bulles rationnelles » ?

Les bulles peuvent être engendrées par des phénomènes d'hypnose collective, mais elles résultent aussi d'anticipations de profits futurs des entreprises cotées parfaitement rationnelles. Un laboratoire qui investit lourdement pour être le premier à décrypter le génome humain peut ainsi faire l'objet d'une anticipation de profit rationnelle. Les investisseurs tablent alors sur les profits que les brevets déposés par ce laboratoire vont entraîner. C'est ce qui est arrivé à l'entreprise de biotechnologie américaine Celera Genomics. Entre octobre 1999 et mars 2000, le cours est passé de quelques dollars à 270 dollars avant de s'effondrer aux environs de 80 dollars à la suite d'une déclaration du président Clinton affirmant que le génome était patrimoine de l'humanité et non pas la propriété d'une seule entreprise.

Les bulles financières qui se sont formées sur les entreprises Internet obéissent aux mêmes mobiles : des anticipations de profit liées au nombre croissant d'habitants de la planète qui seront connectés à la Toile. Chaque internaute connecté étant un consommateur en puissance, la valeur des premières entreprises de commerce électronique a décuplé en l'espace de quelques mois.

La Bourse ensorcelée par la Net-économie

La formidable envolée des indices boursiers ces dernières années sera-t-elle décrite dans les livres d'histoire comme l'exemple de la formation d'une bulle spéculative ou comme les prémices d'une nouvelle ère économique ? Poussés par l'apparition de nouvelles technologies, les marchés d'actions ont enregistré une progression rapide et sans précédent. Depuis son émergence, dans la première moitié des années 1990, les investisseurs ont pourtant entretenu des rapports difficiles avec la nouvelle économie.

Bien peu d'entre eux ont prévu le boom des valeurs de la technologie, des médias et des télécommunications, rebaptisées « TMT ». Aujourd'hui, alors que l'indice boursier Nasdaq, qui retrace l'évolution de la plupart de ces titres aux Etats-Unis, donne des sérieux signes de faiblesse, ces mêmes spécialistes ne veulent pas croire à la fin de sa hausse.

A ce stade, un rappel historique est nécessaire. Dès 1996, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, la banque centrale américaine, l'homme le plus écouté des boursiers et des économistes, dénonce « l'exubérance irrationnelle des marchés ». A l'époque, l'indice Dow Jones vient de dépasser les 6 000 points et celui du Nasdaq plafonne à moins de 1 500 points. De nombreux observateurs dénoncent alors l'aveuglement des investisseurs qui ne prennent pas conscience de la formation d'une bulle spéculative et prédisent l'arrivée d'un krach. La crise économique des pays asiatiques en 1997 puis la crise financière de la Russie en 1998 leur donnent raison, mais pour un temps seulement. Sur le moment, les Bourses accusent le coup. Mais

Les perspectives de gains rapides expliquent l'engouement de ces dernières années

elles reprennent rapidement leur course à la hausse. Cela ne décourage pourtant pas les pessimistes. L'hebdomadaire économique britannique *The Economist*, dans son édition du 30 janvier 1999, titre « Pourquoi les actions Internet vont chuter ».

Rien n'y fait. La perspective de l'explosion des technologies de l'information et de la communication offrant à toute la planète une croissance ininterrompue, sans inflation, avec des taux d'intérêt durablement bas et une hausse de la productivité des entreprises entraînent les marchés vers des niveaux jamais atteints. L'indice Nasdaq dépasse les 3 000 points début novembre

Les nouveaux marchés au tapis

Le Nuevo Mercado, le nouveau marché espagnol des valeurs technologiques, est né le 10 avril à Madrid. Un désastre. Au lieu d'un baptême au champagne, c'était la soupe à la grimace qui prévalait autour de la dizaine d'entreprises de la nouvelle économie inscrites à la cote. Ce jour-là, elles ont baissé de près de 2 %, puis de plus de 8 % au total en deux jours d'existence, et le mouvement de défiance se poursuit depuis, alors que d'autres champions du high-tech, tel l'opérateur de téléphonie Jazztel, doivent rejoindre dans les prochaines semaines l'avant-garde du Nuevo Mercado.

Le cas espagnol n'est pas isolé. Tous les nouveaux marchés européens (et asiatiques) créés dans le sillage du Nasdaq américain ont réagi de même. Depuis la mi-mars, lorsque les net-marchés ont commencé à se retourner, EuroNM a cédé plus de 30 % et Easdaq quasiment autant. En revanche, le nouveau marché allemand, le Neuer Markt, dont l'échantillon de valeurs est plus diversifié, semble mieux résister à l'actuel « coup de torchon ».

Les « follement heureux » et les « déçus.com »

En deux ou trois ans, la « folie.com » a gagné l'ensemble de la planète financière, faisant quantité de « follement heureux », ceux qui ont su miser à temps sur l'envolée des cours de Bourse et engranger leurs profits au bon moment. Mais le vent a tourné et les « follement déçus », entrés trop tard dans l'*e-casino*, cherchent à minimiser leurs pertes. Dans la première catégorie figure un certain nombre de spéculateurs d'un jour, qui, au prix de plusieurs heures à faire des allers-retours en Bourse, via une société de courtage en ligne, ont réussi à « battre l'indice », à savoir faire mieux – et gagner plus d'argent – que les indices boursiers. Mais près de 70 % de ces *day-traders* avouent un résultat nul, voire négatif.

La spéculation individuelle étant aussi fatigante que risquée, le placement collectif. C'est le lot des *mutual funds*, l'équivalent des sicav. Les plus technologiques d'entre eux ont réalisé des performances exceptionnelles, à en juger par le classement du Club des 1 000 %, qui recense les fonds communs ayant transformé une mise initiale de 1 000 dollars en une plus-value de 11 000 dollars en 10 ans ou

moins. Entre 1969 et 1998, seulement 16 *mutual funds* avaient été admis dans ce club huppé. Aujourd'hui, ils sont légion et la plupart d'entre eux ont crevé le plafond en moins de trois ans. C'est le cas de Kinetics Internet Fund, qui a gagné 1 416 % durant cette période. A suivre également : PBHG Special Opportunities, qui a bondi de 679 % en douze mois.

« Avant 1999, personne ne réussissait à gagner plus de 196 % en une année », souligne dans un entretien à *USA Today* un spécialiste qui scrute les performances de 3 439 fonds communs américains. Depuis, le paysage a explosé. Fin décembre dernier, le Club des 1 000 % publiait un bilan explicite. En tête, figurait Fidelity Select Electronic, avec une plus-value de 3 007 % sur 10 ans, suivi de Fidelity Select Technology (2 474 %) et de Fidelity Select Computer (2 320 %). Un grand chelem qui vaudra aux gestionnaires des fonds Fidelity un bonus à la hauteur de ces résultats. Lesquels ne sont pas assurés de se reproduire de sitôt...

En effet, la bulle du Nasdaq continuant de se dégonfler, le soufflé est retombé, tant sur les valeurs high-tech cotées que sur celles qui de-

vaient entrer en Bourse. Les valeurs d'Internet comme celle des biotechnologies ont leurs « follement déçus », ceux qui sont obligés de constater que la mise sur le marché de plusieurs entreprises de cette catégorie se sont soldées par de fortes baisses. La plus grande sélectivité devrait continuer de caractériser l'attitude des investisseurs.

A cet égard, la cotation de T-Online, filiale Internet de Deutsche Telekom, prévue pour le 17 avril sur le nouveau marché allemand, constituera un test intéressant. Comme est significatif le retournement intervenu sur World Online. Le 18 mars, cette société que l'on présentait comme le concurrent européen d'America On Line, était introduite en grande pompe à la Bourse d'Amsterdam. Un mois après, son cours a dégringolé de moitié, et sa présidente, Nina Brink, est sommée de démissionner pour avoir vendu 10 millions de titres de son entreprise avant son introduction en Bourse. Si un PDG faisant coter sa société en est réduit à vendre ses actions par anticipation par crainte de les voir chuter, alors à qui se fier ?

Serge Marti

Le vieux Dow Jones tiendrait-il sa revanche sur le fringant Nasdaq ?

Pendant des décennies, l'indice Dow Jones a symbolisé la Bourse de New York. En 1999, il s'est fait détrôner par l'indice Nasdaq. Alors que les deux indicateurs boursiers ont évolué en parallèle jusqu'au milieu de l'année dernière, ils ont ensuite divergé, à l'avantage du Nasdaq. En l'espace d'un an, les sociétés regroupées sur ce marché, qui touche de près ou de loin à la nouvelle économie, ont été érigées au rang de nouvelles vedettes de la Bourse américaine. Ces titres ont relégué les actions plus traditionnelles des sociétés figurant dans l'indice Dow Jones et ayant une activité industrielle dans la catégorie des dinosaures des marchés financiers.

Vedettes du début des années 1990, les valeurs de biotechnologie ont été les premières à attirer l'attention sur le marché du Nasdaq. A la suite du succès d'entreprises comme Genentech ou Amgen, les capitaux ont afflué vers ce que certains présentaient comme un nouvel Eldorado. Les fonds spécialisés dans le secteur affichent à l'époque des performances record. En 1992, c'est la douche froide. Les anticipations des investisseurs ne se révèlent pas réalistes. Les valeurs de bio-

L'indice de référence de Wall Street connaît un regain d'intérêt grâce aux corrections récentes sur les valeurs technologiques

technologie vont pratiquement tomber dans l'oubli et être éclipsées par les valeurs Internet, les financiers les préférant nettement en raison de la rapidité de leur cycle de constitution et de valorisation. Les recherches d'une société de biotechnologie demandent une dizaine d'années avant d'aboutir. En revanche, il faut dix-huit mois pour créer ex nihilo une société sur la Toile et l'introduire en Bourse.

C'est au milieu des années 1990 qu'émergent sur le Nasdaq les titres de la nouvelle économie. L'arrivée du navigateur Netscape en Bourse le 9 août 1995 est le prélude à de nombreuses introductions sur le Nasdaq de sociétés évoluant dans la sphère du Net. Les actions devaient se vendre au prix de 13 dollars, mais, devant l'abondance de la demande, le

prix monte à 28 dollars. Lors de sa première cotation, l'action s'envole à 75 dollars, avant de retomber en clôture à 58,25 dollars. Ce jour-là, la société, créée seize mois plus tôt, vaut 2,2 milliards de dollars. Une performance étonnante pour une firme qui vient d'enregistrer, au premier semestre, une perte de 4 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 16,6 millions. Cette introduction réussie marque le début de la ruée sur les actions de la nouvelle économie.

Début décembre 1996, c'est au tour du moteur de recherche Yahoo ! d'entrer dans la danse. L'entreprise créée deux ans plus tôt par deux étudiants de l'université Stanford voit son cours de Bourse grimper lors de sa première cotation. Introduit à 13 dollars, le titre s'inscrit en clôture à 33 dollars. La capitalisation de cette jeune société atteint les 5 milliards de francs. Depuis, le mouvement n'a fait que s'amplifier. Il y a huit mois, Red Hat, la société qui commercialise le logiciel d'exploitation gratuit Linux, se distingue. Mise sur le marché à 14 dollars en début de séance, le titre s'arrache à plus de 52 dollars à la clôture, soit un bond de 272 % ! Le 2 mars 2000, Palm Pilot fait une entrée remarquée en Bourse. Sur la base du cours de clôture, la capitalisation

boursière de cette société qui fabrique le célèbre organiseur personnel s'élève à plus de 53 milliards de dollars. Au même moment, celle du premier constructeur automobile mondial, General Motors, s'établit autour de 47 milliards de dollars.

COUP DE VENT SUR LE HIGH-TECH

L'engouement pour les valeurs technologiques va même permettre au fournisseur d'accès à Internet America Online (AOL), arrivé sur le Nasdaq en 1996, d'absorber, en janvier 2000, Time Warner, une des valeurs vedettes de l'ancienne économie. Pis, ces jeunes entreprises débauchent les dirigeants de sociétés ayant pignon sur rue, à l'instar de Heidi Miller, la directrice financière de Citigroup, l'un des premiers groupes financiers mondiaux, qui annonce en février 1999 son passage chez Priceline.com. Les investisseurs semblent définitivement boudier les titres de l'ancienne économie pour ceux de la nouvelle.

Pour tenter d'attirer les investisseurs, l'indice Dow Jones se résout à accueillir à l'automne 1999 deux valeurs vedettes, Intel et Microsoft, cotées sur le marché du Nasdaq. Pourtant, rien ne change. Au cours des premiers mois de

1999, franchit les 4 000 six semaines après et les 5 000 points le 10 mars 2000. Fin mars, sur les douze derniers mois, il affiche une progression de près de 60 %. Pendant ce temps, l'indice Dow Jones doit se contenter d'une hausse de 10 %, ce qui lui permet toutefois de franchir les 11 000 points début mai 1999, un mois après avoir dépassé les 10 000 points pour la première fois.

Une véritable spirale à la hausse se forme sur la Bourse américaine et particulièrement sur le marché du Nasdaq. Le mouvement est d'autant plus fort que les liquidités abondent sur les marchés. Sur les deux rives de l'Atlantique, la tranche d'âge la plus nombreuse est celle des 40-60 ans, qui ont des taux d'épargne élevés et préparent leur retraite future. Cette génération du baby-boom investit dans des fonds d'actions supposés offrir les meilleurs rendements sur le long terme. Une demande qui a peu de raisons de se tarir. Patrick Artus, le responsable des études économiques à la Caisse des dépôts, estime que « pour qu'elle

cesse, il faudrait une forte hausse des taux longs, plus importante que celles qui ont déclenché des corrections dans le passé, ou une restriction sévère de l'offre de crédit, qui ne s'annonce pas dans l'immédiat ».

PROFITS À LONG TERME

Les gérants de fonds qui, par prudence, ont limité l'exposition de leurs portefeuilles aux titres de la nouvelle économie, doivent se réduire à acheter des valeurs « TMT » pour afficher des performances honorables. Ce qui contribue à accélérer la hausse. Début février 1999, les actions qui figurent dans l'indice Nasdaq se payent en moyenne plus de 500 fois les bénéfices estimés pour l'an 2000 ! Cette moyenne est d'autant plus extraordinaire que beaucoup de sociétés affichent... des pertes.

Pour se rassurer sur les niveaux atteints par certains titres, les observateurs soulignent que la révolution technologique à laquelle nous assistons est comparable à celle qu'a représentée l'arrivée du chemin de fer au siècle dernier. Ils assurent que l'évaluation traditionnelle des entreprises basées sur les bénéfices estimés à moyen terme ne permet pas de valoriser correctement ces sociétés de la nouvelle économie. Neuf années de croissance économique ininterrompue aux Etats-Unis ont habitué les investisseurs à raisonner sur le long terme. Pour réaliser leurs investissements, ils s'appuient sur des bénéfices qui devraient être atteints dans cinq, voire dix ans. Ils sont toutefois les premiers à reconnaître que le succès ne sera pas au rendez-vous pour tous et admettent qu'ils sont incapables de trier le bon grain de l'ivraie.

Joël Morio

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE

18.000 anciens de l'IAE de Paris dans les entreprises à travers le monde.

C'est rassurant pour l'entreprise, et pour vous.

CAAE MBA

Le DESS 2^{ème} compétence recherché par les entreprises

Tél. : 01 44 25 28 01/02

Un avantage décisif

www.iae-paris.com - Minitel 3616 IAE (1,29 F/mn)

Gail Fosler, économiste en chef au Conference Board

« Les investisseurs prennent plus de risques mais le système reste efficace »

« Comment analysez-vous ce qui se passe actuellement sur les marchés financiers ?

— Ce qui s'est produit récemment sur le Nasdaq rappelle la crise des marchés émergents de 1997. Les investisseurs ont plongé tête baissée, avec une très faible notion du risque encouru. C'est tout particulièrement vrai pour les entreprises dites ".com" dont les titres montent plus en fonction des opportunités boursières que des réelles opportunités d'affaires. Maintenant, le risque a été identifié, et cela a entraîné le recul boursier que l'on a connu. La chute va aller bien au-delà du raisonnable, avant de repartir dans l'autre sens, quand le marché sera plus mature et les évaluations plus solides.

— Vous pensez qu'on n'a pas encore touché le fond ?

— Avec un Nasdaq capable de doubler en valeur sur six mois, il est difficile de dire où est le fond, où est le sommet. Je serais surprise si on ne testait pas de nouveaux plus bas avant de voir les cours remonter.

— A ce stade, quel est l'impact réel d'Internet sur l'économie ?

— C'est un impact réellement profond. Internet accroît l'efficacité de l'économie au-delà de tout ce qu'on aurait pu rêver de mieux deux ans plus tôt. Mettons de côté le e-commerce [commerce électronique]; aujourd'hui, on voit apparaître une nouvelle infrastructure économique reposant sur les technologies de l'information, de nouvelles manières de gérer une compagnie et de réduire les coûts. Les entreprises peuvent alors répondre à l'énorme pression en faveur de la baisse des prix. C'est une sorte de déflation administrée des affaires.

— Tout de même, que pensez-vous de l'e-commerce ?

— Cela me fait penser à la ruée vers l'or des années 1840. Aujourd'hui, également, des tas d'entreprises se précipitent vers la nouvelle frontière, les barrières à l'entrée sont très basses et le capital abonde. Certaines de ces entreprises connaîtront sans doute d'énormes réussites. Mais je ne peux pas vous dire quels seront les gagnants. Nous sommes dans un processus d'apprentissage.

» Prenez Amazon.com. La société s'est d'abord fait connaître en tant que libraire en ligne. Ensuite, son dirigeant a voulu transformer Amazon.com en portail d'entrée sur Internet. Il a décidé de créer un véhicule avec lequel on pourrait acheter à peu près tout ce que l'on veut. Mais Amazon.com perd toujours de l'argent et sa direction doit faire machine arrière. Elle adopte dorénavant la démarche d'une entreprise conventionnelle et tente

d'établir sa marque : celle d'une société qui apporte à ses clients une expérience positive sur Internet.

» Nous sommes dans une ère d'expérimentation qui rappelle un peu l'époque de la biomédecine. Quelques années plus tôt, ces nouvelles sociétés de la biotechnologie faisaient fureur en Bourse, puis l'enthousiasme est retombé. On a compris que ce secteur d'activité était très risqué. La fièvre est redescendue.

— Internet pourrait-il connaître le même sort ?

— Non. Car la plupart des entreprises traditionnelles auront une composante commerce électronique et pour celles qui ne l'auront pas, d'autres sociétés serviront d'intermédiaires e-commerce. Les derniers six mois ont été fascinants : nous avons vu en septembre-octobre derniers les soubresauts de la Bourse, puis à la fin de l'année la "folie.com" s'est emparée de Wall Street avec ses évaluations stratosphériques. Et c'est là qu'on nous a dit que si nous ne comprenions pas la nouvelle économie, nous ne comprenions rien. Maintenant, il semble que les capitaux repartent vers des entreprises plus traditionnelles.

— Vous semblez étonnée par la rapidité de ce revirement...

— Tout semble se réduire dans le temps. Nous avons déjà vu le phénomène des marchés émergents, qui, à l'époque, paraissait se dérouler sur une période très courte. Il y a eu une croissance rapide des marchés émergents au début de la décennie 1990, puis durant les années



Gail Fosler

● Agée de 52 ans, Gail Fosler est depuis de nombreuses années l'économiste en chef du Conference Board, un *think tank* (laboratoire d'idées) new-yorkais. Cet organisme privé, lié au patronat, est le créateur du premier indice des prix à la consommation.
● Economiste de formation, diplômée de la New York University, Gail Fosler était auparavant l'économiste en chef de la commission budgétaire du Sénat américain.

1995, 1996, 1997, nous avons vu une accélération de ces immenses flots de capitaux. Lors d'une récente conversation, Larry Summers [l'actuel secrétaire au Trésor américain] nous disait qu'une usine textile indienne pouvait alors emprunter sur le marché au même taux qu'un souscripteur en bons du Trésor américain. Puis la crise des marchés émergents est arrivée, on a enfin reconnu les risques encourus et les taux d'intérêt ont reflété ces différences. Le tout s'est déroulé sur une période de quatre ans. Mais le record est pulvérisé : le cycle de vie de l'ère Internet a duré moins d'un an.

— Vous pensez donc que le marché financier est trop euphorique. Croyez-vous que la bulle va éclater ?

— Vous entendez effectivement beaucoup de commentaires selon lesquels le marché est surcapitalisé. Lorsque vous voyez les énormes gains en capital réalisés, vous vous demandez si les acteurs du marché financier ne recherchent pas leur autodestruction... Ils prennent plus de risques, simplement dans l'espoir d'accroître leur retour sur investissement.

» Cela étant, le système reste efficace. Quand vous observez le marché dans son ensemble, certains segments seulement sont surévalués. On a d'abord assisté à une envolée des grosses actions avec des PER [price earning ratio, rapport entre le cours de l'action et les bénéfices de l'entreprise] atteignant 40-45, puis ces actions sont redescendues. Les valeurs Internet sont au premier plan. Mais dans son ensemble, la Bourse fonctionne plutôt bien.

— Ces derniers temps, on a vu les Américains prendre de plus en plus de risques pour jouer en Bourse. N'ont-ils pas besoin d'une réglementation plus stricte pour éviter les désastres ?

— Vous avez la Securities and Exchange Commission (SEC) et la Commission boursière, qui surveillent les marchés, de même que l'organisme de supervision des *mutual funds*... Il est vrai que les ménages empruntent plus qu'avant pour acheter des titres en Bourse. Mais je ne crois pas qu'il faille leur demander de déposer plus d'argent en garantie de leur placement. Je pense comme Alan Greenspan [le président de la FED] que cela limiterait les chances du petit investisseur. Mieux vaut assurer une meilleure transparence des entreprises. On a vu récemment la SEC obliger Micro Strategy à changer de méthode comptable. Cela aussi c'est la protection de l'investisseur. »

Propos recueillis par Caroline Talbot

Les ménages américains s'endettent pour spéculer à crédit

NEW YORK
correspondance

Sam Storer, trente-sept ans, agent de change à la retraite sur la côte californienne, n'oubliera pas de sitôt le mardi 4 avril. Ce jour-là, il a vu le Nasdaq, l'indice des valeurs technologiques, jouer les montagnes russes et perdre au pire moment de la journée 575 points. Son portefeuille d'actions, qui valait 300 000 dollars à la mi-mars, a plongé dans les basses eaux. Et il a eu le temps d'imaginer les sommes astronomiques qu'il devrait envoyer à sa société de Bourse pour couvrir les appels de marge.

Sam Storer avait en effet emprunté à cet intermédiaire 120 000 dollars avec l'espoir de gonfler au plus vite sa bonne fortune en Bourse. Mais quand les actions piquent du nez, l'agent de change vous réclame le dépôt de garantie. Aux Etats-Unis, on ne peut emprunter que 50 % de la somme utilisée pour acheter des titres. Et si le marché baisse, il faut aussitôt couvrir ses pertes. Heureusement, depuis, le Nasdaq est remonté, le portefeuille de Sam Storer aussi. Il n'a eu à envoyer à sa société de Bourse « que » 5 000 dollars. Il n'empêche ! Cet investisseur qui joue deux à trois fois en Bourse par semaine a pu mesurer de plus près les risques de l'emprunt boursier.

Sam Storer fait partie de cette nouvelle race de petits actionnaires qui a vu la Bourse exploser au fil des années 1990 avec l'espoir d'en profiter. Ces investisseurs empruntent de plus en plus pour arrondir leur cagnotte. Avec la bénédiction des sociétés de Bourse, particulièrement les firmes de courtage en ligne, qui réalisent 20 % de leur chiffre d'affaires sur ce type d'opérations. Du coup, les dettes sur marges atteignent un taux record : 265 milliards de dollars en février dernier, soit une progression

Bibliographie

- **Irrational exuberance**, de Robert J. Shiller (Princeton University Press, 2000, 296 p., 27,95 \$, 27 €).
- **Beating the dow with bonds, a high return, low risk strategy for outperforming the pros even when stocks go south**, de Michael B. O'Higgins (Harperbusiness Book, 1999, 262 p., 15 \$, 15 €).
- **Getting rich in America, 8 simple rules for building a fortune and a satisfying life**, de Dwight R. Lee et Richard B. McKenzie (Harperbusiness Book, 1999, 219 p., 14 \$, 14 €).
- **Banque et marchés financiers**, de Jean Montier (Economica, 1998, 719 p., 275 F, 41,92 €).
- **Anomalies sur les marchés financiers**, de Patrick Artus (Economica, 1995, 180 p., 49 F, 7,47 €).

Les emprunts des particuliers pour jouer en Bourse atteignent 265 milliards de dollars. Une pratique risquée

de plus de 190 % par rapport à 1995 ! Les petits investisseurs sont aux premières loges. Aveuglés par les mirifiques retours sur investissements, ils veulent leur part du gâteau.

L'analyste de la société de Bourse new-yorkaise Bernstein Research Call, Steve Galbraith, estime qu'ils empruntent quatre fois plus sur les

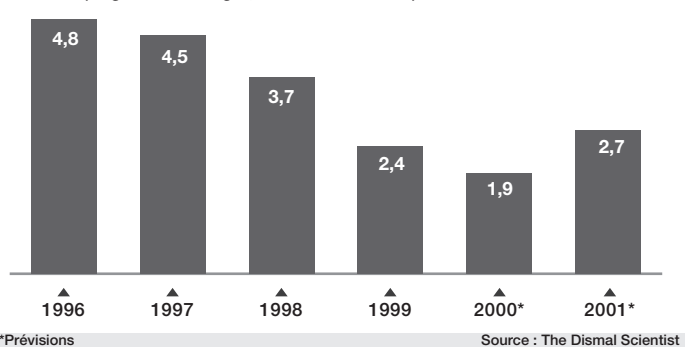
Bridgewater Associates, une société gérant 25 milliards de dollars d'actifs, cet endettement des ménages représentait 48 % du PNB américain en 1979, contre 72 % aujourd'hui !

L'économie américaine est florissante, le taux de chômage de 4,1 % est à son plus bas depuis vingt-sept ans. Pourquoi donc se priver ? Tous les jours, la publicité télévisuelle pousse au crime. Achetez ce divan aujourd'hui, commencez à rembourser dans quelques mois, une fois les impôts payés. Ou bien, signez en ligne : près de 300 offres de cartes de crédit attendent le badaud sur Internet.

Au dire du professeur Lendol Calder, auteur de *Financer le rêve américain*, une histoire culturelle du crédit à la consommation (Princeton

Une épargne en forte baisse

Taux d'épargne des ménages, en % du revenu disponible



de Wall Street. « Les consommateurs, dit-il, ne s'endettent plus pour acheter des machines à laver. Ils empruntent dorénavant pour s'offrir des titres Yahoo ! » « Nous avons atteint des chiffres record flirtant avec les taux atteints avant la crise de 1929, renchérit Robert Walberg, conseiller financier en ligne de Briefing.com. Les risques pris sont de plus en plus forts, les espoirs irréalistes. » Et si la bulle boursière explosait ? « La situation pourrait devenir vraiment horrible, vraiment vite. » D'autant plus que l'Américain moyen dispose de peu d'actifs sur lesquels se retourner en cas de coup dur.

SOMMES STRATOSPHÉRIQUES

La charge de l'endettement ne cesse de s'alourdir. Selon les statistiques de la Réserve fédérale (Fed), la banque centrale américaine, le crédit à la consommation atteignait en janvier dernier le chiffre record de 1 411 milliards de dollars, soit 15,7 % de plus qu'en janvier 1999. Dans ce décompte, les dettes accumulées sur les cartes de crédit pèsent à elles seules 605 milliards de dollars ! Si l'on ajoute à l'ensemble le crédit immobilier et les emprunts en tous genres, on obtient la somme stratosphérique des 6 800 milliards de dollars. Plus le temps passe et plus l'ardoise s'alourdit. Selon les statistiques de

University), cette façon de faire est vieille comme le monde aux Etats-Unis. « C'est une grande tradition », dit-il, invoquant l'exemple du président Thomas Jefferson, endetté jusqu'au cou auprès des Anglais. « Au final, conclut cet optimiste, l'Américain moyen finit toujours par traverser la tempête. » D'autres observateurs se montrent plus prudents. Tels les représentants de la Consumer Federation of America, puissante association de consommateurs, qui réclament une meilleure information de l'heureux propriétaire d'une carte de crédit.

Dans la foulée, on s'inquiète pour le petit investisseur. Le sénateur démocrate new-yorkais Charles Schumer s'est fait l'avocat d'un durcissement des exigences en matière d'appels de marge, pour limiter le potentiel d'emprunt des particuliers à Wall Street. Mais il a bien du mal à se faire entendre. Alan Greenspan, le patron de la Fed, n'est pas convaincu. « Pour nous, dit Marc Beauchamp, porte-parole de la North American Securities Administrators Association, le débat est ailleurs. Il faut tout simplement éduquer les nouveaux investisseurs arrivant sur le marché. » On peut leur tenir la main. Mais il n'est pas question de leur interdire le jeu à crédit...

C. T.

Start-up et valeurs traditionnelles se disputent l'argent des marchés

Le décrochage est net : entre le 1^{er} novembre 1999 et le 31 mars 2000, le Nasdaq ne gagnait pas moins de 60 % tandis que le Dow Jones affichait une modeste progression de 10 %. La sévère correction infligée depuis au Nasdaq remet les pendules à l'heure. Mais l'interrogation demeure : les investisseurs n'auraient-ils d'yeux que pour les fameuses « dot com », délaissant désormais les entreprises de l'économie traditionnelle ? En Europe aussi, les jeunes pousses de la net-économie ont siphonné les marchés financiers, risquant d'assécher ce qui constitue désormais la source essentielle de financement des entreprises.

« La nouvelle économie a certes eu longtemps le vent en poupe, mais les marchés financiers ont continué de financer les entreprises traditionnelles ainsi qu'en témoigne le développement du marché des obligations », relève Martine Aubert, de la direction des études économiques du CCF. Sur le marché des actions, lequel a connu à Paris, au premier trimestre, une augmentation spectaculaire de 156 % des fonds levés selon Thomson Financial, le vent n'était néanmoins pas en faveur de l'économie

Les entreprises de l'ancienne économie éprouvent davantage de difficultés à séduire les financiers

traditionnelle en début d'année. Sur 21 introductions réalisées depuis le début de l'année sur la Bourse parisienne 15 concernent des entreprises de la nouvelle économie.

Surreprésentées, ces nouvelles valeurs détrônent surtout celles de l'économie traditionnelle par l'engouement qu'elles suscitent : pour une action offerte, une « dot com » peut susciter jusqu'à 145 demandes. En comparaison, le titre Fleury Michon, introduit sur le second marché en février, n'a motivé que 13,5 demandes. Un écart qui s'explique, pour Martine Charbonnier, responsable des introductions en Bourse à la Société des Bourses françaises (SBF), par la prime de ra-

reté dont bénéficient encore les valeurs Internet.

Le président de l'Association française des investisseurs en capital-risque, Walter Butler, ne cache pas qu'aujourd'hui les sorties en Bourse pour sa profession sont beaucoup plus difficiles avec des entreprises de l'économie traditionnelle. Les investissements réalisés par les professionnels du capital-risque dans le secteur de la haute technologie tendent à croître : ils représentent 45 % de l'ensemble des fonds investis contre 30 % en 1995.

« Ce type d'investissements se développe mais sur un marché du capital-risque qui croît lui-même fortement : le montant total des investissements réalisés par la profession en 1999 a atteint quelque 20 milliards de francs, contre 11,7 milliards en 1998 et 8,3 milliards en 1997 », nuance Walter Butler, démentant que sa profession se désintéresse des entreprises traditionnelles. Pour preuve, « il nous arrive aujourd'hui, souligne-t-il, de prendre, momentanément, le relais de la Bourse pour certaines entreprises rejetées par le marché bien qu'ayant un développement prometteur : nous pratiquons une OPA sur elles et les sortons de la Bourse en attendant que le marché s'intéresse à

nouveau à elles ». Des deux côtés de l'Atlantique, ce type d'opérations tendrait depuis à se développer.

Face aux sévères corrections infligées à présent aux valeurs technologiques, nombreux sont ceux qui s'interrogent sur le bien-fondé de la valorisation d'entreprises dont les marchés et les profits ne sont encore que des projections.

Il reste que pour les valeurs high-tech, si le risque est important, le gain attendu l'est aussi. « Nous ne sommes qu'au début de la révolution technologique en cours. Le taux d'équipement en téléphones portables, en micro-ordinateurs, le nombre de micro-ordinateurs connectés, Internet gratuit, se développent à toute vitesse, ouvrant un potentiel énorme en termes de marchés. Des places sont à prendre et vont l'être très, très vite », explique Walter Butler, qui reconnaît toutefois que certaines valorisations n'ont aucun sens. « Le marché sait encore mal distinguer les entreprises ayant un vrai potentiel des autres », dit-il, voyant, comme Martine Aubert, dans les ajustements de ces dernières semaines, un certain retour à la raison des investisseurs.

Laetitia Van Eeckhout

Accrédité EQUIS et AMBA

MBA

ESCP EAP

ACCÉLÉREZ VOTRE RÉUSSITE

Organisé à Paris en temps partagé, l'Executive MBA ESCP-EAP s'adresse à des cadres fortement impliqués et promis à occuper des postes clés dans leur entreprise. Il repose sur une pédagogie interactive et novatrice combinant cours, ateliers et cinq séminaires internationaux en Europe, Asie et Amérique Latine. Ce programme bilingue français/anglais est totalement compatible avec une activité professionnelle à plein temps et permet d'obtenir en 18 mois un diplôme MBA, référencé au niveau international. Début du programme en janvier chaque année.

Réunions d'informations à Paris

jeudi 27 avril et 18 mai 2000 à 18h00

Juliette des Garets emba.fr@escp-eap.net

01 49 23 27 59 www.escp-eap.net

ESCP-EAP

Graduate School of Management

PARIS BERLIN OXFORD MADRID

Learn everywhere Manage anywhere*

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

CONFIANCE

Questions-réponses

1 Les ménages américains consomment-ils trop ?
La croissance américaine est tirée aux deux tiers par la consommation des ménages. En février, les dépenses des ménages se sont accrues de 1 % alors que leurs revenus croissaient seulement de 0,4 %. Cette hausse de la consommation de 1 % a fait suite à une hausse de 0,6 % en janvier. Ce signe de confiance semble être le résultat de l'euphorie qui règne aux Etats-Unis dans un contexte de plein emploi. Assurés contre le chômage, les Américains réduisent leur épargne. Le taux d'épargne a en effet chuté de 0,8 % en février, pour se stabiliser à un niveau de 1,4 % en janvier, le plus bas enregistré depuis 1959. Pour les observateurs, la hausse conjuguée des actifs boursiers et immobiliers est à l'origine de cette désépargne.

2 Dans quelle mesure les Américains vivent-ils à crédit ?

Les statistiques les plus récentes révèlent un boom extraordinaire du crédit à la consommation. La hausse moyenne mensuelle des emprunts contractés par les particuliers s'élèverait à 13 milliards de dollars sur les quatre derniers mois. Plus inquiétant, ce sont les crédits revolving (renouvelables) qui prennent le pas sur les crédits à moyen et long terme. Le stock de dettes des ménages s'élève aujourd'hui à 1 423 milliards de dollars, dont 611 milliards de dollars en crédits à court terme.

Cette hausse du crédit à la consommation est considérée comme un risque mineur à condition que le plein emploi subsiste et que les taux d'intérêt demeurent à un niveau raisonnable. Mais il suffirait que les conditions se modifient substantiellement pour que bon nombre de ménages passent brusquement d'un état de faillite virtuelle à un état de faillite réelle.

3 Les excédents du budget de l'Etat accélèrent-ils la croissance ?

Malgré un déficit de 41,7 milliards de dollars en février 2000, la tendance reste à l'excédent : 170 milliards de dollars d'excédents prévus pour l'exercice fiscal 2000. Sur les douze derniers mois, le déficit a atteint 1 milliard de dollars, soit une nette amélioration par rapport aux 26 milliards de dollars de déficit de l'exercice précédent.

La croissance a accru les recettes de l'Etat de 9 %. Un surplus qui n'est pas négligeable compte tenu des dépenses imprévues qui ont eu lieu dans le domaine de l'assurance-maladie (Medicaid) et de la défense. La hausse des taux d'intérêt gêne toutefois la réduction de la dette, laquelle a été stabilisée, mais a cessé de diminuer. Cette baisse des déficits publics a un effet macroéconomique non négligeable : elle réduit la pression fiscale sur les ménages et les entreprises et libère des flux financiers nouveaux en direction de la Bourse.

4 Existe-t-il des tensions inflationnistes dans l'industrie ?

L'enquête mensuelle sur l'activité industrielle révèle que la hausse des taux d'intérêt et les signes de pression inflationniste commencent à préoccuper les industriels. La hausse des prix des matières premières importées a rendu plus difficile la production de biens de consommation à des prix compétitifs. Le coût des approvisionnements se serait élevé de plus de 30 % au mois de février, entraînant une hausse brutale des prix à la livraison. Un ralentissement de la demande intérieure et une compétition internationale serrée pourraient être des facteurs de ralentissement industriel.

La longue croissance américaine exerce un effet bénéfique sur la productivité

Il est de plus en plus difficile de nier que quelque chose de nouveau a émergé, très différent des cycles économiques auxquels l'après-guerre nous a habitués.

C'est en ces termes qu'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (Fed), la banque centrale américaine, a une fois de plus pris acte, le 5 avril, à la Maison Blanche, de la naissance d'un nouveau concept : la nouvelle économie. Un cycle de croissance d'une extraordinaire longévité (cent huit mois, soit presque neuf années de hausse continue du PIB) a obligé les économistes les plus sceptiques à s'interroger. D'autant que la fin du cycle actuel ne semble pas pour demain : les +7,3 % de croissance enregistrés au dernier trimestre 1999 n'avaient rien d'un sursaut d'agonie.

En outre, le cadre dans lequel cette croissance se produit apparaît fondamentalement sain : après plusieurs années d'investissements massifs dans les technologies de l'information, l'effet sur la productivité a fini par se faire sentir. Depuis trois ans, cet indicateur enregistre une évolution positive qui l'a conduit au-delà de 3 % en 1999. Dans l'industrie, le gain de productivité était de 10 % au dernier trimestre 1999. La croissance américaine réussit également à conjuguer un taux de chômage structurellement faible (4,1 % en mars) et une inflation contenue (2 %).

La croissance américaine est-elle partie pour être indéfinie ? L'économiste Paul Krugman, dans un ouvrage paru en 1999 et récemment traduit en français (au Seuil), rappelle dès son titre que « Les crises reviennent toujours ». L'intitulé anglais est plus explicite encore : *The return of economics depression*. Le National Bureau of Economic Research (NBER), organisme privé à but non lucratif, casse aussi l'euphorie en expliquant que, entre 1854 et aujourd'hui, les Etats-Unis ont connu trente et une phases d'expansion et trente et une phases de récession. La plus longue période d'expansion

La nouvelle économie semble alimenter un cycle vertueux. Mais l'inflation est devenue boursière et le déficit commercial se creuse

avait duré cent six mois dans les années 60. Bien que le débat sur l'origine et la durée des récessions ait été longtemps houleux au sein de la sphère académique, un consensus s'est établi pour admettre que les récessions naissent toujours de chocs imprévus ou d'erreurs de pilotage monétaire.

Le cycle américain actuel a bien subi quelques chocs : les crises mexicaine, asiatique, brésilienne, la faillite du fonds spéculatif Long Terme Capital Management (LTCM)... Mais aucun n'a été assez puissant pour casser la dynamique actuelle. Il est vrai que, à chaque choc, tantôt la Fed, tantôt le Fonds monétaire international a joué les pompiers en inondant le marché de liquidités. Mais comme le faisait remarquer, en avril 1999, Patrick Artus, directeur des

études économiques à la Caisse des dépôts et consignations, « cette politique monétaire expansionniste a eu des effets indésirables. Une partie de la liquidité créée a alimenté les achats d'actions, contribuant ainsi à une hausse des actifs qui n'est plus corrélée à celle des profits futurs ».

Autrement dit, si l'inflation sur les prix et les salaires semble maîtrisée, la hausse continue des actifs boursiers n'apparaît-elle pas comme le signe le plus sûr d'un transfert de l'inflation ? Le débat féroce qui a agité la communauté académique plusieurs années durant, pour savoir comment une croissance élevée (de 3 % à 4 % l'an) et un taux de chômage faible (4,2 % en moyenne en 1999 et 4,1 % en mars 2000) peuvent conduire à une inflation inférieure à 2 %, serait ainsi résolu. Si le plein emploi n'a pas engendré de tensions sur l'indice des prix, c'est parce que les revenus tirés de la Bourse ont modéré les revendications salariales et parce que l'inflation aurait quitté le champ des salaires et des prix pour s'épanouir en Bourse et surévaluer le cours des actifs, notamment technologiques.

« Une offre d'actions nouvelles liée à la nouvelle économie a rencontré une offre d'épargne financière nouvelle liée à la retraite », explique Reza Lahidji,

chargé de mission au Commissariat général du Plan. « L'euphorie peut se poursuivre encore quelques trimestres... », assure-t-il. Jusqu'en 2005, date à laquelle les premières tranches de la génération du baby-boom partiront à la retraite et commenceront à consommer leur épargne financière ? Bien malin qui peut le dire. Cette inflation boursière a été aussi alimentée par « la nouvelle politique salariale des entreprises, qui tend à rémunérer les cadres en stock-options, qui sont autant de promesses de plus-value sur les profits futurs », ajoute-t-il.

POLITIQUE DE TAUX ÉLEVÉS

A ce risque inflationniste s'en ajoute un autre, largement tempéré par l'avantage d'un dollar fort sur la scène commerciale internationale : le déficit croissant de la balance des paiements courants, qui dépasse les 300 milliards de dollars, auquel s'ajoute un déficit commercial encore supérieur. La demande américaine est en effet alimentée par les biens et les services en provenance d'Europe et d'Asie. Le déficit des échanges atteint 4 % du PIB américain, soit 2 % du PIB mondial. Et ce n'est pas la politique de taux élevés pratiquée par la Fed qui risque de changer cet état de fait.

Car, pour enfoncer le clou de l'inflation financière et pour réduire la demande intérieure gourmande en importations, la banque centrale n'a à sa disposition qu'un marteau mal adapté : la hausse continue des taux. Cinq hausses consécutives d'un quart de point n'ont eu raison ni du goût des Américains pour les valeurs boursières ni de leur frénésie consummatrice. Le but de la banque centrale n'est certes pas de casser la Bourse, mais de ralentir une croissance incontrôlée de l'économie. Le processus du *soft landing* a peut-être commencé. Il n'est pas sûr toutefois que les Etats-Unis échappent à l'atterrissage brutal.

Yves Mamou

Le krach annoncé à un contre trois

Hard landing ou soft landing ? Atterrissage brutal ou en douceur ? La mode étant aux scénarios, la Réserve fédérale américaine (Fed) a évidemment établi les siens... qu'elle se garde bien de communiquer aux marchés. « *No comment* », répond la banque centrale américaine à toute question sur le sujet. Mais la Fed n'est jamais muette pour autant. Le gouverneur Lawrence Meyer, dans un discours prononcé au mois de janvier, a ainsi évoqué quatre scénarios théoriques de correction d'un choc entre l'offre et la demande, quatre cas de figure auxquels pourrait être confronté Alan Greenspan, le président de la Fed.

Premier cas : le *soft landing*. Une série de chocs sur l'offre autorisent la perspective d'une accélération de la demande : baisse du cours des matières premières et dollar fort réduisent le coût des importations, la relance de l'investissement des entreprises intervient tandis que le déficit de la balance des paiements est financé par les capitaux étrangers. La demande (consommation des ménages et investissements des entreprises) commence à s'échauffer et devient supérieure à l'offre. Une hausse graduelle des taux d'intérêt intervient alors de manière quasi préventive pour ajuster l'offre à la demande.

Deuxième cas : un *soft landing* inversé. Le cas de figure est identique au précédent, mais la Réserve fédérale tarde à réagir. Dans ce cas, la hausse des taux s'apparente à une politique de « *stop and go* » : une hausse forte pour donner un signal, un relâchement pour relancer la machine et ainsi de suite jusqu'à un relatif équilibre de l'offre et de la demande.

Troisième cas : les chocs d'offre sont toujours là, mais se révèlent durables. Comme le souligne Evariste Lefevre, économiste à la Caisse des dépôts, « ce cas de figure est celui qui ressemble le plus à la situation actuelle ». L'économie américaine est entrée dans une phase de

Un gouverneur de la banque centrale américaine évoque quatre scénarios de correction d'un choc entre offre et demande

transformation structurelle où la productivité du travail augmente du fait des investissements informatiques et d'un cycle de croissance élevé. L'offre s'accroît alors et des réformes du marché du travail sont engagées pour pallier la pénurie de main-d'œuvre et éviter une surchauffe salariale. L'arme des taux permet de compléter le dispositif en pesant sur la demande pour l'ajuster à l'offre sans enrayer la croissance, qui peut persévérer à un rythme élevé de 3 % à 4 %. Bien entendu, il s'agit là d'un scénario idéal, dans lequel bien des variables peuvent enrayer le processus d'ajustement.

Quatrième cas : le *hard landing*. Le « *pire des scénarios* », selon Lawrence Meyer et « le plus transversal » selon Evariste Lefevre, dans la mesure où dans les trois précédents scénarios, des déséquilibres conjoncturels ou structurels peuvent brusquement enrayer la dynamique vertueuse d'une offre et d'une demande qui tentent de s'ajuster. Un krach boursier se produit. Il dure et met en lumière l'endettement des ménages et des entreprises qui deviennent insolubles et se placent en état de faillite. Les non-résidents retirent progressivement leurs avoirs, ce qui fait chuter le dollar, les importations deviennent chères et l'inflation est importée. Le *hard landing* se transforme alors en récession par le jeu classique des dominos qui tombent les uns à la suite des autres. Mondialisation oblige, une récession aux Etats-Unis se transmet alors inévitablement au reste du monde.

Y. M.

Alan Greenspan, le « grand sorcier » de la bonne santé des Etats-Unis

Central Banker. Ce n'est pas le titre d'un énième ouvrage aussi économique que soporifique, mais celui d'un film actuellement en fin de tournage à Hollywood. *Central Banker* retrace l'histoire exemplaire de ce président de la banque centrale des Etats-Unis, qui, confronté à une tempête monétaire internationale, réussit à sauver la situation. Et par là même l'économie mondiale. Homme de sang-froid et de devoir, ce président de la Réserve fédérale (Fed) a aussi un cœur. Sa fille (Sharon Stone) est (mal) mariée à l'un des principaux *golden boys* de la planète boursière (Michael Douglas), englués dans la déconfiture de son fonds de placement. Le patron de la banque centrale réussira un double sauvetage, du fonds et du couple.



Alan Greenspan

● Né en 1926, Alan Greenspan a fait ses études d'économie à la New York University. Il a travaillé au Conference Board, un institut économique, avant de créer sa propre entreprise de consultant, Townsend Greenspan and Co.
● Il a été plusieurs années chef des conseillers économiques à la Maison Blanche, avant d'être appelé en 1987 à la présidence de la Réserve fédérale, fonction qu'il continue d'exercer depuis. En janvier, il a été reconduit pour un quatrième mandat à la tête de la banque centrale des Etats-Unis.

A l'aube de son quatrième mandat, le président de la Réserve fédérale est salué pour son action sur la croissance

Alan Greenspan (indirectement) porté à l'écran : quelle gloire pour l'actuel président de la Réserve fédérale ! Quel coup de projecteur inattendu sur ce personnage faussement effacé, que l'on connaît simplement pour le voir de temps en temps à la télévision, tête baissée sur le micro, les lunettes en équilibre instable sur le nez, marmonnant des considérations apparemment anodines sur l'économie, l'inflation, ou encore l'évolution du crédit. Autant de propos qui, en temps réel, se répandent comme une traînée de poudre dans les salles de change, chacun s'efforçant d'interpréter l'oracle à sa façon.

« Si vous avec compris ce que je viens de dire, c'est sans doute que je me suis mal expliqué », rétorqua un jour avec humour le président de la Fed à l'impertinent qui voulait en savoir un peu plus sur ses propos sibyllins. Le reproche n'est pas nouveau. Lorsqu'il avait été nommé par Ronald Reagan, en 1987, à la tête de la Fed, Alan Greenspan s'était déjà fait remarquer pour la pertinence de ses analyses économiques autant que par sa difficulté à les exposer. Le mal était apparemment bénin au regard des qualités du personnage, qui lui ont valu un impressionnant parcours.

Fils d'un agent de change venu à l'économie sur le tard, après lui avoir longtemps préféré la musique, ce New-Yorkais, âgé de soixante-quatorze ans, a créé à vingt-huit ans une société de conseil, Townsend Greenspan and Cy, revenue à bon compte quinze ans plus tard. Après ce passage par le privé, l'ancien élève de la Juilliard School a fait ses classes dans la haute fonction publique en entrant

directement à la Maison Blanche dans le sillage de Richard Nixon, dont il avait été l'un des conseillers durant sa campagne électorale. Nommé en 1974 à la présidence du bureau des conseillers économiques, reparti dans le privé sous l'ère du démocrate Jimmy Carter, il s'installait donc treize ans plus tard dans le fauteuil présidentiel de la Réserve fédérale, qu'il n'a pas quitté depuis.

« SAGESSE ET FERMÉTÉ »

Resté très proche des républicains (nommé par Reagan il a été reconduit par son successeur George Bush), Alan Greenspan a cependant vu son mandat renouvelé en février 1996 par un président démocrate, Bill Clinton, lequel lui a consenti, en janvier 2000, un quatrième mandat de quatre ans. « *La direction avertie de la Réserve fédérale a clairement joué un rôle très important dans la vigueur de notre économie. La sagesse et la fermeté de sa présidence ont inspiré confiance, non seulement en Amérique, mais dans le monde entier* », a déclaré l'hôte de la Maison Blanche à cette occasion. Loyauté, confiance, compétence, ce sont les termes qui, régulièrement, qualifient l'action de « Magic Greenspan ».

Lorsqu'il avait pris les rênes de la Fed, quelques semaines avant le krach boursier de l'automne 1987, assez vite circonscrit, l'indice Dow Jones était à 3 000 points. Aujourd'hui, en dépit des récentes cor-

rections, il culmine au-dessus de 11 000 points ! Entre-temps, la machine économique s'est mise à tourner à plein régime, le chômage s'est réduit comme peau de chagrin et les Américains, entrés en force dans la nouvelle économie par le biais du high-tech, se sont enrichis par la grâce du Dow Jones et du Nasdaq réunis.

Alors, pourquoi ces griefs adressés depuis quelques mois à Alan Greenspan ? Ce que certains reprochent à présent au président de la Fed – suspecté de défiance à l'égard de la *economy* –, c'est de vouloir continuer à entretenir l'irrésistible ascension de Wall Street, jusqu'à tolérer une dangereuse bulle financière, et la poursuite d'une forte croissance, qui n'a jamais connu une telle longévité. Cinq hausses d'un demi-point des taux d'intérêt à court terme en l'espace de neuf mois, c'est trop peu, assurent-ils. Il faut frapper plus fort sur la locomotive qui s'emballer pour l'obliger à ralentir.

Ce septuagénaire se souviendra certainement qu'au sortir d'une brève récession, en 1990-1991, les mêmes lui faisaient le reproche inverse, celui de procéder par trop petites touches, alors qu'il fallait, exigeaient-ils, stimuler fortement l'économie. La suite lui a donné raison ; les « années Greenspan » sont là pour en témoigner.

Serge Marti

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 27 avril 2000 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : <http://www.sciences-po.fr> - E-Mail : mbs@sciences-po.fr

Conséquence du plein emploi, la chasse au salarié bat son plein de New York à la Silicon Valley

NEW YORK

de notre correspondante

Drew Cohen, PDG de la société high-tech Neoplanet, avait tout naturellement installé son entreprise dans les environs de San Francisco, aux portes de la Silicon Valley. Ce choix avait des avantages certains, à commencer par celui de se trouver au cœur de l'action, mais il se rendit bientôt compte qu'il avait aussi des inconvénients : la pénurie de main-d'œuvre bloquait totalement la croissance de son entreprise. « La main-d'œuvre disponible sur place s'arrachait à coups de stock-options et pour emporter le morceau, il fallait vraiment y mettre le paquet, explique-t-il. Quant à recruter hors de la région, c'est impensable car le coût de la vie est si élevé dans la Silicon Valley que les gens ne veulent plus y emménager. »

Finalement, Drew Cohen a transporté son entreprise à Phoenix, Arizona, où la température moyenne est de 45 degrés l'été, mais où recruter n'est plus un cauchemar : c'est la ville américaine qui a connu la plus forte croissance en 1999. Grâce aux techniciens et programmeurs qui quittent leur MidWest enneigé pour s'installer dans le Sud, son entreprise a pu augmenter ses effectifs et renouer avec la croissance.

L'aventure du PDG de Neoplanet n'est qu'une des innombrables illustrations du casse-tête qu'est devenu le marché du travail pour les patrons américains : avec un chiffre de demandeurs d'emploi stable depuis quelques mois à 4,1 % de la population active, le plus bas depuis trente ans, le plein emploi tourne facilement à la pénurie de main-d'œuvre. Dans certaines régions, comme le Connecticut, le taux de chômage tombe même à 2,3 %.

Selon un rapport publié le 10 avril par l'Information Technology Association of America, les employeurs américains auront besoin de 1,6 million de nouveaux salariés

Les employeurs se livrent à une surenchère dans les conditions de travail et courtisent étudiants et retraités

dans ce secteur d'ici à janvier 2001, mais plus de la moitié de ces emplois devraient rester vacants faute de candidats. « Les travailleurs des nouvelles technologies constituent une part bien plus importante de la main-d'œuvre que nous l'avions prévu », a déclaré Harris Miller, le président de cette association. Et l'avenir économique des Etats-Unis est lié au nombre de travailleurs suffisamment qualifiés disponibles. »

Les créations d'emplois continuent de suivre une tendance très claire depuis ces dernières années : elles se font essentiellement dans le secteur des services, tandis que le secteur manufacturier tend plutôt à perdre des emplois. Il n'est pas rare qu'une même entreprise dégraisse d'un côté tout en embauchant de

l'autre : elle se débarrasse de sa main-d'œuvre ouvrière dont la production n'est plus rentable, et en même temps elle embauche des salariés au niveau de qualification technique plus élevé pour développer des produits plus sophistiqués.

On ne compte plus les initiatives de patrons imaginatifs pour attirer ou fidéliser les employés. Certains leur offrent la possibilité de venir travailler avec leur animal domestique, le summum du raffinement étant de payer aussi une assurance de soins vétérinaires aux petites bêtes de ses salariés. avec le risque de provoquer des réactions allergiques et de perturber la productivité. Vault.com, une société de Silicon Alley, le quartier des entreprises high-tech à New York, organise des séances régulières de dégustation de vins pour distraire ses employés et resserrer les liens sociaux au sein de l'entreprise.

L'INSERTION FAVORISÉE

Plus sérieusement, le plein emploi favorise certaines évolutions sociales de fond dans le monde du travail. Désireux de ratisser le plus large possible dans leur politique de recrutement, des entreprises prestigieuses comme Xerox, J. P. Morgan,

IBM, Eastman Kodak ou McKinsey s'adressent désormais ouvertement à la communauté gay, non seulement dans les annonces d'offres d'emploi mais aussi sous forme d'extension des avantages sociaux des salariés à leurs partenaires du même sexe.

La réinsertion dans le monde du travail des personnes tributaires de l'aide sociale, conséquence de la législation sur la réforme de l'aide sociale introduite en 1996, a été grandement facilitée par le plein emploi : dans le commerce de détail et la restauration rapide, de nombreux emplois sont occupés par des gens que la loi a contraints de quitter les rangs de l'aide sociale sans même avoir eu le temps de suivre une formation quelconque. L'employeur ne peut plus se permettre d'être trop exigeant sur le niveau de qualification des employés : « S'ils viennent travailler le matin, on peut déjà s'estimer contents ! », commentait récemment un patron dans le *Wall Street Journal*.

Sollicités par les recruteurs jusque sur les campus, les jeunes n'hésitent plus à quitter l'université avant la fin de leurs études pour se lancer dans un métier lucratif. A l'autre bout de l'éventail démographique, les retraités, eux aussi très sollicités, reprennent le chemin du travail ; le Congrès vient d'adopter une loi leur permettant de travailler sans perdre le versement de leur retraite.

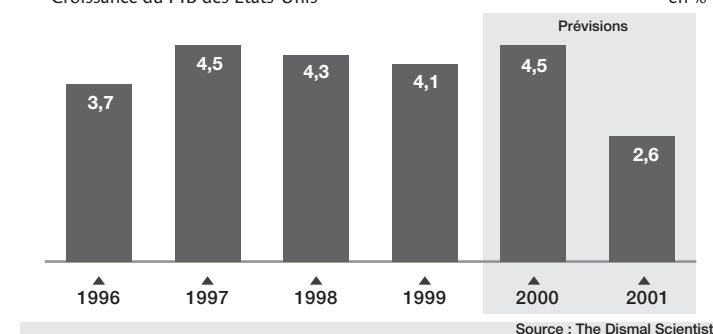
Le grand mystère de ce formidable boom de l'emploi américain, outre celui de l'accélération de la productivité, est celui de la pression salariale, remarquablement maîtrisée jusqu'ici. L'un des facteurs tient à ce que beaucoup de ces nouveaux emplois sont occupés par des nouveaux entrants sur le marché du travail (jeunes, immigrés, bénéficiaires de l'aide sociale), dont les prétentions salariales sont encore modérées.

Sylvie Kauffmann

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Une croissance soutenue

Croissance du PIB des Etats-Unis



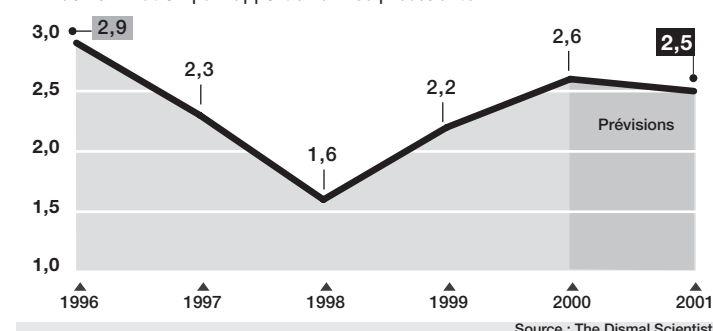
Source : The Dismal Scientist

■ **LES 7,3 % DE CROISSANCE** enregistrés au dernier trimestre 1999 montrent bien le dynamisme de l'économie américaine, qui dure depuis presque neuf années consécutives (cent huit mois exactement). La préoccupation majeure de la Fed, la banque centrale des Etats-Unis, est que cet emballement ne devienne pas surchauffé pour finir par exploser en récession.

INFLATION

Une hausse des prix maîtrisée

Taux d'inflation par rapport à l'année précédente



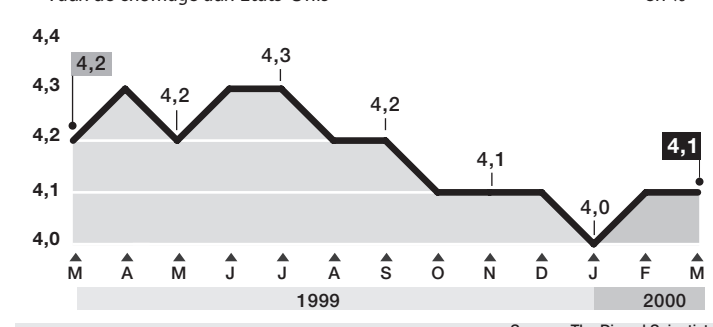
Source : The Dismal Scientist

■ **HAUSSE DES PRIX** des matières premières oblige, l'inflation a légèrement dépassé les 2 % en 1999. La baisse du taux de chômage fait craindre des tensions salariales en 2000, mais les inquiétudes de la banque centrale américaine vont plutôt du côté de Wall Street, où les actifs financiers flambent.

CHÔMAGE

Un marché du travail en bonne santé

Taux de chômage aux Etats-Unis



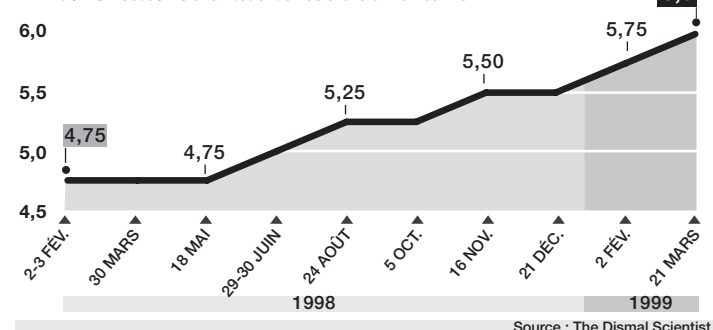
Source : The Dismal Scientist

■ **LES ÉTATS-UNIS** sont devenus un pays de plein emploi où les entreprises souffrent de pénurie de main-d'œuvre, qu'elle soit qualifiée ou non qualifiée. Qu'un taux de chômage aussi faible (4,1 %) n'ait pas engendré d'inflation est un « miracle » sur lequel les économistes débattent encore.

TAUX D'INTÉRÊT

Une remontée très progressive

Taux directeur de la Réserve fédérale américaine



Source : The Dismal Scientist

■ **DEPUIS JUIN 1999**, la Réserve fédérale a remonté cinq fois de suite ses taux d'intérêt dans l'espoir de casser la spirale inflationniste des actifs boursiers. Malgré les soubresauts qui agitent le Nasdaq, l'indice des valeurs technologiques de la Bourse de New York, une sixième hausse est attendue en mai 2000. Soft landing ou hard landing (atterrissage en douceur ou brutal)... les experts s'interrogent encore.

Jean-Pierre Daloz, professeur de finance à l'université de Nice-Sophia Antipolis

« La science économique a commis des erreurs en appliquant des modèles mécanistes »

« Les fluctuations irrationnelles des cours de Bourse vous surprennent-elles ?

– Ce n'est pas la première fois que nous constatons de tels phénomènes. Jusqu'ici, les laboratoires de statistiques vivaient avec la facilité de la « loi normale » qui domestiquait le hasard en lui appliquant deux paramètres : l'espérance de rendement et la volatilité des titres. Le *Random Walk*, ou « marche au hasard », qui en découlait, a permis de bâtir les stratégies de diversification des portefeuilles qui inspirent tous les gestionnaires de fonds de la planète. Certes, les chercheurs savaient que ce modèle ne fonctionnait pas à 100 %. A la marge, persistaient ce qu'ils appelaient les imperfections des « queues de distribution », qui excédaient quelque 5 % de la bande de fluctuations des cours.

» Les marchés émergents ont fait voler en éclats leur modèle avec des

hausse de cours aberrantes et des PER [Price earning ratio, ou rapport entre les bénéfices et la valeur de l'action] dramatiquement plus élevés que la normale. Les statisticiens ont constaté que le hasard devenait anarchique et capable de sauts non maîtrisables et incalculables. Les fluctuations possibles sont devenues violentes. Nous sommes peut-être entrés dans un nouvel univers statistique : nous avons troqué le hasard « normal » pour le chaos. Et la montée en puissance des valeurs technologiques reproduit les anomalies des marchés émergents.

– **Les acteurs financiers sont-ils impuissants devant les mouvements erratiques des cours ?**

– Il y a, d'un côté, les professionnels qui utilisent les compétences de mathématiciens capables de reconnaître sur les courbes statistiques des figures déjà constatées par le passé. Ils peuvent ainsi prédire la répétition de certains événements et élaborer des stratégies actives d'achats et de ventes de titres, à l'opposé de la diversification des portefeuilles qui est une attitude passive. De l'autre, Internet permet à une foule de non-professionnels d'intervenir sur les marchés, mais à l'aveuglette et sans modèle mathématique. Leurs réactions sont comparables à celles des moutons de Panurge.

» Avec ces deux mondes hyper-réactifs, il ne faut pas s'étonner qu'un événement de faible ampleur puisse déclencher des phénomènes d'une violence démesurée, selon l'apologue bouddhiste du battement d'aile de papillon provoquant des tempêtes à l'autre bout du monde. La mise en jugement de Microsoft pouvait aussi bien aboutir à un énorme krach qu'à une simple correction boursière. C'est ce dernier cas qui semble se produire. Nous sommes dans un système non linéaire. Gérer une entreprise ou un Etat avec une telle épée de Damoclès sur la tête change singulièrement la donne... et l'ambiance.

– **Faut-il croire les mathématiciens pour éviter des catastrophes ?**

– Il est impératif de compléter leurs approches avec le point de vue des historiens et des sociologues afin de ne pas répéter les erreurs que la science économique a commises depuis plus d'un siècle en s'éloignant du réel et en appliquant des modèles mécanistes.

– **Par exemple ?**

– Celui de « l'homme rationnel », qui prétend que l'homme est un acteur décidant seul, de manière rationnelle, en fonction de paramètres identifiés et dont la décision n'a d'effets que pour lui-même. Cela ne signifie plus rien dans la société de la connaissance où nous entrons : qui peut prétendre être isolé à l'heure d'Internet ? Qui peut calculer la productivité marginale de l'inventeur d'un nouveau logiciel qui va économiser des milliers d'heures de travail pour des millions de travailleurs ?

» A l'échelle macro-économique, le bouleversement a été comparable. Nous avons appliqué, pendant des années, des modèles néokeynésiens à base d'équations dont les variables sont le volume de l'investissement, la quantité de monnaie ou les taux d'intérêt, afin d'en déterminer les effets sur d'autres variables qui s'appellent production, emploi, prix et commerce extérieur. Cela a très bien fonctionné jusqu'au milieu des années 1970. Les hommes politiques et les prévisionnistes étaient devenus des sortes de docteur Faust : nous appuyions sur un bouton et nous obtenions le résultat attendu avec une erreur du deuxième chiffre après la virgule !

» Tout s'est détraqué avec les premières manifestations du monde chaotique. Le choc du dollar de 1971 en a été le signe avant-coureur, suivi des chocs pétroliers. Désormais, il n'est plus possible de prédire avec certitude qu'en augmentant de x % les taux du marché

monétaire, on obtiendra, dans un an, une inflation réduite à tant de pour-cent.

– **Comment fait Alan Greenspan pour piloter l'économie américaine au milieu de ce chaos ?**

– Cela fait trois ans qu'il dit que Wall Street va « dans le mur » et aucune catastrophe ne se produit. Ce qui est son but. Il semble avoir compris que les modèles sont infiniment moins efficaces que les battements d'aile de papillon et il pratique cette forme de régulation verbale qui donne des résultats fabuleux. Mais évitera-t-il le krach ? »

Propos recueillis par Alain Faujas



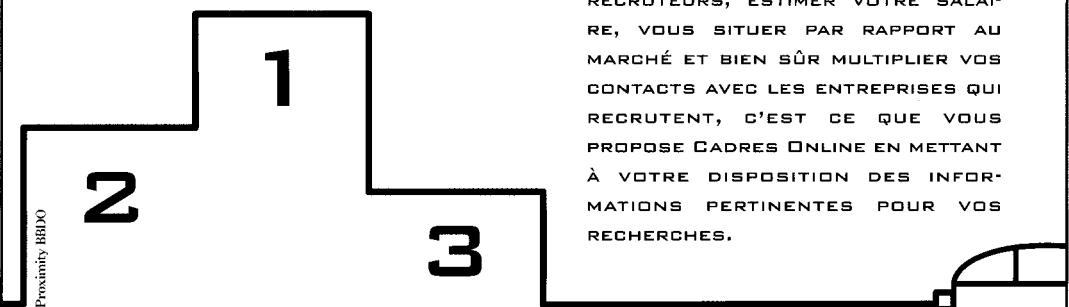
Jean-Pierre Daloz

● Né en 1936, Jean-Pierre Daloz a été doyen de la faculté des sciences économiques d'Aix-Marseille (1983-1986) et directeur de l'Ecole supérieure de commerce de Marseille (1995-1999).

● Il est professeur de finance à l'IAE de l'université de Nice-Sophia-Antipolis et occupe le poste de vice-président, chargé des affaires académiques, à la University of Southern Europe (Monaco).

Sur Cadres Online, mettez votre carrière en valeur.

ÉVALUER VOS COMPÉTENCES, CONNAÎTRE TOUTE L'ACTUALITÉ DES RECRUTEURS, ESTIMER VOTRE SALAIRE, VOUS SITUER PAR RAPPORT AU MARCHÉ ET BIEN SUR MULTIPLIER VOS CONTACTS AVEC LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT, C'EST CE QUE VOUS PROPOSE CADRES ONLINE EN METTANT À VOTRE DISPOSITION DES INFORMATIONS PERTINENTES POUR VOS RECHERCHES.

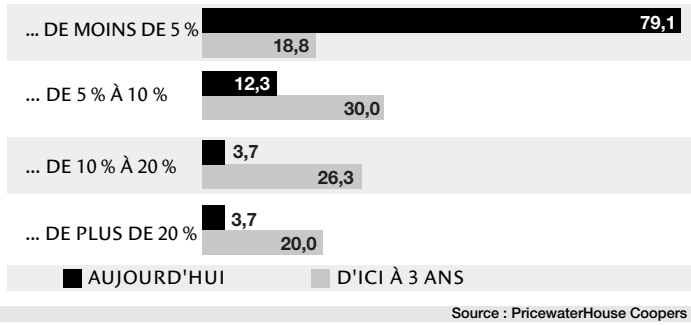


CONNECTEZ-VOUS À VOTRE CARRIÈRE
www.cadresonline.com

AFFAIRES

▼ La vente traditionnelle encore dominante

Pourcentage d'entreprises réalisant en ligne une part de leur chiffre d'affaires...

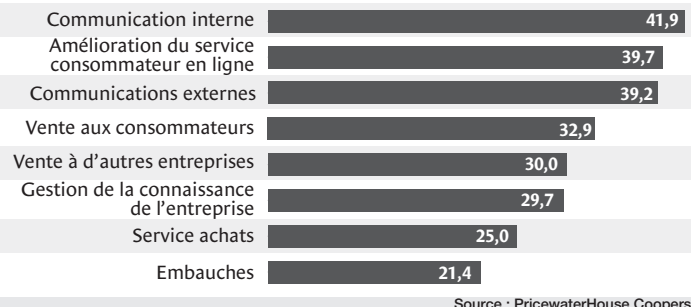


■ **AUJOURD'HUI**, 79,1 % des entreprises dans le monde font moins de 5 % de leur chiffre d'affaires en ligne. Mais elles ne seront plus que 18,8 % à être dans la même situation dans trois ans.

OBJECTIFS

▼ La communication reste une priorité

Objectifs des investissements Internet prévus dans les 12 prochains mois, en %

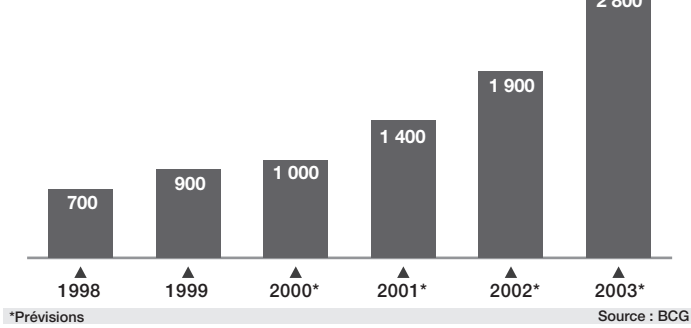


■ **LES OBJECTIFS** d'investissements sont souvent en retrait par rapport à la volonté affichée par les dirigeants en matière d'Internet : 65,8 % d'entre eux disent développer une stratégie Internet systématique, mais ils ne sont que 25 % à envisager d'investir dans les plates-formes d'achat.

CRÉNEAU

▼ Le commerce interentreprises explose aux Etats-Unis

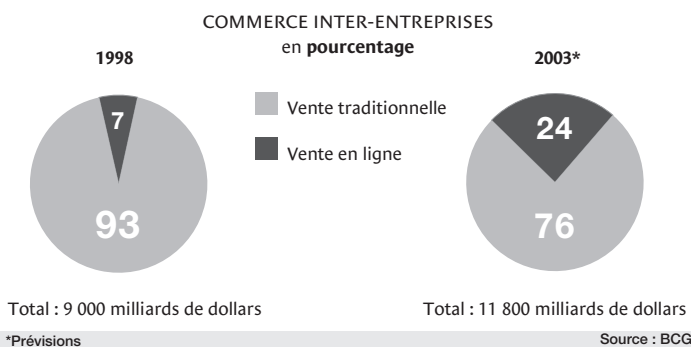
Transactions en ligne en milliards de dollars



■ **LES VENTES** sur Internet interentreprises vont croître fortement dans les prochaines années, ce qui explique que les entreprises du Net placées sur ce créneau souffrent moins que les autres de la relative désaffection de la Bourse pour la nouvelle économie.

PÉNÉTRATION

▼ Un quart des ventes se feront en ligne en 2003



■ **EN 2003**, le quart des ventes interentreprises (Business to Business) se passeront sur Internet, ce qui laisse encore une bonne marge de manœuvre aux canaux traditionnels.

Les dinosaures adoptent puces et souris

Tels les dinosaures, les grandes entreprises traditionnelles faites « de brique et mortier », comme disent les Américains, allaient-elles périr faute d'avoir su s'adapter à un monde où vitesse et mobilité sont devenues une règle de survie ? L'éventualité n'avait rien de virtuel et quelques grands patrons américains, comme le PDG de Toys "R" Us, débarqué en août 1999 pour n'avoir fait face à la concurrence d'entreprises comme eToys.com, ont payé pour n'avoir pris la menace au sérieux.

Mais, désormais, le scénario s'infléchit. L'exemple des sociétés placées en première ligne a servi aux autres. Les entreprises de la « vieille économie » ont compris que, pour survivre, elles se devaient d'utiliser les armes de leur adversaire, à savoir Internet, et pas seulement pour se faire une vitrine sur le Web, mais dans toutes les fonctions de l'entreprise : direction générale, financière, marketing, achat, distribution, logistique... Aucune ne devait être épargnée.

L'heure est désormais à la *click and mortar* (clic et mortier), c'est-à-dire à la restructuration complète des firmes, à la redéfinition de leur stratégie, à cause mais aussi grâce à l'utilisation intensive des nouvelles technologies de l'information. General Electric, figure emblématique de la vieille industrie, a ainsi ouvert un chantier d'envergure. « *Destroy your business.com* », tel est le message que doivent faire passer la centaine de jeunes experts d'Internet disséminés par la firme aux côtés d'anciens situés à des postes-clés pour les aider à se remettre en cause (*Le Monde* du 18 décembre 1999). La firme arrive d'ailleurs en tête du classement des entreprises les

Menacées par leur retard sur le Net, les entreprises traditionnelles s'adaptent pour mieux affronter leurs nouveaux concurrents

plus admirées, publié le 7 mars par la revue *Fortune*, Microsoft arrivant en deuxième position.

Néanmoins, pour l'instant, les résultats sont encore peu probants. Selon une étude réalisée par le cabinet américain PricewaterHouseCoopers et le Conference Board (association américaine regroupant les dirigeants de 2 900 entreprises dans le monde), 79,1 % des entreprises tirent moins de 5 % de leur chiffre d'affaires du commerce électronique. Et on observe un certain décalage entre l'affirmation des dirigeants, qui à 65,8 % déclarent intégrer Internet de façon systématique dans leur stratégie, et les moyens mis en œuvre. Comme le remarque Xavier Mosquet, vice-président du Boston Consulting Group, « *il est plus facile de lever 30 à 40 millions de francs d'une société de capital-risque que de les obtenir de son comité de direction* ».

Cette inertie, qui a beaucoup pénalisé les firmes américaines, pourrait néanmoins faire moins de dégâts en Europe. A quelque chose malheur est bon. Le Vieux Continent et la France en particulier, ayant entraîné à s'engager dans la Net-économie et à mettre en place les mesures nécessaires à l'éclosion de start-up innovantes, ont laissé plus de temps aux

firmes traditionnelles pour réagir. « *Aux Etats-Unis, les firmes de la nouvelle économie avaient pris deux ou trois longueurs d'avance sur les firmes traditionnelles ; en Europe, le décalage n'est que de 18 mois* », estime Xavier Mosquet.

Marc Giget, fondateur du cabinet de conseil Euroconsult, fait le même constat. Pour ce très bon connaisseur de l'industrie française, il est significatif que ce soit le site de la Fnac (et non un nouvel entrant comme Amazon) aux Etats-Unis, qui soit le premier site français de vente de livres. Significatif aussi que Sephora.com (version en ligne de la chaîne de magasins de produits de beauté du groupe LVMH de Bernard Arnault) soit le premier site mondial de vente de cosmétiques.

TROIS STRATÉGIES

Pour tirer parti d'Internet, les firmes adoptent des stratégies diversifiées que l'on peut regrouper en trois axes, ne s'excluant pas forcément l'un l'autre. La première consiste à prendre des participations dans des « jeunes pousses » (start-up), dans des secteurs parfois très éloignés de leur métier de base, suivant une logique purement financière (cas de Europ@web, holding de Bernard Arnault). Outre qu'elle a permis de dégager des plus-values à une période où les valeurs traditionnelles n'avaient plus la cote, cette méthode sied aussi à ceux qui ne veulent pas trop remettre en cause leur entreprise, terrorisés par les risques de cannibalisation.

La deuxième stratégie repose sur la création de filiales, visant le même cœur de métier que la maison mère, ou des métiers connexes. L'avantage d'une filiale étant théoriquement de donner plus de souplesse à la nouvelle entité, et aussi de lui permettre de

recourir plus facilement au marché financier. Weirton Steel, sidérurgiste américain de l'Etat de Pennsylvanie, qui avait essuyé des pertes de 150 millions de dollars en 1999 sur son activité traditionnelle, a ainsi dégagé une plus-value supérieure (180 millions de dollars) en vendant une fraction du capital de MetalSite, une plateforme d'achat en ligne créée quatre ans plus tôt. Et, du jour au lendemain, le cours de l'action de Weirton a été multiplié par deux. La troisième catégorie agit sans garde-fou, et choisit de se remettre en cause en profondeur.

La stratégie de Serge Weinberg, président de Pinault-Printemps-Redoute, est intéressante dans la mesure où elle allie ces trois approches avec pragmatisme. « *Les investissements, ce ne sont pas seulement les prises de participation que l'on prend dans telle ou telle société, de l'ordre de 300 millions de francs, ce sont aussi les pertes que l'on accepte de faire [avec le e-business]. Nous faisons un pari, celui que le groupe se valorise grâce aux activités Internet développées à l'intérieur du groupe.* » Il a ouvert 45 sites marchands dans le monde (dont celui de la Fnac et de La Redoute), développé un site portail (mageos.com) et pris des participations dans des start-up.

Renault et PSA, entre autres, viennent ces derniers mois de créer une direction pour développer l'usage d'Internet dans le groupe. Avant que des sites comme Autobyte, spécialisé dans la vente de voitures aux Etats-Unis, n'aient encore percé en France. Les dinosaures ont quelques mois pour muter. Les perturbations affectant les valeurs high-tech arrivent à point nommé pour les y aider.

Annie Kahn

Electrolux teste le lavomatic à domicile facturé à distance

Cointe de remparts médiévaux, la ville de Visby, sur l'île suédoise de Gotland, est le théâtre d'une expérience qui pourrait fort intéresser les consommateurs de demain. Là, dans une certaine de foyers, on lave son linge autrement. Ou plutôt on paie différemment ses lavages. La machine est offerte par le fabricant, qui en assure la maintenance gratuitement. Le paiement se fait a posteriori, en fonction du nombre de lessives effectuées. C'est le système du *pay per wash*, le paiement par lavage, petit frère du *pay per watch* télévisuel.

Leader mondial de l'industrie du blanc, le groupe suédois Electrolux se veut innovateur dans le domaine de la « maison intelligente ». « *De producteur traditionnel d'équipements électroménagers, il va devenir de plus en plus une entreprise de services* », résume Pelle Petersson, son vice-président chargé des produits du futur. « *Unique dans son genre* », assure-t-il, l'expérience de Gotland entre dans le cadre de cette stratégie. En novembre 1999, Electrolux propose une machine à laver toute neuve aux habi-

tants de cette île de la mer Baltique. Les « co-bayes » ont été retenus parmi les sept mille abonnés d'un « réseau intelligent » développé par le groupe public Vattenfall. Un réseau qui permet, notamment, de mesurer à distance la quantité d'électricité consommée par ses utilisateurs. En février, après trois mois de lavages gratuits, la centaine de clients sélectionnés par Electrolux commencent à payer. Le tarif : de quatre à vingt couronnes (0,5 à 2,5 euros) par lavage, selon la température.

BOÎTIER ÉLECTRONIQUE

Le décompte se fait en fonction de l'électricité utilisée, mesurée par un boîtier électronique intégré à la machine. Celui-ci envoie des pulsions par câble à un terminal situé dans la maison, qui les relaie, via le réseau électrique, à un ordinateur central de GEAB, la filiale de Vattenfall sur Gotland. De là partent les factures d'électricité, spécifiant le nombre de machines effectuées.

Gunvor Berglund, 52 ans, vient de recevoir la sienne : neuf machines à dix couronnes, soit l'équivalent de 10,9 euros pour deux mois. Cette habitante de Visby paiera sa facture à GEAB,

qui se chargera de verser à Electrolux la part qui lui revient. La cliente apprécie : « *Ça n'aurait pas été rentable si nous avions encore nos trois enfants à la maison, mais à deux, c'est parfait.* » Elle affirme faire attention désormais à ne pas démarrer une machine tant qu'elle n'est pas pleine. « *J'ai l'impression de mieux respecter l'environnement* », dit-elle. En outre, le fabricant s'est engagé à remplacer la machine au bout de mille lessives, soit cinq à sept ans d'usage.

Electrolux, qui a investi près de 10 millions de couronnes (1,2 million d'euros) dans cette expérience, compte en tirer les premières conclusions à l'automne. A en croire M. Petersson, il y aura des débouchés pour ce genre de services, qu'il estime à 15 % du marché. Encore faudra-t-il que se développent les infrastructures adéquates. Vattenfall prévoit d'équiper la Suède de son « réseau intelligent » à raison de 100 000 foyers par an. D'autres pays d'Europe s'engagent déjà sur la même voie. Il restera ensuite à convaincre suffisamment de consommateurs d'acheter des services, au lieu des produits eux-mêmes.

Antoine Jacob

La fonction « achat » bouleversée par les transactions sur Internet

Qui n'aurait pas envie de gagner 100 millions de francs (19 millions de dollars exactement) en 20 minutes ? Pour y parvenir, le groupe pétrolier bénéficiaire de ce super-bonus n'a pas joué au Loto. Il n'a même rien misé du tout. Il a simplement choisi d'acheter les 250 kilomètres de pipeline dont il avait besoin non par la voie traditionnelle, mais sur Internet, en utilisant une plate-forme de vente aux enchères. Quand on sait que les achats des entreprises se chiffrent annuellement en milliards de dollars, et qu'en utilisant des plates-formes d'achat en ligne, on peut faire baisser les coûts d'environ 30 %, on

Dans tous les secteurs, les entreprises créent des plates-formes communes sur le Web pour obtenir de fortes baisses de prix

comprend que l'irruption d'Internet dans les services « achat » des entreprises provoque un certain séisme.

Pour bien acheter, il faut être bien informé sur les produits et les fournisseurs existants, et mettre le maximum de fournisseurs en concurrence. Autant d'objectifs que l'on peut atteindre beaucoup plus aisément avec Internet, moyen d'information et de transaction par excellence. Avec la mise en ligne des catalogues des fournisseurs, le courrier électronique pour conclure les transactions et le développement de plates-formes d'achat pour traiter les appels d'offres en toute transparence, les responsables d'achat peuvent décupler leur efficacité en terme de coûts mais aussi de délais... à condition de modifier profondément leur façon de faire. Car la mise en place de tels systèmes suppose

une remise en cause fondamentale des méthodes utilisées par les acheteurs. « *Après une période d'inquiétude pour leur emploi, les acheteurs réagissent très positivement, car ils réalisent que ces nouveaux outils leur permettent de faire des choses impossibles jusqu'à présent. Leur fonction va être valorisée. L'utilisation de ces nouvelles technologies renforce la valeur ajoutée de leur métier, en les libérant d'une partie du processus administratif* », affirme Didier Picot, président de SynerDeal, un site d'achat industriel, tout nouvellement créé par ce directeur des achats d'Airbus Industrie. « *Ils ne se feront plus engueuler par le fournisseur qui a perdu. L'écart de prix sera indiscutable. Ça rend leur fonction moins suspecte.* »

Dans certains secteurs, les acheteurs avaient pris l'habitude de s'adresser toujours aux mêmes fournisseurs. Le seul élargissement de leur base peut donc très facilement permettre d'atteindre des baisses de coût significatives, estime Didier Picot. « *En ce moment Airbus marche très bien, explique-t-il, donc les fournisseurs européens augmentent leurs tarifs. En revanche, Boeing enregistre un chute de 30 à 40 % de ses commandes. Résultat : les fournisseurs américains ont de très grandes capacités sous-utilisées. Comme avec Internet, passer une commande de l'autre*

côté de l'Atlantique n'est ni plus long, ni plus compliqué que de la passer en Europe, les prix baissent. »

LES FRÈRES ENNEMIS S'ALLIENT

L'intérêt pour cette nouvelle organisation des achats est manifeste dans pratiquement tous les secteurs de l'économie traditionnelle. Dans l'industrie, l'accord annoncé en février entre les trois géants de l'automobile américaine Ford, General Motors, et DaimlerChrysler, qui ont décidé de créer une place de marché commune, en est une manifestation spectaculaire. Dans l'agroalimentaire, Danone et Nestlé, deux autres frères ennemis, ont également décidé de s'allier pour créer CPGmarket.com, une plate-forme d'achat commune. Moins médiatisées, les plates-formes créées par les sidérurgistes ou les chimistes ont déjà prouvé leur efficacité. D'autant que le système fonctionne particulièrement pour l'achat de produits standards, comme les matières premières.

Les entreprises de services se mettent également à ce nouveau système. Aux Etats-Unis, les deux plus grandes chaînes d'hôpitaux du secteur privé, Columbia/HCA Healthcare et Teneth Healthcare viennent d'investir des dizaines de millions de dollars dans des sites

d'achat pour le secteur hospitalier. Leur objectif est non seulement de faire baisser les coûts, mais aussi de mieux gérer l'état des stocks de plusieurs centaines de milliers de produits médicaux, pharmaceutiques ou chirurgicaux, des gants en latex jusqu'aux tables d'opérations. Selon une étude citée par le *Wall Street Journal* du 29 février, l'économie engendrée pourrait atteindre 11 milliards de dollars sur les 83 milliards dépensés chaque année en fournitures et équipements par les hôpitaux américains.

Dans la grande distribution, Carrefour s'est allié avec Sears, le numéro deux de la distribution aux Etats-Unis, pour développer une plate-

forme d'approvisionnement commune, GlobalNetXchange, qui traitera un volume d'achat de 80 milliards de dollars, auprès de 50 000 fournisseurs, avec à la clé un objectif de réduction des coûts de 20 à 40 %.

Globalement, les plates-formes d'achat devraient générer un volume d'affaires de 400 à 500 milliards de dollars sur trois ans, estiment les experts de Merrill Lynch. Encore plus optimiste, la société d'études de marché Forrester table sur un volume d'affaires de 1 430 milliards de dollars en 2 004, soit 53 % du commerce électronique entre entreprises.

A. K.

APPRENEZ L'ALLEMAND EN AUTRICHE - COURS D'ALLEMAND DE L'UNIVERSITÉ DE VIENNE
July 2nd to September 16th, 2000
Cours pour débutants et avancés.
Prix du cours pour 4 semaines : ATS 4.600,- (ca. FF 2.200,-)
Prix forfaitaire (inscription, cours, chambre) pour 4 semaines : ATS 10.000,- (ca FF 4.800,-)
Programme détaillé : Wiener Internationale Hochschulkurse A-1010 Vienna, Universität Wien
Tél. : (+431) 405 12 54-0
Fax : (+431) 405 12 54-10
e-mail : WIHOK@univie.ac.at
http://www.univie.ac.at/WIHOK

Formation Continue Université de Rennes 1
LES DROITS DE LA SANTÉ ÉTHIQUE
Rentrée octobre 2000
Contact Marie-Pierre LE NEZET
Tél. 02 99 84 39 50
Marie-Pierre.Le-Nezet@univ-rennes1.fr
http://www.univ-rennes1.fr/fc
Faculté de Droit et de Science Politique

Robert Solow, Prix Nobel d'économie, professeur au Massachusetts Institute of Technology

« Les nouvelles technologies vont accroître la qualification globale de la force de travail »

« Votre célèbre paradoxe selon lequel « on voit des ordinateurs partout sauf dans les statistiques de productivité », publié en 1987, est-il toujours valide, à l'heure d'Internet ?

– La vérité est que l'on n'en sait rien. Les Etats-Unis ont enregistré en 1996, 1997, 1998 et 1999, un accroissement notable de la productivité horaire. Mais, premièrement, ce phénomène dure depuis quatre ans ; cela n'implique pas qu'il soit permanent. Il sera important de voir si cette croissance plus rapide de la productivité survit à la prochaine récession, quelle qu'en soit la date. Deuxièmement, cette croissance plus rapide de la productivité durant ces quatre années, n'a pas été spectaculaire ; la croissance est passée de 1% à 2,5 ou 3%, ce qui n'est pas mieux que durant la période allant du début des années 1950 au début des années 1970. Troisièmement, il est naturel de suspecter que cette accélération de la croissance de la productivité en 1996 soit la conséquence tant espérée et attendue des technologies de l'information en général, ordinateurs, Internet, etc. Je pense que c'est probablement exact. Il est tout à fait possible que ce soit la fin du "paradoxe des ordinateurs". Mais je n'en suis pas sûr.

– Je suis très content de ce qui arrive ; mais il est vraiment trop tôt pour se précipiter et donner une interprétation profonde de ce phénomène. Le point clef est que tôt ou tard, l'économie américaine va tomber dans une phase de récession. Quand ? je n'en sais rien. Quand on se remettra de cette récession, si la productivité horaire aux Etats-Unis continue de croître au rythme de 2,5% par an ou plus, alors je serai plus confiant.

– Si l'on considère non plus la productivité, mais l'emploi, les Etats-Unis ont un taux de chômage très bas. Ne pensez-vous pas que ces technologies ont eu un effet positif ?

– Pas tellement. La croissance de l'emploi est bien plus compliquée à expliquer ; les nouvelles technologies n'en sont qu'une des multiples causes. Les autres sont banales,

comme l'application mise par la Réserve fédérale à éviter, le plus longtemps possible, de relever les taux d'intérêt.

– Quand quelque chose arrive qui change visiblement votre façon de vivre, comme les PC ou Internet et le commerce électronique, on a naturellement tendance à penser que tout ce qui arrive de bon vient de ce changement spectaculaire. Mais je ne pense pas qu'il en soit ainsi. La pénétration des nouvelles technologies aux Etats-Unis est plus importante qu'ailleurs ; mais la France, l'Angleterre, et l'Allemagne ont aussi beaucoup d'ordinateurs et le chômage y est élevé. Ces pays n'arrivent pas à créer des emplois.

– Cette nouvelle économie n'a-t-elle pas quand même contribué fondamentalement à accroître la richesse des Etats-Unis, son produit national brut, dont la croissance prévue augmente encore ?



Robert Solow

● Né en 1924, à Brooklyn (New York), Robert Solow a reçu le prix Nobel d'économie en 1987.

● Il enseigne au Massachusetts Institute of Technology (MIT) depuis 1949 et est actuellement professeur invité de la Russel Sage Foundation à New York.

● Il est l'auteur de très nombreux ouvrages. *Inflation, Unemployment and Monetary Policy* est paru en 1998 aux MIT Press. Son traité *Retour au plein emploi ?*, traduit en français, est paru en 1996 aux éditions Economica.

– Il est vrai que le PNB a crû plus vite ces dernières années que quiconque, y compris moi, l'avait cru possible. La cause essentielle en est tout simplement d'avoir pu concomitamment réduire le chômage et accroître l'emploi. On a eu la chance de pouvoir donner des emplois à des gens qui étaient au chômage, ce qui a permis aux affaires de se développer sans augmenter les salaires. Beaucoup d'entreprises cherchent aussi maintenant de la main-d'œuvre dans des endroits où elles n'allaient jamais prospecter auparavant. Elles recrutent en partie des immigrés, ou se débrouillent pour embaucher des étudiants qui sont encore à l'université en organisant des emplois du temps souples pour qu'ils puissent travailler à temps partiel certains jours, quand ils n'ont pas cours.

– La pénurie de main-d'œuvre dans le secteur des nouvelles technologies est-elle un facteur de tension ?

– Certes, on ne peut recruter un immigré venant d'arriver de Mexico pour un poste high-tech nécessitant des compétences très pointues. Mais ce secteur de la nouvelle technologie ne représente qu'une toute petite fraction de l'emploi. Ce manque de personnes qualifiées dans les nouvelles technologies incite beaucoup de gens à se former pour être à même de remplir ces emplois ; ce qui est une très bonne chose, car cela accroît la qualification globale de la force de travail.

– N'est-ce pas aussi le fait de payer partiellement les gens en actions, un modèle répandu dans les entreprises de la nouvelle économie, qui a amoindri la pression sur les salaires ?

– C'est sûrement vrai dans le secteur high-tech. Mais la proportion d'Américains dont une fraction des revenus est due à des stock-options est minuscule. L'administration Clinton dit avoir créé plus de 20 millions d'emplois ces six ou sept dernières années. Combien ont des stock-options ? Sûrement moins d'un million ! Et peut-être beaucoup moins. Les stock-options

sont un moyen pour une nouvelle compagnie, qui pense qu'elle va croître rapidement, d'attirer des gens très qualifiés, sans leur donner des salaires élevés parce qu'elle n'en a pas les moyens.

– Vous soulignez le rôle prépondérant de la Fed, mais vous n'êtes pas d'accord avec Alan Greenspan, son président, quand il dit qu'Internet modifie la façon dont on fait des affaires d'une manière inconcevable il y a cinq ans...

– Je pense que c'est vrai, mais que cela n'a affecté qu'une petite fraction des affaires, comme la Bourse, en permettant d'acheter ou de vendre des actions sans avoir à appeler un courtier, ou la vente au détail de certains produits ; les perspectives sont peut-être beaucoup plus importantes. Mais ce qui est arrivé jusqu'à présent n'a pas joué un grand rôle dans cette longue période de prospérité. Et dans cinq ans, ce ne sera toujours pas une part très importante. Il y aura toujours des gens qui produiront de la nourriture, qui fabriqueront des automobiles et des ordinateurs et qui me couperont les cheveux !

– Mais on voit des fonctions entières de l'entreprise, comme les services "achat", qui sont en pleine transformation...

– C'est tout à fait vrai. Ce genre de sites, les plate-formes d'achat, joueront un rôle beaucoup plus important qu'Amazon.com. Une des conséquences d'Internet pourrait être d'accroître considérablement la concurrence dans notre économie. Cette concurrence va générer une plus grande efficacité.

– Ne pensez-vous pas alors que ces services vont infirmer votre paradoxe plus vite que vous ne le pensez ?

– Je l'espère ! Mais il faut attendre pour en être sûr. Je ne suis pas pessimiste. Mais je pense qu'on a tendance à prendre un certain battage publicitaire pour la réalité. Ça ne veut pas dire que ce ne soit pas très important. »

Propos recueillis par Annie Kahn

Le commerce en ligne bute sur la logistique

Occupés à drainer vers leurs sites le plus grand nombre possible d'internautes et à convertir ces visites en commandes, les « e-commerçants » ont quelque peu négligé le moment capital où... le virtuel devient réel. « A force de s'ex-tasier sur la dématérialisation de l'économie, on en aurait presque oublié que, la plupart du temps, une transaction en ligne s'achève par la livraison du produit à son acheteur », remarque, dans un article à paraître dans la revue *Médiation*, Henri de Maublanc, président de l'Association pour le commerce et les échanges électroniques (Acel).

Or les chaînes logistiques traditionnelles se sont révélées peu adaptées aux besoins du commerce électronique, comme le montrent les taux de retour ou les nombreux couacs de livraison. Le travail classique du logisticien est d'acheminer des produits déterminés sur un site géographique donné, où le client vient ensuite choisir au sein du stock disponible. Internet permet au client de choisir un produit au sein d'un stock infini, voire de déclencher la fabrication d'un produit sur mesure ; et ce produit doit lui être livré là où il se trouve. Mais une telle solution logistique « n'existe pas encore », observe Paul Soriano, président de l'Institut de recherches et perspectives postales (Irepp). Hervé Hillion, PDG de PEA, société de conseil en logistique, estime que « les prix pratiqués aujourd'hui sur Internet n'intègrent pas le coût réel de la livraison. Le moment de vérité sera douloureux ! »

Aujourd'hui, chacun des opérateurs maîtrise une parcelle de la solution... et s'en sert comme levier pour emporter le marché qui s'annonce.

DES COMPÉTENCES MORCELÉES

Les entreprises de vente par correspondance savent préparer les commandes à partir de stocks étendus, valider la conformité de la livraison, déclencher le paiement, gérer les retours ; ce savoir-faire leur a permis d'obtenir des coûts logistiques « de 8% du prix de vente en moyenne, bien inférieur à la meilleure performance du commerce électronique », affirme Paul Soriano. Mais peuvent-elles affronter l'étendue infinie des stocks présents sur le Web ? Surtout, les « e-commerçants » risquent de considérer les vénéficiants comme des concurrents plutôt que comme des prestataires...

Les géants de la distribution disposent de l'atout de la proximité et

Les opérateurs peinent à construire des solutions adaptées. Des alliances seront indispensables

de la maîtrise des fournisseurs. Mais ce modèle, comme le montre l'expérience de Télémarket (Galeries Lafayette), révèle des coûts élevés en matière de livraison et de préparation des commandes, contraignant les enseignes à construire des entrepôts dédiés.

Les messageries express internationales (UPS, FedEx, DHL) savent regrouper les commandes et les redistribuer jusqu'au client final où qu'il soit ; mais leurs coûts, parce qu'il s'agit de livraisons à domicile sans relais de proximité, restent « plus élevés qu'une boutique », observe Paul Soriano.

Les postes, enfin, disposent du modèle de livraison à domicile le moins coûteux (la « tournée ») et de la proximité. Elles ont acquis, dans certains pays, des compétences de regroupement des commandes en s'alliant à des intégrateurs logistiques, tels que TNT aux Pays-Bas, Danzas en Allemagne ou PublTrans en France. Mais les limites de l'amplitude horaire comme géographique de leurs activités restent un handicap. Leur mise en concurrence sur le marché international risque de limiter leur interopérabilité et donc leur champ d'action.

De nouveaux acteurs peuvent tailler quelques croupières aux acteurs traditionnels. Une bonne part de la solution se trouve en effet... sur Internet : car la bonne intégration des flux d'informations provenant de tous les opérateurs (fournisseurs, assembleur, transporteur, livreur, douanes, fisc et... client) permet d'optimiser les flux matériels. Les concepteurs de solutions logistiques ont trouvé là un nouveau domaine d'expansion, que l'Irepp a baptisé du doux nom d'« infogistique ».

Au total, estime Hervé Hillion, il est probable que la construction de solutions passera par des partenariats entre opérateurs maîtrisant des segments complémentaires. La Poste française n'est-elle pas en train de préparer un tel mariage avec l'un de ses plus féroces rivaux, FedEx ?

Antoine Reverchon

L'ancienne économie n'a pas épuisé ses atouts

Une dématérialisation totale de la commande, de la facturation, du paiement et du suivi d'une transaction sur Internet permet de réduire le coût de celle-ci de... 94% par rapport au traitement de cette même transaction dans l'économie réelle », affirmait Eric Lefèvre, président de Electronic Commerce Europe (ECE), un club de réflexion de grandes entreprises, lors du congrès mondial de la Netéconomie organisé à la Cité des sciences à Paris du 27 au 29 mars.

En une phrase, l'atout majeur d'Internet face aux canaux traditionnels de distribution de produits et de services se trouve ainsi résumé. Atout auquel s'ajoutent l'effacement du temps (on peut déclencher la chaîne de la transaction à toute heure et en temps réel) et de la distance (on peut acheter à l'autre bout de la planète), ou encore la personnalisation de la relation-client. L'irruption des courtiers en ligne sur le marché français des actions est un bon exemple de ces avantages concurrentiels : véritablement actifs depuis trois à quatre mois, ils raflaient déjà, fin janvier 2000, un sixième des transactions.

Les nouveaux acteurs de la distribution s'aperçoivent toutefois que leur chemin n'est pas pavé de roses. L'explosion des commandes de Noël 1999 a posé aux commerçants « .com » américains de graves problèmes de sécurisation des transactions et de satisfaction du client. « Si vous promettez une livraison en dix jours, vous pouvez être sûr que le onzième jour, vous êtes couverts d'e-mails de protestation », observait l'un d'entre eux.

Or ces revers de la Netéconomie correspondent très exactement aux atouts que les acteurs de la distribution « à l'ancienne » – tels que Renault, Casino, Axia, Carrefour, British Airways, Kingfisher (Castorama, Darty, But), etc. – font valoir pour légitimer leur entrée en

La proximité, la sécurité et la marque font encore défaut au e-commerce, confronté au défi de la distribution

masse sur Internet, intervenue ces derniers mois. Premier atout, celui de la proximité. Aux Etats-Unis comme au Japon, les commerçants en ligne signent des accords avec des chaînes de distribution de proximité – épiceries 24h/24, stations-service –, où l'on peut retirer ses achats... ou les rendre lorsqu'ils ne conviennent pas. Asda PLC, épicière en ligne britannique, a même ouvert une chaîne de petits magasins où les internautes viennent chercher leur commande. Sur son site Web annoncé, Renault a communiqué à l'acheteur... l'adresse du concessionnaire le plus proche.

En fait, le commerce électronique aura bien du mal à se passer de réseaux de proximité. C'est plutôt en amont de ces réseaux que les gains de productivité sont attendus : à

l'internaute de définir ses desiderata (couleur, options) ; à l'industriel et à ses fournisseurs de s'organiser pour honorer le plus vite possible la commande. General Motors a ainsi promis de réduire d'ici à 2003 son délai maximum de livraison chez le concessionnaire de huit semaines à onze jours !

Internet permettrait donc de gérer les aspects les moins productifs de la relation client afin de dégager plus de temps aux activités créatrices de valeur ajoutée : recruter de nouveaux prospects, « soigner » les meilleurs clients, bref tout ce qui exige la proximité. « Internet, en réduisant les coûts de transaction, nous expose à la concurrence des brokers ; mais il nous permet aussi de mieux informer et mieux gérer le patrimoine de nos clients », explique Jérôme Tordo, de la Banque du Louvre (spécialisée dans la gestion de fortunes), qui vient d'ouvrir un site. « Internet n'est pour nous qu'un canal parmi d'autres de la relation client, ajoute Bruno Cremel, ex-directeur général de PPR (Pinault-Printemps-La Redoute) Interactive, appelé depuis au ministère de l'économie et des finances par Laurent Fabius. L'enjeu est maintenant d'identifier un même client et d'adapter l'offre à son comportement quel que soit le canal qu'il utilise. »

Bibliographie

● La société en réseaux, de Manuel Castells (Fayard, 1998, 613 p., 198 F, 30 €).

● Electronic Business Outlook for the New Millenium, étude de PricewaterHouse Coopers et du Conference Board (40 p., www.ebusinessbusiness.com).

● Rapport de la mission commerce électronique, sous la direction de Francis Lorentz (février 1999, www.finances.gouv.fr /lorentz/travaux).

● Infogistique – la logistique,

nouvelle frontière du commerce sur Internet, *Médiation* n° 23, Institut de recherches et prospectives postales et Association pour le commerce et les services en ligne (publication le 17 avril 2000, 90 F. Disponible sur commande, tél. : 01-44-10-50-60 ; e-mail : gratadour@irepp.com).

● B2B Exchanges, the killer application Business-to-Business Internet Revolution, de Arthur Sculley et William Woods (ISI publications, 254 p., 27,5 \$, 26 €).

Cet atout de la proximité peut aussi être joué dans la bataille de la confiance. L'un des problèmes majeurs du commerce électronique est de garantir la sécurité des transactions, non pas tant pour les paiements (les difficultés de la carte bancaire ne sont pas spécifiques à Internet) que pour la validation juridique de la transaction ou l'archivage des données, en particulier pour le compte de l'Etat : le fisc, les tribunaux, sont en effet les premiers demandeurs, aux côtés des consommateurs, de « tiers de confiance » entre vendeurs et acheteurs.

Or les banques et les assurances affirment être, parce que c'est déjà leur position dans le commerce traditionnel, le plus à même de remplir ce rôle. Mais comme le fait remarquer Eric Lefèvre, à ce rôle de gestion du risque et des paiements s'ajoute, sur Internet, la garantie de l'interopérabilité entre les différents systèmes informatiques : il ne peut y avoir de transaction sur le réseau si les ordinateurs placés à chaque étape ne peuvent pas se parler... C'est cette dimension qui peut faire apparaître, sur le marché des « tiers de confiance », de sérieux concurrents, tels que les fournisseurs d'accès ou de solutions logicielles.

Mais les acteurs traditionnels pourront aussi jouer l'atout de la marque. Le consommateur accordera peut-être plus de confiance à une enseigne établie qu'à une start-up, d'autant que le prix d'entrée sur les marchés de la nouvelle économie monte en flèche, si l'on en croit les montants investis par les tenants de l'ancienne... « Après le temps des start-up va venir celui de la convergence, conclut Francis Lorentz, responsable de la mission Commerce électronique auprès du gouvernement. Les anciens métiers vont se mettre au service des nouveaux. » Et inversement.

A. R.

ESSEC

PROGRAMME DOCTORAL

A l'Essec, les professeurs forment aussi les professeurs de demain...

Le Programme Doctoral ESSEC, 25 ans de collaboration avec l'Université pour former des professeurs et chercheurs de haut niveau.

Le Programme Doctoral ESSEC, c'est l'occasion de bénéficier de séminaires de haut niveau et d'un encadrement par des professeurs de renommée internationale.

C'est aussi la possibilité de participer activement à des conférences et congrès de renommée internationale.

Deux modes de recrutement existent :

- Après l'obtention d'un DEA en Sciences de Gestion ou Economie.
- Ou à l'entrée d'un des trois DEA partenaires (DEA en Sciences de Gestion de l'Université d'Aix-Marseille III, DEA Gestion et Dynamique des Organisations de l'Université de Nanterre, DEA en Probabilités et Applications en Finance de l'Université de Jussieu) ou d'un autre DEA en Sciences de Gestion ou Economie. (diplôme requis : 2^e Cycle ou grande école d'ingénieur ou de gestion).

Possibilités de bourses de recherche significatives

Date limite de candidature : 15 juin 2000

Contact : Marie-Pierre Dorméval 01.34.43.30.85

ESSEC ACTING FIRST www.essec.fr Dorméval@essec.fr

ESSEC BUSINESS SCHOOL - FABRIQUÉ EN FRANCE - PREMIER D'EUROPE EN 1999 - ASSOCIATION INTERNATIONALE DE MANAGEMENT DE QUALITÉ

LIVRES

par Laurence Caramel

Pensées uniques

POURQUOI LES CRISES REVIENNENT TOUJOURS,
de Paul Krugman.
Seuil, 213 p., 125 F, 19 €.

Les seuls obstacles à la prospérité du monde sont les doctrines obsolètes qui encombrant l'esprit des hommes. C'est avec cette phrase que Paul Krugman, surnommé par la presse anglosaxonne « *the Great Debunker* » (que l'on pourrait traduire par « le déboulonneur des idées reçues »), met un point final au livre qu'il vient de publier. Et, de fait, le célèbre économiste du Massachusetts Institute of Technology (MIT) consacre une grande partie de son ouvrage à traquer les erreurs commises pour riposter aux crises financières par les gouvernements ou par le Fonds monétaire international, appelé en pompier de service. Toutes erreurs qui s'expliquent le plus souvent, selon lui, par la volonté de respecter quelques sacro-saints principes de management économique.

En cela Paul Krugman, fidèle à sa réputation, reste bien « *the Great Debunker* », et ses démonstrations sont séduisantes, même s'il se trompe quand il prédit une très grave récession au Brésil en 1999. A sa décharge, il faut rappeler qu'au moment où il écrit, c'est-à-dire en janvier 1999, il n'est pas le seul à prédire ce scénario catastrophique. J. P. Morgan prévoit une chute du PIB de 5 % au Brésil et Salomon Brothers de 6 %.

En revanche, le lecteur ne doit pas s'attendre à trouver ici de réponse à la question si intrigante posée en titre de l'ouvrage : pourquoi les crises reviennent toujours. De réponse, Paul Krugman n'en a pas, puisque de bonnes et de mauvaises raisons expliquent qu'un jour un pays devienne l'objet de tous les maux des investisseurs qui la veille le portaient au pinacle. Ce n'est pas rassurant et c'est même un peu déprimant. « *Votre vulnérabilité au cycle d'activité n'a peu ou prou rien à voir avec vos forces et vos faiblesses économiques plus fondamentales : de mauvaises surprises peuvent survenir dans de bonnes économies* », résume l'auteur. Passé cette déception passagère, il reste un livre intéressant, et si, à proprement parler, on n'y apprend rien de neuf, l'auteur fait un excellent travail de mise en perspective. En historien lorsqu'il revisite la crise des années 1930 ; en économiste introduit dans les premiers cercles du pouvoir quand il aborde les crises mexicaine, asiatique, russe ou brésilienne.

Comme toujours chez Krugman, l'écriture est alerte et bourrée d'anecdotes. L'histoire – vraie – de la coopérative de baby-sitting de Capitol Hill est une ses préférées pour expliquer les récessions. Cette communauté des années 1970 appliquait – sans le savoir ? – le « pacte keynésien » qui a plutôt bien réussi aux Etats-Unis depuis la Grande Dépression des années 1930. Ce pacte est simple à résumer. Pour contrer une récession et relancer l'activité, il existe deux remèdes : soit baisser les taux d'intérêt, soit augmenter les dépenses. Krugman, en passant en revue toutes les crises « *exotiques* » de ces dernières années, se demande pourquoi c'est exactement le contraire qui a été prescrit. Sans tomber dans un discours simpliste sur la dictature des marchés ou la conspiration des investisseurs étrangers, il propose néanmoins une réflexion fouillée sur l'impact de ce que l'on a coutume d'appeler la « *psychologie des marchés* », qui conduit souvent les gouvernements et les dirigeants de banques centrales à se comporter « *en psychologue amateur* » pour traquer les attentes des investisseurs. Quitte à les faire passer ensuite en véritables principes économiques.

PARUTIONS

● **L'ÉCONOMIE FRANÇAISE 2000,**
de l'OFCE

Comme chaque année, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) propose une lecture critique de la situation économique nationale, accessible aux initiés. Chronologies, références bibliographiques, tableaux et graphiques permettent en outre de situer l'économie française en Europe. Les principaux sujets touchent à la croissance, aux ménages, à l'investissement, au commerce extérieur, à l'inflation, au chômage et à la politique économique (La Découverte, collection « Repères », 2000, 123 p., 49 F, 7,10 €).

● **ÉCONOMIE INTERNATIONALE. FAITS, THÉORIES ET POLITIQUES,**
de Christian Aubin et Philippe Norel

Deux auteurs pour réunir deux sujets habituellement traités séparément : l'échange international et la finance internationale. Les deux signataires sont des enseignants, l'un à la faculté de Poitiers et l'autre à IEP de Paris. Le lecteur appréciera le souci de pédagogie qui les anime sur des sujets difficiles. Les débats entre théoriciens du commerce international et les transformations qui ont affecté ledit commerce sont particulièrement bien rendus. L'historique de la mondialisation financière, le rôle crucial des marchés des changes font de cet ouvrage un instrument efficace pour les étudiants. Le chapitre consacré aux banques centrales et à leur intervention sur les marchés est particulièrement utile en cette période de trouble sur les marchés d'actions (Editions du Seuil, collection « Points », 2000, 361 p., 54 F, 8,23 €).

La BCE priée de ne pas freiner la croissance de la zone euro par des taux trop élevés

FRANCFORT
de notre correspondant

Ce mercredi 12 avril, les oreilles des gardiens de l'euro ont dû siffler. Présentant à Washington les perspectives de l'économie mondiale, les experts du Fonds monétaire international (FMI) ont invité ce jour-là la Banque centrale européenne (BCE) à une certaine prudence en matière de politique monétaire. « *Les pressions inflationnistes restent extrêmement modérées dans la zone euro (...) et ne semblent pas sur le point de s'accroître. Dans cette situation, la Banque centrale européenne devrait agir très progressivement pendant la période à venir* », estiment les économistes du FMI.

Au-delà des risques de hausse des prix, le FMI suggère surtout à la BCE de ne pas entraver, par une trop grande rigueur monétaire, la croissance européenne. Il salue la politique « *accommodante* » qui a permis à la zone euro de redresser la tête l'an dernier. Ce commentaire tombe à point dans une Europe sensible aux effluves euphorisantes de la nouvelle économie. Au moment où tous les pronostics de croissance sont revus à la hausse pour l'Union européenne (+3,2 % selon le FMI en 2000), quel peut être le rôle de la jeune institution européenne dans ce que certains considèrent déjà comme une nouvelle phase de croissance ?

La BCE est la première à souligner la bonne santé économique de la zone. Au contraire de l'année dernière, tous les pays voient leur performance converger en matière de croissance, même si l'Irlande caracole encore largement en tête. Dans le rapport annuel de la BCE publié le 12 avril, Wim Duisenberg, son président, souligne une nouvelle fois que « *l'économie de la zone euro entre dans une phase cruciale. Une opportunité en or se profile pour atteindre des réductions sensibles du chômage et revitaliser*

Les perspectives restent bonnes. Mais Francfort surveille l'inflation

l'économie, maintenant que la croissance économique s'accroît dans un climat de stabilité des prix ». Les responsables monétaires ont répété ces dernières semaines que les perspectives de la zone euro n'avaient pas été aussi favorables depuis une dizaine d'années. Bien qu'ils répugnent à parler de nouvelle économie, Wim Duisenberg et ses collègues ont salué les conclusions du sommet européen de Lisbonne, les 23 et 24 mars. L'orientation des Quinze vers les nouvelles technologies, afin de s'approcher du plein emploi à l'horizon 2010, est « *bienvenue* », a dit le président de la BCE.

Cependant, cette dernière n'oublie jamais, quand elle évoque ces perspectives, de préciser ce qu'elle considère être sa « *meilleure contribution* » à la croissance. Fidèles à l'unique mission que leur fixe le traité de Maastricht, les gardiens de l'euro entendent désormais garantir « *une croissance non inflationniste* ». Il s'agit pour eux de maintenir la hausse des prix en deçà de 2 % en

rythme annuel. La progression des prix du pétrole, et la faiblesse persistante de l'euro vis-à-vis du dollar, qui renchérit les prix des produits facturés dans la monnaie américaine, ont ainsi conduit la BCE à relever à trois reprises, lors des cinq derniers mois, son principal taux directeur. De novembre 1999 à mars 2000, celui-ci est passé de 2,5 % à 3,5 %. La BCE ne cache pas son intention de resserrer à nouveau sa politique monétaire dans les prochains mois.

LIQUIDITÉS ABONDANTES

Cette attitude lui vaut quelques critiques. En France, Henri Emmanuelli, le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a jugé que la dernière hausse des taux était « *sans fondement économique* ». Selon le député socialiste, ce durcissement « *risque de freiner le redémarrage de l'investissement en Europe, si important pour assurer une croissance durable* ». Les gouvernements se gardent bien en public de partager ce point de vue, même s'ils plaident discrètement auprès de la BCE pour le maintien de taux à un niveau le plus modeste possible.

La BCE se défend d'entraver la reprise. Wim Duisenberg a indiqué sèchement, le 13 avril, qu'il n'était pas d'accord avec le FMI, tandis

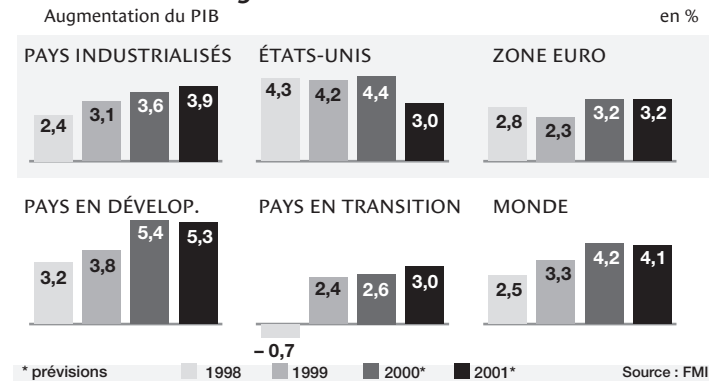
qu'Ernst Welteke, le président de la Bundesbank, assurait récemment que le niveau des taux n'était « *pas un frein à la croissance* », et que l'offre de liquidités « *était abondante* ». Un discours récurrent ces derniers mois du côté des banquiers centraux. Les taux demeureraient à un seuil « *historiquement bas* », qui a facilité, en 1999, la relance de la machine économique. Selon Wim Duisenberg, le 12 avril, la politique monétaire actuelle, « *plutôt que de tuer dans l'œuf la reprise économique, contribue à créer les conditions d'une croissance économique forte et durable* ».

Surtout, la BCE demande aux Etats membres de la zone euro de prendre leurs responsabilités. Elle souligne qu'elle et sa politique monétaire ne sont pas les seules responsables du niveau de la croissance. Le maintien de la stabilité des prix, mais aussi « *la poursuite des réformes structurelles constituent le fondement d'une phase prolongée d'expansion économique vigoureuse et d'un processus durable de création d'emplois* », a rappelé Christian Noyer, le vice-président de l'institut d'émission, le 23 mars à Paris. Les choix budgétaires et des accords salariaux « *responsables* » sont les deux autres domaines qui peuvent avoir une incidence sur l'ampleur de la reprise.

Lors du sommet européen de Lisbonne, les 23 et 24 mars, la BCE s'est clairement démarquée de la proposition, soutenue par la France, de fixer un objectif de croissance – de 3 % cette année – pour la zone euro. Cet élément serait de nature à mettre en cause la stabilité de la monnaie unique : la poursuite d'un tel objectif pourrait justifier le recours à des politiques économiques récusées par la BCE. Certains observent aussi qu'elle risquerait d'exercer une pression sur une institution en quête de crédibilité, et jalouse de son indépendance.

Philippe Ricard

Une croissance généralisée



L'Europe rechigne à se doter d'un « amortisseur » social

La question de savoir si le sommet de Lisbonne – qui a réuni les 23 et 24 mars les Quinze afin qu'ils créent leur propre modèle économique et social d'adaptation à la nouvelle économie – est une réussite, cet expert français de la Commission répond d'abord en tentant de cacher sa déception : « *On s'est bien entendu sur les questions de méthode. Il va y avoir un Conseil européen extraordinaire chaque printemps afin d'élaborer des indicateurs économiques et sociaux adaptés...* » Un progrès bien sûr, convient-il du bout des lèvres... Mais quid des ambitions de la présidence portugaise d'engager l'Union sur une réduction du chômage européen (de 8,8 % à 4,4 %), d'abaisser le taux de pauvreté (de 18 % à 10 %) ? Son ton vire alors au cynisme : « *On va s'occuper des écoliers qui seront bientôt tous connectés à Internet... Mais on ne va tout de même pas s'intéresser aux adultes qui vont être vite largués par les nouvelles technologies. Ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes.* »

Les soubresauts actuels des marchés financiers inquiètent cet européen convaincu, ancien de l'équipe Delors. L'emballage excessif

des investisseurs pour la nouvelle économie va laisser un certain nombre d'entreprises au tapis, prédit-il. Ainsi que leurs salariés. « *Nous ne devons donc rater aucune occasion de nous doter d'un amortisseur social. Et Lisbonne, sur ce point, est un échec.* »

Certes, les Quinze ont affiché leur ambition de « *partir à la reconquête du plein-emploi d'ici à 2010* », en créant, comme l'a indiqué Tony Blair, le premier ministre britannique, « *20 millions d'emplois dont la plus grande part dans les nouvelles technologies* », mais cette expansion se fera selon le modèle prôné par le nouveau tandem Tony Blair-José Maria Aznar, c'est-à-dire une libéralisation accrue des économies. Ainsi, l'Union envisage une réforme des régimes de protection sociale, qui « *doivent être modernisés afin qu'il soit financièrement intéressant de travailler* ».

Lisbonne a révisé à la baisse les objectifs portugais de « *discipliner* » la cyber-Europe. Jean-Claude Juncker, le premier ministre luxembourgeois, qui fut en 1997 l'un des artisans d'un renforcement de la politique sociale européenne, ne s'y est pas trompé : « *Le sommet de Lisbonne*

a été consacré aux réformes structurelles et à la nouvelle économie ; il nous reste à le compléter par un agenda social à cinq ans que la France (qui présidera l'Europe à partir de juillet) doit élaborer pour décembre prochain... » « *Si la France croit qu'elle va pouvoir inverser le cours des choses et se porter en sauveuse de l'Europe sociale, constate cet expert, elle se trompe.* »

L'Europe semble donc avoir quelque peu retoqué « son » modèle social, imaginé pour que le développement de la nouvelle économie sur le Vieux Continent ne se traduise pas par davantage d'exclusions. L'importance que devraient prendre le télétravail (rémunéré à la tâche), la volonté des entreprises de disposer de salariés mobiles donc forcément plus difficiles à protéger socialement, les possibilités de dumping fiscal et social offertes par la délocalisation du travail, sont autant de facteurs déstabilisateurs pour les Etats membres, dont certains, il y a encore quelques mois, affichaient leur volonté de se démarquer des modèles anglo-saxons.

Marie-Béatrice Baudet

Les fluctuations de Wall Street n'affectent pas les pays émergents

Manque de combattants en cette période de Pâques ou crainte de formuler un pronostic hâtif, peu de spécialistes se hasardent à évoquer dès à présent les éventuelles répercussions d'un krach américain sur les Bourses exotiques ou les conséquences d'une hausse durable des taux d'intérêt sur les besoins de financement des gros pays emprunteurs d'Amérique latine, d'Asie ou d'Europe de l'Est. Les secousses ressenties par les Bourses de Séoul, Hongkong ou Mexico dans le sillage des violents mouvements de Yo-Yo observés sur le Nasdaq n'ont pas entamé la confiance qu'inspire la croissance retrouvée de ces pays qui, il n'y a pas trois ans, avaient basculé en série dans une des plus graves crises financières de leur histoire récente.

Comme disent les économistes, les « *fondamentaux* » sont bons, et même meilleurs qu'ils ne le prévoyaient il y a quelques mois, grâce au redressement des cours des matières premières et à la demande

Un atterrissage brutal de l'économie américaine aurait de graves répercussions. Mais les investisseurs n'y croient pas

des pays industrialisés. Une étude publiée début avril par l'Institut de finance internationale (IFI), une institution américaine de plus de trois cents membres, composée de banques, de fonds d'investissements et de multinationales, reflète cet optimisme général. « *La croissance dans les pays émergents devrait atteindre 5 % cette année contre 3,2 % en 1999, l'Amérique latine sort de la récession et l'Asie progresse à un rythme proche de 7 %* », expliquent les auteurs de l'étude, soulignant le retour des capitaux étrangers sur ces marchés brutalement délaissés à partir de la mi-1997. Se-

lon l'IFI, les flux de capitaux privés passeraient de 150,5 milliards de dollars en 1999 à 199 milliards cette année. Une estimation supérieure aux récentes prévisions de la Banque mondiale.

Certes, les niveaux de croissance atteints avant la crise sont encore loin, mais cette situation s'explique davantage par le besoin moindre d'économies en phase de reprise que par la méfiance des investisseurs étrangers. Surtout, la part désormais prépondérante prise par les investissements directs étrangers semble indiquer que les pays émergents peuvent compter sur une source de financement plus stable. Même la hausse des taux d'intérêt américains, qui se répercute sur le coût des emprunts, n'inquiète pas outre mesure les économistes. Au premier trimestre, celle-ci a été en partie compensée par la baisse des primes de risque demandée par les prêteurs. Et si les ratios d'endettement se rapprochent des niveaux observés au début des années 1980, juste avant la crise de la dette, personne ne trouve cela alarmant.

L'accord de la Russie avec le Club de Londres intervenu en mars, les restructurations des dettes équatorienne et pakistaise, et les négociations en cours avec l'Ukraine ont apporté des solutions aux situations les plus critiques. Et tout le monde se dit que, dans un contexte général marqué par la réduction des déficits publics dans les pays industrialisés, les pays émergents ne devraient pas avoir de mal à boucler leurs plans de financement.

CHOC FINANCIER ET COMMERCIAL

L'hypothèse d'un atterrissage brutal de l'économie américaine (*hard landing*) ne semble être explorée que comme une pure spéculation intellectuelle. Les conséquences d'un tel cas de figure sont alors bien connues. Les pays émergents devraient encaisser un double choc, financier et commercial. Financier parce qu'un dégonflement brutal de la Bourse américaine entraînerait de massifs retraits de capitaux destinés à couvrir les pertes enregistrées sur les valeurs américaines et à réorienter l'argent sur

des investissements sans risque. Ce serait le traditionnel *fly to quality* (report vers la qualité). Ces mouvements de capitaux ne manqueraient pas d'affecter les Bourses locales, pour la plupart totalement en phase avec Wall Street. Dans le cas de Singapour ou de Hongkong, par exemple, où les particuliers jouent massivement en Bourse et où il s'est formé au cours des derniers mois d'importantes bulles spéculatives, la probabilité d'un retournement boursier de grande ampleur serait sérieuse.

Ce n'est pas le seul risque. Les actionnaires « *appauvris* » par la dégringolade de leurs titres seraient alors certainement tentés de vendre les bons du Trésor américain qu'ils possèdent en nombre. Les titres américains sont en effet un placement privilégié dans ces pays pour « *écouler* » l'épargne épargne (25 % à 50 % du PIB). C'est alors la question du financement du déficit courant américain qui pourrait se poser.

La deuxième onde de choc provoquée par ce scénario de *hard lan-*

ding serait d'ordre commercial, avec d'immédiates répercussions sur les exportations et donc sur la croissance. La santé éclatante de l'Oncle Sam contribue en partie à la reprise de ces pays et la corrélation est d'autant plus forte que les liens commerciaux sont étroits. Le Mexique, qui réalise 85 % de ses exportations avec son voisin du Nord, est le plus exposé. A des degrés moindres, tous les pays d'Amérique latine et les grands pays d'Asie seraient pénalisés par un grippage de la machine américaine. Mais aujourd'hui, la plupart des pays ont abandonné leur système de change fixe et disposent de plus de souplesse pour gérer un choc commercial ou financier. Sauf l'Argentine, qui, avec son ancrage au dollar, doit supporter la hausse du billet vert et des taux d'intérêt tout en faisant face aux lourdes échéances sur sa dette extérieure. Dans ce contexte pour l'instant sans nuages, Buenos Aires fait partie des quelques capitales sous haute surveillance.

Laurence Caramel

Surfer sur les valeurs technologiques n'est plus un sport d'amateurs

Rien que la semaine dernière, Sébastien Calciogaudino, le fondateur d'Apeiron Corporation, a reçu trois coups de téléphone : « Trois de mes clients, tous patrons de start-up qui voulaient rediscuter de leurs contrats. » Apeiron Corporation, elle-même toute jeune PME, s'est spécialisée dans la création de sites Internet. « Souvent – enfin jusqu'à maintenant – quand des start-up nous demandaient notre aide, c'était une commande unique. On créait leur site, puis ils allaient voir un capital-risqueur avec leur business-plan, explique-t-il. Mais, avec l'orage boursier, les comportements changent. Un site créé et un business-plan ne suffisent plus. Les financiers demandent désormais, par exemple, qui va s'occuper de l'accompagnement technique sur Internet... Du coup, nos clients rappellent... »

Anecdotique ou plus générale, l'atmosphère est au rappel à l'ordre. Certaines start-up préfèrent ainsi reporter « de quelques semaines » leurs appels au marché financier, histoire de laisser passer le coup de vent. Transgène, Dane Elec, Wavecom, Atix, Fi System sont de ces prudentes-là. Les autres, c'est-à-dire celles qui dépendent déjà des cours de Bourse, ont vu leur valorisation baisser. En réalité, il s'agit de redonner de bonnes habitudes à ceux qui ont cru trop longtemps à une nouvelle économie magique. Les capital-risqueurs se montrent plus exigeants, donc plus sélectifs.

Thierry Lepecq, fondateur de Netscapital, une société de conseil et de montage de dossiers de financement, remarque avec soulagement que « désormais les candidats aux start-up vont être obligés de définir des projets de développement qui correspondent à de véritables besoins, et non pas se lancer dans l'aventure de la nouvelle économie avec l'idée que tout se valorise comme par enchantement ». Il

Le coup de vent boursier remet en cause certains « business models ». Investisseurs et capital-risqueurs se montrent plus sélectifs

pense – et il n'est pas le seul à faire cette analyse – que les modèles de développement d'activités fondés sur la seule audience grand public d'un site Internet (site d'enchères, sites de communauté, etc.), et donc sur le chiffre d'affaires publicitaire espéré, « sont en danger à partir du moment où ils n'apportent pas d'autres services aux visiteurs ». Tout simplement, parce que le rendement marginal de la publicité tend à diminuer. « Plus vous avez d'espaces publicitaires ouverts, plus la concurrence est sévère pour attirer les annonceurs. »

Nicolas Vauvillier et Pierre Stefaniutyn, fondateurs de Keepschool.com, un site qui propose une aide en ligne aux collégiens et aux lycéens (fiches techniques, copies corrigées, quizz, etc.) auraient-ils

Et si on parlait de ren-ta-bi-li-té...

« Stratégiste » à CDC Bourse, Roland Gagnon se réjouit de « l'assainissement contrôlé » qui est en train de se produire aujourd'hui sur les marchés high-tech. Ce financier qui donne des orientations aux gestionnaires de fonds de la Caisse des dépôts et consignations y voit un avantage majeur : le retour aux instruments classiques d'évaluation de rentabilité que « des gourous de l'économie du Net s'étaient empressés de jeter aux orties, sous prétexte qu'ils étaient inadaptes... Il y a deux mois, vous entendiez encore des analystes expliquer que le price earning ratio (PER) – le rapport entre le cours boursier et le bénéfice – ne voulait rien dire pour les valorisations high-tech ». Mais « faire » du chiffre d'affaires ne signifie pas grand-chose si on ne s'intéresse pas à la rentabilité. Voir les financiers prendre en compte l'actualisation des cash-flow des valeurs cotées sur le Nasdaq, bref, « revenir aux fondamentaux », est donc selon lui une excellente nouvelle.

entendu le message ? En tout cas, les deux étudiants d'HEC vont innover dès septembre. Leur site ouvert il y a quinze jours est un service gratuit « à partir du moment où celui qui vient le consulter accepte de devenir membre et de remplir une fiche de renseignements ».

On comprend la démarche : les annonceurs publicitaires ont une cible marketing clairement identifiée. Pour autant, les jeunes créateurs ont décidé de proposer à la rentrée lycéenne de septembre « des cours de soutien scolaire en ligne, mais payants. Histoire de se créer une marque autre que celle de l'audience ».

ANALYSES ARCHAÏQUES

Dominique Ogier, président du directoire d'Atria Capital Partenaires, un fonds d'investissement, confie avoir été très surpris de la teneur des raisonnements économiques tenus par des créateurs de Net-entreprises. « Ils expliquaient que prendre position sur le Web revenait à acheter un magasin où les clients étaient obligés de passer. Bref, qu'ils étaient dépositaires d'un monopole... Vous vous rendez compte de l'archaïsme de l'analyse... » Avoir été le premier sur un créneau, la fameuse « prime au leader », est elle aussi en train de prendre du plomb dans l'aile,

poursuit-il. Le gâteau Internet et sa manne publicitaire ne sont pas extensibles. « Même si de belles affaires vont persévérer, d'autres vont connaître des lendemains de fête difficiles », estime cet expert dont le fonds valide 7 ou 8 dossiers par an, « pas plus », dans des secteurs traditionnels comme la grande distribution, dès lors que les changements liés à l'explosion des nouvelles technologies sont bien balisés.

Pour autant, l'heure n'est pas au coup de blues. Aucun investisseur ou capital-risqueur ne souhaite décourager les apprentis créateurs d'entreprises, car, en leur sein, se trouvent forcément quelques perles rares. Thierry Lepecq explique ainsi ne pas « refuser plus de dossiers aujourd'hui qu'il y a six mois », mais il n'hésite pas, en revanche, à orienter les innovateurs vers des incubateurs « afin que le business-plan soit consolidé et que le projet soit mieux défini ». « Je crois qu'aujourd'hui il n'est plus possible d'avoir une approche de guichet de banque. La nouvelle économie est en train de reprendre son souffle, nous devons renforcer notre vigilance. »

En réalité, comme le reconnaît Dominique Ogier, la période est très délicate : « Les investisseurs sont pris entre deux feux. Beaucoup de capitaux ont été levés afin d'aller investir dans l'eldorado qu'a longtemps semblé représenter la nouvelle économie. Et, de l'autre, les fonds d'investissement et de capital-risque ont compris qu'ils devaient se montrer plus sélectifs... L'arbitrage est délicat, car les apporteurs de capitaux n'ont pas envie que ceux-ci dorment pendant plusieurs mois. » L'amateurisme n'est donc pas forcément uniquement du côté de ceux qui défendent leurs dossiers de création. Il se trouve aussi chez certains financiers qui les acceptent un peu trop vite.

Marie-Béatrice Baudet

Jean-Bernard Schmidt, président de Sofinnova

« La difficulté : faire le tri entre les start-up »

« Vos clients investisseurs – fonds de pension et assureurs majoritairement domiciliés à l'étranger – s'inquiètent-ils de la chute des valeurs technologiques ?

– Non, ce sont des investisseurs à long terme, des professionnels qui en ont vu d'autres. Quand Bill Clinton et Tony Blair ont fait des déclarations sur le caractère obligatoirement public du séquençage du génome humain, nos clients ne se sont pas laissés impressionner, car ils savent que les applications de ces découvertes seront privées et rentables. Il n'y eut que les béotiens pour crier à la catastrophe. Leur ignorance s'est aussi manifestée au moment des péripéties judiciaires du dossier Microsoft.

» Ces a-coups ne signifient pas grand-chose en comparaison de l'évolution boursière constatée depuis un an et des projections que nous faisons à deux ans et qui nous prouvent que nous avons toutes les raisons d'être confiants.

– Pourquoi ?

– Parce que la révolution d'Internet ne fait que commencer et que ce gigantesque appel d'air touchera tout le monde alors que la révolution industrielle n'avait concerné que 20 % de la population, comme le soulignait John Chambers, le patron de Cisco. Parce que les trois fonds que nous gérons pour un montant de 1,6 milliard de francs enregistrent une progression régulière de leur rentabilité et que cela va continuer, comme le prouvent nos succès de Multimanía et de Nomad.

– Quel a été le rendement de ces deux investissements ?

– Il a été plus de vingt fois supérieur à la mise.

– Le risque demeure pourtant grand, avec des entreprises naissantes qui semblent valoir beaucoup et qui ne réalisent aucun bénéfice. Comment se pré-

murer contre cette aberration ?

– Nous n'avons pas du tout abandonné les règles de rentabilité de la vieille économie. Simple-ment, nous attendons trois ou quatre ans pour les appliquer aux jeunes entreprises dont nous aidons la naissance et la croissance. C'est vrai qu'il y aura beaucoup d'échecs parmi les start-up, mais beaucoup réussiront aussi. La difficulté est d'anticiper et de faire le tri parce qu'il existe désormais énormément de business angels, d'incubateurs d'entreprises et de guichets en tout genre.

» Nous avons abaissé de 20-25 % à 10-15 % le taux d'échecs dans les start-up du secteur des sciences de la vie. Dans le domaine d'Internet, nous sommes plutôt du côté du contenant, de la technologie, et nous n'avons pas enregistré de perte à ce jour. Nous n'investissons pas plus de 3 % de nos fonds dans une seule entreprise de façon à répartir le risque entre trente ou quarante sociétés.

» Evidemment, il existe des risques et nous connaissons encore des cycles et des a-coups. Mais, si je regarde le panorama financier des vingt dernières années, nos créations d'entreprises seraient une activité plutôt moins risquée que l'immobilier, voire que les bons du Trésor !

– Existe-t-il des domaines promis à des valorisations spectaculaires, hormis la biotechnologie et Internet ?

– Les nouveaux matériaux et l'environnement ; mais Sofinnova Partners n'a pas, dans ces secteurs, l'expertise dont il dispose dans les autres domaines technologiques et qui sont indispensables pour poser les bonnes questions aux ingénieurs et aux chercheurs afin d'évaluer le risque à prendre avec eux. »

Propos recueillis par
Alain Faujas

Jean-Manuel Rozan, spéculateur assagi

Jean-Manuel Rozan a connu la folie boursière. En 1987, il s'est laissé débaucher – à prix d'or – par la filiale financière du groupe Thomson-CSF, la Banque d'arbitrage de trésorerie et d'instruments financiers (Batif), pour devenir un « mercenaire », comprenez un « spéculateur ». Un métier qu'il n'avait encore jamais exercé. De retour à Paris après onze années passées à New York, où il avait appris le métier de négociateur de marché, il s'était spécialisé dans les opérations sur devises en travaillant pour les banques Indosuez et Shearson Lehman Brothers. Mais, familier des marchés new-yorkais, il ne pouvait, aux yeux de son nouvel employeur, qu'être un as dans l'art d'« appuyer sur la détente pour faire un pari, prendre une position spéculative ».

« En tant que spéculateur, j'étais condamné à gagner, et à gagner gros. Sinon, on me reprochait de ne pas être en forme... », se souvient Jean-Manuel Rozan, non sans une certaine répulsion, bien que reconnaissant s'être prêté au jeu. « Plus rien n'avait de valeur, puisque tout le monde était prêt à tout acheter à n'importe quel prix... Les "Plus Fous que Tous" avaient bel et bien pris le pouvoir, se croyant tout permis. Et tout était permis ! » Cette jungle qu'il décrit dans un roman autobiographique paru en mai 1999 (*Le Fric*, chez Michel Lafon), détonnait alors avec l'univers professionnel dans lequel il avait exercé à New York.

Aujourd'hui, alors qu'il œuvre toujours sur les marchés financiers, mais avec une frénésie mieux contrôlée, à travers sa société Quartz Investissements, le mercenaire d'hier déplore la démesure de la valorisation de certaines entreprises récemment cotées. Mais pour lui l'effervescence boursière actuelle n'a rien de comparable avec l'euphorie « débridée, sauvage » de l'année 1987 : non seulement les acteurs financiers ont gagné en professionnalisme, mais une révolution industrielle, beaucoup

L'ancien mercenaire du marché considère l'euphorie boursière actuelle plus saine que celle de 1987

plus puissante que celle que suscita en son temps le développement de l'électricité ou des chemins de fer, est en train de se dessiner, qui ouvre une longue période de prospérité. Jean-Manuel Rozan en est convaincu.

« Nous évoluons aujourd'hui dans un environnement macroéconomique stable, avance-t-il. Mieux maîtrisée, la gestion des grands équilibres économiques ne diffère pas foncièrement d'un pays à l'autre. Dès lors, la possibilité d'une décision brutale, mauvaise, faisant périr tout le circuit des capitaux, est limitée. Et dans cet environnement stable, insiste-t-il, il existe une foule de micro-opportunités. Certaines sociétés ont une espérance réelle de croissance de leur chiffre d'affaires de 100 %. L'impact momentané d'un ajustement macroéconomique, telle une hausse des taux d'intérêt, est donc limité : ce n'est pas parce que les taux passent de 6 à 6,5 % que les investisseurs vont délaisser des titres offrant une plus-value de 30 % ».

Des corrections, néanmoins, il y en aura, car les excès sautent aux yeux, admet Jean-Manuel Rozan. « S'il existe de vraies opportunités, de nombreuses entreprises méritent un examen plus approfondi. Investir aujourd'hui demande beaucoup d'analyse et de discernement. » Mais ces ajustements, tels ceux auxquels on assiste actuellement, sont davantage pour Jean-Manuel Rozan, l'indice d'une certaine maturité du marché que le signe avant-coureur de son effondrement brutal et général, autrement dit d'un krach.

Laetitia Van Eeckhout

MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

Les nouvelles places du marché

La nouvelle économie repose sur la diminution vertigineuse des coûts de traitement, de stockage et d'exploitation de l'information. Il est désormais possible de mieux définir tel ou tel produit, telle ou telle prestation, comme de mieux suivre les étapes de fabrication et de livraison. Ce suivi précis de la séquence production-distribution s'accompagne d'une plus grande connaissance du client grâce aux concepts de « datawarehouse » et de « datamining », entrepôts et traitement des données. Nombre d'informations sont disponibles pour cerner et éventuellement prévoir ses désirs et ses demandes.

Cela est vrai pour tous les clients (ménages, artisans, entrepreneurs...) et pour tous les biens et services. Le marketing va donc mieux définir des profils de demande, élaborer des segmentations plus fines (de quelques-unes à plusieurs centaines pour les particuliers, comme on le voit aux Etats-Unis), aller voir le client en lui faisant des propositions adaptées et réduire ainsi les taux de perte liés à ce que l'on nomme le « marketing de masse ». La place du marché change donc. Dans la théorie de la concurrence pure et parfaite, il s'agit d'un lieu abstrait où se confrontent en phase 1 des niveaux de demande et d'offre notionnelles en fonction de prix possibles. Côté demande, si le prix est x, j'en veux a ; s'il est y, j'en veux b. Et côté offre, si le prix est x, j'en offre a', s'il est y, b', jusqu'à ce que l'accord (par tâtonnements) permette de trouver le couple maximal nombre de produits-prix des produits. Commence ensuite la phase 2 : les contrats notionnels deviennent des commandes.

Ce modèle a souffert de sa confrontation au réel, car les produits ne sont pas génériques et les offreurs jouent de leur influence sur des clients qui ne s'intéressent pas qu'au prix. Surtout, il y a impossibilité à confron-

ter un très grand nombre d'offres et de demandes à un même moment : la place du marché est limitée dans le temps et dans l'espace. Du moins elle l'était, car désormais Internet peut connecter dans la durée un nombre très élevé de clients sur des produits différenciés et selon divers modèles.

Le premier repose sur une meilleure transparence des prix. Des sites se proposent d'être des « brokers », c'est-à-dire des intermédiaires, collectant les informations et induisant le meilleur choix de prix pour un produit donné.

Le deuxième modèle, celui des « agrégateurs » de demandes (pour les livres, la hi-fi, etc.), permet d'obtenir, par un effet de volume, de meilleurs prix, sachant aussi que ce schéma ne supporte pas les coûts de distribution des réseaux physiques. A son tour, cet agrégateur, via un portail qui dev-

viendra de plus en plus connu et fréquenté, pourra exercer davantage de pressions sur l'amont, mettre en danger les réseaux existants et surtout, à partir de sa notoriété, offrir de plus en plus de produits. Ce faisant, il collecte aussi davantage d'informations sur les clients, leur offrant ainsi de plus en plus de produits ciblés, l'idée étant d'offrir à chacun exactement ce qu'il désire : c'est le fameux marketing « one to one » (en fait un marketing ciblé de masse). Entre-temps, le portail enrichit sa gamme de prestations offertes – la limite étant évidemment sa capacité à entreposer et à distribuer les produits, à traiter les réclamations... Nous sommes dans des modèles dits de *business to consumer* (B to C).

Le troisième modèle est celui où les entreprises se parlent à elles-mêmes, dans ce que l'on nomme dans le langage de la nouvelle économie le *business to business* (B to B). Il s'agit de créer des marchés spécialisés par fonction de production : le boulanger aime à connaître les prix des machines, des farines, mais aussi l'évolution de la fiscalité et de la législation. Ce sont ainsi des marchés intégrés qui se créent sur toute la chaîne amont et aval. Leur développement est décisif. Il y aura concurrence entre les plus efficaces, les plus informés, et leurs sponsors (producteurs de machines ou autres) espéreront tirer profit de cet espace qu'ils ont contribué à créer.

Le quatrième modèle est celui des marchés parallèles qui aident le marché global à mieux fonctionner. On y retrouve les dégriffeurs qui vendent à coût marginal ainsi que les sites d'enchères. Grâce à eux, les avions seront plus pleins, les hôtels mieux garnis, l'incertitude sur les quantités réduites, et donc l'économie tournera plus vite, exploitant mieux son potentiel.

Le cinquième modèle, enfin, sera celui de la gratuité, du pur plaisir, des groupes par affinités, d'idées, de créations, de passions, des testeurs de toutes sortes... La place du marché a toujours été assez vaste pour laisser sa place aux saltimbanques, aux jeux d'argent et d'idées.

Direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais.

Conservatoire National des Arts et Métiers

INSTITUT DES ETUDES ECONOMIQUES, SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION

Jeunes diplômés (Bac +5),
cadres ou ingénieurs,
vous souhaitez évoluer vers
le conseil stratégique et
la gestion du changement

INTÉGREZ NOTRE CYCLE

MASTÈRE en
ORGANISATION

UNE FORMATION CONTINUE
DIRECTEMENT OPÉRATIONNELLE
POUR DES MÉTIERS D'AVENIR

RÉUNIONS D'INFORMATION
(débouchés, programmes, conditions d'admission, financement)
les jeudis 27 avril et 11 mai de 18 à 20 heures
Rez-de-Chaussée 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS
Métro Arts et Métiers

iESTO

CNAM - IESTO
292, rue St Martin
75 003 - PARIS
☎ 01 40 27 25 08
e-mail : iesto@cnam.fr

L'incontournable réforme des institutions de Bretton-Woods

Le parallèle est intéressant. A l'automne 1994, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale tenaient leur assemblée générale annuelle à Madrid. A l'ordre du jour figurait notamment la réforme de l'architecture financière internationale. De nombreux rapports et contributions avaient été préparés à cet effet. Normal : les deux institutions financières créées à l'issue des fameux accords de Bretton-Woods célébraient cette année-là leur cinquantième anniversaire et il convenait de s'attaquer à la réforme de ces deux institutions financières qui, en un demi-siècle d'existence, avaient beaucoup servi, mais finalement mal vieilli.

Mais la communauté financière internationale, passablement éméchée par le champagne distribué par Michael Mussa, l'économiste en chef du FMI qui n'en finissait pas de sabler l'extraordinaire croissance enregistrée cette année-là par l'économie mondiale, avait fini par se convaincre qu'il valait mieux remettre à plus tard cette réflexion sur la réforme du système monétaire.

C'était en octobre ; deux mois plus tard éclatait la crise du peso mexicain. Sous l'action précipitée et conjuguée du FMI et du Trésor américain, soucieux d'éteindre au plus vite l'incendie déclenché à sa porte, l'« effet tequila » fut globalement bien circonscrit. Le Mexique et l'Amérique latine y laissèrent toutefois quelques plumes et le directeur général du Fonds, Michel Camdessus, proclama alors l'avènement de « la première crise systémique du XXI^e siècle ». Un acte de naissance qui devait coûter une vingtaine de milliards de dollars à la communauté internationale et une première entorse à la mission du FMI, laquelle ne prévoyait pas vraiment, dans ses textes fondateurs, ce rôle de pompier-volant.

INCENDIES EN CHAÎNE

Chacun en était convaincu : il fallait tirer au plus vite les leçons de ce coup de torchon qui avait failli s'étendre à toute la planète. Naturellement, il n'en fut rien ou presque et deux ans et demi plus tard, l'économie mondiale poursuivait son petit bonhomme de chemin, anesthésiée par la vigueur de la croissance américaine avant d'être brutalement réveillée par l'Asie de l'Est, qui brusquement s'embrasait, faisant dégringoler devises et marchés. Nouvelle mission humanitaire pour les « Bretton-Woods boys », nouveau passage de la sèbile (pour des montants doublés par rapport à l'enveloppe mexicaine) et nouvel appel à une réflexion « urgente » sur la réforme du système et des institutions.

Les experts avaient à peine eu le temps de ressortir gommes et crayons qu'à l'été 1998 il fallait se précipiter au chevet de la Russie et limiter la Berezina résultant de

Les crises mexicaine, asiatique et russe ont fini par convaincre la communauté financière d'agir

L'effondrement du rouble. Une nouvelle fois, il fallait mettre la main à la poche en scrutant avec anxiété l'horizon pour essayer de déterminer l'endroit où allait éclater le prochain sinistre. Serait-ce à Wall Street ?

Il y a quelques mois, la question paraissait inconvenante. Aujourd'hui que les nerfs du Dow Jones et du Nasdaq sont mis à vif, elle mérite qu'on s'y arrête. D'autant que le scénario de Madrid est encore en mémoire. A l'occasion de l'assemblée conjointe (FMI-Banque mondiale) de printemps qui se déroule du 16 au 18 avril à Washington, les experts du Fonds se sont félicités d'une conjoncture mondiale à nouveau très favorable, marquée par une croissance qui devrait atteindre 4,2 % cette année.

Mais certains clignotants sont carrément passés au rouge, et le FMI ne considère plus comme purement théorique l'hypothèse d'un krach boursier aux Etats-Unis qui, sur la base d'une chute de 25 % des cours boursiers à Wall Street, accompagnée d'une forte dépréciation du dollar, amputerait la croissance américaine de deux points en 2001. Avec l'effet boule de neige qu'il faut escompter pour l'ensemble des autres économies, l'Europe et le Japon paraissant un peu moins menacés en raison de la taille plus réduite de leurs marchés boursiers.

L'avertissement de ceux qui ont longtemps façonné le « consensus de Washington » est pris au sérieux. De même que les propos confiés à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* par le directeur général désigné du Fonds, Horst Köhler. Dans cet entretien, l'ancien patron de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) s'est prononcé en faveur de « garde-fous » qui permettraient de contenir les excès des marchés de capitaux dans une économie totalement mondialisée. Pour ce qui est du FMI lui-même, Horst Köhler considère que cette institution doit « mieux expliquer sa politique à l'opinion publique et pas seulement à ses actionnaires ». Un discours adressé notamment en direction des manifestants antimondialisation, venus à Washington faire le siège des institutions de Bretton-Woods, après avoir rencontré le succès que l'on sait lors de l'expédition de Seattle, en décembre 1999, contre la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

A l'intérieur des bâtiments, les participants à l'assemblée de printemps s'efforcent de respecter l'ordre du jour. Celui-ci prévoit d'aborder à nouveau la question de la réforme de l'architecture financière internationale. Cette fois, la communauté internationale dispose, à travers le rapport Meltzer, rédigé par une commission indépendante, d'un imposant cadre de réflexion. Ce document suscite déjà autant d'objections qu'il contient de propositions. Mais son caractère officiel a un avantage sur les précédentes contributions restées lettre morte : il oblige chacun à se prononcer. Et donc à s'engager. Ne serait-ce que pour éviter de laisser les Etats-Unis, une fois de plus, seuls maîtres du jeu.

Serge Marti

Barry Eichengreen, professeur d'économie à l'université de Berkeley

« Le FMI doit éviter d'être l'instrument de la politique étrangère américaine »

« Quelles réactions vous inspire le rapport Meltzer ?

— Ce rapport a le mérite d'identifier parfaitement les problèmes-clés, mais je ne suis pas convaincu par les solutions qu'il propose. Le rapport Meltzer soulève à juste titre les problèmes posés par la politisation du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale et par les dangers qui apparaissent lorsque ces institutions en viennent à n'être considérées que comme de simples instruments de la politique étrangère américaine. Il souligne avec raison la nécessité, pour le Fonds, de se concentrer sur la question des crises — et de ne pas s'occuper du problème de la réduction de la pauvreté — et, pour la Banque mondiale, de diriger en priorité ses ressources vers les pays les plus pauvres en laissant de côté le cas des pays à revenu moyen qui ont déjà accès au marché international des capitaux.

» Mais les règles proposées pour parvenir à ces résultats ne sont pas adaptées. Le FMI ne devrait être autorisé à consentir des prêts qu'à des pays disposant d'un système bancaire solide qui les préqualifierait alors pour ce type d'assistance. De son côté, la Banque consentirait des prêts uniquement aux pays dont le revenu par tête est inférieur à 2 500 dollars. Ces règles sont trop rigides pour être crédibles et opérationnelles. Dans le cas du FMI, les pays qui font appel à lui ne le font pas uniquement pour des raisons de faiblesse de leur secteur bancaire mais, par exemple, parce qu'ils sont confrontés à des politiques fiscales insoutenables. Le cas est différent, le traitement à lui appliquer aussi. De la même façon, des menaces exceptionnelles sur la

stabilité du système financier international peuvent justifier l'octroi de prêts, y compris à des pays qui ne figurent pas dans la catégorie des préqualifiés ouvrant droit à l'assistance du FMI. C'est pour ces raisons que je considère que les suggestions du rapport Meltzer ne sont pas applicables.

— Dans un ouvrage publié l'année dernière, vous aviez formulé des propositions allant dans le sens d'un FMI véritablement indépendant et tenu de rendre des comptes. Mais à qui ?

— Le rapport dit « de Genève »,



Barry Eichengreen

● Professeur d'économie et de science politique à Berkeley, en Californie, Barry Eichengreen est aussi chercheur associé au National Bureau of Economic Research, à Cambridge (Massachusetts), et au Center for Economic Policy Research à Londres.
● Auteur de nombreuses publications sur le système monétaire et financier international, il est aussi membre du groupe Bellagio, composé d'universitaires et d'experts économiques de très haut niveau.

Les propositions hardies de la commission Meltzer

C'est à la demande du Congrès américain, après l'approbation, à l'automne 1998, d'un versement complémentaire de 18 milliards de dollars au Fonds monétaire international (FMI), qu'a été décidée la création d'une commission chargée d'examiner le rôle futur qui devrait être dévolu au FMI, à la Banque mondiale, aux trois institutions régionales (Banque interaméricaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque africaine de développement), à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et à la Banque des règlements internationaux. Cette commission, composée d'universitaires et présidée par Allan H. Meltzer, un économiste réputé pour son indépendance, a vu le jour l'année suivante. Elle a eu six mois pour rédiger son rapport de 150 pages, approuvé par 8 voix contre 3, et rendu public en mars.

A propos du FMI, la commission formule quatre recommandations : ses opérations de prêt doivent être limitées à la fourniture de liquidités (à court terme) à des pays solvables confrontés à des crises financières ; chaque pays emprunteur doit publier régulièrement un état

de sa dette et de ses engagements hors bilan ; les banques commerciales des pays membres doivent être convenablement capitalisées ; le Fonds doit s'assurer que ses ressources ne servent pas à assier des politiques budgétaires « irresponsables ».

Quant aux banques régionales de développement, formule qui englobe la Banque mondiale, le rapport estime qu'elles ne doivent pas participer, sous forme d'octroi de prêts, aux opérations visant à résoudre des crises financières (rôle dévolu au FMI) et qu'elles doivent se transformer en agences de développement. En Amérique latine et en Asie, c'est aux banques régionales que devrait échoir la responsabilité de l'exécution des programmes locaux. A titre provisoire, la Banque mondiale devrait exercer ces responsabilités en Afrique, au Moyen-Orient et dans les pays les plus pauvres d'Europe de l'Est.

A propos de pauvreté, la Banque mondiale et les banques régionales de développement devraient effacer en totalité la dette des pays entrant dans la catégorie des plus pauvres et des plus endettés (programme PPTE), les Etats-Unis étant invités à « accroître de manière significa-

tive » leur soutien budgétaire aux pays les plus pauvres s'ils poursuivent efficacement les programmes de développement entrepris. Pour ce qui est de la Banque des règlements internationaux (BRI) de Bâle, la commission Meltzer recommande qu'elle demeure un organisme chargé d'élaborer des règles et des standards financiers, la mise en place de ces mêmes critères étant laissée à la discrétion des législations et des organes de régulation nationaux. De son côté, le comité de Bâle, chargé de la supervision bancaire, est invité à aligner ses procédures de mesure de risques au plus près avec les notions de risques encourus sur les marchés et dans le domaine du crédit.

Enfin, l'OMC. Les membres de la commission se sont attachés essentiellement à la question des différends et des sanctions pour les entraves au libre commerce, lesquels peuvent parfois téléscoper les législations nationales. Elle en conclut que les jugements ou les décisions rendus par l'OMC doivent demeurer soumis à la législation élaborée par les autorités législatives nationales.

S. M.

Propos recueillis par M. U.

Le Fonds monétaire international en quête de légitimité politique

Doit-on considérer le Fonds monétaire international (FMI) comme en état de siège ? Les récentes turbulences sur la nomination de son nouveau directeur général, Horst Köhler, les critiques des ONG, un rapport plus conflictuel avec les pays émergents, une critique du Congrès américain peu amène, qui rejette le caractère opaque des opérations de l'institution, des investisseurs privés irrités par la politisation des décisions... Tout le laisse penser. Le rapport Meltzer, publié le 14 mars dernier, fut le dernier pavé dans la mare de l'institution en réclamant une profonde réorientation de ses missions.

C'est aujourd'hui la question de sa responsabilité politique qui se pose avec une insistance croissante au FMI. De plus en plus présent sur le devant de la scène internationale depuis la crise mexicaine en 1995, le FMI a vu évoluer ses missions sans faire évoluer ses statuts, son fonctionnement et ses compétences. Plusieurs exemples permettent d'illustrer cette mutation et les

Critiquée pour son opacité, l'institution doit refonder ses relations avec ses partenaires

problèmes qu'elle pose. Ainsi, la transparence est devenue la règle d'or du nouveau système financier international et il a été demandé au Fonds d'intégrer ce nouvel impératif dans les politiques qu'il recommande à ses clients. Le FMI a donc encouragé les Etats à adopter des normes internationales dans le domaine de la réglementation bancaire, de la comptabilité, de la législation sur les faillites d'entreprises... et il prépare maintenant des rapports sur la transparence politique de ses Etats membres. Mais à aucun moment on ne s'est demandé si le Fonds, pour l'essentiel composé de macroéconomistes, avait les compétences pour le faire. Une question pourtant urgente : ces normes de bonne conduite sont susceptibles

de conditionner le déblocage des prêts.

L'implication du FMI dans le processus d'établissement des normes pose aussi la question des relations de cette institution avec les autres organisations multilatérales, la Banque mondiale, la Banque des règlements internationaux (BRI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), mais aussi la commission des Nations unies sur le traitement des défaillances d'entreprises transfrontalières et le Comité de Bâle, chargé de la supervision bancaire.

Mais ce qui retient l'attention des observateurs reste les relations entre le FMI et la Banque mondiale. La crise asiatique a fait voler en éclats le fameux « consensus de Washington » par des attaques répétées de l'économiste en chef de la Banque mondiale, Joseph Stiglitz (qui a, depuis, quitté ses fonctions), sur les réponses apportées aux crises asiatiques. Les domaines de compétence ont été plus ou moins définis en 1989 entre une institution qui s'occupe de la stabilité macro-économique et une autre de la

lutte contre la pauvreté. Mais la question des frontières doit encore être précisée avec la BRI et le récent Forum de stabilité financière.

LA GROGNE DES PAYS ÉMERGENTS

Si le FMI veut s'imposer comme pierre angulaire du système financier international, il doit aussi rebâtir des relations qui se sont distendues avec les pays en développement. La gestion de la crise de 1997-1998 a été perçue comme un exercice exclusif des représentants du G 7. Pour les pays émergents, la tentation est grande de régionaliser la prévention et la résolution des crises financières. L'idée d'un Fonds monétaire asiatique continue d'être débattue. En Amérique latine, des mécanismes régionaux d'urgence à travers un organisme comme le Fonds andin de réserve sont aussi à l'étude.

Cependant, le G 7 a pris conscience qu'il devait associer les pays émergents à ses décisions. Le nouveau forum créé en septembre 1999, le G 20, pourrait à terme jouer un rôle prépondérant puisqu'il représente à la fois les pays du G 7 et les grands pays émer-

gents comme la Chine, l'Inde, la Russie, le Brésil et le Mexique. Ce nouveau G 20, qui s'est réuni pour la première fois au mois de décembre 1999, a permis de dissiper le malaise entre pays émergents et pays du G 7. La question se pose néanmoins du rôle respectif et des relations réelles du G 7 et du G 20.

Mais, si la communauté internationale veut mettre en place un système financier plus durable et légitime, elle devra chercher comment associer le secteur privé à la prévention et à la résolution des crises financières internationales. Celui-ci joue un rôle désormais prédominant dans le financement des pays émergents. Il a mal accepté les propositions émanant des pays industrialisés sur la gestion des crises. En particulier, l'idée d'un partage du fardeau comme celle d'un vote à la majorité des créanciers pour trouver des solutions aux situations de défaut de paiement ont jusqu'à présent été rejetées par les investisseurs internationaux. Le défaut de paiement de la dette équatiorienne en octobre 1999 a aussi été perçu par les marchés financiers comme un cas pratique pour tester l'implica-

tion du secteur privé dans la résolution des crises. Ce débat reste entièrement ouvert et, là aussi, sépare les Européens, partisans de l'établissement de règles claires, énoncées à l'avance, des Américains, qui refusent de décider de règles *ex-ante*.

Le FMI a tenté depuis 1995, à la suite de la crise mexicaine, de s'adapter aux nouvelles données de l'économie mondiale, liées notamment à l'explosion des mouvements internationaux de capitaux et à la montée en puissance des économies émergentes. Car il est évident qu'il a une responsabilité particulière dans ce monde globalisé. Mais en dernier ressort, c'est aux responsables politiques qu'il appartient de remédier au malaise actuel et d'apporter rapidement une contribution décisive à la conception d'une nouvelle architecture financière internationale. La « globalisation à visage humain » ne doit pas être un simple slogan ; elle doit devenir une réalité.

Marc Uzan

Directeur du Comité pour réinventer Bretton Woods (New York).